

■ Dossier : secrets de famille
■ « BHL » lu par Bernard Kouchner : le livre du risque



Le Crédit agricole veut introduire 30 % de son capital en Bourse d'ici à la fin 2001

LE CRÉDIT AGRICOLE, première banque française, opère une véritable révolution. La « banque verte » veut mettre 30 % de son capital sur le marché. L'opération pourrait avoir lieu à la mi-décembre. Elle porterait sur plus de 35 milliards de francs. Dans un entretien au Monde, Jean Laurent, directeur général de la Caisse nationale de Crédit agricole, se montre confiant malgré la situation difficile des marchés financiers. Il voit des avantages pour les investisseurs à acheter des actions en bas de cycle et insiste sur la solidité et le potentiel de croissance de ce groupe. Il assure que l'opération ne coupera pas le Crédit agricole de ses bases mutualistes. Un avis qui semble partager les caisses régionales. Cette opération pré-ludera à un rapprochement avec le Crédit lyonnais.

Lire page 20

M. Jospin : « l'erreur » de la justice

« UNE DRAMATIQUE erreur d'appréciation » : c'est ainsi que Lionel Jospin a qualifié, mercredi 24 octobre devant l'Assemblée nationale, la décision prise en décembre 2000 par la chambre d'accusation de remettre en liberté Jean-Claude Bonnal. Ce dernier est soupçonné d'avoir participé au quadruple meurtre d'Athis-Mons, le 6 octobre, puis au meurtre de deux policiers, le 16 octobre, au Plessis-Trévis. Le premier ministre a assuré « comprendre » et « partager » le « sentiment de révolte des policiers ». Les syndicats de magistrats ont vivement réagi aux propos tenus par Lionel Jospin.

Lire page 12

www.lemonde.fr/securite

Un architecte zen sur l'île Seguin



TADAO ANDO

À SOIXANTE ANS, Tadao Ando incarne la tradition nipponne. Il est l'auteur d'une centaine d'ouvrages dans son pays, mais a peu construit à l'étranger. Il vient de remporter le concours d'architecture lancé pour l'édification de la Fondation Pinault, sur l'île Seguin.

Lire page 32

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 49 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 Dh ; Norvège, 14 Kr ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 200 Esc ; République tchèque, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 Kr ; Suisse, 2,20 Fr ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 1026 - 7,90 F - 1,20 €



Enquêtes sur une Amérique désemparée

- Face à une crise incertaine et inédite, comment fonctionne l'administration de George W. Bush
- Les portraits des principaux collaborateurs du président
- Les grandes peurs de la population
- La sinistre chronologie de l'attaque à l'anthrax
- L'impuissance des Etats-Unis face à Ariel Sharon

SOMMAIRE

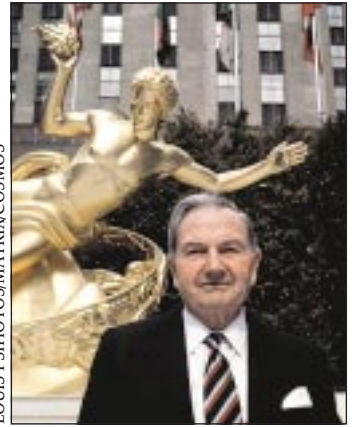
● Les Etats-Unis dans la crise : Comment l'administration américaine gère-t-elle cette crise inédite et incertaine ? Notre enquête décrit le dispositif de crise de la Maison Blanche mis en place autour de George W. Bush. Entre trente et cinquante hommes et femmes sont au cœur de sa gestion. Au sommet, au sein du Conseil de sécurité nationale, ils sont six : leurs biographies, leurs prises de position. A la Chambre des représentants, l'union sacrée n'efface pas les clivages entre démocrates et républicains. Variolo, arme chimique, explosifs et bombe nucléaire : le catalogue des grandes peurs américaines. La terrible chronologie de l'attaque à l'anthrax. L'état de l'enquête. Comment le FBI butte sur le silence des principaux suspects. Un attentat contre les forces de l'OTAN déjoué en Bosnie ? A Londres, l'enquête sur l'assassinat de Massoud. p. 2 à 5



● La guerre et la coalition contre Al-Qaïda : La Croix-Rouge demande aux belligérants de respecter le droit humanitaire. L'ONU et le CICR s'inquiètent de l'utilisation par l'armée américaine de bombes à fragmentation et de ses frappes contre des objectifs situés en pleine ville. Les missions des forces spéciales combinent infiltration, diversion et opérations au sol. Français et Allemands souhaitent que l'après-talibans soit géré par les Nations unies. Notre chronique : la guerre vue sur Al-Jazira. p. 6 et 7

● Le conflit du Proche-Orient : L'incursion de l'armée israélienne en Cisjordanie, contre la localité de Beit Rima, fait neuf morts parmi les Palestiniens. Les Etats-Unis demandent « un retrait immédiat ». Leila Shahid, déléguée générale de la Palestine en France : « Rien ne justifie le silence de la communauté internationale. » p. 8

www.lemonde.fr/dossier-special



LOUIS PSIHOYOS/MATRUCOSMOS

ENQUÊTE

Rockefeller, c'est New York

L'histoire de cette famille de bâtisseurs universellement connue se confond avec celle de New York : Rockefeller Center, immeuble de l'ONU, Lincoln Center, MoMA (Musée d'art moderne). « Gagne beaucoup pour donner beaucoup » : tous les Rockefeller ont grandi avec cette maxime. p. 15

En privé, MM. Chevènement et de Villepin ont « des goûts et des intérêts communs »

CE DEVAIT ÊTRE une réunion d'intimes, un vernissage sans chichis des œuvres de Nisa Chevènement, sculptrice et épouse d'un candidat à l'élection présidentielle. C'est Nisa et elle seule, assurait-on, qui avait dressé la liste des invités du Loft, une petite galerie de Saint-Germain-des-Près. Et c'est évidemment Nisa qui avait choisi d'adresser un carton à Sylviane Agacinsky, philosophe, épouse d'un autre candidat, non déclaré celui-là, à l'élection présidentielle, Lionel Jospin.

En parfaits messagers de leur épouse respective, le chef du gouvernement et son ancien ministre s'étaient juste entendus, d'un mot, à l'Assemblée, pour se dire que, bien sûr, ils se retrouveraient au fameux vernissage. La nouvelle de cette petite réunion de famille s'est rapidement répandue. Et dans l'entourage du député de Belfort, on a, sans se faire prier, confirmé qu'effectivement Nisa avait convié Sylviane à admirer ses bronzes, une trentaine de pièces (de 6 000 à 120 000 francs) sur le thème de la tour de Babel, graves et sombres agencements d'anonymes grappes humaines. Si le premier ministre, ajoutait-on, saisissait l'occa-

sion pour « rattraper les bourdes » de son directeur de cabinet, Olivier Schrameck - dont le livre ne ménage pas l'ancien ministre de l'intérieur -, c'était, n'est-ce pas, son affaire...

A 19 heures, Jean-Pierre Chevènement est arrivé, précédé d'une rumeur : Lionel Jospin ne viendrait pas. Explication diplomatique : une malencontreuse erreur sur la date du vernissage, avancée de 24 heures pour cause de déplacement, à Rouen, du candidat en campagne. Ce dernier, la mine réjouie et le sourire en coin, minimisait l'incident, feignait de s'étonner d'une telle nuée de photographes, d'un pareil appétit de la presse pour cette « petite réunion privée ». Et il allait, aux côtés de sa femme, en pull blanc et longue jupe noire, saluer ses amis : le député européen Sami Naïr et le chanteur Guy Béart, la philosophe Catherine Clément et l'acteur Michel Bouquet, Michèle Cotta, Régis Debray et le préfet de la région Ile-de-France, Jean-Pierre Duport.

A 19 h 30, la venue annoncée de Lionel Jospin était définitivement enterrée. Mais, faute de premier ministre, la surprise de la soirée vint de la présidence de la République : le

secrétaire général de l'Élysée, Dominique de Villepin, faisait son entrée. Poignée de main chaleureuse mais muette avec Jean-Pierre Chevènement. Long dialogue, très photographié, avec Nisa, son hôtesse.

Dominique de Villepin est un amateur d'art qui possède plusieurs bronzes de Nisa, commentait Catherine Clément. « Sa femme est une amie de ma femme », confiait, sobrement, Jean-Pierre Chevènement. « Nous avons des goûts et des intérêts communs », déclarait, pour sa part, le secrétaire général de l'Élysée, sans préciser s'il pensait seulement à Nisa, à ses bronzes, ou à quelque échéance électorale prochaine.

Dernier arrivé, Jacques Toubon, accompagné de sa femme, Lise. Jacques Toubon, ancien ministre RPR et ancien maire du 13^e arrondissement de Paris, est un habitué, depuis quinze ans, des vernissages de Nisa Chevènement. « L'artiste de la famille, c'est Nisa, pas Jean-Pierre ! », a-t-il dit. Il est vrai qu'on en douterait un peu.

Christine Garin



AFP

TUNNEL ROUTIER

Catastrophe sous le Gothard

L'accident survenu entre deux poids-lourds, mercredi 24 octobre, sous le tunnel du Saint-Gothard, en Suisse, a provoqué, selon un bilan provisoire, la mort de dix personnes. Cette nouvelle catastrophe, après celle du tunnel sous le Mont-Blanc (39 morts en 1999), relance le débat sur la sécurité des équipements souterrains et le développement du ferroviaire. p. 37

POINT DE VUE

Faisons-nous entendre pour 2002 ! par Ernest-Antoine Seillière

INCERTITUDES, inquiétudes, doutes. De lourdes préoccupations ont fait irruption, depuis le 11 septembre, dans notre quotidien. Le terrorisme international s'installe. Le ralentissement économique,

déjà très marqué à la rentrée, s'approfondit. Une guerre sourde s'installe dans un monde devenu d'un seul coup instable et dangereux.

Dans ce climat tendu, l'opinion française prend ses distances avec les questions que nous avons,

nous autres les entrepreneurs, la volonté constante de mettre en débat : croissance, emploi, compétitivité, réforme sociale. L'Etat l'y incite. N'est-il pas tout naturellement là pour intervenir, rassurer, dans ces périodes troublées ? Se

taire, tirer sur les déficits et laisser les responsables politiques manœuvrer à court terme en vue des élections. Voilà ce qu'il nous recommande.

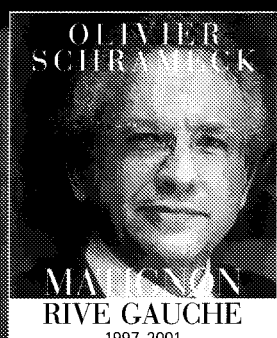
Nous sommes bien décidés, au contraire, à faire tout notre possible pour ouvrir le débat, car, plus le monde devient incertain et périlleux autour de nous, plus l'exigence d'adaptation et de réforme devient impérieuse pour notre pays. Si nous ne connaissons pas l'ampleur et la durée de la crise, nous tenons en revanche pour certain que l'environnement économique et financier sera bientôt plus dur pour tous.

Ceux qui auront tardé à conduire le changement, notamment pour assurer des conditions favorables à l'initiative entrepreneuriale et au développement des entreprises, se retrouveront avec moins de croissance, moins d'emploi, moins de pouvoir d'achat, moins de solidarité sociale et moins d'opportunités pour leur jeunesse. Il est essentiel de conduire la réforme. C'est un devoir national.

Lire la suite page 19

Ernest-Antoine Seillière est président du Medef.

L'événement



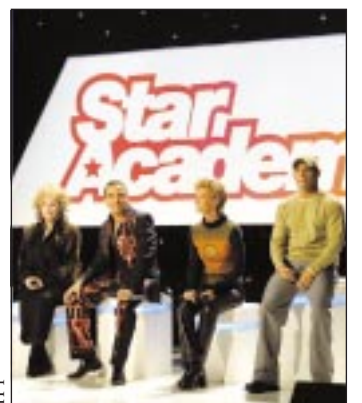
Olivier Schrameck

MATIGNON RIVE GAUCHE 1997-2001

SEUIL

www.seuil.com

Seuil



TF1

TÉLÉVISION

M6 accuse TF1 de la copier

Jugeant que le nouveau programme de la Une, « Star Academy », ressemble trop à son émission-phare du printemps, « Loft Story », la chaîne présidée par Nicolas de Tavernost a envoyé des lettres à TF1 et au producteur, Endemol France, leur demandant de modifier rapidement le règlement de ce jeu. p. 23

International.....	8	Aujourd'hui.....	28
France-Société.....	10	Météorologie.....	31
Régions.....	14	Jeux.....	31
Horizons.....	15	Culture.....	32
Entreprises.....	20	Guide culturel.....	34
Communication.....	23	Kiosque.....	35
Tableau de bord.....	24	Abonnements.....	35
Carnet.....	27	Radio-Télévision.....	36

GUERRE La Maison Blanche s'est efforcée, mercredi 24 octobre, de rassurer les Américains, en affirmant qu'ils pouvaient ouvrir leur courrier sans crainte, tout en les invitant à la

vigilance, après la multiplication, ces dernières semaines, de lettres contaminées par le bacille du charbon. ● L'ATTAQUE bactériologique déstabilise fortement l'administration du

président George W. Bush. Chaque matin, le chef de l'exécutif réunit les membres de son conseil de sécurité nationale où se retrouvent des hommes expérimentés comme le secré-

taire d'Etat, Colin Powell, ou d'autres qui le sont moins, comme le directeur de l'Office de sécurité du territoire, Tom Ridge. ● LES ENQUÊTEURS concentrent leurs recherches

dans le New Jersey, d'où trois lettres contenant de l'anthrax ont été expédiées. Trois suspects ont été arrêtés après le 11 septembre, mais avant la vague de courrier contaminé.

L'administration Bush malmenée par la première attaque bactériologique

Les autorités de Washington s'efforcent de rassurer l'opinion publique et de contrôler les conséquences de la contamination à l'anthrax par courrier. Cependant, les responsables de la Poste reconnaissent qu'ils ne sont plus en mesure de garantir la sécurité du service

SOUTENUES par les frappes aériennes américaines, l'opposition afghane a lancé, mercredi 24 octobre, plusieurs opérations dans le nord du pays. L'un des principaux chefs de guerre de l'Alliance du Nord, Mohammed Atta, a assuré avoir pris quatre villages de la région et a fait état d'une percée en direction de la ville clé de Mazar-e-Sharif. Les bombardements américains, qui ont débuté le 7 octobre, font cependant des victimes civiles. Face aux critiques de plus en plus nombreuses, le Pentagone a contre-attaqué en accusant les talibans de se mêler à la population des villes sans souci des risques qu'ils peuvent faire cou-

rir à celle-ci. La milice fondamentaliste dispose effectivement ses forces dans des villages, des quartiers ou près de mosquées pour éviter de subir les bombardements des avions américains. Selon de nombreux témoignages, ces frappes ont contraint à l'exode de centaines de milliers d'Afghans. A Islamabad, la porte-parole des Nations unies, Stephanie Bunker, a affirmé qu'au moins 70 % de la population d'Hérat, de Jalalabad et de Kandahar avait fui les bombardements. Selon l'ONU, 15 à 20 % de la population de Kaboul s'est également enfuie. Des réfugiés afghans arrivés au Pakistan font état de destructions et de nombreux tués.

● **Cabinet de guerre.** Selon un sondage publié mercredi, plus de 51 % des Américains ont une grande confiance dans leur gouvernement, contre 13,5 % en moyenne de 1996 à 2000. L'armée américaine est de son côté créditée d'un taux de confiance de 77 %, dépassant le chiffre de 61 % atteint lors de la guerre du Golfe. Le conseil de sécurité nationale est au cœur du dispositif de lutte contre le terrorisme. Il se réunit chaque matin sous la présidence de George W. Bush. La peur du bioterrorisme reste au centre des préoccupations - la maladie du charbon a déjà fait trois morts. Les services sanitaires ont trouvé un cinquième site contaminé dans un

monte-charge du Capitole. John Potter, directeur général des postes américaines, a admis qu'il n'était pas possible d'éviter la propagation du bacille. Depuis les attentats du 11 septembre, plus de 20 milliards de lettres et colis ont été distribués aux Etats-Unis. Les employés des centres de tri porteront désormais un masque et des gants pour se prémunir des spores du bacille (*lire pages 2, 3 et 4*).

● **L'enquête.** Le ministère de l'intérieur tchèque a précisé que Mohammed Atta a séjourné à deux reprises à Prague mais s'est refusé à confirmer ses contacts avec des espions irakiens. Un attentat contre les forces de maintien de

la paix en Bosnie aurait été déjoué. Il visait semble-t-il des bases américaines. Arrêté mardi à Londres, Yasser Al-Siri, soupçonné de complicité avec les auteurs de l'assassinat du commandant Massoud, est toujours interrogé par la police. Selon Rudolph Giuliani, maire de New York, le bilan des attentats contre le World Trade Center s'établit à 4 817 morts et disparus. 478 corps ont été récupérés dont 425 ont été identifiés. Au total, l'attaque du 11 septembre a fait 5 050 morts (*lire page 5*).

● **L'exode.** Le CICR (Comité international de la Croix-Rouge) a lancé un appel au respect de la loi humanitaire internationale constata-

tant l'accroissement du nombre des victimes civiles et l'amplification de l'exode des villes afghanes. Au Pakistan s'est ouvert mercredi une conférence réunissant un millier de chefs de tribus afghans, d'érudits de l'islam ou de représentants de factions, mais sans représentant de l'ancien roi Mohammed Zaher Chah. A Paris, au cours d'une rencontre franco-allemande, les dirigeants des deux pays ont fait part de leur inquiétude pour le sort des Afghans. Les Etats-Unis et l'Ouzbékistan ont signé un accord pour décontaminer la plus vaste réserve à ciel ouvert d'anthrax située au nord de ce pays (*lire pages 6 et 7*).

Au cœur du dispositif de crise de la Maison Blanche constitué par George W. Bush

WASHINGTON

de notre correspondant

Ils sont sans doute plus de trente, sûrement moins de cinquante : ce sont les hommes et les femmes qui, à Washington, gèrent la crise dans laquelle les attaques terroristes du 11 septembre ont précipité les Etats-Unis.

Pour le public, l'idée d'une guerre d'un type nouveau, menée simultanément sur plusieurs fronts, demeure un peu abstraite ; pour les responsables américains, c'est une réalité quotidienne depuis presque un mois et demi. Ils doivent à la fois recevoir, analyser, évaluer des informations innombrables, portant sur des menaces de toutes sortes, aux Etats-Unis ou hors des Etats-Unis ; faire face à une agression d'un genre à peu près inédit, celle de l'anthrax ; mener les opérations militaires en Afghanistan, tout en discutant avec les partenaires concernés de la situation et surtout de l'avenir de ce pays ; prendre en charge les autres conflits, aujourd'hui annexés au conflit principal, c'est-à-dire le Proche-Orient, mais aussi le Cachemire et, même, l'Irlande du Nord ; assurer les relations avec les alliés sur les plans du renseignement, de l'enquête, de l'action financière.

Au cœur du dispositif, il y a la Maison Blanche, où se réunit chaque matin le conseil de sécurité

nationale sous la présidence de George Bush. Siègent autour de la table : le secrétaire d'Etat, Colin Powell ; le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld ; la conseillère du président pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice ; le directeur de l'Office de sécurité du territoire, Thomas Ridge ; le directeur de la CIA, l'Agence centrale de renseignement, George Tenet. Le vice-président, Richard Cheney, tenu éloigné de la Maison Blanche pour des raisons de sécurité, participe à la réunion grâce à une liaison vidéo.

En réalité, il arrive souvent, semble-t-il, que M. Cheney, qui n'apprécie guère sa relégation, vienne discrètement à la Maison Blanche. Il s'y trouvait mercredi 24 octobre, a révélé le porte-parole, Ari Fleischer, en réponse à une question sur ce que devenait le vice-président. En outre, ces réunions du matin sont précédées d'entretiens particuliers de M. Bush avec M. Tenet, le président arrivant très tôt à son bureau, souvent avant 7 heures.

Il est significatif qu'à cette réunion du matin n'assistent ni le secrétaire général de la Maison Blanche, Andrew Card, ni les conseillers politiques du président, Karen Hughes et Karl Rove. Les problèmes de politique intérieure, l'opinion publique, les médias, le Congrès sont des sujets dont M. Bush s'entretient avec ces colla-

borateurs, mais séparément de la question principale, qui est celle de la guerre contre le terrorisme. Lorsqu'il décide de prendre la parole, comme ce fut le cas le 20 septembre devant le Congrès, ou de donner une conférence de presse, celle du 11 octobre, M^{me} Hughes et son équipe de rédacteurs, ou bien M. Rove et ses sondeurs, sont mobilisés ; mais ces deux conseillers ne sont pas associés aux informations ni aux discussions stratégiques et diplomatiques.

Il est significatif, aussi, que le directeur de la CIA participe à ces réunions, mais pas celui du FBI, Robert Mueller, non plus que le ministre dont il dépend, celui de la justice, John Ashcroft. Il est vrai que l'Agence centrale de renseignement est chargée de la collecte de l'information à l'étranger, tandis que le FBI travaille essentiellement aux Etats-Unis (il compte aussi trente-deux agents en poste dans des ambassades américaines), mais ce choix est aussi destiné à renforcer le rôle du directeur de la sécurité du territoire, fonction nouvellement créée et confiée par M. Bush à un de ses proches, M. Ridge.

M. Ashcroft et M. Mueller sont pourtant, hors de la Maison Blanche, parmi les principaux acteurs du front intérieur. Une vaste salle d'opérations a été mise en place, occupant tout un étage du ministè-

re de la justice, où travaillent à la fois les principaux dirigeants du FBI, des procureurs, des fonctionnaires de l'immigration, des agents des services de renseignement pour centraliser toutes les informations relatives à l'enquête sur les attentats du 11 septembre et, plus encore, sur les menaces de nou-

M. Bush s'appuie sur l'équipe des anciens, mais plusieurs sources indiquent qu'il a une relation différente avec des gens de sa génération

veaux attentats. C'est de là qu'était partie, le 11 octobre, l'alerte générale lancée en raison d'une information considérée comme sérieuse parce que venant d'une source validée dans le passé.

A côté de la police fédérale, les envois de courrier contenant des spores du bacille de l'anthrax ont placé en première ligne le ministre de la santé, Thomas Thompson, et

les autorités sanitaires : le chef du service de santé des armées, le chirurgien général David Satcher et le directeur du Centre de contrôle des maladies, le docteur Jeffrey Koplan.

Au département d'Etat, M. Powell a pour second Richard Armitage, un adepte du *body-building*, au torse monumental, qui est chargé notamment des relations avec les alliés européens et avec les Russes. Le numéro trois, Richard Haass, un diplomate et universitaire responsable de la préparation des décisions politiques, s'est vu confier récemment les discussions sur l'après-talibans en Afghanistan. Au Pentagone, l'adjoint de M. Rumsfeld, Paul Wolfowitz, est lui aussi un praticien et un universitaire, qui s'est fait remarquer en défendant l'idée d'une action contre le terrorisme s'étendant au-delà de l'Afghanistan et, spécifiquement, à l'Irak.

Le chef d'état-major interarmes, le général Richard Myers, vient de prendre ses fonctions, mais il était le second de son prédécesseur, le général Henry Shelton. Le troisième général important est, évidemment, le *Marine* Tommy Franks, à la tête du commandement central de Tampa, en Floride, les Saoudiens ayant refusé que la direction des opérations soit installée sur la base Prince Sultan. Assistante du secrétaire à la défense, Victoria

Clarke est chargée du secteur ultra sensible des relations avec les médias.

L'action contre les circuits financiers d'Oussama Ben Laden et de ses affidés est du ressort du secrétaire au Trésor, Paul O'Neill. D'autres acteurs, officieux, jouent aussi un rôle, comme Brent Scowcroft, l'ancien conseiller pour la sécurité nationale du premier président George Bush, père de l'actuel. M. Bush s'appuie sur l'équipe des anciens (MM. Cheney, Rumsfeld, Powell, O'Neill), mais plusieurs sources indiquent qu'il a une relation différente avec des gens de sa génération, comme M. Ridge, ou plus jeunes que lui, comme M^{me} Rice. C'est à une relation de confiance établie avec le président que M. Tenet, choisi par Bill Clinton il y a quatre ans, doit de conserver la direction de la CIA.

M. Bush a aussi trouvé une assise personnelle parmi les dirigeants du Congrès, en particulier les démocrates du Sénat, Tom Daschle, chef de la majorité, et Joseph Biden, président de la commission des affaires étrangères. Informés des décisions prises, ces poids lourds du Congrès lui fournissent en retour un appui politique précieux dans une conjoncture où l'efficacité de l'administration pourrait être contestée.

Patrick Jarreau

Julliard

Philippe Besson
Son frère

roman
Julliard

PHILIPPE BESSON Julliard

"Un superbe et lumineux chant funèbre. On retrouve avec bonheur ce romancier authentique et sensible."

Julliard

Hugo Marsan, *Le Monde*

Les six membres du conseil de sécurité nationale qui



RICHARD CHENEY

L'EXPERIENCE ET L'INFLUENCE

■ Lorsque George W. Bush avait demandé à Richard Cheney de faire équipe avec lui pour l'élection présidentielle, il avait choisi ce qui lui manquait : l'expérience. Agé de presque soixante ans, Dick Cheney avait derrière lui trente ans de carrière dans les rouages du pouvoir.

Secrétaire général de la Maison Blanche sous la présidence de Gerald Ford, puis député du Wyoming pendant dix ans, secrétaire à la défense du premier président Bush de 1989 à 1993, il était, à Washington, un homme d'influence et un possible candidat républicain à la présidence, en même temps qu'il dirigeait une firme pétrolière basée à Dallas.

Cependant, l'homme fort de la deuxième administration Bush a vu son étoile pâlir lorsqu'un sénateur du Vermont, Jim Jeffords, a quitté le Parti républicain, en mai 2001, donnant ainsi aux démocrates la majorité au Sénat, que préside le vice-président. Affaibli en outre par ses ennuis cardiaques, M. Cheney a été nettement relégué au second plan par la prééminence de la fonction présidentielle en temps de guerre.



COLIN POWELL

L'ARCHITECTE DE LA COALITION

■ De tous les ministres de George W. Bush, Colin Powell est celui dont l'itinéraire est le plus original. Né à New York, en 1937, de parents immigrés jamaïcains, le secrétaire d'Etat a fait une carrière militaire brillante, qui l'a mené du Vietnam, où il a forgé plusieurs de ses convictions stratégiques, à la présidence de l'état-major interarmes, où il les a appliquées, notamment dans la guerre contre l'Irak en 1991. Après avoir envisagé d'être candidat à la présidence des Etats-Unis, M. Powell, qui a connu l'injustice sociale et le racisme, a créé une association d'aide aux enfants et adolescents en difficulté. Républicain, il est en butte aux critiques de l'aile la plus conservatrice de ce parti, qui l'accuse de limiter l'ampleur de la réponse américaine au terrorisme au nom du respect de la « coalition » formée pour la soutenir. Ce qui est sûr, c'est que, chargé des discussions avec les pays dont les Etats-Unis cherchaient l'appui ou l'accord, le diplomate a retrouvé une stature qu'il avait semblé perdre au cours des premiers mois de l'administration Bush, caractérisés par l'unilatéralisme.



CONDOLEEZZA RICE

L'UNIVERSITAIRE BRILLANTE

■ Première femme nommée à la tête du Conseil national de sécurité (CNS), Condoleezza Rice fait partie de ces universitaires qui font alterner travaux de recherche et missions dans la sphère gouvernementale. Agée de quarante-six ans, elle avait été repérée, au Centre d'études sur la sécurité internationale et le contrôle des armements de l'université de Stanford, par Brent Scowcroft, le conseiller pour la sécurité nationale du premier président Bush. Elle avait alors travaillé au CNS sur l'Union soviétique, sa spécialité.

Née à Birmingham, en Alabama, au cœur du Sud raciste, M^{me} Rice a choisi de réussir par le travail intellectuel, dans lequel elle s'est révélée extrêmement brillante. Elle est devenue une proche de la famille Bush, mais, depuis le 11 septembre, son rôle, à la Maison Blanche, est avant tout celui de coordinatrice de l'ensemble des responsables et organismes concernés par la crise. Les relations avec la Russie restent, en même temps, son sujet de prédilection. C'est elle qui a rendu compte, par exemple, de l'entretien que M. Bush a eu avec Vladimir Poutine à Shanghai le 21 octobre.



LARRY DOWNING/REUTERS

■ **WASHINGTON.** Le président Bush, mardi, à la Maison Blanche, lors d'une réunion avec les représentants du Congrès. A l'arrière-plan, le républicain Henry Hyde.

La Chambre des représentants a adopté de justesse le plan de soutien à l'économie

L'union sacrée ne masque pas le clivage entre démocrates et républicains

WASHINGTON
de notre correspondant

L'union sacrée reste de rigueur entre républicains et démocrates, comme entre l'exécutif et le Congrès. George W. Bush s'entretient régulièrement avec les dirigeants des deux chambres, les républicains Dennis Hastert et Trent Lott, les démocrates Tom Daschle et Richard Gephardt. L'épisode de la colère provoquée par les fuites du Capitole, indiquant que l'Agence centrale de renseignement (CIA) évaluait à « 100 % » le risque d'attentats terroristes en représailles des opérations militaires en Afghanistan, est dépassé. M. Bush a indiqué qu'il allait rétablir l'autorisation donnée à l'agence d'informer les commissions parlementaires.

Ce climat général n'empêche pas, toutefois, des conflits sur certaines mesures soumises au vote du Congrès. Mercredi 24 octobre, le débat s'est agité au sujet des mesures de soutien à l'activité, que la Maison Blanche et la majorité démocrate du Sénat avaient fixées à 75 milliards de dollars, mais que la majorité républicaine de la Chambre des représentants veut porter à 100 milliards.

Visitant une entreprise d'impression et d'emballage à Baltimore, M. Bush a déclaré qu'il partageait le souci des républicains d'équilibrer « augmentation des dépenses et baisse des impôts », laissant entendre qu'il était favorable à ce qu'une

réduction de l'impôt sur les sociétés s'ajoute aux nouvelles aides prévues pour les ménages.

« C'est un point de vue idéologique. Cela n'a pas beaucoup de sens », a répondu, peu après, M. Gephardt, chef de la minorité démocrate de la Chambre des représentants. Le député du Missouri a toutefois ajouté que le projet de la

Le projet des républicains ampute de 100 milliards de dollars les recettes de l'année fiscale 2002

Maison Blanche est « beaucoup plus raisonnable » que celui des républicains. Ce dernier, qui ampute de 100 milliards de dollars les recettes de l'année fiscale 2002, commencée le 1^{er} octobre, et de 60 milliards l'année suivante, a été voté de justesse, 216 voix contre 214, mercredi soir.

C'est sur la base des propositions de la présidence, selon M. Gephardt, qu'un accord pourra être trouvé au Sénat. Les démocrates approuvent les aides prévues pour les foyers qui, ne payant pas l'impôt sur le revenu,

n'ont pas profité des remboursements reçus par les autres, cet été, en application du plan de réduction d'impôts adopté en mai.

Un accord a été trouvé, en revanche, au sujet des mesures de lutte contre le terrorisme, qui étaient bloquées par le refus opposé par une partie des députés républicains aux dispositions de contrôle des circuits financiers votés par le Sénat.

La Chambre a finalement voté un texte interdisant aux banques américaines de travailler avec des établissements purement nominaux, n'ayant d'implantation physique nulle part, et renforçant leurs obligations de contrôle des comptes sur lesquels elles opèrent. En outre, il sera interdit d'introduire aux Etats-Unis ou d'en faire sortir une somme supérieure à 10 000 dollars sans écriture bancaire, et le système de compensation islamique appelé « hawala » sera illégal.

Le Sénat devait voter dans les mêmes termes le texte adopté par la Chambre des représentants. En revanche, républicains et démocrates continuent à s'opposer sur le statut, fédéral ou non, des personnels chargés de la sécurité aérienne. La Maison Blanche se refuse à en faire une cause de conflit avec les démocrates et demande aux deux Chambres de se mettre d'accord, plutôt que d'obliger le président à agir par décret.

P. J.

Le catalogue sinistre des grandes peurs américaines

NEW YORK

de notre correspondant

Avec de nouveaux cas d'anthrax tous les jours et la crainte sans cesse réaffirmée par les pouvoirs publics de nouveaux attentats, les médias américains multiplient les émissions et les articles inventariant les différents scénarios-catastrophes. Il n'est pas sûr que les menaces bactériologiques, chimiques, nucléaires et même conventionnelles passées en revue soient toutes bien réelles, mais personne aujourd'hui n'ose les prendre à la légère. Et surtout pas les Américains : ils sont 42 %, selon un sondage de l'hebdomadaire *Newsweek*, à craindre, en cas de nouvelle attaque, qu'elle soit chimique ou bactériologique.

● **LA VARIOLE**

La grande peur du moment est celle d'une autre attaque bactériologique cette fois-ci avec le virus de la variole. La maladie est mortelle dans 30 % des cas, contre 90 % dans l'anthrax pulmonaire, mais, contrairement à ce dernier, la variole est extrêmement contagieuse. La maladie a été rayée de la surface terrestre à la fin des années 1970 grâce à la généralisation de la vaccination. La variole ayant disparu, le vaccin n'est plus administré depuis vingt ans. Mais l'URSS a continué à cultiver le virus pour en faire une arme et un certain nombre d'exemplaires se sont retrouvés dans des mains peu recommandables, notamment en Irak et en Corée du Nord. Selon les scientifiques, la variole est plus difficile à cultiver, à transporter et à utiliser que l'anthrax. Mais une fois le virus répandu, même en petites quantités, l'épidémie peut prendre des proportions considérables. Seul remède : le vaccin antivariolique. Le gouvernement américain vient donc de décider d'accélérer une commande de 40 millions de doses de vaccin qui s'ajouteront aux 15 millions de doses déjà stockées.

En juin, un exercice d'alerte a été mené aux Etats-Unis par l'Institut de défense nationale, le Centre de recherche stratégique internationale, l'Institut de prévention du terrorisme et l'Etat de l'Oklahoma. Le scénario était celui de terroristes allant répandre des souches du virus de la variole dans des centres commerciaux à Philadelphie, Atlanta et Oklahoma City. L'attentat ne laissait aucune trace avant qu'une dizaine de jours plus tard les services d'urgence des hôpitaux des villes attaquées ne soient submergés de malades. Les personnes contaminées ayant, à leur insu, infectées leur entourage, l'épidémie se serait répandue dans tout le pays avant d'être détectée. En deux mois, elle aurait fait un million de morts.

● **L'ARME CHIMIQUE**

Depuis plusieurs jours, les fuseses alertes se succèdent dans le métro new-yorkais. La grande crainte dans les couloirs souterrains est chimique. Personne n'a oublié l'attaque au gaz sarin qui a fait douze morts dans le métro de Tokyo en 1995. A en croire les experts, la menace chimique est assez limitée, même si certains suspects arrêtés par le FBI semblaient s'intéresser de très près aux petits avions agricoles spécialisés dans l'épandage des pesticides. Pour utiliser efficacement une arme chimique, il faut disposer de moyens pour l'entreposer, la transporter et la répandre ensuite en grandes quantités.

● **LES EXPLOSIFS**

La plupart des experts en matière de terrorisme sont persuadés que la principale menace aujourd'hui sur le territoire américain est celle d'une attaque « classique » à l'aide d'un véhicule bourré d'explosifs garé à proximité d'un site « sensible » ou fréquenté par beaucoup de monde. Il y a environ 500 000 transports d'explosifs par an aux Etats-Unis. Il est difficile de protéger tous les véhicules. Les entreprises de transport commencent à équiper les camions conçus pour transporter des matières dangereuses de systèmes permettant de les repérer et de les suivre par satellite ou de signal d'alerte actionné par le chauffeur. Un certain nombre de personnes arrêtées par le FBI et soupçonnées d'être proches des réseaux terroristes avaient en leur possession des permis vrais ou faux permettant de conduire des camions chargés de matières dangereuses.

● **UNE BOMBE NUCLÉAIRE**

« C'est le cauchemar absolu, un terroriste avec une bombe atomique », déclare Jason Pate, analyste de l'Institut d'études internationales de Monterey. « Mais la probabi-

lité d'une telle attaque est très, très faible », ajoute-t-il. L'utilisation sur le sol américain d'une bombe atomique par un groupe terroriste « n'est pas particulièrement probable, mais elle est possible », explique Anthony Cordesman, un des spécialistes du Centre d'études stratégiques internationales de Washington. Des terroristes n'auraient pas forcément besoin d'en récupérer une « égarée » par l'ex-URSS, mais pourraient en fabriquer une. Un ensemble d'experts réunis par le Nuclear Control Institute de Washington a conclu que des terroristes sans pratique des armes nucléaires pourraient se fabriquer une bombe en un an à condition d'avoir à leur disposition suffisamment d'uranium 235 ou de plutonium 239. La difficulté réside surtout dans l'acquisition de matière fissile en quantité suffisante. L'Irak n'y était pas parvenu avant la guerre du Golfe avec d'autres moyens que ceux des réseaux d'Oussama Ben Laden. La menace nucléaire la plus sérieuse proviendrait plutôt, selon les spécialistes, d'une bombe conventionnelle explosant à proximité d'une centrale ou d'un avion précipité sur un réacteur.

Une étude réalisée en 1974 montrait que, dans 86 % des cas, un avion s'écrasant sur une centrale nucléaire détruirait totalement les structures de confinement. Selon un rapport réalisé en 1982, une catastrophe nucléaire dans une centrale à proximité de New York pourrait faire 50 000 morts.

Pour caractériser l'atmosphère actuelle aux Etats-Unis et les craintes pas toujours raisonnables mais compréhensibles de la population et des médias, le magazine *Time* du 29 octobre a intitulé son dossier sur le sujet : « *Homeland insecurity* » (l'insécurité intérieure).

Eric Leser

se réunissent chaque matin autour du président



DONALD RUMSFELD
LE TECHNICIEN DE LA DÉFENSE

■ C'est le plus ancien des anciens. Agé de soixante-neuf ans, le secrétaire à la défense a commencé en 1954 une carrière de pilote militaire qui a vite bifurqué vers la politique et vers l'entreprise. Ancien député de l'Illinois, Donald Rumsfeld a appartenu à l'administration de Richard Nixon et à celle de M. Ford. A l'époque, il s'était amusé à rédiger un manuel sur la technique du pouvoir washingtonien. Dix ans plus tard, il avait rejoint le secteur privé, où il était devenu l'un de ces super-managers dont certains éditorialistes se demandaient, il y a deux mois, si leur savoir-faire était bien adapté au gouvernement. Critiqué avant le 11 septembre, M. Rumsfeld est considéré maintenant comme un bon ministre de la guerre. Il s'oppose volontiers à M. Powell lorsqu'il affirme, par exemple, que « c'est la mission qui définit la coalition, et non l'inverse », selon l'un de ces formules raisonnables qu'il affectionne. En réalité, le secrétaire d'Etat et lui sont moins éloignés qu'il n'y paraît, sur la lutte contre le terrorisme aujourd'hui comme sur la défense antimissiles hier.



THOMAS RIDGE
LE RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ

■ Nommé par M. Bush directeur d'un nouvel office de la présidence, l'Office de sécurité du territoire, créé après les attaques du 11 septembre, Thomas Ridge achevait son mandat de gouverneur de Pennsylvanie. Né en 1945, ancien du Vietnam, partisan de la peine de mort, mais *pro choice*, c'est-à-dire acceptant l'avortement, Tom Ridge avait été l'un des choix possibles de M. Bush comme candidat à la vice-présidence. C'est un de ces gouverneurs que le président, lui-même ancien gouverneur du Texas, a promis dans son équipe, comme Thomas Thompson, le ministre de la santé. M. Ridge participe aux réunions quotidiennes de l'équipe de sécurité, à la Maison Blanche, mais sa tâche est complexe, et ses interventions sur le front du terrorisme bactériologique n'ont pas été, jusqu'ici, décisives. Il doit coordonner l'action de nombreux services et agences sur lesquels il n'a qu'une autorité de principe. Le ministre de la justice, John Ashcroft, reste le patron du FBI, le Bureau fédéral d'investigation, et M. Thompson celui des services de santé.



GEORGE TENET
L'HOMME DU RENSEIGNEMENT

■ Nommé à la tête de l'Agence centrale de renseignement, la CIA, par Bill Clinton, George Tenet a été maintenu à son poste par M. Bush, ce qui n'était jamais arrivé depuis vingt-huit ans. Né en 1953, M. Tenet était crédité, au Congrès, d'une reprise en main de l'agence et de meilleurs résultats, même si des fautes graves étaient aussi imputées à la CIA sous sa direction, comme le bombardement de l'ambassade de Chine à Belgrade, en 1999, provoqué par une carte erronée. Il avait été chargé, au printemps, d'une mission de conciliation entre Palestiniens et Israéliens sur les questions de sécurité. Les attaques terroristes du 11 septembre ont mis en cause l'efficacité de l'agence, et Richard Shelby, chef de file des républicains à la commission du renseignement du Sénat, a demandé à plusieurs reprises la démission de M. Tenet. Ce dernier a la confiance de M. Bush et celle de M. Cheney et, bien que les critiques le visent continuent à sourdre du Pentagone, d'une part, et du FBI, d'autre part, il est l'un des piliers de la Maison Blanche dans la guerre contre les réseaux terroristes.

dimanche 28 octobre à 11 h
Droits d'auteurs / la 5^e
émission spéciale Castillo

Michel
del Castillo

Les étoiles
froides



Stock

4 octobre, la première victime de l'attaque bactériologique

Chronologie d'une menace d'un type nouveau

● **18 septembre.** Une semaine après l'attaque terroriste qui a fait plus de 5 000 victimes, deux lettres sont postées à Trenton (New Jersey). A l'intérieur, des spores d'anthrax, et un mot, daté du 11 septembre 2001 : « *C'est la suite. Prends pénicillin (sic) maintenant. Mort à l'Amérique. Mort à Israël. Allah est grand* ». Elles sont adressées à « *Tom Brokaw, NBC TV* » (le présentateur du grand journal du soir) et à « *Editor, New York Post* ».

● **22 septembre.** Johanna Hudeen, collaboratrice du *New York Post*, se découvre une lésion sur un doigt.

● **26 septembre.** Un employé à la maintenance du centre postal de Trenton consulte un médecin pour une plaie sur un bras.

● **27 septembre.** Teresa Heller, factrice du bureau de poste est de Trenton, développe une lésion sur un bras.

● **28 septembre.** Erin O'Connor, assistante du journaliste Tom Brokaw, remarque une plaie sur sa poitrine.

● **29 septembre.** Le bébé d'un collaborateur du journal du soir sur ABC développe ce qui ressem-

La menace

a été sous-estimée

Le 18 septembre, à Trenton (New Jersey), les premières enveloppes, préimprimées et écrites à la main, sans nom d'expéditeur, sont postées, adressées à « *Tom Brokaw, NBC TV* » (le présentateur du grand journal du soir) et à « *Editor, New York Post* » (un titre de directeur, sans son nom). Elles vont faire des dégâts et contaminer plusieurs employés de poste, dont une factrice, peut-être celle qui les collecta.

Le 24 octobre, les autorités reconnaissent avoir sous-estimé la gravité de l'attaque, qui a déjà fait trois morts, neuf malades et deux cas suspects. Il y aurait une douzaine d'autres personnes atteintes de la maladie sous sa forme respiratoire. Vingt autres de la région de Washington sont en observation. La Poste se refuse à garantir la salubrité du courrier.

ble à une sorte d'urticaire. La veille, il avait passé plusieurs heures dans les locaux de ABC.

● **1er octobre.** Ernesto Blanco, employé à la salle de courrier d'American Media, groupe de presse installé à Boca Raton, en Floride, est hospitalisé pour ce qu'on croit être une pneumonie. A New York, l'assistante de Tom Brokaw consulte un médecin qui pense à la forme cutanée de la maladie du charbon sans toutefois le dire à sa cliente à laquelle il prescrit l'antibiotique Cipro. Il informe un épémiologiste du ministère de la santé, lequel n'alerte pas encore le Centre de contrôle des maladies (CDC).

● **2 octobre.** Robert Stevens, photographe pour American Media, est pris de fortes fièvres, de vomissements.

● **3 octobre.** La factrice du New Jersey est hospitalisée.

● **4 octobre.** Robert Stevens est placé sous oxygène et traité à la pénicilline par intraveineuse. Les médecins ont reconnu la maladie du charbon sous sa forme pulmonaire, la plus grave. L'hôpital et le département de la santé de Floride confirment sa maladie, évoquant la possibilité qu'il ait contractée à la campagne et parlent de cas « isolé ». Le CDC estime qu'il n'y a pas besoin d'évacuer les locaux du groupe de presse. Claire Fletcher, l'assistante du journaliste vedette Dan Rather, constate une lésion cutanée.

● **5 octobre.** Roberts Stevens meurt. C'est la première victime de la maladie du charbon aux Etats-Unis depuis 1976.

● **7 octobre.** Une biopsie des fosses nasales opérées sur son collègue du courrier, Ernesto Blanco, révèle qu'il est lui aussi atteint de la maladie du charbon.

● **8 octobre.** On a retrouvé des spores d'anthrax sur le clavier du photographe décédé. Le FBI décide de fermer les locaux d'American Media. L'idée de « bioterrorisme » fait son chemin. On se sou-

vient que six des dix-neuf terroristes du 11 septembre, dont le FBI a publié la liste, ont habité à Delray Beach, tout près de Boca Raton. L'un d'eux, Mohammed Atta, s'était notamment renseigné sur la location d'avion d'épandage.

● **9 octobre.** Une nouvelle lettre empoisonnée est postée à Trenton. Elle est destinée au leader de la majorité démocrate du Sénat, Tom Daschle.

● **10 octobre.** Le FBI annonce qu'un troisième employé d'American Media, en Floride, a été exposé à l'anthrax. Il s'agit désormais d'une enquête « criminelle ».

● **12 octobre.** Les autorités annoncent que Erin O'Connor, de NBC, a contracté la maladie du charbon sous sa forme cutanée après avoir ouvert une lettre empoisonnée. L'anthrax entre à New York. Plusieurs médias suspendent les activités de leur salle du courrier. Les hôpitaux de New York sont pris d'assaut.

● **14 octobre.** Une deuxième employée de NBC ayant manipulé la lettre postée de Trenton le 18 septembre a les symptômes de la maladie du charbon. Trois autres personnes, un policier et deux laborantins appelés à NBC, ont également été exposées.

● **15 octobre.** La lettre empoisonnée postée à Trenton le 9 octobre est ouverte dans les bureaux du sénateur Daschle près du Capitole à Washington. Il s'agit d'une forme très puissante et très pure d'anthrax. A New York, ABC annonce que le bébé de son collaborateur a développé la forme cutanée de la maladie du charbon.

● **17 octobre.** Les résultats des centaines de tests opérés au Sénat montrent que trente et une personnes ont été exposées aux spores d'anthrax. Les leaders de la Chambre décident d'ajourner leurs travaux jusqu'au mardi suivant afin de les faire tester ou désinfecter. A New York, des tests positifs à l'anthrax obligent le gouverneur, George Pataki, à évacuer ses locaux. Le maire, Rudolph Giuliani, fait tester l'ensemble des bâtiments publics.

● **18 octobre.** CBS est touché. L'assistante de Dan Rather développe un anthrax cutané. La factrice du New Jersey reçoit le même diagnostic.

● **19 octobre.** Au *New York Post*, la collaboratrice des pages éditoriales, Johanna Hudeen a bien contracté la maladie. Mais l'annonce d'une nouvelle infection touchant un employé du service de tri de Trenton oriente vers le New Jersey les enquêteurs du FBI. C'est dans cet Etat qu'ont résidé au moins deux des terroristes. De même que deux suspects, qui avaient également embarqué dans un avion le 11 septembre au matin avant d'être déposés malgré eux à Saint-Louis, après la brusque interruption du trafic aérien. Ils ont été arrêtés le 12 septembre, dans un train, en possession de cutters et de 5 000 dollars en liquide. Dans leur appartement du New Jersey, partagé avec un ancien habitant de Trenton, la police a trouvé des magazines sur la guerre bactériologique. Tom Ridge, le nouveau chef de la sécurité intérieure à la Maison Blanche annonce que les bacilles relevés en Floride, à New York et dans le New Jersey, sont de souche identique.

● **20 octobre.** A Washington, des traces d'anthrax sont relevées dans la salle de courrier d'un bâtiment dépendant de la Chambre des représentants. Un postier est déclaré atteint de la maladie du charbon, sous sa forme pulmonaire, la plus grave. Un autre postier, Thomas Morris, admis le matin à l'hôpital meurt dans la soirée. Un autre, Joseph Curseen, est renvoyé d'un autre hôpital avec les symptômes de la grippe. Il y retourne dans la nuit et meurt six heures plus tard.

● **22 octobre.** L'annonce de la mort des deux postiers, de la maladie développée par deux autres, et des symptômes alarmants montrés par neuf autres personnes sème la panique à Washington.

● **23 octobre.** Des traces d'anthrax sont détectées dans une machine servant à ouvrir le courrier de la Maison Blanche. Le président Bush assure : « *Je n'ai pas l'anthrax.* »

Dans le New Jersey, les enquêteurs en butte au silence de trois hommes

Un ancien habitant de Trenton, et deux colocataires arrêtés au Texas, sont soupçonnés de bioterrorisme

TRENTON

de notre envoyé spécial

Le quartier de Wynnewood Manor, à l'ouest de Trenton, la capitale du New Jersey, incarne le bonheur américain. Jardins sans barrières, pelouses soigneusement tondues. Arbres, soleil et quiétude autour de maisons à la façade en bois, cossues et colorées. Sur les terrasses, des rockings chairs et des pots de fleurs soigneusement arrosés. Les voitures stationnées inspirent une certaine aisance. « *Nous ne sommes ni pauvres, ni fortunés, exactement la middle class* », précise Jeff, un architecte de trente-huit ans. Depuis la semaine dernière, les enquêteurs du FBI font du porte-à-porte et demandent aux habitants s'ils ont décelé un comportement suspect, un visage, un indice.

LES TROIS ENVELOPPES

Car c'est dans l'une des dizaines de boîtes aux lettres du quartier qu'a été postée au moins une des trois enveloppes remplies d'anthrax. Trois enveloppes qui, du 18 septembre au 9 octobre ont quitté le centre de tri de la ville et créé le séisme à Washington et à New York : mort de deux postiers, infection de six personnes et exposition à la bactérie de vingt autres.

L'employée chargée de relever le courrier à Wynnewood Manor a développé la forme cutanée de la maladie du charbon, diagnostiquée le 18 octobre. Depuis, l'agence du quartier est fermée. Deux camions de l'US Postal Service font office de bureaux provisoires, affublés d'une banderole : « *Fiers de continuer de servir la communauté* ». Les habitants vont et viennent apporter des colis, relever du courrier. « *Ici, c'est un quartier neutre, il n'y a pas de mélange ethnique. Les mélanges, c'est dans le Nord de l'Etat, à Jersey City ou Pater-*

son, juste en face de New York », dit l'un d'eux. « *Quelqu'un d'étranger qui vit ici, on l'aurait repéré. Je vois mal un habitant de Wynnewood faire ça. Pour moi, n'importe qui a pu venir en voiture ou en train, poster la lettre et repartir.* » Une gare ferroviaire est toute proche et à quelques centaines de mètres, une autoroute traverse des champs.

Pourtant les enquêteurs ne cessent de questionner un ancien habitant de Trenton, Mohammad Aslam Pervez, 37 ans, originaire du Pakistan et naturalisé américain. De 1996 à 1998, il tient un

répondent qu'ils voulaient ouvrir une échoppe de fruits dans le Texas. Depuis ils gardent le silence et intriguent les policiers qui se demandent s'ils ne faisaient pas partie d'un cinquième commando.

Leur compagnon, Mohammad Aslam Pervez, l'ancien habitant de Trenton, lui, est arrêté le 15 septembre comme suspect. Jusqu'au mois d'août, Mohammad Aslam Pervez travaille avec MM. Khan et Azmath dans la gestion de cinq kiosques à journaux à Newark. Dans leur appartement, on a retrouvé de vieux journaux dont la une était

A ce stade de l'enquête, il n'y a aucune preuve d'un lien entre Mohammad Pervez et ses compagnons avec l'anthrax, a précisé la porte-parole du FBI, Sandra Caroll. Seulement une piste. Il est exclu que Mohammad Aslam Pervez ou ses deux compagnons indiens aient eux-mêmes posté les courriers piégés puisqu'ils ont été arrêtés avant le 18 septembre, date à laquelle la première lettre a été postée et traitée à Trenton. Mais font-ils partie d'un réseau qui, de l'intérieur du pays, réussirait, jour après jour, à accroître la psychose ?

La présence des pirates de l'air près du siège des tabloids où eurent lieu les premières contaminations à Boca Raton nourrit aussi les spéculations. Il semble que les spores d'anthrax envoyés en Floride, à Washington et à New York fassent partie du même lot. La poudre serait extrêmement fine et hautement concentrée.

PROFIL BAS

Les enquêteurs n'excluent pas que la bactérie ait pu être extraite d'un laboratoire sophistiqué d'une université ou d'un centre de recherches américain. On dit que la souche de la bactérie « *d'une variété naturelle* » a été identifiée la première fois, il y a vingt ans, dans un laboratoire à Ames dans l'Iowa.

Les autorités adoptent un profil bas, reconnaissent qu'elles ne savaient pas grand-chose sur l'anthrax avant l'envoi de ces lettres. « *C'est nouveau pour nous. Nous n'avons jamais connu d'attaque bioterroriste. Je crains que nous soyons en ce moment attaqués et que nous ne comprenions pas complètement cette attaque* », déclare David Satcher, le chef des services de santé des armées.

Dominique Le Guilledoux

Bayer fournira 300 millions de comprimés de Cipro

Le groupe pharmaceutique allemand Bayer s'est engagé, mercredi 24 octobre, à fournir à Washington jusqu'à 300 millions de comprimés pour combattre une éventuelle propagation de la maladie du charbon. Le gouvernement américain a forcé le groupe à baisser fortement le prix de son antibiotique Cipro (ciprofloxacine), le traitement préféré contre cette maladie. Selon l'accord signé entre le ministère de la santé et Bayer, le gouvernement américain va payer 95 cents (1,05 euro) pièce pour les 100 premiers millions de comprimés là où il aurait déboursé 1,77 dollar. Les autorités américaines veulent une réserve de 200 millions de comprimés, assez pour soigner 12 millions de personnes pendant soixante jours.

Bayer, critiqué publiquement par le secrétaire américain de la santé, Tommy Thompson, a cédé pour éviter la levée du brevet sur son médicament vedette. D'autres laboratoires auraient alors pu le produire pour moins cher. - (AFP.)

kiosque à journaux dans l'une des gares de Trenton. Avant le 11 septembre, il partage un appartement avec Ayoub Ali Khan et Mohammed Jawad Azmath, deux Indiens, à Jersey City. Selon le *New York Times*, les deux hommes embarquent le matin du 11 septembre à bord d'un vol Newark-San Antonio ; l'avion est détourné à Saint Louis. Les deux hommes prennent un train à la hâte et sont arrêtés dans le Texas. On trouve sur eux des cutters et 5 600 dollars en liquide. Aux enquêteurs, ces derniers

consacrée aux armes biologiques et à l'attaque au gaz sarin à Tokyo. Des tests d'anthrax ont été effectués. Les enquêteurs ont épluché les comptes des trois hommes.

Aidés par des policiers indiens, ils se demandent comment MM. Azmath et Khan ont pu émigrer au milieu des années 1990 et verser à leur famille 64 000 dollars en 1999. Mohammad Aslam Pervez, lui, a été questionné sur les mouvements financiers repérés sur son compte-chèque : plus de 110 000 dollars pendant les années 1995-96.

Le FBI n'a pas réussi à « faire parler » les principaux suspects

D'aucuns, dans l'administration, se demandent s'il ne faudrait pas « changer de méthode »

NEW YORK

de notre correspondant

Ils sont plus de cent cinquante à moisir depuis des semaines dans les prisons américaines, soupçonnés d'avoir des liens avec le réseau terroriste Al-Qaïda d'Oussama Ben Laden et avec les dix-neuf pirates de l'air du 11 septembre. Mais ils ne disent rien, ou presque, et ne donnent aucune information sur les nouvelles menaces dont l'Amérique a peur. L'enquête piétine, la frustration et l'impatience montent dans les rangs du FBI, à Washington, et dans l'opinion publique.

L'annonce quotidienne de nouveaux cas d'anthrax et la crainte d'autres attentats ne sont pas faites pour diminuer la pression sur les enquêteurs. « *De nouvelles attaques sur le sol des Etats-Unis sont très probables* », a encore déclaré, mercredi 24 octobre, Robert Mueller, le directeur de la police fédérale.

Au FBI et au ministère de la justice, certains commencent à dire tout bas que les libertés individuelles peuvent être mises de côté, au moins un temps, s'il s'agit d'obtenir des renseignements pour sauver des vies. La police est convaincue que quatre suspects détenus au Metropolitan Correctional Center de New York possèdent des informations essentielles sur les futures tentatives d'attentats. Mais elle est incapable de les obtenir. Le FBI leur a pourtant offert de réduire leurs peines, de leur trouver un travail, une nouvelle identité pour eux et leurs familles - sans le moindre succès. Le Fran-

co-Marocain Moussaoui, les Indiens Jawad Azmath et Ayoub Ali Khan et l'Américain Nabil Al-Marabh n'ont pas dit un mot.

Pourtant, Zacarias Moussaoui est fortement soupçonné d'être le « vingtième » des dix-neuf pirates de l'air. Il n'a pas pu participer à l'attaque car il a été arrêté le 17 août dans le Minnesota avec de faux papiers. Il avait pris auparavant des leçons pour piloter les avions commerciaux à réaction mais sans apprendre à décoller et atterrir. Jawad Azmath et Ali Khan ont été interpellés le 12 septembre en possession de faux passeports, de perruques, de « cutters » et de 5 000 dollars en liquide. Enfin, Nabil Al-Marabh, ancien chauffeur de taxi à Boston, est considéré comme le lien entre les terroristes du 11 septembre et Al-Qaïda.

L'OPINION EN TRAIN DE BASCULER

« *Nous en sommes au même stade depuis six semaines, personne ne parle, reconnaît un membre du FBI. Nous sommes connus pour traiter les gens humainement, alors nous ne les impressionnons pas. Habituellement, il existe des possibilités de négociation, des moyens de les inciter à parler en leur proposant un marché, quelque chose pour eux.* »

Une tactique qui s'était révélée efficace il y a plusieurs mois avec deux membres d'Al-Qaïda. En échange de l'impunité et d'une nouvelle vie, ils avaient accepté de témoigner devant le tribunal après les attentats de 1998 contre les ambassades américaines du Kenya et de Tanzanie.

« *Cette fois, nous n'avons plus beaucoup de choix, il faudra changer de méthode* », estime un enquêteur. L'alternative de plus en plus sérieusement envisagée consiste à utiliser des drogues et des moyens de pression psychologiques et physiques, comme le font parfois les Israéliens. Une autre idée évoquée serait d'extrader des suspects vers des pays alliés où la police n'hésite pas à utiliser des méthodes plus brutales et même de menacer les familles des suspects pour les faire parler.

Selon la loi américaine, les policiers ont le droit de mentir aux suspects mais les informations obtenues à la suite de pressions physiques, de mauvais traitements et de tortures n'ont aucune valeur juridique. La police fédérale n'envisage pas une seconde de frapper des suspects, mais elle utiliserait volontiers des produits comme le sérum de vérité. « *Battre quelqu'un n'a*

aucun sens et ce pays ne le permettra jamais, mais obtenir une information critique avec du penthotal pour éviter un désastre, ce n'est pas la même chose », explique un membre du FBI. « *La légalité est pour l'instant respectée, mais s'il y a une autre attaque sur le sol des Etats-Unis, le public et le gouvernement nous reprocheront amèrement de ne pas avoir tout fait pour obtenir des renseignements et l'empêcher* », ajoute-t-il.

L'opinion semble déjà en train de basculer, notamment sous l'effet de la crainte du bioterrorisme. Même les défenseurs des libertés individuelles changent de discours. « *L'utilisation de la force peut se justifier dans le cas où les enquêteurs cherchent des renseignements pour éviter une attaque imminente* », affirme dans le *Washington Post* David Cole, professeur de droit à l'université de Georgetown. Le professeur Robert Jarvis, spécialiste de la lutte antiterroriste à l'université Columbia, à New York, trouve justifiée la pression sur les suspects en temps de guerre. « *Il faut avoir de bonnes raisons de croire que le suspect sait où la prochaine bombe est cachée* », explique-t-il

Eric Leser

 **Technicien Supérieur devenez INGENIEUR Diplômé en Organisation des Sites Industriels**

Cycle de Formation Continue en Alternance
Accès : bac +2 avec 5 ans d'expérience
Démarrage en Janvier

Tél : 03 27 51 13 12
ISIV - Université - Le Mont Houy
59313 VALENCIENNES Cedex 9

 **Pour les civils afghans le compte à rebours a commencé**

Ils manquent de tout. Le minimum vital doit arriver avant la neige.

Un pont de solidarité est déjà en place.
360 000 victimes des vallées du Nord doivent recevoir de quoi se nourrir, s'abriter, se chauffer. Pour ce faire, 25 000 tonnes de produits de première nécessité doivent être acheminées par ACTED au cœur de l'Afghanistan dans les prochaines semaines.

Aujourd'hui nous avons besoin de votre soutien pour sauver ces victimes dramatiquement menacées.

ACTED
C'est maintenant qu'il faut agir.
CCP 020 2761895R Paris

33, rue Godot de Mauroy 75009 Paris France
Tel.: 01 42 65 33 33 Fax: 01 42 65 33 46
Email: paris@acted.org Site web: www.acted.org



WILLIAM PHILPOTT / REUTERS

■ **CAPITOL HILL.** Des militaires en combinaison spéciale se font asperger de produits décontaminants à leur sortie des bâtiments concernés par l'enquête sur l'anthrax, mercredi 24 octobre. Le sénateur démocrate Thomas Daschle avait reçu une lettre contenant le bacille du charbon, qui a été décachetée par un collaborateur le 15 octobre.

Les liaisons incertaines de Mohammed Atta avec des espions irakiens à Prague

PRAGUE

de notre correspondant

Après deux semaines de rumeurs et de fuites organisées au sein des organes de sécurité tchèques, le ministère de l'intérieur a affirmé, lundi 22 octobre, qu'il « dispose de preuves confirmant deux séjours de Mohammed Atta à Prague, sous son propre nom ». Selon un communiqué de la police nationale, le terroriste égyptien, soupçonné d'être le chef opérationnel des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, est resté une fois dans la zone de transit de l'aéroport de Prague.

Une autre fois, il a foulé le sol tchèque, muni d'un visa en bonne et due forme, à une période située entre juin 2000 et sa mort dans l'un des avions lancés contre les tours du World Trade Center. Mais la porte-parole de la police, Ivana Zelenakova, a précisé que les autorités « ne commenteraient pas les informations de la presse portant sur des détails du séjour et les éventuels contacts d'Atta » avec des espions irakiens.

Des sources du contre-espionnage tchèque avaient pourtant indiqué que l'islamiste aurait rencontré à Prague le consul et deuxième secrétaire de l'ambassade d'Irak en République tchèque, Ahmed Samir Ani, expulsé du pays en avril pour « activités incompatibles avec son statut » - espionnage, en langage diplomatique (*Le Monde* du 10 octo-

bre). L'ancien chef de la commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak, l'Australien Richard Butler, avait évoqué récemment « un rapport » - sans plus de précision - selon lequel « Atta aurait rencontré des responsables irakiens à Prague qui lui auraient remis de l'anthrax. Mais ce rapport n'a pas encore été confirmé » (*Le Monde* du 17 octobre). Pour sa part, le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, a démenti fermement tout contact entre des agents irakiens et Mohammed Atta, qualifiant ces allégations de « mensonges » dans le journal arabe *Al-Charq Al-Awsat* publié le 19 octobre à Londres.

UNE AUTRE IDENTITÉ

Le chef de la police tchèque, Jiri Kolar, a admis que Mohammed Atta avait pu se rendre à Prague sous une autre identité. « Des enquêtes sont en cours », a-t-il déclaré à la rédaction tchèque de la BBC. Le terroriste, et ancien étudiant de Hambourg (Allemagne), est soupçonné d'avoir créé au moins une société sous un faux nom, qu'il a, selon le FBI, utilisée également aux Etats-Unis : la société Electric Construction Company, au nom de Mohammed Sayed Ahmed, résidant au Caire, en Egypte, figure sur le registre du commerce tchèque.

Cette société est domiciliée à Prague dans un immeuble sans téléphone, où aucune société de

ce nom n'est connue des riverains. L'enquête tente d'établir si la structure a servi à blanchir de l'argent pour des réseaux terroristes ou si elle est restée dormante depuis sa création, en 1995.

Martin Plichta

Un attentat contre les forces de l'OTAN aurait été déjoué en Bosnie

Deux bases de soldats américains auraient pu être visées

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Dans un climat de crispation alimenté, depuis les attentats du 11 septembre, par diverses arrestations et de nombreuses rumeurs, la force de maintien de la paix dirigée par l'OTAN en Bosnie-Herzégovine (SFOR) a affirmé, mercredi 24 octobre, qu'elle « pensait avoir déjoué un attentat terroriste » contre ses intérêts dans ce pays. Quels objectifs étaient visés, quels étaient les auteurs de cette attaque? Aucune réponse claire n'avait, jusqu'à jeudi matin, été apportée à ces questions, tant par la SFOR à Sarajevo que par le siège de l'OTAN à Bruxelles. « Nous ne pouvons pas donner d'informations détaillées, parce que nous ne voulons pas nuire à l'enquête qui n'est pas encore terminée », s'est borné à expliquer l'un des porte-parole de la SFOR, le capitaine Joseph Macri.

Celui-ci, tout comme un officiel de l'OTAN joint à Bruxelles, s'est refusé à commenter les informations publiées le même jour par le quotidien américain *Wall Street Journal*. Citant des sources de l'Alliance atlantique à Bruxelles, le journal croit savoir que « les terroristes » avaient pour objectif la base américaine de Tuzla, dans le

nord-est de la Bosnie, et une autre, plus petite, située à Srebrenica, en Republika Srpska, l'entité serbe du pays. La plupart des trois mille trois cents militaires américains appartenant à la SFOR sont stationnés dans ces bases.

AMBASSADES FERMÉES

Le journal affirme, citant un officiel de l'OTAN, que les agresseurs présumés comptaient lancer leurs attaques depuis le petit aérodrome privé de Visoko, au nord-ouest de Sarajevo, en utilisant « des petits avions et des hélicoptères ». Interrogés par *Le Monde*, la SFOR et l'OTAN n'étaient pas en mesure de confirmer ces informations, qualifiées de fantaisistes par d'autres sources. Ils ont démenti qu'une récente saisie de quelques armes effectuée par la SFOR dans cet aérodrome ait un quelconque « lien avec des activités terroristes ».

Ni l'OTAN ni la SFOR ne pouvaient, par ailleurs, confirmer que la dizaine d'arrestations opérées en Bosnie depuis le 11 septembre ont un lien avec la planification d'attentats. La force multinationale stationnée dans cette ex-république yougoslave est néanmoins sur le qui-vive. La présence en Bosnie d'anciens combattants originaires de pays arabes, venus aider les musul-

mans dans leur lutte contre les Serbes et restés dans le pays après la guerre (1992-1995), inquiète sérieusement les Américains. Ils seraient au nombre de deux cents environ à s'y être installés, après avoir obtenu la citoyenneté bosniaque.

Les Etats-Unis ont estimé que les « menaces » étaient suffisamment précises et graves pour fermer leur ambassade à Sarajevo le 17 octobre, imités en cela par la Grande-Bretagne. Elles ont été rouvertes six jours plus tard, après l'arrestation de cinq hommes d'origine algérienne. Deux autres sont recherchés.

C'est également pour leur « implication dans des activités terroristes » que la SFOR a justifié l'interpellation d'un Egyptien et d'un Jordanien, dans la nuit du 25 au 26 septembre à l'hôtel Hollywood, dans la banlieue de Sarajevo. Livrés aux autorités bosniaques, ils ont été expulsés vers leurs pays d'origine. Début octobre, les mêmes autorités ont arrêté à Zenica (Centre) un ressortissant algérien disposant d'un passeport yéménite, un dénommé Bensayah Belkacem. Celui-ci aurait été en contact téléphonique avec un certain Abou Al-Maid, présenté comme un proche d'Oussama Ben Laden.

Antoine Jacob

Un islamiste est interrogé à Londres sur l'assassinat de Ahmed Chah Massoud

LONDRES

de notre correspondant

L'état se resserre sur Yasser Al-Siri, l'homme soupçonné de complicité avec les deux meurtriers de Ahmed Chah Massoud, l'ancien chef de l'Alliance du Nord en Afghanistan. Arrêté mardi 23 octobre à son domicile londonien, il reste détenu et interrogé par Scotland Yard dans le cours d'une enquête antiterroriste. Bien que la police se refuse à tout commentaire, il est clair qu'elle cherche à en savoir plus sur le rôle qu'il a pu jouer dans la préparation de l'assassinat, le 9 septembre en Afghanistan, de l'ancien dirigeant de la résistance antitalibans.

Ancien membre du Jihad égyptien, Yasser Al-Siri a été condamné à mort par contumace dans son pays pour avoir participé en 1993 à la tentative d'assassinat de l'ancien premier ministre égyptien, Atef Sedki. Les services égyptiens le soupçonnent d'avoir coorganisé l'attentat de Louxor, où une soixantaine de touristes ont trouvé la mort en 1997. Yasser Al-Siri s'est réfugié il y a huit ans en Grande-Bretagne, où il a demandé l'asile politique. Son extradition vers Le Caire a été refusée, la justice britannique considérant qu'il risque la mort dans son pays.

A Londres, Yasser Al-Siri dirige le Centre d'observation islamique (Islamic Observation Center, IOC). C'est un institut virtuel dont le site sur Internet présente une propagande islamique et se fait l'écho de la répression dont les musulmans sont victimes en Egypte et dans le monde. Les deux meurtriers du commandant Massoud étaient munis d'une

lettre d'introduction de l'IOC, datée du 23 juillet 2001 et qui portait la signature de son directeur.

Ils possédaient deux passeports volés et falsifiés, et l'on ignore toujours leur véritable identité. Ils avaient obtenu au consulat pakistanais à Londres deux visas, dont l'un était valable un an et avec entrées multiples, un privilège rarement accordé par le Pakistan. Yasser Al-Siri nie toute implication dans cette affaire. Il affirme qu'il n'a jamais rencontré les deux meurtriers, que son nom a été usurpé et sa signature imitée (*Le Monde* du 3 octobre).

« COMME EN SOMALIE »

Une première fois, Yasser Al-Siri avait été interrogé par la police, en septembre, pendant douze heures, puis relâché. Scotland Yard s'intéresse aux liens qu'il entretient avec le réseau d'Oussama Ben Laden. L'IOC a relayé la récente déclaration de Mohammed Atef, considéré comme le chef militaire d'Al-Qaïda, annonçant que les corps des soldats américains en Afghanistan seraient traînés dans les rues « comme ce fut le cas en Somalie ».

L'IOC fut aussi le premier à rendre publique la mort, la semaine dernière lors d'un bombardement en Afghanistan, de l'Egyptien Abou Baseer Al-Masri, l'un des fidèles de Ben Laden. Yasser Al-Siri, qui se présente comme un journaliste, admet avoir de « bons contacts » en Afghanistan. L'explication risque de paraître un peu courte aux policiers britanniques.

Jean-Pierre Langellier



- Le truc bizarre, là, à 10 euros ? C'est un reblochon fermier re-désigné par Jean-Bernard Strong.

Les commerçants «relais Euro»

CCIP - Infos pratiques. Avec les relais Euro, les commerçants de Paris et de la Petite Couronne peuvent faire appel à des interlocuteurs mobilisés par la CCIP, pour les orienter et les guider lors du passage à la nouvelle monnaie.



La CCIP propose aussi une gamme de services aux chefs d'entreprise et commerçants de ces départements pour les accompagner vers l'euro. Pour tous renseignements : 0800 31 12 01 (numéro d'appel gratuit) ou www.ccip.fr/euro

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

PARIS HAUTS DE SEINE SEINE-SAINT-DENIS VAL DE MARNE

CCIP : il ne tient qu'à vous d'en profiter.

La Croix-Rouge appelle les belligérants à respecter le droit humanitaire

Les organisations internationales – Nations unies et CICR en tête – s'inquiètent de la tournure prise par la guerre en Afghanistan, notamment de l'utilisation par l'aviation américaine de bombes à fragmentation et des conséquences des frappes contre des objectifs situés en pleine ville

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

L'intensification des bombardements américains, les erreurs auxquels ils donnent lieu et l'accroissement du nombre des victimes civiles a poussé, mercredi 24 octobre, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à rappeler « à toutes les parties impliquées – les talibans, l'Alliance du Nord et la coalition dirigée par les Etats-Unis – leur obligation de respecter et de garantir le respect de la loi humanitaire internationale ». Le CICR, dont l'un des entrepôts a été touché le 16 octobre par un missile américain, dans l'une des rares erreurs reconnues par le Pentagone, a précisé ne viser spécifiquement aucune de ces « parties ». Jeudi 25 octobre, les talibans ont appelé l'Organisation de la conférence islamique (OCI) à envoyer une délégation en Afghanistan pour constater le nombre des victimes et l'ampleur des dégâts provoqués par les bombardements américains.

Jusqu'ici, le Pentagone a admis quatre erreurs de cibles, dont trois à Kaboul et une à Hérat. Dans ce dernier cas, Washington a reconnu qu'une bombe de 450 kg était tombée, dimanche soir 21 octobre, dans un champ près « d'une mai-

son de retraite » dans les faubourgs d'Hérat, la grande ville de l'ouest de l'Afghanistan, près de la frontière iranienne. Ce détail pourrait faire sourire, tant le concept de maison de retraite est inconnu dans cette partie du monde et en particulier en Afghanistan, où il serait un luxe étrange dans un pays ravagé par plus de vingt ans de guerre.

« En Afghanistan, lorsqu'un père devient vieux, il continue à prier et à jeûner, on le garde à la maison et ses enfants le servent. Les Américains racontent des mensonges. En Afghanistan il n'existe pas de lieux à part pour les personnes âgées », a noté,

Ballet d'hélicoptères américains en Ouzbékistan

Des hélicoptères américains font d'incessants allers et retours, de nuit, à partir de la base militaire de Khanabad, en Ouzbékistan, où ils sont stationnés avec, à l'heure actuelle, deux mille hommes présents comme appartenant à la 10^e division de montagne. Selon des soldats ouzbeks, ces hélicoptères – de gros porteurs Chinook la plupart du temps – n'allument pas leurs feux de signalisation, quittent leur base en direction de l'Afghanistan (distant de 45 kilomètres) et reviennent à basse altitude, tous feux éteints, pour se poser à nouveau à Khanabad.

Toujours selon ces témoignages, les GI s'exercent au tir, la nuit, avec des jumelles à intensification de lumière pour la vision nocturne. La base, où sont regroupés hommes et matériels, est pratiquement coupée de l'extérieur et semble s'organiser pour une mission longue. – (AFP.)

dans un entretien à Reuters, l'ambassadeur des talibans au Pakistan, le mollah Abdul Salam Zaef.

Selon les Nations unies, ce bombardement américain visant une base militaire a entièrement détruit son hôpital et touché une mosquée, également dans l'enceinte militaire. Les talibans ont annoncé que la destruction de l'hôpital avait tué cent personnes, ce qu'il a été impossible de confirmer. Selon des sources fiables, en revanche, plusieurs personnes ont péri dans la mosquée. Il semble que les Etats-Unis ont utilisé des bombes à fragmentation, dont chacune projette

environ deux cents petites bombes de 1,5 kg.

Nombre de ces munitions non explosées jonchent le village de Shaker Qala, situé non loin de la base militaire. Un groupe de villageois est venu dans l'un des bureaux d'une agence de déminage à Hérat pour dire que des munitions de la taille d'une boîte de soda couvraient leur village, a affirmé, mercredi, à Islamabad, la porte-parole des Nations unies, Stéphanie Bunker. « Les gens étaient effrayés et n'osaient pas quitter leurs maisons », a-t-elle indiqué.

A LA VITESSE D'UNE BALLE

Ce développement a conduit les Nations unies à demander d'urgence aux militaires américains quels types de munitions sont employés, afin d'éclairer les employés locaux des agences onusiennes de déminage. « Ces "bombinettes" restent très dangereuses quand elles n'ont pas explosé. Elles peuvent exploser au simple touché », affirme le responsable du programme de déminage de l'ONU en Afghanistan, Dan Kelly, en évoquant des éclats projetés à la vitesse d'une balle. Pour l'instant, les démineurs se contentent d'entourer ces nouvelles munitions de sacs de sable pour atténuer les con-

séquences d'une explosion accidentelle. L'incident est d'autant plus grave que, selon les Nations unies, la plupart des 70 % d'habitants d'Hérat ont quitté la ville pour fuir les bombardements américains et se sont réfugiés dans les villages alentour.

Le phénomène est le même autour de Kandahar, évacuée par les deux tiers de ses quelque 200 000 habitants. Il explique le nombre élevé de victimes (52 morts, semble-t-il) dans le bombardement qui a atteint le village de Chakoor Kharez, à 15 kilomètres au sud-est de Kandahar. Selon les talibans, douze personnes auraient aussi été tuées dans un autre village isolé que les Américains auraient pris pour un camp d'entraînement, non loin de Kandahar. Le 11 octobre, des missiles américains avaient atteint le village de Karam, à 40 kilomètres de Jalalabad, tuant plusieurs dizaines de civils ; les bombes américaines visaient des caves creusées dans la montagne proche pour servir de dépôts de munitions. Selon un spécialiste, la puissance de l'onde de choc provoquée par l'impact des missiles de croisière suffit à effondrer nombre de maisons traditionnelles en pisé.

Au dix-neuvième jour des bom-

bardements américains, il est aussi clair que des objectifs en pleine ville sont visés. A Kandahar, l'annexe du ministère de la promotion de la vertu et de la prévention du vice est située à un carrefour très passant avec des boutiques tout autour ; elle a été bombardée à trois reprises, au minimum. A Kaboul, plusieurs casernes se trouvent en plein centre et les bombardements sont si intenses que, selon des témoignages, plus une maison de la ville n'a de vitres, à l'approche de l'hiver.

Le sort des civils est encore aggravé par le fait que nombre d'employés locaux des organisations humanitaires ne vont plus travailler, face à l'intensification des bombardements qui ont lieu maintenant de jour comme de nuit. Les hôpitaux ne devraient pas manquer de médicaments et ni de matériel médical, grâce à l'aide du CICR qui vient d'envoyer quatre convois d'aide médicale à Kaboul et Jalalabad. Mais nul ne sait combien de chirurgiens, infirmières, employés sont à leurs postes. Plusieurs blessés arrivés au Pakistan ont affirmé n'avoir pu être soignés en Afghanistan où l'assistance médicale était déjà très rudimentaire.

Françoise Chipaux

Les missions des forces spéciales combinent infiltration, diversion et opérations au sol

IL Y A DIX ANS, des forces spéciales, surtout américaines et britanniques, exceptionnellement françaises, sont entrées en profondeur en Irak durant la guerre du Golfe. Leur mission : localiser les rampes irakiennes de missiles sol-sol Scud – la menace principale contre la coalition anti-Saddam Hussein – et les désigner au tir des avions alliés chargés de les détruire. Une large part de ce travail est, aujourd'hui encore, mal connue, sinon même restée dans l'ombre : quelle était la composition de ces équipes ? D'où ont-elles pu partir et comment ont-elles été déployées, puis ramenées saines et sauvées à leurs bases ?

Depuis le 20 octobre, des forces spéciales ont pénétré en Afghanistan, comme avaient été amenées à le faire, dans les années 1980, des équipes de la CIA, pour aider la résistance afghane à lutter contre

l'occupant soviétique, en fournissant des instructeurs et en distribuant des armes. Et, cependant, on est dans le même cas de figure que durant la guerre du Golfe : le Pentagone ne livre aucune information sur la manière dont ces commandos spéciaux agissent, au motif qu'il n'est pas question de donner des précisions utiles à l'ennemi, mais, en réalité, pour une raison radicale qui a trait au désir des Américains de ne rien révéler pour pouvoir, en toute sécurité et selon le besoin, rééditer ces opérations là ou ailleurs.

On sait seulement que les commandos engagés ont rencontré un minimum de résistance, qu'ils ont collecté du renseignement – on parle, mais à mots couverts, de documents, de plans et de disquettes d'ordinateurs en cours d'exploitation – en un lieu où a vécu le mollah Omar, chef suprême des talibans, et qu'ils n'ont pas cherché à faire de prisonniers. Puis, on a récupéré les équipes sans dire si c'est

tout ou partie. Une tactique fréquente des commandos est la diversion pour incruster sur le terrain des hommes qu'on a contribué à y introduire en organisant, en même temps, une manœuvre d'envergure.

De sorte que le message du Pentagone est volontairement ambigu : il faut montrer à l'opinion américaine, aux alliés de Washington et, bien sûr, aux talibans que, outre les bombardements aériens qui sont entrés dans leur troisième semaine, les Etats-Unis ne se veulent pas inactifs mais, pour autant, se refusent à entrer dans les détails opérationnels.

A ce jour, le choix du général Tommy Franks, qui supervise la campagne « Liberté immuable », est, en matière d'opérations au sol, apparemment de vouloir expédier des forces spéciales non pas en vue d'une occupation territoriale, voire d'un contrôle de l'Afghanistan – à l'instar de ce que les Soviétiques ont tenté sans succès –, mais pour

accomplir des actions ciblées, après s'être assuré de la maîtrise de l'espace aérien et avoir la garantie d'une « remontée » suffisante du renseignement. Conséquence : les forces anti-talibans sont censées regagner davantage de terrain.

ACTIONS CONCERTÉES

En premier lieu, il s'agit d'aller vérifier sur place, autrement que par la vision des satellites ou des avions-espions, la destruction des cibles déjà frappées dans le sud et le nord du pays et, au besoin, d'indiquer ensuite comment parfaire le travail. De même, il convient de recenser, au plus près, et d'identifier les matériels des talibans, leurs modalités d'attaque, leurs systèmes de communication et leur aptitude à s'adapter aux frappes qui, le temps d'y échapper, les contraignent à se diluer dans la nature, à se camoufler ou à s'enterrer avant, le cas échéant, de devoir se concentrer de nouveau – sans leurs

moyens de transport aériens ou routiers qui ont été bombardés – pour exercer une pression militaire significative sur leurs adversaires. Enfin, une fois déployés momentanément au sol, par groupes qui se succèdent, ceux des commandos qui ne sont pas retirés peuvent assister les anti-talibans en fournissant munitions, matériels, logistique et conseils tactiques. Ils se tiennent prêts, surtout, à communiquer en permanence avec leur propre commandement pour monter, s'il le faut, des actions combinées ou plus simplement concertées – le feu des avions venant se conjuguer à l'effet de choc de troupes au sol – avec la résistance locale en Afghanistan.

De ce point de vue, le démantèlement de la 55^e brigade afghane, qui joue un rôle majeur dans la défense de Mazar-e-Charif et de Kaboul, et qui comprend de nombreux mercenaires encadrant de jeunes recrues, reste un objectif d'actualité pour le

général Franks. Contre cette cible, la coordination entre bombardements, attaques des opposants aux talibans et appui de forces spéciales américaines est dans l'ordre des choses. Mieux armée que l'infanterie talibane, cette unité est une Légion étrangère « musclée », juge-t-on dans les milieux du renseignement où l'on rapporte que certains de ses combattants, blessés ou déserteurs, auraient réussi à s'infiltrer dans les convois de réfugiés afghans arrivés à Quetta (Pakistan).

La chasse contre le réseau Al-Qaida et son chef, Oussama Ben Laden, est, en revanche, une autre affaire. Moins traditionnelle et plus complexe, y compris pour des forces spéciales. C'est sans nul doute la partie la plus immergée des opérations secrètes, nécessitant un renseignement en temps réel, voire – ce qui a été prévu – le versement d'une « prime à la trahison » dans un milieu néanmoins acquis et fidèle à Oussama Ben Laden. Hormis les raids terrestres et leur appui aérien, on est là, dit un officier général français en contact avec les Américains, dans « une action à haut risque, mais à très forte valeur ajoutée ».

Pour éradiquer ce danger de terroristes embusqués et les faire sortir de leurs repaires, George W. Bush a évoqué le projet de les « enflammer ». En Algérie, la France a recouru à de telles pratiques, encerclant des combattants de l'Armée de libération nationale dans leurs caches où ils étaient asphyxiés, grenadés, voire emmurés lors d'opérations secrètes.

Jacques Isnard

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc
92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9^{ème} chambre (section A) de la cour d'appel de Paris du 04 JUILLET 2001, CADALBERT Nicole, née le 1er Juin 1940 à PARIS (75014) de Pierre CADALBERT et de LOISEL Georgette, demeurant 11, rue de la Ferme 92200 NEUILLY. A été condamnée à Emprisonnement délictuel : dix huit mois d'emprisonnement avec sursis. Publication de l'arrêt : Le Journal Officiel de la République française, Le Monde, Le Figaro. Affichage de l'arrêt : en mairie du domicile de la condamnée pendant trois mois. Paiement des impôts directs, fraudes et des pénalités y afférentes. Pour : soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt : dissimulation de sommes - Fraude fiscale, au titre des années 1990, 1993 et 1994 à PARIS, infraction prévue par l'article 1741 AL.1, AL.2 du Code général des impôts et réprimée par les articles 1741 AL.1, AL.3, AL.4, 1750 AL.1 du Code général des impôts. La cour a, en outre ordonné aux frais de la condamnée : 1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans : Le Journal Officiel de la République Française, Le Monde, Le Figaro. 2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de 92200 NEUILLY ou CADALBERT Nicole a son domicile. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le procureur général sur sa réquisition. Pour LE GREFFIER EN CHEF.

Français et Allemands insistent sur le rôle de l'ONU dans l'après-talibans

ALORS QUE les opérations militaires se poursuivent en Afghanistan, la rencontre des dirigeants français et allemands, mercredi 24 octobre à Paris, a pris un peu la forme d'un conseil de guerre. Selon la formule dite « de Blaeseheim », du nom de la petite ville alsacienne où elle avait été inaugurée en début d'année pour relancer la concertation bilatérale, cette rencontre réunissait Jacques Chirac, Lionel Jospin, le chancelier Gerhard Schröder et leurs ministres des affaires étrangères, Hubert Védrine et Joschka Fischer.

Il n'y a pas seulement été question d'Afghanistan mais aussi du processus de réformes européennes, de l'engagement des Quinze à parvenir à un accord sur les procédures d'extradition, du lancement de l'avion de transport militaire. L'affaire afghane était cependant au cœur des préoccupations. M. Fischer est arrivé au début du dîner en provenance de Téhéran où il était allé sonder les intentions iraniennes sur un règlement politique après les opérations militaires et discuter avec les ONG des actions humanitaires à prévoir. Il repartait jeudi pour Israël. Samedi, Hubert Védrine s'envolera pour Riyad.

Paris et Berlin ont réaffirmé leur parfaite « convergence », soulignant que les opérations militaires contre Oussama Ben Laden et ses réseaux devaient être menées à leur terme. Jacques Chirac et Gerhard Schröder ont assuré qu'ils étaient prêts, l'un et l'autre, à apporter l'aide militaire que Washington leur demanderait, « dans la mesure où les modalités d'emploi

font l'objet d'un accord », a dit le président de la République. Le chancelier a estimé qu'il fallait « détruire les structures des talibans » et mettre en place « de nouvelles structures à partir du peuple afghan sous l'égide de l'ONU ».

ASSISTANCE OU PROTECTORAT ?

Il reste que le rôle dévolu à l'ONU est loin d'être clair. Le représentant spécial du secrétaire général pour l'Afghanistan, l'ancien

Les Etats-Unis « très prudents », selon le dalaï-lama

Lors d'une séance solennelle du Parlement européen, le dalaï-lama a lancé, mercredi 24 octobre, un nouvel appel à la paix, dénonçant incitation à la haine et fanatisme religieux. Evoquant les attentats aux Etats-Unis et les bombardements en Afghanistan, le chef spirituel des Tibétains a appelé la communauté internationale à « s'efforcer (...) d'utiliser cette expérience horrible et choquante pour développer un sentiment de responsabilité mondiale, où les différends se résolvent dans une culture du dialogue et de la non-violence ». Le dalaï-lama s'est toutefois dit « surpris » et « admire le fait que (...) les Etats-Unis sont très, très prudents dans la sélection de leurs cibles, et qu'ils prennent un maximum de précautions pour éviter des pertes civiles ».

Cette intervention publique à Strasbourg était la seule au programme du responsable tibétain au cours de son voyage en Europe, les autres étapes de son déplacement ayant été annulées pour des raisons de sécurité. – (AFP.)

ministre algérien des affaires étrangères, Lakhdar Brahimi, devait partir pour la région à la fin de la semaine, pour tenter d'éclaircir ce point. L'engagement des Nations unies pourrait théoriquement aller d'une simple résolution du Conseil de sécurité donnant une légitimité internationale à un nouveau pouvoir à Kaboul à l'établissement d'une sorte de protectorat, avec administrateur et forces de l'ONU,

comme au Kosovo ou au Timor-Oriental. Divers projets ont été élaborés mais la mise au point d'une solution pour l'après-talibans s'avère complexe. Il faut à la fois tenir compte de toutes les composantes de la société afghane, sans qu'aucune ne puisse capter le pouvoir à son seul profit, comme le précise le « plan d'action Afghanistan » actualisé que la France a remis à ses partenaires européens au Conseil européen extraordi-

naire de Gand, et des « intérêts légitimes » des pays voisins, sans qu'aucun ne puisse mettre un veto ou imposer sa solution. La première exigence implique qu'un accord soit trouvé entre les groupes composant l'Alliance du Nord, hostiles aux talibans, et les représentants des Pachtounes, l'éthnie la plus nombreuse d'Afghanistan, dont sont issus les talibans. Quels pourraient être ces

représentants ? Des talibans dits « modérés » qu'il n'est pas facile de trouver ? Des chefs de tribus pachtounes susceptibles de changer de camp ? Ou l'ex-roi Zaher Chah, lui-même pachtoune ? Les Iraniens ne veulent pas entendre parler de Zaher Chah ; les Russes résistent toute participation de talibans à un futur gouvernement afghan ; les Pakistanais exigent au contraire que leurs alliés d'hier ne soient pas laissés sur la touche.

Dans ces conditions, une solution pour l'après-talibans, qui ne soit pas imposée de l'extérieur et qui soit acceptable par les Afghans, est un problème relevant de la quadrature du cercle. L'ONU peut contribuer à le résoudre. La solution la plus raisonnable et la plus prudente qui semble avoir les faveurs de Lakhdar Brahimi, consisterait à confier aux Nations unies un rôle d'assistance dans la mise en place d'une administration afghane, mais sans prise en charge directe du gouvernement. Quant à l'hypothèse d'une présence militaire internationale pour maintenir la paix entre les factions afghanes – une idée évoquée par le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell –, on remarque dans les milieux de l'ONU que les Afghans n'apprécient guère les étrangers en uniforme, qu'ils soient casques bleus ou casques « verts ». Les Américains et les Britanniques avaient pensé en effet à une force composée de pays musulmans sous direction de la Turquie.

Henri de Bresson
et Daniel Vernet

MÉDAILLE D'OR 2000
CONCOURS NF AMEUBLEMENT
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR
PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou rélevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Coulon - Diva - Burnas - Duvivier etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7/17

Nouvelle incursion de l'armée israélienne en Cisjordanie

Alors que les chroniqueurs militaires de la presse israélienne annonçaient le prochain retrait de Tshal des zones autonomes palestiniennes, une centaine de soldats appuyés par des blindés et des hélicoptères ont lancé un assaut contre la localité de Beit Rima

L'armée israélienne s'est retirée, jeudi 25 octobre à l'aube, de la localité autonome palestinienne de Beit Rima où elle avait procédé à une sanglante incursion mercredi. L'Autorité palestinienne fait état de

neuf morts palestiniens, et a appelé à un jour de deuil jeudi, alors que le porte-parole du premier ministre israélien Ariel Sharon, Raanan Gissin, a indiqué que « cinq terroristes » avaient été tués. Le Front popula-

ire de libération de la Palestine (FPLP), qui avait revendiqué l'assassinat du ministre israélien du tourisme, Rehavam Zeevi, le 17 octobre, a juré mercredi de venger les Palestiniens tués par l'armée israélienne à

Beit Rima et a accusé Israël de commettre un « génocide » contre le peuple palestinien. « Les morts sont au nombre de seize et ils sont tous civils. Ce massacre ne passera pas sans que Sharon et son armée d'oc-

cupation en paient le prix », a déclaré Maher Taher, un porte-parole du FPLP. Le Mouvement de la résistance islamique (Hamas) a lui aussi lancé un appel à la vengeance à l'ensemble des groupes armés palestiniens.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Mercredi 24 octobre, alors que les chroniqueurs militaires de la presse israélienne annonçaient à l'unisson le prochain retrait de l'armée israélienne des zones autonomes palestiniennes où elle était entrée six jours plus tôt, Tshal se livrait à une nouvelle incursion dans une localité palestinienne de Cisjordanie située au nord-est de Ramallah, non loin de la colonie de Ariel. L'assaut donné à Beit Rima, en zone autonome, commencé au milieu de la nuit, a été des plus violents. Selon les habitants, une centaine de soldats appuyés par des blindés et des hélicoptères ont fait irruption dans cette bourgade de 4 000 habitants après l'avoir totalement encerclée. Les Israéliens ont fait état de la mort d'au moins cinq Palestiniens qualifiés de « terroristes armés ». Les Palestiniens ont annoncé le chiffre de neuf tués et précisé que les cinq corps qui leur avaient été remis par les Israéliens étaient ceux de policiers.

Selon les habitants de Beit Rima joints par téléphone, l'armée israélienne a interdit pendant plusieurs heures à des ambulances palestiniennes et du Comité international de la Croix-Rouge de pénétrer dans le village. L'armée, qui a détruit des maisons et en a occupé d'autres, a confirmé ces informations en précisant que les blessés palestiniens avaient été soignés par les militaires. Par ailleurs, la région a été décrétée zone militaire et la presse



a été empêchée de pénétrer à l'intérieur de la ville pendant toute la journée de mercredi. L'opération a pris fin officiellement jeudi matin.

« DE FAUSSES ALLÉGATIONS »

Un porte-parole de l'armée a indiqué que l'entrée de l'armée à Beit Rima avait été décidée « sur la base de renseignements faisant état de la présence de nombreux terroristes ». Ce porte-parole a justifié le bilan sanglant en indiquant que les soldats se seraient heurtés dans leur progression à des « tirs nourris » auxquels ils auraient répliqué.

Les habitants de Beit Rima ont assuré que les victimes avaient été tuées dans leur sommeil ou en tentant de s'enfuir. L'armée a également annoncé l'arrestation de onze Palestiniens membres, selon elle, du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), du Jihad islamique et du Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP), qui a revendiqué l'attentat qui a coûté la vie, le 17 octobre, au ministre israélien du tourisme démissionnaire, Rehavam Zeevi, par ailleurs chef d'une formation d'extrême droite, l'Union nation-

le. Le général de brigade Itzhak Gershon a par ailleurs précisé que Beit Rima était le village « d'où venaient les tueurs » responsables de cet assassinat. L'assassinat du ministre, à l'origine d'une opération de représailles sans précédent, avait été justifié par le FPLP par l'assassinat de son chef Abou Ali Moustapha, en août, à Ramallah, dans une opération qui avait nécessité l'emploi de missiles par les Israéliens.

Peu de temps après la fin de l'assaut, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, s'est félicité devant la Knesset de l'opération. « Cette nuit, nous avons procédé à des arrestations très importantes qui vont, de façon évidente, influencer sur la capacité des organisations terroristes de continuer à nous attaquer », a-t-il déclaré. En milieu d'après-midi, la radio publique israélienne a indiqué que deux des personnes interpellées, dont elle a donné les noms, étaient des membres de la cellule chargée d'organiser l'attentat contre Rehavam Zeevi.

Les Palestiniens ont vivement condamné l'assaut donné à Beit Rima et contesté la présentation des faits dressée par l'armée : une opération de police visant à arrêter les responsables de l'attentat du 17 octobre. Selon le chef de la sécurité préventive pour la bande de Gaza, Mohamed Dahlan, « les services de sécurité palestiniens disposent d'informations selon lesquelles les Israéliens ont capturé les meurtriers de Zeevi il y a quelques jours mais

avaient censuré cette information. Nous en avons informé Javier Solana (le haut représentant de l'Union européenne) et Terje Roed-Larsen (l'envoyé spécial des Nations unies pour le Proche-Orient) il y a quelques jours ». M. Dahlan a estimé que les « allégations » des Israéliens étaient « fausses ».

En début de soirée, le service chargé de la sécurité intérieure en

aurait été arrêté le lendemain de l'attentat et le second lors de l'opération de Beit Rima. Des sources palestiniennes ont fait état, quant à elles, de l'interpellation, le 18 octobre, des deux personnes dont les noms avaient été donnés par la radio publique israélienne.

L'assaut donné à Beit Rima a conduit une nouvelle fois les Etats-Unis à revenir à la charge contre

Shimon Pérès « espère » un retrait prochain

Le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, de retour des Etats-Unis, a exprimé, jeudi 25 octobre, l'espoir d'un retrait militaire israélien. « J'espère que c'est une question de jours », a affirmé M. Pérès, à propos de ce retrait exigé par les Etats-Unis, lors d'une conférence de presse à l'aéroport Ben Gourion, près de Tel-Aviv. M. Pérès devait participer dans la soirée, à Tel-Aviv, à une réunion du « mini-cabinet » israélien, avec le premier ministre, Ariel Sharon, et le ministre de la défense, Benyamin Ben Eliezer, pour étudier la date et les modalités d'un retrait militaire. « Dès que la situation se calmera et que les Palestiniens appliqueront ce qu'ils se sont engagés à faire, nous partirons. Nous n'avons aucune intention de démanteler l'Autorité palestinienne et de rester longtemps en zone A (sous contrôle total palestinien) », a ajouté M. Pérès. - (AFP.)

Israël, le Shin Beth, mis en cause lors de l'assassinat de Rehavam Zeevi, a publié un communiqué dans lequel il a indiqué que deux des quatre membres présumés de la cellule responsable, selon lui, de l'assassinat du ministre avaient été arrêtés « récemment », sans préciser la date. Le Shin Beth a également mis en cause nommément le nouveau chef du FPLP dans l'attentat. Selon la presse israélienne de jeudi matin, l'un des deux suspects

Israël en demandant avec la plus grande fermeté qu'il retire ses troupes des zones autonomes palestiniennes, tout en demandant au chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, de lutter plus activement contre le terrorisme. Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, a ainsi jugé « qu'il serait approprié en ce moment que le gouvernement israélien se retire immédiatement » des secteurs concernés. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a adressé la même demande aux autorités israéliennes. Le 22 octobre, le porte-parole adjoint du département d'Etat américain, Philip Reeker, avait « regretté profondément » les opérations des forces israéliennes à l'origine de nombreux morts palestiniens, jugés « inacceptables ». Jeudi matin 25 octobre, le bilan des tués palestiniens depuis les représailles israéliennes à la mort de Rehavam Zeevi dépassait le chiffre de quarante. Le minicabinet de sécurité israélien devait se réunir dans la journée pour se prononcer sur l'opportunité d'un retrait annoncé pour ce week-end.

Gilles Paris

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Une période « explosive »

Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, a souhaité, mercredi 24 octobre, un retrait « immédiat » des forces israéliennes des zones sous contrôle palestinien, estimant que leur présence compromettait les chances d'un retour à des négociations. S'exprimant au cours d'un point de presse avec son homologue britannique Jack Straw, il a appelé Yasser Arafat à « faire tout ce qui est en son pouvoir pour faire arrêter les responsables » de cet attentat. Il a demandé aux responsables palestiniens de « réduire la violence au plus bas niveau possible, au niveau zéro de préférence », ajoutant que la période actuelle était « explosive ». - (AFP.)

Leïla Shahid : « Rien ne justifie le silence de la communauté internationale »

« RIEN NE JUSTIFIE le silence de la communauté internationale », a affirmé, mercredi soir 24 octobre, la déléguée générale de Palestine en France, Leïla Shahid, sur RFI, commentant l'une des journées les plus sanglantes dans les territoires palestiniens depuis le début de l'intifada. « C'est la troisième fois que les Américains demandent un retrait israélien des territoires palestiniens. (...) Est-ce qu'on va continuer ainsi, ou la communauté internationale va-t-elle assumer ses responsabilités pour assurer une protection à la population palestinienne ! », s'est-elle exclamée.

« Il faut faire très vite. (...) Ce qui s'est passé aujourd'hui est très très grave. (...) Il ne faut plus faire de déclarations, il faut aujourd'hui assurer une sécurité, une protection à la population »

palestinienne, a ajouté M^{me} Shahid. Selon elle, « la responsabilité incombe en particulier au Conseil de sécurité qui a le devoir d'envoyer des forces de protection », et la communauté internationale « ne doit pas accepter le terrorisme d'Etat d'Ariel Sharon », premier ministre israélien, qu'elle a qualifié de « criminel de guerre ».

« COMPLICE D'ARIEL SHARON »

Elle a affirmé que « si la communauté internationale continue de traiter la population palestinienne comme si elle était de la chair à canon, sans droit à la protection et à la justice, on va tomber dans le jeu de Ben Laden. Et le monde arabe et musulman tout entier aura l'impression qu'il n'y a pas d'autre moyen que d'avoir recours aux plus extrémistes ».

« Par son incapacité d'assurer une protection à la population civile palestinienne, la communauté internationale devient complice d'Ariel Sharon », a-t-elle d'autre part déclaré à l'AFP.

« Dans ces massacres de Palestiniens, a-t-elle poursuivi, il y a une tentative d'obliger l'Autorité palestinienne de casser le cessez-le-feu qu'elle essaie de maintenir avec beaucoup d'efforts depuis le 11 septembre, et de créer ainsi une situation de guerre qui sabotera la coalition internationale qui lutte contre le terrorisme. »

M^{me} Shahid s'est également interrogée sur le silence du « monde chrétien alors que Bethléem a été bombardée ». « A part le pape, on n'a pas l'impression d'avoir entendu le reste du monde chrétien », a-t-elle dit. - (AFP.)

La noyade de 353 émigrants clandestins au large de l'île de Java aigüise les tensions entre l'Australie et l'Indonésie

SYDNEY

de notre correspondant

Zainab a tout perdu. Les parents, les deux frères et les deux sœurs de cette Irakienne de douze ans font partie des 353 victimes qui ont disparu lors du naufrage, vendredi 19 octobre, au large de l'île de Java, d'un bateau de pêche indonésien chargé d'immigrants illégaux. Zainab a survécu, comme 43 autres personnes. Pendant quinze heures, elle est restée accrochée à des morceaux d'épave avant d'être recueillie par un bateau de pêche. Les victimes provenaient majoritairement d'Irak, mais aussi d'Afghanistan, d'Iran, de Palestine et d'Algérie. Elles voulaient gagner l'île australienne de Christmas.

Le drame provoque des tensions entre Sydney et Djakarta. La presse australienne de jeudi 25 octobre publie des témoignages de rescapés, actuellement hébergés en Indonésie, qui ont expliqué comment des policiers indonésiens les avaient forcés à

embarquer sur l'ordre d'une organisation de trafiquants de clandestins. « Si ces allégations sont vraies, elles reflètent une piètre image des autorités indonésiennes qui ont laissé faire », a déclaré le premier ministre australien, John Howard. L'Australie a demandé l'extradition de l'un des responsables présumés de ce réseau d'immigration irrégulière, l'Egyptien Abou Quassey, détenu en Indonésie.

DES LOIS CONTRE LES TRAFIQUANTS

Partis jeudi soir du sud de l'île de Sumatra, les 421 immigrants ont vite remarqué que la coque du vieux bateau long de dix-neuf mètres n'était pas étanche. Au matin, 24 passagers ont persuadé le capitaine de les débarquer à l'ouest de Java. A 16 heures, le bateau a été retourné par une grosse vague. Il a coulé aussitôt avec plus de 200 personnes bloquées dans sa soute. Durant la nuit, 76 personnes tombées à la mer se sont noyées, à bout de force, selon des témoignages de survivants. Le

jour de l'annonce du naufrage, le premier ministre australien, John Howard, en pleine campagne électorale, a présenté un programme de 100 millions d'euros pour renforcer les moyens d'action des garde-frontières. Le chef de l'opposition, Kim Beazley, a jugé que le drame « met en évidence l'échec de la politique » gouvernementale d'immigration, en soulignant les lacunes de la coopération avec l'Indonésie. Le ministre de l'immigration, Phillip Ruddock, a jugé que l'afflux de demandeurs d'asile était dû en partie aux travailleurs qui ont longtemps refusé de « durcir » les textes relatifs aux réfugiés.

Depuis la crise du Tampa, début septembre, quand 460 demandeurs d'asile avaient été bloqués sur un cargo norvégien au large de Christmas avant d'être transportés par un navire de guerre australien sur l'île de Nauru, de nouvelles lois ont durci les peines à l'encontre des trafiquants. Cette fermeté ne semble pas tarir le flux de candidats. A bord du bateau coulé le 19 octobre, trente personnes avaient obtenu le Haut commissariat pour les réfugiés (HCR, Nations unies) le statut de réfugiés, mais le refus de pays tiers de les accueillir les avait décidées à se rendre en Australie. Mercredi, Canberra s'est dit prête à accueillir 40 réfugiés sur les 500 enregistrés en Indonésie, en réponse à un appel lancé par les Nations unies. Ils devront avoir des « parents proches » en Australie, a souligné le ministre de l'immigration.

Frédéric Therin

Le pape demande pardon à la Chine pour les « erreurs » commises lors de l'évangélisation du pays

LE PAPE a fait un grand pas envers la Chine, mercredi 24 octobre, en demandant pardon pour les torts commis, lors de l'évangélisation de ce pays, par des missionnaires chrétiens occidentaux. Il l'a fait symboliquement, à Rome, au cours d'un congrès consacré à Matteo Ricci (1552-1610), à l'occasion du quatrième centenaire de l'arrivée en Chine du jésuite italien. « Je ressens un regret profond pour les erreurs du passé », a déclaré Jean Paul II. Je suis désolé que celles-ci aient entraîné l'impression d'un manque de respect et d'estime de l'Eglise catholique envers le peuple chinois. Je demande pardon et compréhension à ceux qui se sont sentis blessés par ce genre d'actions des chrétiens. »

C'est la première fois que le pape tient ce discours à la Chine. Sans doute n'aurait-il pas dans le détail des « erreurs » commises et peut-être estimer que cette demande de pardon est minimale. Ce geste était pourtant réclamé par les autorités de Pékin comme préalable à toute normalisation des relations entre le Vatican et la Chine, interrompues depuis 1957. Une polémique sur l'interprétation de l'histoire de l'évangélisation de ce pays avait éclaté après la canonisation, à Rome, le 1^{er} octobre 2000, des cent vingt premiers chrétiens « martyrs » de Chine. Pékin y avait vu une double provocation, de forme – le 1^{er} octobre est la fête de la République populaire de Chine – et de fond, car, pour les dirigeants chinois, ces chrétiens canonisés étaient des « criminels, complices de l'impérialisme », identifiés selon eux aux pires périodes de

la colonisation et des « agressions » de l'Occident. Ces missionnaires martyrs avaient été, pour la plupart, tués lors de l'insurrection nationaliste des Boxers en 1900. La mise à mort d'un prêtre français des Missions étrangères de Paris, au milieu du XIX^e siècle, avait même été le prétexte à une intervention franco-anglaise contre la Chine.

La demande de pardon du pape n'a de sens que dans la perspective d'une normalisation des rapports avec la Chine, qui reste l'un des der-

Ce geste était réclamé par Pékin comme préalable à toute normalisation des relations entre le Vatican et la Chine

niers grands objectifs de son pontificat. Dans son message au congrès Matteo Ricci de Rome, Jean Paul II a souligné qu'une telle normalisation aurait « des conséquences positives sur le cheminement de l'humanité ». Il s'est appuyé sur « l'inquiétude actuelle de la communauté internationale » pour souhaiter un tel signe de détente, « un développement des liens de sympathie, d'amitié et de solidarité entre les peuples ».

A cet égard, Pékin souffle toujours le chaud et le froid. Régulièrement, des rumeurs font état de

négociations discrètes entre des émissaires du Vatican et des personnalités chinoises. A la fin de l'année 1999, les négociateurs étaient proches d'un accord quand, en janvier 2000, Pékin décida unilatéralement, sans aucune consultation avec le Vatican, l'ordination de cinq évêques nommés par ses seuls soins. Cette rupture signifiait que les tractations avaient échoué. Elles ont récemment repris, si l'on en croit la *Far Eastern Economic Review* du 4 octobre, qui annonçait la visite en octobre d'un cardinal à Pékin, celle à Rome de l'évêque « officiel » de Pékin, Mgr Fu Tieshan, et la demande de pardon du pape. Seul le dernier volet de ce plan s'est réalisé.

Les discussions butent sur les garanties du respect des libertés pour les chrétiens de Chine. Le Vatican fait dire qu'il ne conclura d'accord avec Pékin que s'il a la certitude qu'« un niveau décent de liberté religieuse » est atteint, soit la liberté de pratiquer publiquement sa foi (des centaines de prêtres et évêques de l'Eglise clandestine sont en prison), de nommer les ministres du culte, d'entretenir des relations avec le pape, de le laisser nommer les évêques. On est loin du compte. La vie de l'Eglise est encore placée sous le contrôle des autorités de l'Etat qui utilisent l'Association patriotique des catholiques de Chine comme une courroie de transmission. Par sa demande de pardon, le pape a fait un geste. L'Eglise catholique attend celui de Pékin.

Henri Tincq

Hilditch & Key

Shirtmakers

« Les plus belles chemises de Jermyn Street »

FIN DE SERIES

1 Chemise	895 £	450 F
3 Chemises (chaque)		425 F
6 Chemises (chaque)		400 F
Cravates soie		345 F

252, rue de Rivoli (Place de la Concorde) - Tél. 01.42.60.36.09

Un juge d'instruction français a délivré quinze mandats d'arrêt à l'encontre de militaires chiliens

Le magistrat les soupçonne d'être impliqués dans la disparition de quatre Français dans les années 1970

Le juge d'instruction parisien Roger Le Loire a délivré, jeudi 25 octobre, quinze mandats d'arrêt internationaux pour « séquestration et tortures » ou

« complicité de séquestration et tortures » à l'encontre d'anciens militaires chiliens soupçonnés d'être impliqués dans la disparition de quatre Fran-

çais à l'époque de la junte militaire d'Augusto Pinochet. Le dictateur est considéré comme le donneur d'ordre de la politique d'élimination des opposants.

AUGUSTO PINOCHET, qui fait lui-même l'objet d'un mandat d'arrêt en date du 2 novembre 1998, est considéré par le juge d'instruction parisien Roger Le Loire comme le « donneur d'ordres » de la politique d'élimination des opposants menée dans les années 1970 par l'armée chilienne et par la DINA, la police secrète.

Les quinze mandats d'arrêt qu'il a délivrés, jeudi 25 octobre, ajoutés aux trois précédemment émis (dont celui visant M. Pinochet), marquent une étape importante dans les procédures engagées en France. Le juge Le Loire s'apprête en effet à clore ce dossier ouvert en octobre 1998. La France pourrait donc être, en 2002, le premier pays à juger - par contumace car une extradition est improbable - l'ex-dictateur et ses complices. Un seul dossier de disparition, sur les cinq examinés simultanément par le juge, devrait aboutir à un non-lieu : celui concernant Marcel René Amiel, disparu en Argentine le 9 février 1977. Dans ce cas, la thèse d'un assassinat n'a pas été confirmée.

Pour les quatre autres Français dont les corps n'ont jamais été retrouvés, le magistrat estime en revanche avoir établi la responsabilité décisionnelle d'Augusto Pinochet et celle, opérationnelle, de dix-sept militaires, pour la plupart à la retraite aujourd'hui. Les quatre victimes étaient considérées par la junte comme proches du pouvoir de gauche renversé le 11 septembre 1973, à Santiago, lors de l'assaut contre le palais présidentiel de la Moneda.

La première affaire concerne un jeune médecin, Georges Klein, devenu l'un des conseillers politiques du président socialiste Salvador Allen-

de (Le Monde du 21 janvier 2000). Georges Klein avait été arrêté à la Moneda le jour du coup d'Etat avant d'être transféré au régiment Tacna. Dans ce dossier, le magistrat demande l'arrestation de M. Pinochet et de quatre personnes : le général Javier Palacios Ruhman, responsable de l'assaut ; Herman Julio Brady Roche, commandant en chef de la garnison de Santiago ; Rafael Ahumada Vaderrama et Joaquim Ramirez Pineda, deux officiers de Tacna.

La deuxième affaire concerne Etienne Pesle, un ancien prêtre,

Les procédures au Chili

Au Chili, les actions judiciaires engagées contre Augusto Pinochet ont été suspendues « provisoirement », en juillet, par la cour d'appel de Santiago qui a invoqué la dégradation de l'état de santé de l'ancien dictateur. Le 21 août, la Cour suprême a accepté d'examiner un recours en cassation, présenté par les avocats des parties civiles. M. Pinochet est poursuivi pour 75 enlèvements et exécutions commis en 1973 par la Caravane de la mort, un commando militaire qui sillonna le pays au lendemain du coup d'Etat militaire. Ancien chef de la police secrète, le général Manuel Contreras fait l'objet de plusieurs demandes d'extradition de la justice argentine dans le cadre de deux affaires : l'opération « Condor », orchestrée par les dictatures des années 1970 au Chili, en Argentine, en Uruguay et au Paraguay, pour éliminer leurs opposants, mais aussi pour l'assassinat, en 1974, à Buenos Aires, du général chilien Carlos Prat.

Très impliqué dans la lutte des paysans contre les grands propriétaires terriens, Etienne Pesle avait été arrêté une première fois, le 17 septembre 1973, avant d'être relâché. Deux jours plus tard, il avait de nouveau été arrêté et conduit par des militaires à la caserne de Maquehue, à Temuco (sud du Chili). Dans ce dossier, le juge demande l'arrestation d'Augusto Pinochet et de deux personnes : Emilio Sandoval Poo, l'un des militaires ayant procédé à la deuxième arrestation ; et Andres Pacheco Cardenas, commandant de la caserne de Maquehue.

La troisième affaire concerne Alphonse Chanfreau, leader étudiant et cadre du MIR, un parti de gauche. Il avait été arrêté le 30 juillet 1974 puis torturé pendant deux semaines (parfois en présence de son épouse) par des membres de la DINA à la villa Grimaldi, située au 38, rue de Londres, à Santiago. Alphonse Chanfreau avait ensuite été transféré à la « Colonia de la dignité » (Colonia Dignidad), une communauté souvent présentée comme une secte néonazie. Dans ce dossier, le juge demande l'arrestation d'Augusto Pinochet et de sept personnes. Parmi elles figurent quatre hommes suspectés d'avoir torturé Alphonse Chanfreau : Oswaldo Enrique Romo Mena ; Basclay Zapata Reyes ; Marcelo Moren Brito et Miguel Krasnoff Martchenko. Le sous-lieutenant Gerardo Ernesto Godoy Garcia, responsable de l'arrestation, fait également l'objet d'un mandat d'arrêt ; de même que le chef de la DINA, le général Manuel Contreras, le leader de la Colonia Dignidad, Paul Schaeffer, et Pedro Espinoza Bravo, responsable

de la brigade d'intelligence métropolitaine (BIM).

La quatrième affaire concerne Jean-Yves Claudet-Fernandez, un ingénieur chimiste militant au MIR. Après avoir été inquiété une première fois en 1973, il a disparu deux ans plus tard, le 1^{er} novembre 1975, à Buenos Aires (Argentine), après avoir été enlevé dans un hôtel par des policiers en civil. Dans ce dossier, le magistrat demande l'arrestation d'Augusto Pinochet, du chef de la DINA (Manuel Contreras) et de trois autres personnes, membres du « département extérieur » de la DINA : Enrique Arancibia Clavel, Raul Iturriaga Neumann et José Zara Olger.

LES LIMITES DE LA COOPÉRATION

Selon le juge et les enquêteurs de la brigade criminelle de la préfecture de police de Paris, la disparition de Jean-Yves Claudet-Fernandez serait directement liée à la mise en place, par les services « parallèles » de plusieurs pays (Chili, Paraguay, Uruguay et Argentine), du plan « Condor », un programme d'élimination physique des opposants aux dictatures.

Depuis l'automne 1998, M. Le Loire a délivré au total une vingtaine de commissions rogatoires internationales. En avril, il s'était rendu au Chili pour rencontrer le juge Juan Guzman, chargé d'instruire le dossier Pinochet. La coopération internationale a néanmoins montré ses limites. Si les autorités chiliennes ont fait procéder à l'audition de quelques témoins, l'Argentine, elle, n'a jamais donné suite aux demandes du magistrat français.

Philippe Broussard

► www.lemonde.fr/pinochet

L'OTAN jugée par la Cour européenne des droits de l'homme

STRASBOURG. Les 17 pays européens membres de l'OTAN ont estimé, mercredi 24 octobre, devant la Cour européenne des droits de l'homme, qu'ils ne pouvaient pas être déclarés individuellement responsables du bombardement de la radio-télévision serbe, le 23 avril 1999, qui avait fait 16 morts parmi les techniciens présents au siège de la station, à Belgrade. Cinq parents des défunts et l'un des blessés ont porté plainte devant la Cour de Strasbourg en estimant que cette attaque délictueuse avait violé la Convention européenne des droits de l'homme. Parlant au nom des 17 Etats mis en cause (Allemagne, Belgique, République tchèque, Danemark, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Turquie), le représentant britannique, Christopher Greenwood, a plaidé l'irrecevabilité de la requête. La Cour européenne des droits de l'homme devrait se prononcer avant la fin de l'année. - (AFP)

Remaniement ministériel en Grèce

ATHÈNES. Le premier ministre grec, Costas Simitis, a procédé, mardi 23 octobre, à un vaste remaniement de son gouvernement qui conforte la position des « modernistes ». Fort de son succès au congrès du Pasok (Mouvement socialiste pan-hellénique), dont il a été réélu président avec 70 % des suffrages, M. Simitis a nommé des proches aux principaux postes. Si Georges Papandréou, artisan de la politique de rapprochement avec la Turquie, conserve les affaires étrangères, le ministère de l'économie et des finances revient à Nikos Christodoulakis, un professeur d'université, ami du chef du gouvernement. Son prédécesseur, Yannis Papanioliou, va au ministère de la défense qu'abandonne Akis Tsohatzopoulos. Ce dernier passe pour le représentant du courant populiste et le principal concurrent de M. Simitis au sein du Pasok et se voit confier le ministère du développement (industrie, commerce, tourisme). - (AFP)

Au Nigeria, plus d'une centaine de personnes tuées par des soldats

MAKURDI. Des soldats ont attaqué, mercredi 24 octobre, la localité de Zaki Biam, dans l'Etat de Benue (Sud-Est), poursuivant une opération de repréailles qui a déjà fait plus de cent morts, a indiqué un haut responsable du gouvernement local. Les soldats ont tiré mercredi après-midi à Zaki Biam, localité où 19 soldats avaient été enlevés, puis tués, le 11 octobre, par des miliciens de l'ethnie Tiv. Les soldats ont brûlé la quasi-totalité du marché de Zaki Biam et des centaines de personnes ont fui la ville, peuplée de 20 000 habitants. Le gouvernement de l'Etat a remis mercredi une lettre au président nigérian Olusegun Obasanjo, lui demandant de retirer ses troupes et de créer une cellule d'enquête sur ces tueries, a indiqué une porte-parole du gouvernement, Becky Orpin. - (AFP)

DÉPÊCHE

■ MOSCOU : un soldat russe de la force de paix au Kosovo (KFOR) a été tué par balle, a-t-on appris jeudi auprès du ministère russe de la défense. Le ministère s'est refusé à tout autre commentaire. Le cadavre du soldat, tué d'une balle dans la tête, a été découvert dans la nuit du mercredi 24 au jeudi 25 octobre, non loin de la base où il était stationné. Le contingent russe dans la province serbe est d'environ 3 400 hommes. - (AFP)



LA PEUGEOT 607 EST MUNIE D'UN DÉTECTEUR D'OBSTACLES ARRIÈRE*

CE SERAIT DOMMAGE D'ABÎMER LE PARE-CHOC.

www.607.peugeot.fr

POUR VOUS GARDER EN TOUTE SÉCURITÉ, LA PEUGEOT 607 DISPOSE* DE CAPTEURS INTÉGRÉS AU PARE-CHOC ARRIÈRE. À L'AIDE D'ULTRASON, CES CAPTEURS DÉTECTERONT LES OBSTACLES HORS DE VOTRE CHAMP DE VISION ET UN SIGNAL SONORE, DONT L'INTENSITÉ VARIE SELON LEUR PROXIMITÉ. VOUS PERMETTRA DE VOUS GARDER LES YEUX FERMÉS. LA PEUGEOT 607 NE POUVANT SE CONTENTER QUE DE LA PERFECTION, AU PASSAGE DE LA MARCHE ARRIÈRE, LES MIROIRS DES RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS PEUVENT, SI VOUS LE DÉSIREZ, PIVOTER VERS LE BAS ET AINSI FACILITER VOS CRÈNEAUX. POUR QUE L'AUTOHOBILE SOIT TOUJOURS UN PLAISIR.

*En option ou sur certains Packs.

607  PEUGEOT

JUSTICE Interrogé mercredi 24 octobre à l'Assemblée nationale, Lionel Jospin a commenté une décision de justice. Mercredi 24 octobre, à l'Assemblée nationale, le premier ministre a dénoncé la remise en liberté de Jean-Claude Bonnal, dit « le Chinois », soupçonné d'avoir participé au quadruple meurtre d'Athis-Mons (Essonne), le 6 octobre, puis au meurtre de deux policiers, le 16 octobre, au Plessis-Trévisse (Val-de-Marne), comme « une dramatique erreur d'appréciation ».

2000, de Jean-Claude Bonnal, soupçonné d'avoir participé depuis à six meurtres. ● LE PREMIER MINISTRE a déploré « une dramatique erreur d'appréciation » des juges de la cour

d'appel de Paris, qui avaient pris cette décision. ● LES SYNDICATS de magistrats (USM, SM, et APM) ont dénoncé les propos du premier ministre, qu'ils accusent de « démagogie

honteuse » et critiqué le manque de moyens de la justice. ● L'ARRET de la chambre d'accusation qui avait libéré Jean-Claude Bonnal, dit « le Chinois » avait été rendu après deux

ans d'instruction ; il privilégiait le contrôle de la manière d'instruire du juge sur les considérations relatives à la gravité des faits et à la dangerosité du mis en examen.

Lionel Jospin déplore « une dramatique erreur d'appréciation » des juges

Répondant aux attaques de la droite, qui réclame la suspension de la loi Guigou, le premier ministre a mis en cause, mercredi 24 octobre, la responsabilité des magistrats de la cour d'appel de Paris qui avaient libéré, en décembre 2000, un homme aujourd'hui soupçonné de six meurtres

POUR la première fois depuis son arrivée à Matignon, en juin 1997, Lionel Jospin a commenté une décision de justice. Mercredi 24 octobre, à l'Assemblée nationale, le premier ministre a dénoncé la remise en liberté de Jean-Claude Bonnal, dit « le Chinois », soupçonné d'avoir participé au quadruple meurtre d'Athis-Mons (Essonne), le 6 octobre, puis au meurtre de deux policiers, le 16 octobre, au Plessis-Trévisse (Val-de-Marne), comme « une dramatique erreur d'appréciation ».

Jeudi matin, le président (PS) de l'Assemblée, Raymond Forni, a appelé Jacques Chirac, dans un entretien à L'Est républicain, à « prendre ses responsabilités » et à saisir, « en sa qualité de président, [le] Conseil supérieur de la magistrature », seul organe « à disposer d'un droit de regard sur le fonctionnement de la justice », tandis que, dans Le Parisien, le président du groupe RPR à l'Assemblée, Jean-Louis Debré, jugeait la réponse du premier ministre « désespérante », et demandait de « suspendre immédiatement l'application de la loi Guigou » sur la présomption d'innocence, entrée en vigueur au début de l'année.

M. Jospin avait décidé, mardi soir, de retour d'un voyage officiel à Moscou, de répondre à toute question posée sur le sujet. D'abord, pour éteindre la polémique née des propos maladroits, durant le week-end, de Marylise Lebranchu, et de Daniel Vaillant. Le ministre de l'intérieur avait mis le feu aux poudres, samedi 20 octobre, en se déclarant « révolté » par le fait que la justice remette en liberté « un braqueur récidiviste condamné à plusieurs reprises par les assises pour un total de trente années



de réclusion criminelle », mettant indirectement en cause la loi sur la présomption d'innocence. Le lendemain, la garde des sceaux avait donné, du coup, l'impression de se ranger au côté des magistrats de la chambre d'instruction, la chancellerie ayant qualifié la libération du « Chinois » de « décision judiciaire classique ». Le mot « classique » n'a pas du tout plu à Lionel Jospin.

Matignon a bien mesuré aussi « l'émotion, l'indignation et l'incompréhension » causées par cette affaire. Les journaux télévisés, depuis le week-end, ne parlent que du meurtre du Plessis-Trévisse, à six mois d'une élection présidentielle où la sécurité reste une préoccupation majeure des Français, comme l'ont bien compris les députés de

droite, qui avaient déjà interpellé le gouvernement sur le sujet, mardi 23, en l'absence du premier ministre (Le Monde du 25 octobre). Dès lundi, le premier secrétaire du PS, François Hollande, et le président du groupe socialiste de l'Assemblée, Jean-Marc Ayrault, s'étaient concertés. « On nous attaque. Il faut faire quelque chose », s'étaient-ils dit. M. Hollande n'avait guère apprécié les propos de Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF à l'Assemblée : « Triste affaire pour une triste politique. » « Si la réforme constitutionnelle du Conseil supérieur de la magistrature, qui traitait de l'indépendance et de la responsabilité des magistrats, n'a pas été achevée, c'est à cause de Chirac qui avait renoncé à convoquer le Parlement en con-

grès, du fait de l'opposition de la droite », répondait alors M. Ayrault, qui suggérait au directeur du cabinet du premier ministre, Olivier Schrameck : « Plutôt que de revenir sur la loi Guigou, il faut une circulaire de la Chancellerie ». Ce que fit Marylise Lebranchu mardi – et qu'a confirmé M. Jospin mercredi, en annonçant, dans l'hémicycle, que la ministre de la justice « adresserait des orientations générales aux parquets dans les tout prochains jours, afin qu'il soit veillé à la prise en compte des antécédents et de la dangerosité des personnes dans toutes les décisions relatives à la détention provisoire ».

ÉTOUFFER LA POLÉMIQUE

Pour étouffer la polémique, alors que plus de 8 000 policiers sont descendus dans la rue (Le Monde du 25 octobre), le premier ministre, après un signe à Raymond Forni au perchoir, avait pris le micro pour répondre, à la place de M^{me} Lebranchu, à la question de la députée Marie-Jo Zimmermann (RPR, Moselle) : « Vous arguez, madame la garde des sceaux, qu'il s'agit d'une décision de justice. Mais n'est-il pas précisément de votre responsabilité d'en assurer la bonne administration ? » « Dans cette situation, je pense d'abord aux victimes et à leurs familles », commence M. Jospin, assurant d'emblée « comprendre » et « partager » le « sentiment de révolte des policiers ».

Puis, sur un ton plus ferme, il rappelle que la loi sur la présomption d'innocence « n'est en rien en cause dans la décision de libérer l'auteur présumé de ces faits. Vous le savez d'ailleurs très bien, les observateurs l'ont maintenant établi », prend-il

soin de préciser. « Les magistrats de la chambre d'accusation, usant de leur pouvoir d'appréciation, ont pris cette décision contraire aux réquisitions du procureur général qui préconisait le maintien en détention. Certes, il s'agit d'une décision souveraine du juge du siège, sur un cas individuel. Mais force est de constater qu'à été commise une dramatique erreur d'appréciation », lance le premier ministre, applaudi par la gauche, et sur quelques bancs de la droite.

« Sa réponse est désespérante »,

mois, et la sanction des urnes », plutôt que de censurer le gouvernement. Interrogé jeudi matin sur LCI, Patrick Devedjian, conseiller politique du RPR, estime que la loi sur la présomption d'innocence comporte de « bonnes choses », mais suggère de « réorganiser complètement le système judiciaire », estimant que « nous passons à une ère de justice de masse ». M. Forni s'interrogeait, pour sa part, sur le fait de savoir « s'il n'y a pas eu là une espèce de revanche de la part

M. Chevènement : « Un angélisme soixante-huitard »

Jean-Pierre Chevènement, candidat à l'élection présidentielle, explique, jeudi 25 octobre, dans une tribune à Paris Match qui accompagne un reportage sur les obsèques des policiers du Plessis-Trévisse, que « l'attitude des pouvoirs publics » n'est pas « à la hauteur » des dernières « provocations », et qu'il faut « sortir d'un angélisme soixante-huitard ». L'ancien ministre de l'intérieur réclame à nouveau le « gel immédiat de l'application des dispositions de la loi Guigou sur les gardes à vue » (Le Monde du 6 octobre) ainsi qu'une loi de programmation pour la justice et la police. Il rappelle qu'en 1998, le « chœur des bien-pensants » avait obtenu de Lionel Jospin « l'enterrement » de ses propositions sur la délinquance des mineurs. « Beaucoup de nos élites ont décrié que la France était "moisie" », conclut M. Chevènement – allusion à une tribune de Philippe Sollers dans Le Monde (du 28 janvier 1999), pendant la campagne des élections européennes. « Rien d'étonnant à ce que certains se croient autorisés à la bafouer. »

commente Jean-Louis Debré le lendemain dans Le Parisien. « De deux choses l'une : ou bien il y a un dysfonctionnement de la justice, et je constate que Jospin n'annonce pas les mesures nécessaires pour empêcher le renouvellement d'erreurs aussi graves ; ou bien il n'y a pas de dysfonctionnement, et qu'il nous dise alors ce qu'il compte faire », dit le député RPR de l'Eure, en expliquant qu'il « préfère attendre six

des magistrats de la cour d'appel à l'égard du juge d'instruction ». « Certains syndicalistes comme ceux de l'Association professionnelle des magistrats ont choisi de demander la démission de M^{me} Lebranchu au lieu de faire leur examen de conscience », a regretté le président de l'Assemblée nationale.

Ariane Chemin
et Clarisse Fabre

En libérant le suspect, la cour d'appel a choisi de sanctionner la lenteur de l'instruction

RAREMENT décision de justice aura suscité autant de polémique. Multirécidiviste de l'attaque à main armée, condamné à trois reprises par des cours d'assises, Jean-Claude Bonnal était en détention provisoire pour un hold-up sanglant au magasin Le Printemps quand il a été remis en liberté, le 21 décembre 2000, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Qualifiée de « dramatique erreur d'appréciation » par le premier ministre, Lionel Jospin, cette décision a été rendue par une collégialité de trois magistrats, chargés de contrôler le travail du juge d'instruction. Retour sur le processus qui a amené la cour à rendre cet arrêt controversé.

● Le déroulement de l'instruction : mis en examen pour « vol à main armée, violences et tentative de meurtre », Jean-Claude Bonnal a été placé en détention provisoire le

18 décembre 1998 pour le hold-up du Printemps, tout comme son complice présumé, Mohamed Benamara. Au cours de l'instruction, conduite par le juge parisien Philippe Coirre, l'avocate de M. Benamara, M^{me} Marie-Alix Canu-Bernard, a multiplié les demandes d'investigations. Elle a demandé notamment au magistrat que soit effectuée une expertise ophtalmologique sur des lunettes attribuées à son client, qui souffre de myopie. Le juge Coirre a commis un expert le 8 octobre 1999, qui a cependant tardé à rendre son rapport. Entre-temps, Mohamed Benamara et Jean-Claude Bonnal ont fait l'objet de deux prolongations de détention provisoire, en décembre 1999, au bout d'un an, puis en mai 2000, après dix-huit mois.

Fin 2000, le juge Coirre a clos son instruction. Mais la défense de

M. Benamara a protesté que l'expertise ophtalmologique n'était toujours pas rendue. Le magistrat a donc décidé de rouvrir son dossier en attendant les résultats de l'expert. En conséquence, il a décidé d'une nouvelle prolongation de la détention provisoire de Mohamed Benamara.

● Le premier arrêt de la chambre d'accusation : l'avocate de M. Benamara a alors décidé de faire appel de cette prolongation auprès de la chambre d'accusation, présidée alors par Gilbert Azibert. Le 4 décembre 2000, la chambre d'accusation décidait de remettre en liberté Mohamed Benamara au motif que l'expertise en cours ne saurait être tenue pour des « investigations complexes », l'un des deux motifs légaux, avec la « gravité des faits », qui permet la prolongation de la détention. Estimant que l'ins-

truction avait assez duré depuis deux ans, la cour d'appel a considéré que le juge d'instruction pouvait se dispenser de l'expertise ophtalmologique pour clore son dossier. Les magistrats ont donc sanctionné la manière d'instruire du juge en prenant la mise en liberté du mis en examen comme moyen.

● Le second arrêt de la chambre d'accusation : Mohamed Benamara libéré, Jean-Claude Bonnal a, à son tour, formé une demande de remise en liberté devant la chambre d'accusation. Le parquet général a alors requis son maintien en détention, en faisant valoir que le mis en examen avait un casier judiciaire déjà chargé. Mais le 21 décembre 2000, la première section de la chambre, présidée par Jean-Paul Laurans a décidé de le remettre en liberté sous contrôle judiciaire, en lui demandant d'acquiescer une caution de 80 000 francs. L'arrêt, laconique, se contente de préciser que les investigations ne justifient plus le maintien en détention de Jean-Claude Bonnal. Dans la foulée du premier arrêt, les magistrats ont privilégié le contrôle du cours de l'instruction sur les considérations de gravité des faits ou de dangerosité de la personne.

● La fin de l'instruction : les deux mis en examen libérés, le juge a continué son instruction. Début 2001, l'expert en ophtalmologie a fini par rendre son rapport. Le 13 avril, Philippe Coirre clôt définitivement l'affaire en renvoyant Mohamed Benamara et Jean-Claude Bonnal devant la cour d'assises. Les deux hommes sont renvoyés pour « vol à main armée, et violences » mais seul Mohamed Benamara est encore accusé de « tentative de meurtre », le juge ayant accordé un non-lieu à Jean-Claude Bonnal pour ce motif. Les deux hommes étaient donc en attente de la fixation de leur procès quand Jean-Claude Bonnal a été arrêté, le 19 octobre, puis mis en examen et écroué pour le quadruple meurtre d'Athis-Mons et le meurtre de deux policiers au Plessis-Trévisse.

Les syndicats de magistrats réagissent vivement et critiquent le gouvernement

UN « COMBLE », des propos d'une « démagogie honteuse » tenus à « des fins électoralistes »... A l'unisson, les principaux syndicats de magistrats (USM, SM et APM) ont vigoureusement dénoncé, mercredi 25 octobre, les propos de Lionel Jospin et de Marylise Lebranchu mettant en cause la décision des juges de remettre en liberté, au mois de décembre 2000, Jean-Claude Bonnal – qui est, depuis, mis en cause dans deux attaques à main armée qui ont causé la mort de six personnes, dont deux policiers.

« Ce n'est pas en critiquant la justice, qui ne fait qu'appliquer les lois, que l'on rétablira la sécurité dans ce pays », a déclaré Valéry Turcey, président de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), qui a recueilli 58 % des suffrages aux dernières élections professionnelles. « Nous regrettons l'énerverment et la perte de recul de l'ensemble du monde politique sur un sujet aussi sérieux et sensible que la détention provisoire », renchérit Dominique Barella, secrétaire général adjoint de l'USM, qui a dénoncé la « démagogie honteuse » du gouvernement sur le sujet. Le ministère de la justice, a-t-il rappelé, s'était félicité, dans le projet de loi de finances 2002, de la diminution de 25 % du nombre des détentions provisoires ordonnées par les juges d'instruction durant les sept premiers mois de l'année. L'ensemble des partis politiques s'étaient en outre prononcés pour une limitation de la détention provisoire lors des débats parlementaires sur la loi Guigou.

« Le vrai problème, analyse M. Barella, ce n'est pas de savoir pourquoi la détention provisoire de Jean-Claude Bonnal n'a pas été prolongée, mais plutôt de comprendre comment tous les gouvernements successifs n'ont pas été capables de mettre les moyens nécessaires en experts et en police judiciaire pour clore des enquêtes aussi importantes en moins de deux ans. »

De tels drames ne devraient pas se produire « si la justice était en mesure d'appréhender la criminalité liée au grand banditisme, ce qu'elle ne peut faire faute de moyens d'investigation suffisants », s'indigne le Syndicat de la magistrature (SM, gauche, 30 % des voix aux dernières élections) dans un communiqué. Ses dirigeants déplorent que le manque « cruel » de magistrats allonge les délais de traitement des 5 millions de procédures enregistrées chaque année – pour une capacité de jugement des tribunaux correctionnels de 400 000 dossiers par an.

« En focalisant le rôle de la justice et de la police sur le traitement des faits de petite délinquance dans un objectif sécuritaire et électoraliste », poursuit le texte du SM, les politiques publiques ne cessent d'affaiblir le traitement judiciaire, « moins visible et plus complexe », du terrorisme, du grand banditisme, de la délinquance financière ou des problèmes de santé publique. « La justice ne peut compter que sur un policier spécialisé dans l'affaire Elf et seulement quatre pour lutter contre le trafic international d'armes, affirme Raphaël Grandfils, secrétaire général adjoint du SM. Combien étaient-ils pour Bonnal ? »

Les deux syndicats contestent aussi les critiques de l'exécutif, qui interviennent « après coup » : « Deux ans après, c'est trop facile », résume Dominique Barella (USM), pour qui, à six mois de la présidentielle, les « politiques veulent faire porter aux magistrats un chapeau trop grand pour eux ».

L'Association professionnelle des magistrats (APM, droite, 2,2 % des suffrages) a vu, quant à elle, dans les propos de M. Jospin une « réaction de sauve-qui-peut à l'approche des élections ». Pour son président, Dominique Matagrif, « une affaire comme celle-ci altère l'image sécuritaire que la gauche tente de se construire depuis quelques années ».

Cécile Prieur

Alexandre Garcia

Du 3 octobre



au 20 novembre

ENTRAÎNEZ-VOUS À GAGNER AU GRAND JEU "QUI VEUT GAGNER DES MILLIONS ?" AVEC AUCHAN



EN RÉPONDANT À UNE QUESTION COMME CELLE-CI VOUS AURIEZ PU GAGNER JUSQU'À

4 000 F

Rendez-vous chez Auchan pour gratter les vraies cartes-jeu. Il y a plus de 16 millions de francs et 48 millions de bons de réduction à vous partager.

Jeu sans obligation d'achat du 3/10 au 20/11 2001 organisé par Auchan France SA RCS Roubaix B 410 400 400. Voir modalités et conditions complètes du jeu sur les cartes et sur le règlement complet disponibles à l'accueil aux magasins Auchan. Règlement déposé chez Maître Verzeux Huissier à Neuilly-sur-Seine (92) - E-mail: rnc@verzeux.com

LA VIE. LA VRAIE.

Auchan

Pascal Roux a été condamné à 21 ans de réclusion par les jurés

Malgré la « psychose délirante » dont les psychiatres l'affirment atteint, l'accusé a été reconnu coupable du double meurtre qu'on lui reprochait. Ce procès inaugurerait les nouvelles dispositions de l'article de la loi sur la présomption d'innocence concernant l'irresponsabilité pénale

Pascal Roux, 37 ans, a été condamné, mercredi 24 octobre, à 21 ans de réclusion criminelle, assortis d'une peine de sûreté des deux tiers, pour avoir, en mars 1999, tué de deux coups de fusil l'éducateur et la nourrice de ses deux

enfants dont il réclamait la garde. Atteint, selon le docteur Daniel Zagury, expert psychiatre, d'une « psychose délirante dont le thème est la persécution », Pascal Roux est le premier accusé susceptible d'être atteint de troubles mentaux à

être jugé depuis l'entrée en vigueur, en janvier, des nouvelles dispositions sur l'irresponsabilité pénale de la loi sur la présomption d'innocence. Jusque-là prononcée en amont par le juge d'instruction sur la base des rapports d'experts, cette

irresponsabilité peut désormais être tranchée par les jurés à l'issue de leur délibéré. En infligeant 21 ans de réclusion à Pascal Roux, c'est donc un homme sain d'esprit et responsable de ses actes que le jury a décidé de condamner.

AUXERRE (Yonne)
de notre envoyé spécial

Des faits, il y avait peu à dire. Le 31 mars 1999, Pascal Roux, trente-sept ans, a fait irruption au centre médico-social de Tonnerre (Yonne) et tué de deux coups de fusil l'éducateur et la nourrice de ses deux enfants qui étaient placés dans une famille d'accueil depuis que leur mère, infanticide, eut tué à la naissance, en 1995, son troisième enfant. Mais de l'homme ?

Car qui a-t-on jugé et condamné, mercredi 24 octobre, à Auxerre, à vingt et un ans de réclusion criminelle, assortis d'une période de sûreté des deux tiers de la peine ? Un homme sain d'esprit et responsable, c'est-à-dire capable de répondre de ses actes ? Ou un malade mental en prise à son délire, que la loi, théoriquement, n'autorise pas à condamner, mais qui peut, sur décision du préfet, être interné d'office, pour être soigné ?

Lundi et mardi, une journée et demie durant, l'audience a tout d'abord fouillé les circonstances de l'acte, sans se poser la question. Elle a exhumé l'histoire de la relation dangereusement houleuse qu'entretenait l'accusé avec les services socio-éducatifs du conseil général – il souhaitait à toute force obtenir la garde de ses enfants. Elle a découvert la haine grandissante, les signes avant-coureurs de la préméditation : des menaces de mort sur l'éducateur, dont on constatait qu'il avait été l'objet d'une fixation ; une première agression au gaz lacrymogène, qui a valu condamnation ; et même cette lettre au pro-

curer, où l'accusé écrivait que tout cela allait « mal se terminer ». Et puis l'on a écouté, regardé : dans le box, souvent somnolent, l'homme au regard fixe et noir pestait contre « les trafiquants d'enfants du conseil général », et bras fermement croisés, était périodiquement saisi de tremblements.

Alors, d'un coup, l'audience a basculé. Catégorique, le docteur Daniel Zagury, expert psychiatre, a tranché : « M. Roux est un délirant. Il a une psychose délirante dont le thème est la persécution et dont le mécanisme est l'interprétation. » Une pathologie évolutive repérée au cours de trois des cinq séjours en hôpital psychiatrique de l'accusé. « C'est un tableau psychiatrique archaïque. Un état mental pathologique aliénant en relation directe avec l'infraction qui lui est reprochée. Pour nous, il n'y a aucun doute possible. Pascal Roux était atteint, au moment des faits, d'un trouble psychique ayant aboli son discernement. »

Le président Jean-Pierre Getti a rappelé aux jurés les dispositions du premier alinéa de l'article 122-1 du code pénal (lire ci-dessous), qui aurait dû valoir à l'accusé un non-lieu, à l'issue de l'instruction. Et, jouant les candides : « Que fait-on ici ? » C'est au législateur qu'il eut fallu poser la question. Et au juge d'instruction.

Car sur la base d'une deuxième expertise, qui a conclu certes à l'existence d'un trouble psychique, mais n'ayant causé qu'une « altération » de son discernement – cas prévu par le deuxième alinéa de l'article 122-1 –, Pascal Roux, a été finalement renvoyé devant un jury populaire. Sans sur-expertise, pour éventuellement, départager.

Pour l'institution judiciaire, c'est une première : convoquer des jurés pour juger des conséquences légales

de la folie. La loi leur permet, en effet, de se prononcer maintenant sur l'irresponsabilité pénale d'un accusé (lire ci-dessous). Le docteur Michel Dubec, s'adressant à la cour, a fixé les limites et l'enjeu : « Vous êtes chargés d'un diagnostic. Je ne sais pas comment vous aller faire. Juger, c'est déjà lourd... Pour ma part, je ne peux vous expliquer en dix minutes ce que j'ai appris en dix ans. » L'expert s'est cependant mis en tâche de dire simplement ce qu'est la folie, qu'un fou ne vit pas nécessairement hors

de la folie. La loi leur permet, en effet, de se prononcer maintenant sur l'irresponsabilité pénale d'un accusé (lire ci-dessous). Le docteur Michel Dubec, s'adressant à la cour, a fixé les limites et l'enjeu : « Vous êtes chargés d'un diagnostic. Je ne sais pas comment vous aller faire. Juger, c'est déjà lourd... Pour ma part, je ne peux vous expliquer en dix minutes ce que j'ai appris en dix ans. » L'expert s'est cependant mis en tâche de dire simplement ce qu'est la folie, qu'un fou ne vit pas nécessairement hors

de ce combat de « sachants », un juré a lancé : « Ne pensez-vous pas [vous, psychiatres] avoir joué avec la sécurité de la société ? » Des constats médicaux antérieurs au crime, il a été dit que le passage à l'acte était « prévisible ». On essaya de faire comprendre les limites de la psychiatrie. Alors, pour l'avenir, hôpital ou prison ? « Aurait-on les mêmes garanties pour la sécurité de nos concitoyens ? » a demandé le président. « Ici la dangerosité est liée à l'évolution d'une maladie mentale et non à la délinquance », a affirmé le docteur Zagury. « Un malade relève de soins », a-t-il rappelé, suggérant un placement en unité pour malades difficiles (UMD), sur décision préfectorale.

S'opposant fermement à l'interne-ment, et condamnant le « spectacle déplorable » des experts, les avocats de la partie civile ont appelé à une justice « réparatrice et protectrice de la sécurité publique ». L'avocate générale, qui requerrait vingt ans, a décrypté le double assassinat comme « l'aboutissement d'un processus morbide (...) non dépourvu de sens » et souhaité qu'on ne renvoie pas Pascal Roux chez les fous, mais, responsabilisé, « en prison chez les hommes ». Elle a soutenu – contre l'avis des docteurs Dubec et Zagury – que le condamné pouvait être incarcéré « dans une structure adaptée ». La défense plaïda, quant à elle, l'irresponsabilité au titre du « bon sens ».

Lors du débat d'experts, on avait appris – tardivement – que l'accusé comparait sous neuroleptiques-retard. L'information avait coupé le souffle du docteur Dubec. « Mais alors qui juge-t-on ? » Un psychotique chronique, bourré de médicaments. Jugé responsable et coupable. Son avocat a décidé de faire appel.

J.-M. Dy

Une nouvelle législation sur l'irresponsabilité pénale

La loi du 15 juin 2000 sur la présomption d'innocence a modifié la procédure concernant les malades mentaux criminels. Jusqu'à ce texte, l'irresponsabilité pénale d'un accusé était décidée en amont du procès par le juge d'instruction sur la foi des expertises psychiatriques. Elle peut être désormais déclarée par la cour d'assises à l'issue de son délibéré. La nouvelle loi prévoit en effet que, sur demande de la défense, chaque fait reproché à l'accusé peut faire l'objet, au cours du délibéré, de deux questions : « 1. L'accusé a-t-il commis tel fait ? 2. L'accusé bénéficie-t-il pour ce fait de la cause d'irresponsabilité pénale prévue [par la loi] ? » Cette disposition permet d'imputer un crime à un accusé sans aboutir à sa condamnation. En 1994, la nouvelle rédaction du code pénal reprenait l'idée séculaire, attribuée à Platon, selon laquelle il n'y a aucun sens à juger les fous, dispose désormais dans l'article 122-1, que « n'est pas pénalement responsable la personne qui était atteinte, au moment des faits, d'un trouble psychique ou neurologique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes. »

du temps et que le délire paranoïaque se nourrit bien évidemment de la réalité.

A cet instant, ces propos tranchaient cruellement sur les expertises au doigt mouillé : car on n'eut de cesse jusque-là, y compris de la part de l'avocate générale Marie-Suzanne Le Quéau, de demander aux enquêteurs, aux victimes, aux témoins – mais sur la foi de quel savoir ? – s'ils trouvaient l'accusé fou.

Invité à son tour à la barre, le docteur Pierre Lamothe, expert psychia-

« Qu'est-ce que le libre arbitre ? » a questionné le président. « Une notion philosophique, a rétorqué le docteur Dubec. Nous devons seulement indiquer s'il y a une relation entre la maladie mentale et les faits. Nous ne sommes pas philosophes de l'éthique et de la responsabilité ». Faut-il déposséder Pascal Roux de son crime ? S'interrogeait au contraire le docteur Lamothe. « On ne peut pas se défaire de références morales. Nous ne sommes pas plus fondés que vous à nous prononcer sur sa responsabilité pénale. »

Charles Melman, psychiatre, ancien médecin des hôpitaux, psychanalyste « Il faut retrouver le sens de l'irresponsabilité »

« Que vous inspire la nouvelle procédure qui permet aux jurés des cours d'assises de se prononcer sur l'irresponsabilité pénale d'un accusé en tranchant les débats d'experts sur l'existence ou non d'un trouble psychique ou neuropsychique au moment des faits ?

– Elle reflète peut-être l'idée que l'on se fait du progrès d'une justice populaire, débarrassée des contraintes des spécialistes, des experts, qui permet d'exprimer son sentiment, son opinion, et finalement sa seule impression sur l'accusé. C'est néanmoins l'expression d'un discrédit porté sur les savoirs. A une autre échelle, si je peux oser, c'est Loft Story, l'opinion publique qui dit déterminer ce qui est bon, pas bon. Il y a cette tendance, ce déplacement du lieu où la sagesse se situe et peut s'exprimer. Ce ne sont plus les professionnels, c'est le jury. Or le jury populaire a besoin de sécurité et il a tendance à privilégier la sécurité sur telle ou telle autre considération. C'est une opinion répandue que les psychiatres cherchent à faire échapper à la justice les criminels. En outre, la maladie mentale demeure dans une zone d'inconnu. Le nombre de lits dans les hôpitaux diminue. Les

malades circulent parmi nous. Et l'irrationnel fait toujours peur. Aujourd'hui, l'exigence de rationalité est telle que prétendre qu'un coupable puisse y échapper est inconcevable.

– Quelles sont, selon vous, les dérives possibles ?

– Ce qui me frappe, c'est que l'on confonde imputabilité et responsabilité. Alors que le droit parvenait à séparer ces deux notions, en pratique, cela est de moins en moins perçu ou argumenté. Il y a comme une incertitude générale sur la question de la responsabilité. Dès que l'imputabilité est déterminée, la responsabilité, du même coup, est aussitôt conclue. Est responsable, aujourd'hui, celui qui est cause.

– La pratique expertale, qui déresponsabilise de moins en moins les malades mentaux, serait-elle, pour partie, à la source de ce glissement ?

– Jadis, le vieux code pénal était plus explicite. Une personne en état de démence était considérée comme irresponsable. Cela situait la discrimination – démence ou non – du côté de ceux – les experts – qui avaient à se prononcer. Aujourd'hui, la notion est floue. On parle fréquemment d'altération du discerne-

ment. Or chacun de nous a la possibilité d'avoir son discernement altéré ! Et ça ne peut être retenu comme assimilable à la folie. De plus, la formation psychanalytique, par laquelle sont passés les experts, a servi à

« Ce qui m'inquiète, c'est cette évolution vers une "justice de confort", comme on parle d'une "médecine de confort" »

rationaliser les faits commis. On explique a posteriori que la haine, la rivalité, la passion ont opéré à l'insu du sujet. Alors les jurés se disent : « Eh bien ! Il a tué par haine ! » Derrière, il y a aussi des principes éthiques, comme : « La prison, cela fera du bien. » C'est là le produit d'interprétations fallacieuses de Freud,

voire de Lacan, qui dans les faits ne se vérifient pas. Lacan a dit, sans penser aux incidences médico-légales, que l'on était responsable de son inconscient. La sanction qui aurait fait défaut dans le milieu familial ne devrait pas faire défaut dans le milieu social. Or ce n'est pas parce qu'un délirant se retrouvera en prison que cela le calmera. Cela aura seulement pour effet d'affoler les surveillants.

« L'ancien article 64 disait : « Voilà un crime sans criminel. » C'était une position philosophique. C'était mieux pour la réalité. Maintenant on s'attache aux victimes qui réclament. Mais la justice est-elle faite pour satisfaire des familles ? Ou est-elle faite pour se prononcer en droit et dire si l'accusé était responsable ? Ce qui m'inquiète, c'est cette évolution vers une « justice de confort », comme on parle d'une « médecine de confort ». Une justice qui satisfasse le public, les familles de victimes. Ce faisant, on est proche de l'application des pires iniquités. Il faut retrouver le sens de l'irresponsabilité. »

Propos recueillis par
Jean-Michel Dumay

Marylise Lebranchu annonce la création de 35 nouvelles prisons

CONSTRUIRE de nouvelles prisons sans augmenter le nombre de places dans les établissements pénitentiaires : c'est l'équation délicate qu'affirme pouvoir résoudre la ministre de la justice, Marylise Lebranchu. Déclinant, mercredi 24 octobre, un programme de rénovation du parc pénitentiaire, la garde des sceaux a annoncé la création de « 35 nouvelles prisons » qui devrait s'ajouter à des « rénovations, des démolitions-reconstructions ainsi que la probable fermeture de 27 établissements vétustes et non fonctionnels ». L'ensemble de ce programme, qui devrait être financé par 10 milliards de francs d'ici à 2006, est destiné à améliorer les conditions de détention, en offrant notamment une cellule individuelle à chaque détenu. Il devrait également permettre la création d'établissements plus sécurisés pour les détenus considérés comme « dangereux ».

Ce plan de rénovation avait été décidé le 8 novembre 2000 par Lionel Jospin en réponse à deux commissions d'enquête parlementaires qui dénon-

çaient l'état de délabrement des prisons, qualifié d'« indigne de la patrie des droits de l'homme ». Actuellement, la France compte 185 prisons en métropole, dont 119 maisons d'arrêt, destinées à accueillir les personnes placées en détention provisoire et 55 établissements pour peines, réservés aux condamnés. Or « un établissement sur deux a été construit depuis plus d'un siècle et ne répond plus aux exigences de sécurité et de salubrité », reconnaît la chancellerie. Trente-trois établissements ont ainsi été construits avant 1830, tandis que d'autres datent du Moyen Âge.

Lancé en 1998, un premier programme de construction de six nouvelles prisons devrait être prochainement achevé. Les établissements prévus à Toulouse et Avignon seront ainsi livrés en 2002, ceux de Lille, Liancourt et Toulon ouvriront leurs portes en 2003 et celui de Meaux en 2004. D'autres prisons font actuellement l'objet de travaux de réhabilitation, comme Fleury-Mérogis, Fresnes, la Santé, Loos-lès-Lille et les Baumettes

à Marseille. « Il ne s'agit pas d'augmenter le nombre de places, a toutefois assuré M^{me} Lebranchu. Il s'agit d'augmenter le nombre de cellules individuelles et de mieux répartir les prisons sur l'ensemble du territoire. »

PRINCIPE D'UNE CELLULE PAR DÉTENU

Se basant sur une population carcérale oscillant entre 43 000 et 45 000 détenus, la chancellerie a estimé qu'il lui manquait 8 600 places pour obéir au principe d'une cellule par détenu. « Je propose, dès lors, la construction de 7 maisons d'arrêt et de 28 établissements pour peines dont 5 maisons centrales », a précisé la ministre. Ces 35 établissements devraient permettre « une véritable séparation des prévenus et des condamnés » qui n'est pas respectée aujourd'hui. Ils devront être répartis sur l'ensemble du territoire afin qu'ils soient rapprochés des « lieux de résidence des détenus pour maintenir leurs liens familiaux et faciliter la mise en œuvre de projets de réinsertion ». Ils devraient aussi tous comporter des unités de vie familiale

(UVF), afin que les détenus puissent recevoir leurs familles. Enfin, ils seront classés, non plus en fonction de la durée de la peine, comme aujourd'hui, « mais en fonction de la personnalité du détenu ».

La garde des sceaux a ainsi confirmé son projet de créer des établissements plus sécurisés que d'autres. « Je proposerai effectivement dans la future loi pénitentiaire que l'on puisse avoir des établissements accueillant des détenus difficiles, issus des organisations criminelles ou terroristes. Leurs conditions de détention, sécurisées, pèsent actuellement sur les autres détenus », a affirmé la ministre qui a balayé le risque de voir se reconstituer les quartiers de haute sécurité (QHS) des années 1970. Ferme sur les détenus dits « dangereux », la garde des sceaux est restée plus floue quant au sort de ceux qui souffrent de troubles psychiatriques, en affirmant que le gouvernement « envisage » de créer des unités sécurisées dans les hôpitaux psychiatriques.

Cécile Prieur

Tribunaux de commerce : les rapporteurs s'élèvent contre le retrait des projets de loi

LES TROIS mousquetaires de la justice consulaire, les députés socialistes Arnaud Montebourg (Saône-et-Loire), François Colcombet (Allier) et Jean Codognès (Pyrénées-Orientales), ne lâchent pas prise. « Consternés » de découvrir que les trois projets de loi sur les tribunaux de commerce ne sont pas inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale d'ici à la fin de la législature – en mars 2002, avant les élections présidentielle et législatives –, les trois parlementaires ont adressé, mardi 23 octobre, une lettre-pétition à tous leurs collègues de la majorité plurielle. Accompagnée d'un « coupon-réponse », elle vise à demander à « Marylise Lebranchu, garde des sceaux, de bien vouloir faire le nécessaire afin que soit réintroduit à l'ordre du jour (...) l'examen des projets de loi ».

Issus de la commission d'enquête parlementaire sur les tribunaux de commerce, menée par M. Montebourg et M. Colcombet, en 1998, les trois projets de loi ont été adoptés en première lecture à l'Assemblée nationale, les 28 et 29 mars : le premier, rapporté par M. Colcombet, créait des « chambres mixtes » dans les tribunaux de commerce et un corps de règles déontologiques à l'égard des juges ; le deuxième, rapporté par M. Codognès, prévoyait le recrutement de conseillers de cour d'appel exerçant leur activité à titre temporaire parmi les juges consulaires ; le troisième, rapporté par M. Montebourg, réformait le statut des administrateurs judiciaires et mandataires liquidateurs (Le Monde du 29 mars).

« Ces textes ont été retirés de l'ordre du jour du Sénat sans la moindre discussion avec les trois rapporteurs (...) ni le moindre débat au sein du groupe des députés socialistes », écrivent les trois élus. Pourtant, poursuivent-ils, « l'un des trois rapporteurs a obtenu l'assurance du directeur de cabinet du ministre des relations avec le Parlement, Bernard Rullier, de l'inscription des trois projets à l'ordre du jour du Sénat pour le mois d'octobre ».

Dénonçant « le travail de lobbying intensif et souterrain des juges consulaires et de leurs porte-parole plus discrets », les trois rapporteurs appellent que « le tribunal de commerce de Nanterre, dont la commission d'enquête avait souligné les impérities et l'implication dans de nombreuses poursuites pénales, est précisément celui chargé d'administrer la faillite de Moul-nex ».

SERPENT DE MER

La réforme des tribunaux de commerce est un long serpent de mer. Au lendemain du rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les tribunaux de commerce, qui avait fait grand bruit en dénonçant plusieurs types de corruption (Le Monde du 10 juillet 1998), le gouvernement de Lionel Jospin annonçait « un projet de réforme ambitieux ». Mais le texte a tardé à venir. Adopté en conseil des ministres en juillet 2000, annoncé au Parlement à la fin de cette même année, son examen a d'abord été retardé par l'« inversion » du calendrier électoral de 2002, puis reporté au lendemain des élections municipales de mars 2001.

Devant la colère des rapporteurs, le gouvernement avait accepté que le texte soit examiné en commission des lois, en janvier. Las, les amendements adoptés firent monter la pression dans le milieu consulaire, et M^{me} Lebranchu dut faire adopter un compromis : limiter l'introduction des chambres mixtes aux seules procédures collectives (dépôts de bilan, faillites, redressements judiciaires) (Le Monde daté 25-26 mars). M. Colcombet s'était incliné pour « sauver la réforme ». Fin juin (Le Monde du 3 juillet), Matignon ne garantissait pas son adoption définitive, par crainte des retombées électorales.

Clarisse Fabre

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés

2^{ème} Cycle

ENM/EFB
Préparations complètes et par correspondance

IEP/HEC
Admission directe à bac + 2 et 3

ÉCOLES DE JOURNALISME
CFJ/ESJ/IPJ/CELSA...

SUCCÈS CONFIRMÉS

Tél : 01 42 24 10 72
2, rue de Rémusat, Paris 16^e

Lionel Jospin tranche en faveur d'une aide de 3 milliards de francs en 2001 et 2002 pour l'hôpital

L'arbitrage du premier ministre sur les retraites déçoit les députés socialistes

Alors que les députés poursuivent l'examen du projet de budget de la Sécurité sociale, Lionel Jospin a rendu ses arbitrages sur l'hôpital et les

retraites pour les salariés ayant cotisé quarante ans. A moitié satisfaits sur le dossier hospitalier, les élus communistes préfèrent demander au

congrès du PCF, qui se tient ce week-end, de se prononcer. Concernant les retraites, les députés PS déplorent une promesse non tenue.

DANS LE DOUTE, les députés communistes s'en remettent à leur parti. A l'ouverture du congrès extraordinaire du PCF, vendredi 26 octobre, ils devraient proposer le principe d'une motion pour déterminer si le groupe doit, ou non, accepter les propositions du gouvernement sur les moyens supplémentaires alloués aux hôpitaux, préoccupation centrale, actuellement, des communistes. Mercredi, au deuxième jour des débats à l'Assemblée nationale sur le projet de financement 2002 de la Sécurité sociale, Lionel Jospin a en effet tranché en convoquant, dans une salle de la questure, un aréopage de ministres, Laurent Fabius (économie), Elisabeth Guigou (emploi et solidarité), Jean-Jack Queyranne (Parlement), Florence Parly (budget), et de responsables socialistes, dont François Hollande.

A l'issue de ce huis clos, le gouvernement a confirmé ses choix. Dans l'espoir de satisfaire les revendications du PCF et d'obtenir sa neutralité bienveillante lors du vote en première lecture du projet de loi, mardi 30 octobre, 3 milliards de francs (*Le Monde* du 25 octobre) seront consacrés au fonctionnement et à l'investissement des hôpitaux publics, pour une part dès 2001. Seulement les deux tiers de cette somme constituent un apport supplémentaire, 1 milliard provenant du redéploiement des ressources actuelles du Fonds de modernisation des éta-

blissements de santé (FMES) dont les missions devraient être redéfinies. Le financement de cette mesure sera assurée par la branche assurance-maladie, déjà en déficit (10 milliards de francs en 2002). Mais le gouvernement met en avant les excédents consolidés de la Sécurité sociale qui pourrait s'avérer supérieur aux prévisions (6 milliards de francs en 2002), selon M^{me} Guigou.

Les députés communistes ont

Grève très suivie dans les cliniques privées

Patrons et médecins des cliniques se sont fortement mobilisés, mercredi 24 octobre, pour la première des deux journées de grève qu'ils organisent, afin d'obtenir du gouvernement une dotation de 6 milliards de francs (915 millions d'euros). Elle permettrait, selon eux, de combler l'écart de salaires en faveur des personnels du secteur public, où une infirmière peut gagner jusqu'à 2 000 francs de plus que sa collègue du privé. Elisabeth Guigou a déclaré, mercredi, à l'Assemblée, que la politique salariale des cliniques « n'a pas été à la hauteur de celle de l'hôpital public ». Reçue au ministère de la solidarité, mercredi, la Fédération de l'hospitalisation privée n'a rien obtenu.

accueilli cette annonce par une moue dubitative. « Cela ne nous convient pas bien. Certes, nous apprécions les moyens supplémentaires mais il n'y a aucune recette nouvelle attribuée à la Sécurité sociale pour les financer », déclarait, dans les couloirs, Jacqueline Fraysse (PCF, Hauts-de-Seine), en regrettant la « sous-estimation » faite par le gouvernement « de l'enjeu politique » que représente l'hôpital public.

Afin de ne pas laisser aux communistes le bénéfice de mesures nouvelles pour ce dernier budget de la législature, le gouvernement a également confirmé la création d'un nouveau « dispositif d'équivalent retraite » censé se substituer à la demande des élus socialistes en faveur de la liquidation des pensions avant l'âge de soixante ans pour ceux qui ont cotisé quarante annuités. Comme prévu, cette mesure sera limitée aux bas reve-

nus et aux chômeurs en fin de droit. Ceux-là devraient bénéficier d'une allocation de 5 000 francs en attendant la retraite, calquée sur le modèle de l'Allocation spécifique d'attente (l'ASA, appliquée aujourd'hui à 22 000 personnes), qu'avait proposé le rapporteur du projet de loi, Alfred Recours (PS, Eure). Estimé à 450 millions de francs en 2002 (plus de 3 milliards sur cinq ans), elle sera financée par l'Etat. Contactée, l'Unedic a, en

effet, refusé de mettre à la poche et de prolonger son propre dispositif, l'Allocation chômeurs âgés, qui arrive à expiration le 31 décembre 2001.

La déception était grande dans les rangs socialistes qui désiraient conclure la législature sur un « grand coup de chapeau ». « Tout cela est pipeau. Pour la première fois de ma vie, je voterai contre le texte », fulminait Christian Bataille (PS, Nord). « On aurait pu finir avec une mesure emblématique de gauche », ajoutait-il en s'en prenant au « manque de dialogue » de M^{me} Guigou et à « l'orthodoxie budgétaire » de M. Fabius « qui nous embarque dans une faute politique ». Sous le couvert de l'anonymat, plusieurs députés s'en sont également pris au premier secrétaire du PS, François Hollande, qui avait imprudemment promis la retraite aux salariés ayant commencé à travailler très jeunes, lors des journées parlementaires de Nantes, le 27 et 28 septembre. « Il nous a planté ! », s'exclamait, dépité, un élu du sud de la France.

Le gouvernement a également annoncé des mesures en faveur de la Couverture maladie universelle, dont une aide à la mutualisation pour les bénéficiaires qui sortent du dispositif et le maintien pendant un an, pour ces derniers, de la dispense d'avance de frais. Mais le dernier budget de la « Sécu » est un peu gâché.

Isabelle Mandraud

François Bayrou cherche une stratégie pour sortir sa campagne de l'enlisement

CHACUN avait entendu François Bayrou ouvrir la « parenthèse » au lendemain des attentats du 11 septembre, lorsqu'il avait décidé d'interrompre sa campagne présidentielle au nom de la « décence ». Probablement plus rares sont ceux qui se sont aperçus qu'il l'avait, depuis, refermée... Après avoir résisté à la pression de ses proches, qui auraient souhaité que cette pause soit plus brève, le président de l'UDF a discrètement repris, le 5 octobre, son « tour des Français » en bus. M. Bayrou a également décidé de maintenir pour la fin novembre la publication d'un livre ainsi que sa « déclaration aux Français », qu'il prononcera avant de recevoir l'investiture de son parti lors du congrès de l'UDF, les 1^{er} et 2 décembre à Amiens.

Adoptant, pour l'heure, le profil bas d'un Candidé à l'écoute des Français, M. Bayrou a choisi de laisser passer l'orage d'une guerre qui, renforçant la prééminence du chef de l'Etat, a gelé la situation à droite au profit de Jacques Chirac. Mais ce positionnement prudent suscite l'impatience parmi ses partisans. Si le premier cercle veille à ne pas étaler ses états d'âme, certains s'expriment plus ouvertement. « Il va bien falloir qu'il se sorte les tripes ! », s'exclame le président du groupe centriste du Sénat, Jean Arthuis, tandis que Gilles de Robien, ex-président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, encourage M. Bayrou à « faire de l'activisme politique, compte tenu de sa notoriété plus faible ». Alain Lamassoure, lui, ne cache pas son désarroi : « Je me perds en conjectures. Tous ceux en qui [François Bayrou] a confiance l'incitent à prendre position sur des réformes essentielles, afin de commencer à exister. Mais ils ont beaucoup de mal à se faire entendre... »

Les sondages, de fait, se suivent et se ressemblent : enregistrant la percée de Jean-Pierre Chevènement - avec lequel M. Bayrou entendait se mesurer lors de cette précampagne -, ils ne créditent le président de l'UDF que de 5 % ou 6 % d'intentions de vote. La situation n'est guère plus favorable pour les autres candidats de droite, mais M. Bayrou est le seul à avoir dû sensiblement réviser à la baisse, sinon son ambition, du moins son discours.

On est loin des déclarations tonitruantes que le député européen avait prononcées, fin août, lors de l'université d'été de l'UDF. Dans un entretien publié par *Nice-Matin*, le 30 août, le président de l'UDF avait

évoqué le « couple infernal Chirac-Jospin », estimant que « recommencer avec [M. Chirac] une nouvelle fois, c'est se condamner aux mêmes désillusions », et soulignant que le chef de l'Etat « va dans le sens du vent » et « n'a pas de ligne ». Le même jour, il présentait, dans *Paris-Match*, MM. Chirac et Jospin comme « tous les deux sortants et flagellants ».

FINI LA « TROISIÈME VOIE »

« Nous étions face à un mur de béton. Il fallait y aller au marteau-piqueur », explique le délégué général de l'UDF, Dominique Paillé. « Je suis de ceux qui ne partagent pas la nécessité d'en découdre pour essayer d'exister », souligne M. Arthuis, tandis que M. Lamassoure juge que « les attaques anti-Chirac ne permettent pas de valoriser une candidature ». Les attentats du 11 septembre ont mis un coup d'arrêt à ce positionnement tactique, dont il était initialement prévu, selon M. Paillé, qu'il se poursuive « jusqu'à la rentrée parlementaire ». « Je ne me suis jamais disputé avec Jacques Chirac de ma vie », a ainsi tenu à souligner publiquement M. Bayrou à Blois, le 5 octobre. « On se bat sur du positif et on ne touchera plus à Chirac », dit désormais M. Paillé.

Second ajustement : la mise sous le boisseau du concept de « troisième voie ». Le président de l'UDF a pour l'instant renoncé à préciser les moyens qu'il envisage pour rassembler la « droite républicaine » et la « gauche réaliste ». « Il est compliqué d'évoquer ce genre de concept dans une période troublée », concède la députée européenne Marielle de Sarnetz. « La troisième voie n'est peut-être pas ce qu'il y a de plus clair », relève M. Arthuis. « On ne peut pas faire campagne en disant que l'on va rassembler tout le monde, sauf si on est à 60 % dans les sondages, ce qui n'est pas tout à fait notre cas », note M. Lamassoure. « La troisième voie ne sera pas un argument de campagne. Ne serait-ce que parce qu'il crédibiliserait les deux autres » voies, conclut un proche de M. Bayrou.

Exit, donc, le positionnement tactique de cet été. Comme l'indique le député du Loir-et-Cher, Maurice Leroy, « l'intelligence d'une campagne est de régler les curseurs. On n'est pas obligé d'aller dans le mur et de klaxonner pour dire qu'on y va... » Reste le terrain des idées, susceptible d'asseoir plus clairement la légitimité d'une candidature UDF. Concurrencé depuis longtemps par M. Chirac sur le créneau centriste

de la construction européenne et de la décentralisation, M. Bayrou s'est refusé, jusqu'à présent, à détailler son projet, invoquant le risque de ne pas être entendu et celui de voir ses rivaux reprendre ses idées. Dès avant l'été, cet attentisme avait suscité des inquiétudes chez ses proches. L'après-11 septembre ne les a pas dissipées, mais elles ne s'expriment plus aussi ouvertement.

« Rien ne sert de s'agiter en ce moment », explique M^{me} de Sarnetz, qui espère la fin « d'ici un mois » de cette « séquence Chirac extrêmement forte ». Rendez-vous est fixé au lendemain du congrès centriste, le 3 décembre, pour le nouveau « vrai

départ » de la campagne. D'ici-là, le candidat devra se prémunir d'éventuelles défections. Outre l'influence que continue d'exercer le chef de file des députés UDF, Philippe Douste-Blazy, notamment rallié à M. Chirac, M. Bayrou a vu s'ouvrir, mercredi, une nouvelle faille : le président du Parti radical, François Loos, lui aussi courtois par l'Elysée, a laissé entendre que sa formation pourrait quitter l'UDF lors de son prochain congrès, le 10 novembre.

Jean-Baptiste de Montvalon

► www.lemonde.fr/presidentielle2002

M. Chevènement confirme sa percée dans les sondages

L'ENQUÊTE réalisée les 19 et 20 octobre auprès de 829 personnes par l'institut Ipsos pour *Le Point* (daté 26 octobre) confirme que Jean-Pierre Chevènement est, actuellement, le seul des candidats déclarés ou supposés qui suscite l'intérêt à six mois de l'élection présidentielle. Avec 12 % des intentions de vote, il progresse de 8 points par rapport à juin, tandis que Lionel Jospin et Jacques Chirac baissent chacun de 4 points (respectivement à 23 % et 26 %). De manière significative, 32 % des personnes interrogées souhaitent la victoire d'une « autre personnalité » que les deux responsables de l'exécutif, contre 27 % qui souhaitent la victoire de M. Chirac et 26 % celle de M. Jospin.

Deux agents de la DGSE interpellés puis relâchés à Perpignan

DEUX AGENTS de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) ont été interpellés quelques heures, le 11 octobre, en marge du sommet franco-espagnol de Perpignan. Alors qu'ils fouillaient la foule qui attendait l'arrivée du Président de la République et du Premier ministre, les policiers de Perpignan ont découvert que deux hommes étaient porteurs d'un pistolet Beretta, d'un modèle utilisé par les militaires. Ces derniers ont déclaré être membres des services secrets, mais ont refusé de donner les raisons de leur présence. Les policiers ont attendu qu'un responsable de la DGSE des Pyrénées-Orientales vienne les chercher avant de relâcher les deux hommes qui auraient finalement indiqué qu'ils étaient là afin de « tester la sécurité présidentielle ».

DÉPÊCHES

■ **IMMUNITÉ** : la France a demandé la levée d'immunité parlementaire européenne de Charles Pasqua et Jean-Charles Marchiani, mis en examen par les juges parisiens qui enquêtent sur les ventes d'armes vers l'Angola et le financement du Rassemblement pour la France (RPF), a annoncé mercredi 24 octobre la présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine. Cette demande, formulée par les juges le 13 juin, a été formellement satisfaite par le ministère de la justice le 23 octobre.

■ **PRG** : le Parti radical de gauche, qui doit désigner le 1^{er} décembre son candidat à l'élection présidentielle, a décidé, mercredi 24 octobre, d'exclure ceux qui soutiendraient un autre candidat. La veille, *Le Monde* (daté 24 octobre) révélait que Jean Rigal (Aveyron) et Roger Franzoni (Haute-Corse), avaient promis leur signature à Jean-Pierre Chevènement. Le PRG a également fait savoir qu'Emile Zucarelli, maire de Bastia et Michel Scarbonchi, député européen, se rallieraient au candidat désigné par le parti. Les investitures pour les législatives de juin 2002 ne seront accordées qu'à la condition d'avoir soutenu ce candidat.

■ **SANTÉ** : le décret relatif au fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (FIVA) est paru au *Journal officiel* mercredi 24 octobre. Réclamé par les associations de malades, il vise à réparer les préjudices des victimes de l'amiante, au terme d'une procédure simple et rapide. Un arrêté à paraître précisera la liste des maladies donnant droit à une indemnisation automatique.

■ **ENQUÊTE** : les gendarmes de la Garde républicaine assurant la protection de l'Elysée ont exprimé, lundi 22 octobre, leur « ras-le-bol » en refusant d'exécuter un ordre de leur supérieur. L'incident, rarissime, a suscité le déclenchement d'une enquête interne au ministère de la défense. Le malaise dans la gendarmerie est patent depuis les discussions entamées sur l'application des 35 heures hebdomadaires dans la fonction publique.

■ **OGM** : le leader de la Confédération paysanne, José Bové, a été mis en examen, mardi 23 octobre, pour « destruction de récolte appartenant à autrui ». M. Bové, qui a reconnu les faits, avait participé au fauchage de 2 hectares de colza transgénique, en avril 2000, à Gaudiès (Ariège).

■ **RELIGION** : l'archevêque de Lyon, le cardinal Louis-Marie Billé donnera sa démission de président de la conférence des évêques de France le dimanche 4 novembre, à l'ouverture de l'assemblée plénière des évêques à Lourdes (Hautes-Pyrénées). Le Père Stanislas Lalanne, porte-parole de l'épiscopat, a annoncé, mercredi 24 octobre, que le cardinal Billé souffrait d'un tumeur du côlon et que la chimiothérapie qu'il allait entreprendre l'oblige à se ménager.

easyJet à Paris-Orly?

easyJet est en moyenne 50% moins cher et beaucoup plus rentable :

Les avions sont utilisés plus longtemps :
11 h par jour avec un temps d'escalade de 30 mn en moyenne

Les coûts de distribution sont réduits :
90% des ventes réalisées sur Internet

Le produit offert est simple mais fiable :
pas de classe affaires ni de plateaux-repas gratuits, mais des liaisons fréquentes et ponctuelles de point à point uniquement entre des villes européennes

Aidez-nous à faire des créneaux horaires d'Orly une vraie richesse !

20 000 créneaux, c'est ce qu'il nous faut pour baser 7 avions à Orly et obtenir une taille suffisante pour exploiter la plateforme de façon rentable et vous offrir des tarifs imbattables sur 6 ou 7 destinations européennes... S'ils étaient dispersés entre une multitude de compagnies aériennes, ils perdraient tout intérêt... Et vous de même...

Non aux préjugés !

Les employés sont sous-payés ?
Non, ils sont bien payés et leurs emplois ont de l'avenir

De petits aéroports ?
Non, mais des aéroports efficaces dans des villes importantes

De vieux avions ?
Non, une flotte de Boeing 737 bien entretenue et des plus modernes

Un projet non viable ?
easyJet c'est 1 600 employés à travers l'Europe, 7,1 millions de passagers transportés sur 35 liaisons entre 16 villes européennes

Dites-nous ce que vous en pensez sur www.easyJet.com



easyJet.com

Toulon espère se relancer grâce à sa communauté d'agglomération

Le nouveau maire de la préfecture du Var, Hubert Falco (Démo­cratie libérale), qui hérite d'une ville lourdement endettée après la gestion Front national, est parvenu à convaincre les communes voisines, dont certaines étaient hésitantes, de partager recettes et investissements

TOULON

de notre correspondant

Le dossier est sur le point d'être enfin bouclé. Jeudi 25 octobre à 18 heures, les conseils municipaux des dix communes de l'agglomération toulonnaise (Ollioules, Six-Fours, La Seyne-sur-Mer, Saint-Mandrier, Toulon, Le Revest, La Valette, La Garde, Le Pradet et Carqueiranne) devaient se prononcer sur les statuts et le périmètre de la communauté d'agglomération arrêtés par le préfet du Var le 11 septembre 2001. Seule Hyères refuse d'intégrer cette agglomération forte de 403 000 habitants. Son maire (divers droite), Léopold Ritondale, a déjà réuni son conseil municipal, qui s'est prononcé contre, menaçant d'en appeler à l'arbitrage du tribunal administratif de Nice pour « casser ce mariage forcé ». Pour autant, Hubert Falco, sénateur (Démo­cratie libérale, DL) et maire de Toulon, véritable cheville ouvrière de cette agglomération, n'en perd pas son optimisme. Il y a peu de chances que les votes de jeudi lui réservent de mauvaises surprises, même si Ollioules paraît encore hésitante. Si l'unanimité n'était pas acquise, la mise en place de l'agglomération serait tout de même effective le 15 décembre.

D'ores et déjà, tout est en ordre de marche : statuts, règlement intérieur et répartition des sièges. Il aura fallu une certaine habileté à M. Falco pour mettre sur pied aussi rapidement cette agglomération, dont il a choisi le nom - Toulon Provence Méditerranée (TPM) -, qui indique déjà le rôle prépondérant de la ville préfectorale, avec trente-quatre sièges sur les cent dix-huit disponibles. Voilà qui la place loin devant La Garde, La Valette, ou Six-Fours (dix sièges chacune), des villes de moindre importance mais disposant de zones industrielles florissantes et attractives, avec des taxes professionnelles de 15 % contre près de 25 % à Toulon, ainsi que d'espaces fonciers importants.

Ce n'est pas le cas de Toulon, qui étouffe du fait d'être coincé entre la mer et le mont Faron. La ville souffre d'un urbanisme incohérent, qui a « mité »

l'espace et condamné toute dynamique d'accueil d'entreprises. M. Falco a mis en exergue « la nécessité d'une cohérence spatiale et économique, en même temps que celle d'une solidarité financière ».

Hormis La Seyne-sur-Mer, qui se trouve dans une situation socio-

économique également désastreuse, les autres villes n'auront pas souscrit de gaieté de cœur à cette agglomération dans laquelle Toulon trouvera son compte. Un récent audit commandé par la Ville fait en effet apparaître une situation préoccupante. Selon les conclusions du cabinet Equation,

Toulon affiche une dette de 1,4 milliard de francs (213,43 millions d'euros), pratiquement équivalente à son budget. La Sema, société d'économie mixte chargée de l'aménagement de la vieille ville, n'a survécu qu'avec les sommes insuffisantes à perte par l'ex-municipalité dirigée par le Front national : 200 millions de francs (30,49 millions d'euros), « dont la ville ne peut aujourd'hui espérer de retour même partiel ». M. Falco envisage d'abandonner purement et simplement cette société d'économie mixte, qui pourrait céder le pas à une autre structure d'agglomération.

Le premier tube de la traversée routière de Toulon devrait être livré dans neuf mois, un investissement qui a doublé au fil des incidents et des travaux de mise aux normes pour atteindre 2,3 milliards de francs. Pour la construction du second tube, prévue au mieux pour 2008, M. Falco souhaite « renégocier la participation de l'Etat, qui est de 27,5 % alors qu'il

recupère la TVA, contre 22,5 % pour la ville ». Il n'est pas exclu que cette traversée et son financement puissent être revus dans le cadre de TPM.

Il pourrait en être de même concernant le tramway, dont le maire de Toulon a repoussé à 2006 le début des travaux...

Statuts, règlement intérieur et répartition des sièges : tout est en ordre de marche

« Nous pouvons faire de nouvelles études, revoir le tracé », au-delà des huit communes concernées à ce jour par le syndicat intercommunal chargé de ce dossier structurant. Et, par là même, un nouveau tour de table n'est pas inen-

visageable. Devenu président de TPM, M. Falco espère fortifier les finances municipales grâce à la dotation globale de fonctionnement, qui rapportera plus de 50 millions de francs (7,62 millions d'euros) à sa ville.

Au-delà de l'équilibrage des finances, Toulon va se retrouver au cœur d'une communauté qui participera à la prise en charge de quelques dossiers difficiles (tramway, traversée souterraine, finances) tout en offrant des ouvertures spatiales et économiques à cette ville dépendante à 54 % d'une industrie de la défense en retrait. 24 % des commerces du centre-ville sont fermés, et son potentiel fiscal est le plus bas des villes de plus de 100 000 habitants. Toulon, qui, en cinq ans, a perdu 6 000 habitants, alors que les emplois salariés passaient de 31 800 à 28 500, espère retrouver son souffle avec l'aide de son agglomération.

José Lenzini

La résistance active du maire de Hyères

Pour Léopold Ritondale, maire (divers droite) de Hyères depuis 1983, il n'est pas question d'obtenir aux exigences du préfet du Var, Daniel Canepa, qu'il a rencontré il y a une semaine pour lui présenter, une nouvelle fois, son contre-projet d'agglomération regroupant sa commune, La Londe, Bormes-les-Mimosas et Le Lavandou. Ce projet, à ses yeux, « est une vraie entité économique, géographique, répondant largement aux critères de la loi puisqu'elle regroupe 74 000 habitants autour de notre ville qui en compte 51 000 ».

Le préfet, qui, en juin 2000, préconisait un territoire impliquant 500 000 personnes, ne reviendra pas sur son décret. Le maire de Hyères a décidé d'en appeler au tribunal administratif, en déposant dans son dossier le résultat d'une consultation qu'il va engager dans les jours qui viennent auprès de sa population : « Je ne veux pas que Hyères soit le poumon vert, la réserve foncière pour une urbanisation outrancière et la pompe à fric de l'agglomération. » - (Corresp.)

Yves Cochet propose une solution alternative au projet de troisième aéroport parisien

IL Y A UN AN, l'affaire du troisième aéroport parisien était un casse-tête pour le gouvernement. Elle le reste aujourd'hui. Mercredi 24 octobre, 9 h 15, Pierre Zémor, président de la Commission nationale du débat public (CNDP), qui a conduit la concertation du 5 avril au 18 octobre, remet son rapport à Jean-Claude Gaysot. Le ministre de l'équipement et des transports publie, une heure après, un communiqué affirmant que la construction d'une nouvelle plate-forme est « indispensable », reprenant ainsi les conclusions du conseiller d'Etat. Deux heures plus tard, à l'issue du conseil des ministres, Yves Cochet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, propose « une solution alternative », supposant « une réelle politique volontariste du gouvernement ».

Le 26 octobre 2000, le premier ministre arbitrait en faveur de M. Gaysot en annonçant la volonté du gouvernement de construire un nouvel aéroport dans le Bassin parisien. Dominique Voynet, alors ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, qui était ouvertement contre, obtenait sur le fil que l'opération fasse l'objet au préalable d'un débat public. Le gouvernement devait initialement prendre sa décision avant la fin de l'été 2001.

Octobre 2001, rien ne dit que, compte tenu de la conjoncture politique et économique, M. Jospin décide rapidement d'engager un chantier qui coûtera 50 milliards de francs (7,6 milliards d'euros). La bronca des riverains potentiels qui s'est manifestée au cours des rencontres du débat public renforce l'idée qu'il est urgent d'attendre, de laisser passer les prochaines échéances électorales. Surtout que la majorité gouvernementale est divisée sur la question. En règle générale, les élus d'Ile-de-France sont favorables à un troisième aéroport en dehors de leur région et ceux des sites candidats y sont opposés.

« UN COUVRE-FEU À ROISSY »

M. Gaysot reste à son idée première. Le ministre s'appuie sur la conviction que « le secteur aérien connaît aujourd'hui une crise conjoncturelle, et non structurelle, qui ne remet pas en cause les hypothèses de croissance à l'horizon des vingt prochaines années ». Aussi demande-t-il « des mesures immédiates de préservation foncière ». Il assortit sa position de garanties, « données par loi », sur la maîtrise de l'urbanisation et les impacts du bruit et de la pollution sur la santé et l'environnement. Il souligne la nécessité d'« une nouvelle conception de l'aménage-

ment » du futur aéroport, qui doit être « mieux intégré à son contexte local », et d'organiser « une consultation et une concertation tout au long de la vie du projet ».

M. Cochet tient un tout autre discours. Louant la « formidable participation citoyenne » au débat public, il est circonspect sur un rapport « aux conclusions tendancieuses ». Le ministre Vert est catégorique : « L'opportunité n'est pas démontrée et l'est encore moins dans la conjoncture actuelle », après les attentats aux Etats-Unis. Mais l'ancien député du Val-d'Oise, département où est installé Roissy-Charles de Gaulle, connaît la congestion de cet aéroport et mieux encore la saturation des riverains.

Le ministre souhaite d'abord « un engagement immédiat de l'Etat », pour régler la question de l'aéroport Charles-de-Gaulle. « Il faut déplacer rapidement le fret aérien à Vatry (Marne), instaurer un couvre-feu à Roissy et limiter cet aéroport, non pas en terme de passagers mais en terme de mouvements », estime-t-il. Et ce, dans un délai n'excédant pas cinq ans quand la construction d'un troisième aéroport en prendrait près du triple. Une fois cette mesure d'urgence adoptée, si possible avant la présidentielle et les législatives, le ministre préconise d'engager « deux ou trois expertises internationales afin de

mieux cerner l'évolution du trafic aérien dans les prochaines années ».

« La décision de l'implantation d'un troisième aéroport est capitale : elle ne peut se prendre dans la précipitation car elle engage l'aménagement du territoire pour un siècle, souligne M. Cochet. Veut-on vraiment le construire dans le Bassin parisien et que cette région compte vingt millions d'habitants en 2030 ? Ne doit-on pas plutôt rééquilibrer le territoire et favoriser les dessertes régionales comme le font nos voisins ? » Il se déclare en phase avec Gérard Collomb, le maire socialiste de Lyon, qui plaide pour l'extension de Saint-Exupéry.

RÉUNION DANS TROIS SEMAINES

Selon M. Cochet, le transfert du fret à Roissy et un rééquilibrage régional coûteraient 5 milliards de francs (760 millions d'euros), soit dix fois moins qu'une nouvelle plate-forme. « La différence permettrait de désendetter la SNCF et le Réseau ferré de France et d'engager, ainsi, des investissements en faveur du fret ferroviaire et de nouvelles lignes de TGV », conclut-il. Une réunion interministérielle est prévue sur cette question dans trois semaines.

Benoît Hopquin et Marcel Scotto

Le Sénat dénonce les carences de l'Etat en matière de lutte contre les inondations

LES SOLS de la Somme sont encore saturés d'eau, sept mois après les inondations : entre mars et juin, 3 000 maisons entre Abbeville et Amiens ont été inondées par la crue du canal de la Somme. Plus de 1 100 personnes ont été évacuées et 106 communes déclarées en état de catastrophe naturelle. Jeudi 25 octobre, le Sénat a rendu public un rapport qui dénonce les carences du dispositif d'alerte.

Prenant la Somme comme un « cas d'école », le rapport pointe les « lacunes graves » des services de l'Etat. En absence de service d'annonce des crues dans le département, Météo-France n'avait pas d'interlocuteur officiel pour informer du niveau exceptionnel des précipitations. Auditionnée par la commission d'enquête du Sénat, présidée par Marcel Deneux, sénateur (UC) de la Somme, Dominique Voynet, alors ministre de l'environnement, épingle le « brouillage » des bulletins de Météo-France « en raison de leur nombre » : « Nous n'avons pas de distinction, quant à leur gravité, poursuit-elle. Or, quand l'alerte devient-elle plus pressante ? Quand devons-nous prévenir les maires ? »

Aucun texte officiel n'oblige l'Etat à mettre en place un service d'alerte des crues. « Faute d'obligation légale, la couverture du territoire par des systèmes d'annonce des crues ne répond pas à des critères objectifs définis a priori et connus de tous », estime le rapport. Les sénateurs préconisent de rendre l'Etat juridiquement responsable du système d'alerte des crues. M^{me} Voynet estime qu'un service d'alerte des crues « traditionnel » n'aurait « servi à rien dans la Somme, car il ne traite

pas des crues de nappes ». Cité par le rapport, le directeur de la défense et de la sécurité civiles au ministère de l'intérieur, Michel Sappin, reconnaît qu'« aucun dispositif n'existe pour mesurer la montée des nappes phréatiques ».

DÉFAUT D'EXPERTISE

Le diagnostic sur l'engorgement des nappes phréatiques à l'origine des inondations dans la Somme n'a été établi que très tardivement, à cause de la « collaboration très insuffisante entre météorologues, hydrologues et géologues », précise le rapport. Dans la Somme, les géologues du Bureau de recherche géologique et minière (BRGM), dont le travail consiste à détecter l'évolution des eaux souterraines, n'ont pas été sollicités par les services de l'Etat, « mais par les collectivités locales » et seulement « après l'apparition des inondations ». Ces défauts d'expertise ont laissé le champ libre à la rumeur, que les sénateurs jugent « absurde », selon laquelle la Somme aurait été inondée pour sauver Paris d'une crue de la Seine.

A la suite d'un rapport sur la Somme rendu en juin au gouvernement (Le Monde du 11 juin), un dispositif d'alerte des crues a été mis en place. En juillet, le comité interministériel d'aménagement du territoire a doté Météo-France d'instruments de mesure plus performants. Mais le projet de loi sur l'eau, qui pourrait être examiné en première lecture au Parlement, début 2002, ne remédie guère à la dispersion des efforts au sein des services de l'Etat pour gérer ce type de catastrophes.

Beatrice Jérôme

DÉPÊCHES

■ **MARSEILLE** : les salariés de la Compagnie marseillaise de réparation, en redressement judiciaire, occupent depuis le 19 octobre la passerelle du ferry de la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM), le *Corse*, pour protester contre la décision de faire réaliser des travaux sur ce navire en Espagne. Ils empêchent aussi le départ d'un autre navire de la SNCM, elle-même menacée d'un plan social. Mercredi 24 octobre, une délégation a été reçue au ministère des transports et au secrétariat à l'industrie, qui ont assuré « l'attachement du gouvernement à ce qu'une activité forte de réparation navale soit maintenue à Marseille ». Le même jour, les marins observaient une grève de 48 heures, ainsi que les douaniers, les personnels d'entreprises de gardiennage des bateaux, tandis que les employés du Port autonome restent fortement mobilisés contre leur direction. - (Corresp. rég.)

■ **CORSE** : le Conseil d'Etat a annulé, mercredi 24 octobre, l'ordonnance du juge des référés de Bastia qui supprimait certaines clauses de l'appel d'offres sur la desserte maritime de la Corse (Le Monde du 17 octobre). Le recours de la société privée Corsica Ferries a été rejeté, confirmant le choix la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM), qui, seule, avait répondu à l'appel d'offres.

■ **TOULOUSE** : le procureur de la République de Toulouse, Michel Bréard, a estimé, mercredi 24 octobre, que les enquêteurs approchaient « de la solution, d'une explication scientifique incontestable » des causes de l'explosion accidentelle, le 21 septembre, de l'usine chimique AZF. « La thèse accidentelle est confirmée par déduction et par le fait que l'explosion vient du cœur de la masse », a souligné le procureur.

PREFECTURE DE LA MOSELLE Direction de l'administration générale PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE Direction des actions interministérielles AVIS D'ENQUETE

Avis d'ouverture d'une enquête publique, en vue de l'autorisation, au titre du code de l'environnement, pour la construction de la Ligne à Grande Vitesse Est-européenne, sur l'unité hydrographique de la Seille

Par arrêté interpréfectoral en date du 15 octobre 2001, il sera procédé, pendant un délai de 30 jours, du 13 novembre au 13 décembre 2001 inclus, à une enquête publique, dans les communes citées ci-après, en vue de l'autorisation, au titre du code de l'environnement, des travaux cités ci-dessus.

Communes de Moselle : CHEMINOT, LOUVIGNY, PAGNY-LES-GOIN, SAILLY-ACHATEL, SAINT-JURE, SECOURT, SOLGNE, VIGNY

Communes de Meurthe-et-Moselle : BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT, EPLY, LESMENILS, MORVILLE-SUR-SEILLE, PONT-A-MOUSSON, PORT-SUR-SEILLE
La commission d'enquête est composée de : M. René BLAISING, retraité, Président, M. Gérard BAYER, Secrétaire Général de Mairie à la retraite et M. Claude LERAY, retraité. Le siège de la commission est fixé à la Mairie de CHEMINOT.

Un dossier et un registre seront déposés dans les mairies susvisées. Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier, aux jours et heures habituels d'ouverture de celles-ci et consigner éventuellement ses observations sur le registre ou les adresser, par écrit, à l'attention du Président de la commission d'enquête dans une des communes précitées ou à la Mairie de CHEMINOT, siège de la commission.

Le Président ou un membre de la commission d'enquête se tiendra à disposition du public dans les conditions suivantes :

Cheminot	Mardi 13 novembre 2001	de 9 h à 12 h
Louvigny	Mardi 13 novembre 2001	de 14 h à 17 h
Saint-Jure	Vendredi 16 novembre 2001	de 9 h à 12 h
Pagny-les-Goin	Lundi 19 novembre 2001	de 9 h à 12 h
Vigny	Lundi 19 novembre 2001	de 14 h à 17 h
Secourt	Mercredi 21 novembre 2001	de 14 h à 17 h
Solgne	Jeudi 29 novembre 2001	de 9 h à 12 h
Sailly-Achatel	Jeudi 29 novembre 2001	de 14 h à 17 h
Bouxières-sous-Froidmont	Vendredi 30 novembre 2001	de 9 h à 12 h
Eply	Lundi 3 décembre 2001	de 14 h à 17 h
Lesmenils	Mercredi 5 décembre 2001	de 9 h à 12 h
Morville-sur-Seille	Mercredi 5 décembre 2001	de 14 h à 17 h
Pont-à-Mousson	Jeudi 13 décembre 2001	de 9 h à 12 h
Port-sur-Seille	Jeudi 13 décembre 2001	de 14 h à 17 h

A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale peut demander au Préfet de la Moselle, Préfet coordonnateur, communication des rapports et des conclusions motivés de la commission d'enquête.

Metz, le 15 octobre 2001
Le Préfet de la Moselle
Pour le Préfet,
Le Directeur de l'Administration Générale
Monique HAMAN

VENTES DES DOMAINES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.82 - Fax : 01.49.04.01.80

DOMAINES
Détail des ventes : abonnez-vous au B.O.A.D
190F22 numéros écrits D.N.L.D./S.C.P. 17, rue Scribe, 75436 Paris cedex 09

Adjudication
Jeudi 15 novembre 2001 à 13h30 à Paris 9^e
Salle des Ventes des Domaines - 17, rue Scribe
Appartements - Chambres - Local commercial sur Paris 3^e, 4^e, 5^e, 10^e, 11^e, 13^e, 16^e, 17^e et 18^e.
Mises à prix : de 35 000 F (5 335,72 euros) à 780 000 F (118 910,23 euros).
Renseignements et consultation des cahiers des charges :
du lundi au vendredi de 9h45 à 11h30 et de 14h15 à 16h.
Direction Nationale d'Interventions Domaniales.
Ventes immobilières - Bureau 107 - 17, rue Scribe 75436 Paris cedex 09.
Tél : 01 44 94 78 19 ou 01 44 94 78 22

AU moment de régler la chambre où il avait séjourné dans un grand hôtel de Washington, David Rockefeller, quatre-vingt-six ans, illustre président honoraire de la Chase Manhattan Bank, éminent New-Yorkais et patriarche officieux de la dynastie Rockefeller, tendit sa carte de crédit. Le réceptionniste, assez gêné, dut lui faire part de son embarras : « M. Rockefeller, toussota-t-il, je dois vous dire que votre carte est périmée. » David Rockefeller, qui n'a pas son égal en humilité et en courtoisie, commençait à avouer péniblement qu'il n'avait pas d'autre moyen de paiement lorsque le directeur, alerté, vint à sa rescousse. « Mais M. Rockefeller, c'est un malheureux malentendu : vous possédez cet hôtel ! » Et David eut cette phrase délicate : « Really, do I ? »

Pendant la crise de 1929, sa famille habitait un immeuble new-yorkais de neuf étages, sur la 54^e Rue. Sa mère, marraine des artistes modernes de l'époque, avait transformé un étage en musée. Son père, John D. Rockefeller junior, trouvait qu'elle y consacrait trop de temps, et pas assez à lui. Ils firent un pacte : en échange de plus d'attention, il lui laisserait l'immeuble entier pour un musée. Affaire conclue. C'est la naissance du MOMA (Museum of Modern Art), 54^e Rue.

Comme dit David : « Ma mère avait son musée, mon père voulut son building. » En pleine crise économique, John junior fait le pari d'investir près du tiers de la fortune familiale (estimée à 1 milliard de dollars) dans un gigantesque projet immobilier, au cœur de Manhattan. 75 000 travailleurs sont employés, c'est un acte de foi en l'Amérique quand plus un seul financier n'ose prendre de risques. Le Rockefeller Center est en chantier. Dans la foulée, il fait bâtir une église baptiste sur les rives de l'Hudson en s'offrant un petit plaisir très « rockefellerien » : à côté des saints, une statue de Darwin. Par amour de la science.

Ce n'est pas tout. Les Rockefeller se sont mis en tête de transformer l'Amérique. Outre le soutien aux universités, aux hôpitaux, à la recherche scientifique ou aux arts un peu partout sur la planète, ils se sont fait bâtisseurs de cette ville où les affaires les avaient appelés, de ce temple de la modernité : New York. John junior donna l'exemple le plus flamboyant avec le Rockefeller Center, ses dix-neuf gratte-ciel art déco et ses glorieuses bastions (dont le Radio City Hall), abritant des centaines de magasins et des milliers de bureaux. C'est encore lui, après la guerre, qui fit cadeau aux Nations unies du terrain sur lequel serait bâti, à Manhattan, l'immeuble de l'ONU.

Ses enfants ont pris le relais : Nelson, gouverneur de l'Etat de New York de 1958 à 1973 (au moment où fut lancé le projet du World Trade Center) ; John III, qui se consacra à la construction du célèbre centre culturel Lincoln Center ; David, secrétaire avant la guerre du maire de New York, La Guardia, qui contribua ensuite à l'édification de l'immeuble de la Chase Manhattan Bank... En cherchant bien, ils sont un peu partout dans la ville, les signes de remerciement à un Rockefeller. Comme celui-ci à la sœur de David, sur le mur d'un petit jardin de Midtown, Green Acre Park : « Notre gratitude à Abby Rockefeller-Mauzé (1903-1976) pour nous offrir quelques moments de sérénité dans ce monde agité. »

Quelques moments de sérénité. Et puis il y eut le 11 septembre 2001. Ce trou, soudain, dans le ciel de New York. Dans les bureaux de David Rockefeller, au 56^e étage de la tour principale du Rockefeller Center, la vue est belle. Toute l'île de Manhattan jusqu'à l'océan. La ville était debout comme d'habitude, ce jour-là, et puis tout le monde dut lever la tête de ses papiers, le regard distrahit par cette boule de feu, là-bas, fichée dans l'une des Twins. « Le plus bizarre était que, d'où nous étions, nous n'entendions aucun bruit, raconte Peter Johnson, proche collaborateur de David, également biographe et historien de la famille. Nous restions tous plantés là, hébétés, silencieux, à regarder ce qui ressemblait à un coup de Steven Spielberg. Si vous saviez comme la journée s'annonçait belle, un ciel bleu



Les « brothers » en 1960. De gauche à droite : John Rockefeller III, Winthrop Rockefeller, Abby Rockefeller-Mauzé, Laurance Rockefeller, David Rockefeller et Nelson Rockefeller.

autres, que la maîtrise du marché suppose la création d'un grand groupe. Et réfléchit aux moyens d'écraser la concurrence. L'épopée de la Standard Oil est ouverte. Et là, le destin rattrape le nom. John senior, champion en philanthropie, commet à nouveau la « faute ».

D'abord, l'élimination des gêneurs. Pour y arriver, il est prêt à tout : corruption, pressions, ruses, menaces, violence. Il obtient des compagnies de chemins de fer le transport exclusif du pétrole de la Standard Oil, force les indépendants à intégrer son groupe, ruine les récalcitrants. L'empire de la Standard Oil, première société multinationale du monde, est vu comme une puissance occulte, un « repaire de pirates ». Et son fondateur, un « robber baron » (baron voleur), mégalomane, sans scrupules et haï. L'oncle Picsou, c'est lui.

POUR la génération qui a vingt ans à la fin des années 1960, celle des « cousins », le nom est dur à porter. Lié au pouvoir et à l'argent, au capitalisme, au Parti républicain, au soutien de la guerre du Vietnam, à l'anticommunisme (mais pas au maccarthysme, ni, en aucun cas, au racisme et à la discrimination). Dans cette Amérique-là, celle de la contestation sur les campus, des accrochages sanglants avec la police, des Black Panthers et autres mouvements radicaux, les « cousins » sont de leur temps. Ils militent contre la guerre du Vietnam, s'engagent dans la lutte pour les droits civiques des Noirs, dans des associations féministes.

Leur bête noire est surtout ce personnage public, bouillonnant, chaleureux, colérique, expansif, l'homme de pouvoir : Nelson Rockefeller, gouverneur de l'Etat de New York, bientôt nommé vice-président des Etats-Unis par Gerald Ford. Si new-yorkais pourtant, si élitiste, trop à gauche pour le goût du Parti républicain. Si peu éloigné des démocrates qu'il inaugura une notion encore d'usage : « Rockefeller republican » (Républicain du centre). Des nuances peu attendrissantes aux yeux des « cousins ». En 1971, entre autres, l'affaire de la prison d'Attica n'arrange rien : un millier de détenus se révoltent, Nelson fait donner l'assaut, c'est un massacre. Dénoncé, détesté, symbole de l'arrogance et du capitalisme, la presse le montre du doigt. De nouveau, le nom de Rockefeller est exposé. La famille n'apprécie pas.

« Oui, l'époque était vraiment terrible », témoigne l'un des « cousins » : chaleureux et loquace, assidu du Parti démocrate, sénateur de Virginie-Occidentale, John Rockefeller, alias Jay, était pourtant resté en dehors des conflits familiaux, poussant même le culot jusqu'à choisir ses années terribles pour apposer à son nom son grade dans la dynastie : « John D. Rockefeller IV ». Un nom estampillé New York qui n'a pas facilité ses premiers pas en Virginie-Occidentale. « Au début, raconte-t-il, j'étais vu comme un intrus de la Côte est. Les gens disaient : qu'est-ce qu'il vient foutre chez nous, ce Rockefeller IV ? Mais, pour moi, notre nom était d'abord lié à toutes ces choses formidables accomplies à travers le monde. A ce défi permanent. »

Le défi. Qu'ils le veulent ou non, les descendants des Rockefeller grandissent avec cette vieille maxime colportée depuis l'ancêtre : « Gagne beaucoup pour donner beaucoup. » Et avec ce principe gravé par John junior, qui trône encore au pied du Rockefeller Center : « Sagesse et connaissance seront la stabilité de votre temps. » Pour atteindre son bureau surplombant le ciel troué de New York, David Rockefeller, le patriarche, passe chaque jour sous ces lettres d'or. « Depuis le 11 septembre, confie Peter Johnson, je m'inquiétais pour lui. Mais c'est de lui qu'est venue la leçon. Il m'a seulement dit : "J'en ai beaucoup vu dans ma vie. C'est une terrible tragédie, mais on s'en remettra. Nous y mettrons notre intelligence. Et la ville de New York n'en sera que plus forte." »

Marion Van Renterghem

Les Rockefeller, citoyens new-yorkais

L'histoire des Rockefeller, c'est aussi une histoire de New York. Une part de l'esprit de la ville, du Rockefeller Center au siège des Nations unies. Bâtisseurs dans les moments les plus durs, comme pendant la crise de 1929, ils peuvent opposer à Ben Laden le principe qui les a construits : « Gagne beaucoup pour donner beaucoup »

incroyable. Des colonnes de poussière ont tout obscurci. Nous avons vu le deuxième avion s'approcher, j'ai pensé que c'était des secours. On connaît la suite. Il nous a été demandé d'évacuer l'immeuble, puis nous sommes partis à pied. C'était étonnant à quel point les gens paraissent calmes, méthodiques. » David Rockefeller aide-t-il à la reconstruction du World Trade Center, comme son père lança le chantier du Rockefeller Center, alors que plus personne ne croyait à rien ?

Il reçoit dans son bureau du Rockefeller Center, justement, 30, Rockefeller Plaza. Comme rien ne l'indique, pour le coup, il n'est pas ici chez lui. Vendu, racheté, revendu, le Rockefeller Center n'a plus de Rockefeller que le nom, la famille n'ayant que trois étages en location. Dans chaque pièce, s'emparant du moindre pan de mur vide, David a disposé ça et là ce qui fait la joie de son existence : Picasso, Rothko, De Kooning, Chagall, Monet, ils sont tous là, bien vivants, et « encore mieux que dans un musée, remarque un collaborateur enchanté, car on peut y mettre le nez sans que des sirènes vous hurlent dessus ». David Rockefeller fait les présentations : une statue de l'époque Ming, un vase d'un sculpteur américain contemporain, un petit Picasso ayant appartenu à Gertrude Stein... Et lui, dans tout ça ? « Oh, moi ? Juste un produit local », murmure-t-il de sa voix sourde, vaguement narquois.

UN produit local d'un genre bizarre que l'on peut voir en survêtement, chaque matin à l'aube, dans la petite foule anonyme d'un club de gym voisin du Rockefeller Center où il s'adresse poliment à ses voisins de bicyclette (« How are you, today ? ») ; qui n'utilise l'hélicoptère ou son jet privé qu'en cas d'urgence et met un point d'honneur à voyager sur les lignes régulières ; qui mesure son temps au rythme d'un métro-nome, mais file en douce où qu'il se trouve pour entrer dans un musée ; qui collectionne à la fois les œuvres d'art, les cravates de chez Charvet et les coléoptères du monde entier – il en possède 9 000 espèces et a même donné

son nom à un scarabée, le « Rockefeller beetle ».

L'air de rien, cet homme qui a fait le choix de l'ombre, électeur depuis toujours du Parti républicain, est une personnalité d'influence, un familier des chefs d'Etat et des puissants du monde entier. Ami de Mandela, de Giscard d'Estaing et jadis de Sadate, controversé pour ses liens avec le chah d'Iran, il fut longtemps considéré, à droite et à gauche, comme un secrétaire d'Etat officieux, un ambassadeur extraordinaire des Etats-Unis à qui l'on ne manquait pas de faire appel en cas de crise, réputé pour n'avoir d'excessif que son goût insatiable de la conciliation. L'une de ses grandes fiertés est d'être à l'origine de la Commission trilatérale, ce club de réflexion né pendant la guerre froide pour regrouper hommes politiques, chefs d'entreprise et

sins ». Des deux « brothers » encore en vie (David et Laurance) aux petits-enfants des « cousins », quelque chose continue bizarrement à passer de main en main. Plus que la gestion d'une fortune largement placée dans des fondations et œuvres philanthropiques, quelque chose comme la version laïque d'un impératif enfoui, vaguement puritain. Une sorte d'état d'esprit. Et qui raconte, à sa façon, une histoire de l'Amérique.

L'histoire commence par un voyou. Un charlatan de Cleveland qui court les jupons et traverse l'Ouest en carriole pour refourguer aux Indiens de l'huile de serpent « miraculeuse ». Né en 1810 dans une famille de baptistes fondamentalistes, c'est un héritier de l'immense vague d'immigration allemande aux Etats-Unis. Il s'appelle William Rockefeller. Surnommé Devil Bill. Accusé de viol, il finit

« Au début, j'étais vu comme un intrus de la Côte est. Les gens disaient : qu'est-ce qu'il vient foutre chez nous, ce Rockefeller IV ? »

Jay Rockefeller, sénateur de Virginie-Occidentale

universitaires occidentales. « J'ai eu cette chance, faire de la politique sans être officiel », reconnaît-il. « David n'est pas le genre Citizen Kane, à investir dans la télévision ou les journaux », confirme François Sauzey, porte-parole de la Trilatérale. Mais, pour David Rockefeller, il est une mission qui compte au moins autant que la paix des nations. Avoir l'œil sur ce dont il est devenu malgré lui l'autorité morale : « l'esprit Rockefeller ».

De sa génération, la troisième de la dynastie, ils étaient six : Abby, John III, David, Laurance, Winthrop et le flamboyant Nelson, qui fit le choix de la politique et braqua sur lui des projecteurs dont la famille se serait bien passée. Une fille (Abby) et cinq garçons que l'histoire a officiellement baptisés, malgré la fille, les « brothers ». Et leurs enfants, la quatrième génération, les « cou-

par s'enfuir, laissant sa famille prostrée dans la honte. Et notamment son fils, John D. Rockefeller senior, fondateur de la dynastie. Humilié, la foi et le travail sont son refuge. Le pasteur de l'Eglise baptiste profère une maxime qu'il n'oublie pas : « Gagne beaucoup pour donner beaucoup. » Il va enseigner le catéchisme, donner aux pauvres, aux orphelins, aux hôpitaux, aux écoles pour filles noires, aux militants de l'abolition de l'esclavage. La charité pour une faute originelle à faire pardonner : le destin des Rockefeller est là.

A vingt-huit ans, le fils du vendeur d'huile de serpent est à la tête de 1 million de dollars. Le pétrole. Ils sont des milliers à forer, à faire fortune, à tout perdre et à recommencer. Avant l'automobile, John senior devine que l'Amérique ne se passera pas de cette aventure. Il comprend aussi, avant tous les

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'IRA choisit la paix

L'IRA a enfin choisi entre le fusil et l'urne en acceptant de mettre hors service son arsenal sous la supervision d'observateurs neutres. Le processus de paix dit « du Vendredi saint », qui paraissait à bout de souffle, se trouve relancé. Cette victoire de la raison est aussi celle des dirigeants républicains du Sinn Féin, la branche politique de l'IRA, qui ont su franchir un pas politique déterminant.

Gerry Adams et Martin McGuinness ont compris que le monde avait changé et qu'il n'était plus possible de continuer à finasser sur la frontière ambiguë entre lutte armée et politique après le 11 septembre. De peur de perdre le soutien déterminant que leur a apporté la communauté irlandaise aux États-Unis et de se retrouver complètement isolés, les chefs du Sinn Féin sont parvenus à convaincre leurs camarades de l'IRA de faire ce qu'ils s'étaient refusés à faire depuis près d'un siècle : mettre bas les armes. D'autant que le processus mis en place par Tony Blair et le gouvernement de Dublin leur permettait de l'accomplir sans que cela puisse apparaître comme une reddition déguisée.

Mais si le processus de paix est sauvé et si les unionistes de David Trimble vont revenir dans les institutions de la province, cela ne veut pas dire que la réconciliation entre communautés soit en bonne voie, au contraire. La balle est donc dans le camp des unionistes, qui vont devoir prouver qu'ils sont disposés à jouer le jeu de la cohabita-

tion avec les catholiques. Car la violence au quotidien n'a cessé de s'exacerber, comme le montrent les manifestations haineuses de protestants contre des écoliers catholiques à Belfast. En Irlande du Nord, on n'en est pas encore à abattre les murs, on en construit de nouveaux ! Et les loyalistes protestants, qui ont au moins autant de sang sur les mains que l'IRA, n'ont toujours pas désarmé.

Il n'en reste pas moins que la génération de dirigeants issus de la guérilla républicaine - leurs adversaires les qualifiaient de terroristes - a fait la preuve de son courage et de son sens politique. Contrairement à ses homologues de l'ETA, qui ont transformé ce qui était à l'origine une lutte de libération en faveur du Pays basque en une entreprise terroriste sans autre issue que toujours plus de morts, elle a su évoluer avec les réalités de son temps. Ses succès électoraux l'ont aidée dans cette conversion : le Sinn Féin est devenu le premier parti nationaliste d'Irlande du Nord et son électorat est en hausse sensible au Sud. Il peut donc espérer gagner dans les urnes la légitimité qu'il n'a pu conquérir par les armes.

Ce résultat est une victoire pour Tony Blair qui avait repris le travail amorcé par son prédécesseur conservateur John Major. Malgré leurs liens avec les unionistes, les Tories n'ont jamais tenté de torpiller un processus de paix dont ils ne partageaient pourtant pas toutes les options. Irlandais et Britanniques donnent une leçon de civisme.

Du match France-Algérie au 17 octobre 1961

LA MÉMOIRE est-elle un outil au service de l'intégration des populations issues de l'immigration ? La concomitance, fortuite, de deux événements - le chahut du match de football France-Algérie et la commémoration du massacre des Algériens pro-FLN le 17 octobre 1961 - vient assez brutalement poser cette question, que le réveil de toutes les mémoires douloureuses liées au colonialisme - esclavage, torture en Algérie, etc - amplifie encore. Pourquoi des dizaines de milliers de jeunes Français d'origine algérienne ont-ils sifflé *La Marseillaise*, le 6 octobre au stade de France à Saint-Denis ?

Sans doute ne convient-il pas de donner une portée excessive à ce geste lié au surinvestissement des manifestations sportives par les jeunes de milieux défavorisés, comme l'analyse la sociologue Nacira Guénif. Ce qu'ils ne peuvent pas dire ailleurs, notamment sur le terrain politique, qui leur est barré, ils l'expriment dans les gradins d'un stade. C'est probablement d'abord un sentiment d'abandon, de révolte contre les discriminations, de parti pris pour David contre Goliath que traduisent les sifflets de France-Algérie. Mais on a trop vu dans le triomphe « black-blanc-beur » du Mondial de 1998 le symbole du bon fonctionnement du creuset français, avec ses enfants

d'immigrés agitant le drapeau tricolore sur les Champs-Élysées, pour ne pas s'interroger sur le retentissant dérapage qui vient de se produire au stade de France. Symbole pour symbole, le match France-Algérie en représentait un, bien lourd, avec Zinedine Zidane dans le rôle du Franco-Algérien ayant choisi son camp, au moins sur le plan sportif. Sentimentalement, le joueur vedette n'avait-il pas lui-même souhaité un score nul ?

UN DILEMME IMPOSSIBLE

Déjà cornélien pour le sportif professionnel Zidane, le choix était encore plus déchirant pour les anonymes issus de plus d'un demi-siècle d'immigration algérienne. Algérie-France, c'était le match opposant le pays de leurs parents au leur. Un dilemme impossible à arbitrer, dont affectivement personne ne peut sortir vainqueur. Et c'est bien ce qui s'est passé, puisque la partie a dû être interrompue. Impossible, en effet, d'être soi-même et de construire son avenir en humiliant ses parents, voire en effaçant leur mémoire.

Universelle, cette vérité qui rend si complexes les processus d'intégration s'alourdit singulièrement dans le cas de l'immigration algérienne. C'est sans doute pour l'avoir oublié que le gouvernement français, qui avait conçu la rencon-

tre du stade de France comme une vaste célébration de l'intégration républicaine, s'est trouvé fort désappointé lorsque la démonstration s'est retournée, virant à l'outrage, des projectiles atteignant ses représentants.

Pour les centaines de milliers de Français d'origine algérienne (leur nombre ne peut qu'être estimé), l'héritage n'est pas simple à assumer. Ils sont en effet la traduction vivante d'un paradoxe historique : leurs parents ont fait leur vie dans le pays qui leur a fait la guerre. Le pays contre lequel ils se sont battus, la France, est maintenant celui de leurs enfants. Loin de tarir les flux d'immigration, la guerre d'Algérie n'a fait que les grossir. Alors qu'entre 40 000 et 80 000 « Français musulmans d'Algérie » venaient, chaque année, travailler en métropole dans les années 1950, dans un contexte de libre circulation, ils furent 103 000 en 1961, et 180 000 l'année suivante, celle de l'indépendance. L'immigration algérienne proprement dite prit le relais pour atteindre 262 000 travailleurs en 1963, et elle dépassait 300 000 personnes par an au début des années 1970. Aucun des deux pays n'a jamais eu intérêt à s'appesantir sur ce paradoxe. Pourquoi tant de travailleurs quittaient-ils l'Algérie « socialiste » au lieu de participer à sa construction ? La

question aurait été gênante pour un régime autoritaire, finalement satisfait de cette émigration, soupaie posée sur le chaudron du chômage et irremplaçable source de devises. Quant à la France, sonnée par huit années de guerre, elle accueillait avec empressement dans ses bidonvilles cette main-d'œuvre à la fois familière, abondante et peu exigeante.

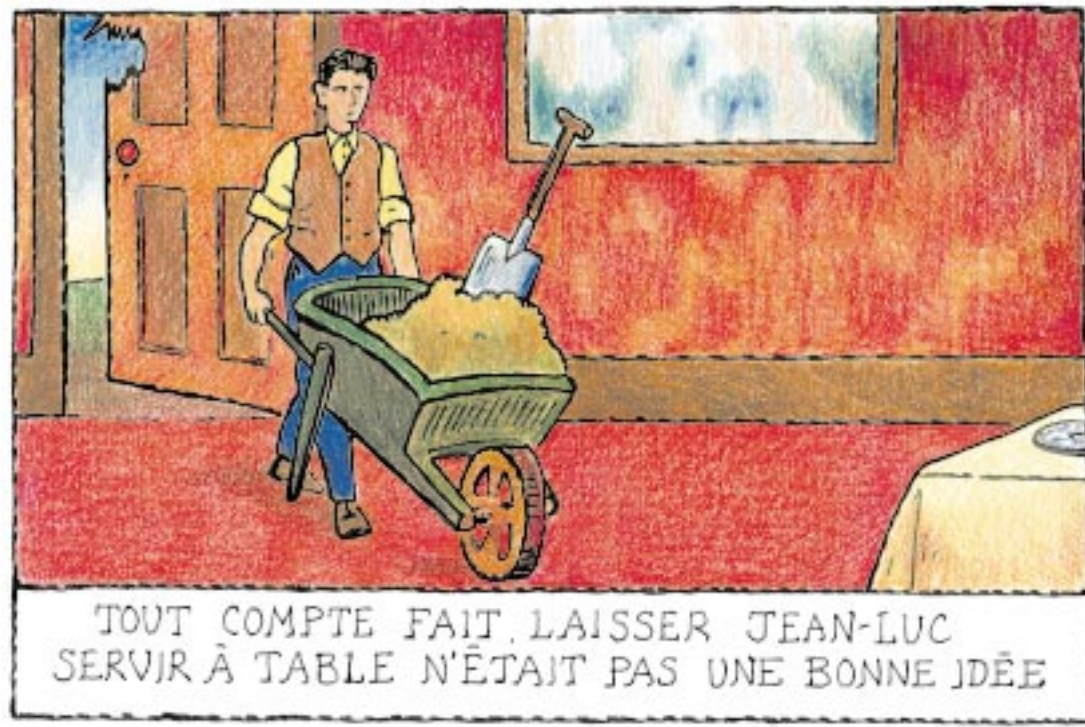
Cette contradiction, qui s'inscrit dans la longue histoire d'amour et de haine franco-algérienne, n'a pas fini de produire ses effets. La difficulté qu'éprouvent les Franco-Algériens de France à s'affirmer français en est le principal symptôme. Reste à raccommoier les deux pans de cette histoire déchirée. « *Il faut donner du sens à l'appartenance à une nation, donner aussi les moyens d'être fier d'être français*, déclarait Malek Boutih, président de SOS-Racisme dans *L'Express*, au lendemain des incidents de Saint-Denis. Or, à force de faire des gens des victimes, on les conforte dans ce sentiment qu'ils sont à part dans notre société. »

On ne peut mieux résumer l'enjeu de cet aspect de la mémoire algérienne de la France. Intégrer les Français, enfants d'Algériens, suppose d'inscrire l'histoire de l'immigration et celle de la guerre d'Algérie dans l'histoire nationale. D'autant que cette histoire est rarement transmise par les parents immigrés, mal armés pour le faire et empêtrés dans les contradictions de leur propre parcours. Donner un sens au fait que les « beurs » sont aujourd'hui français à part entière exige la mise au clair de l'histoire coloniale et en particulier de la guerre d'Algérie, y compris ses épisodes les plus ambigus ou les plus détestables. La reconnaissance des morts du 17 octobre 1961 participe de ce salubre exercice de courage.

Pour autant, présenter les Algériens de 1961 uniquement comme des victimes de la France, n'est-ce pas conforter les descendants dans ce statut ? Plutôt qu'une simple « mémoire » qui risque d'entretenir un rapport coupables-victimes, mieux vaut sans doute prendre le risque d'une histoire contradictoire et plurielle, avec ses harkis et ses porteurs de valises, ses nationalistes devenus immigrés et même ses policiers anti-Papon. Une histoire complexe qui permettrait aussi de comprendre pourquoi aujourd'hui, on peut, au fond, être « céfrançais » et siffler *La Marseillaise*.

Philippe Bernard

Les saynètes de Glen Baxter



Crédit lyonnais : justice à deux vitesses

PAR UN CURIEUX effet de loupe, le microcosme politico-financier parisien, et même européen, ne veut retenir qu'une question de l'affaire des comptes du Crédit lyonnais de 1992 - des comptes qui pourraient avoir été falsifiés : le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, impliqué dans cette affaire, ne risque-t-il pas, au passage, de perdre toute chance de succéder, en juin 2002, à Wim Duisenberg à la présidence de la Banque centrale européenne (BCE) ? Pourtant, cette interrogation, si elle est loin d'être secondaire, relègue au second plan une véritable question de fond : la marche de la justice permet-elle d'espérer que les responsabilités soient établies - toutes les responsabilités ?

L'enquête sur les comptes du Crédit lyonnais close, le 25 septembre, a mis en lumière de manière flagrante la différence de traitement que réserve la justice pour des faits quasiment identiques selon que le suspect est ministre ou fonctionnaire. Le juge d'instruction chargé de ce dossier a mis en examen les plus hautes autorités financières et monétaires. Parmi ces personnes figurent Jean-Yves Haberer, ancien directeur du Trésor et président du Crédit lyonnais, et Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France à l'époque des faits, qui fut également patron de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

La personnalité la plus en vue est sans conteste M. Trichet, directeur du Trésor au moment des faits, dont la nomination à la tête de la BCE est conditionnée par le délai et la nature de la décision judiciaire qui sera prise à son égard. La justice reproche à ces personnes d'avoir participé à la falsification du bilan 1992 du Crédit lyonnais destinée à masquer les pertes de l'établissement.

Cette manœuvre aurait aussi permis, selon la justice, à protéger la place financière d'une probable faillite du Crédit lyonnais, alors première banque européenne. Ces reproches sont contestés par l'ensemble des mis en examen, qui réfutent le caractère fictif du bilan 1992 et affirment avoir agi dans l'intérêt de la banque ou de l'Etat, en constante liaison avec le pouvoir politique.

DEUX RESPONSABLES POLITIQUES

A cet égard, le juge avait transmis au parquet de Paris, le 25 septembre 2000, une ordonnance aux fins de saisine de la Cour de justice de la République (CJR) visant les anciens ministres des finances Michel Sapin et Edmond Alphandéry. La justice estimait que ces deux responsables politiques avaient une responsabilité dans l'établissement des comptes suspects de 1992. Les faits concernant des ministres en exercice échappant à la justice ordinaire, il revenait à la CJR de mener, à son tour, sa propre enquête. Le 27 mars, elle ne retenait que les faits concernant Michel Sapin. La première source d'étonnement réside dans la nature de cette saisine.

Elle ne porte pas sur le fait de savoir si M. Sapin a participé, en tant que principal actionnaire et tuteur du Crédit lyonnais, à la possible falsification du bilan 1992. Elle se concentre sur l'éventuel caractère fictif des dividendes distribués aux actionnaires (c'est-à-dire essentiellement à l'Etat), dont le montant avait été fixé par M. Sapin. Or il est nul besoin d'être expert pour considérer que des dividendes ne peuvent être déclara-

rés fictifs que si le bilan de la banque est lui-même inexact.

La CJR a estimé, pour sa part, qu'il ne relevait pas de la responsabilité du ministre et de son cabinet de se prononcer sur un bilan. Cette appréciation laisse songeur. Confrontés à des faits identiques, la CJR et le juge pénal n'aboutissent tout simplement pas aux mêmes conclusions. Ils disposent pourtant des mêmes pouvoirs d'investigation. Les membres de la CJR ont accès à l'ensemble de la procédure judiciaire. Ils peuvent étudier les pièces découvertes lors des perquisitions, les procès-verbaux d'interrogatoire. Ils ont toute liberté pour, à leur tour, enquêter, et rechercher de nouveaux éléments.

Or, dans le dossier du juge d'instruction, les investigations ont démontré qu'il y a toujours eu communauté de vues entre M. Sapin et les responsables du Trésor, M. Trichet et son second, Jean-Pascal Beaufret, sur la situation au sein du Crédit lyonnais. M. Sapin, alors ministre de l'économie, M. Trichet et surtout M. Beaufret ont croisé le fer contre Jean-Yves Haberer, président de la banque, pour que l'Etat-actionnaire exerce réellement sa tutelle sur la banque. Ils n'ont cessé de plaider auprès de Pierre Bérégovoy, alors premier ministre, pour que l'on mette un coup d'arrêt à la folle expansion de l'établissement.

Chaque intervention du Trésor a été notifiée à M. Sapin, engagé personnellement dans cette bataille. A l'heure de la distribution des dividendes, qui valent à ce dernier son renvoi devant la CJR, M. Trichet adressera encore un courrier rappelant la situation financière pré-occupante de la banque. M. Sapin lui-même n'a jamais fait mystère

que, faute d'obtenir au mois de juin 1992, du premier ministre, M. Bérégovoy, la « tête » du patron du Crédit lyonnais, il avait fait placer la banque sous surveillance. M. Haberer, pour sa part, qui conteste l'existence de faux bilan mais également les accusations formulées à son encontre par ces derniers, confirme néanmoins l'intervention permanente et combinée du politique et des autorités financières et monétaires dans ce dossier. Sans pour autant trancher le débat qui a opposé MM. Haberer et Bérégovoy à MM. Sapin, Trichet et Beaufret, on peut donc être étonné de cette distinction que la justice semble établir dès à présent entre responsabilité ministérielle et administrative. Quel que soit le sens dans lequel doit pencher la justice, encore faut-il qu'il y ait un traitement équitable entre les hauts fonctionnaires et les responsables politiques. On conviendra que la question, si elle ne tient pas les marchés financiers en haleine, est au moins aussi importante que celle de la succession de la BCE.

Jacques Follorou et Laurent Mauduit

RECTIFICATIF

ANTHRAX, LE GROUPE

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 15 octobre, le groupe de metal Anthrax conserve son nom. Dans un communiqué de presse, la formation américaine avait annoncé, sur le mode de la plaisanterie, son intention de se rebaptiser Basket Full of Puppies. L'adresse du site Internet du groupe est, elle aussi, inchangée : www.anthrax.com.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynet ; adjoint : François Lolicton
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pfalloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le catholicisme et la désaffection populaire

AU SORTIR de la tourmente révolutionnaire qui avait presque balayé l'édifice catholique, l'Eglise de France entreprit une œuvre de reconstruction. Elle réussit, à force de ténacité, à se donner un clergé nombreux et zélé, à se refaire une fortune considérable, dont les revenus s'ajoutaient à un important budget des cultes, à reconquérir une place de premier ordre dans l'enseignement et dans la vie publique de la nation. Or brusquement, dans les vingt dernières années du XIX^e siècle, éclatèrent des luttes politico-religieuses qui tournèrent pour elle à la catastrophe. On s'aperçut qu'en dépit de brillantes apparences le catholicisme avait perdu l'audience de la majorité de la population. Entre la « religion » et la « société moderne », telle que l'avait faite la révolution politique et spirituelle de 1789, puis la révolution industrielle de l'âge contem-

porain, s'accusa une séparation hostile.

Nous inclinons aujourd'hui à admettre que le catholicisme aurait prévenu la désaffection populaire si, affrontant résolument les problèmes nés de la révolution industrielle, il avait renoué avec la grande tradition sociale qui pendant des siècles avait associé l'Eglise à l'amélioration du sort matériel et moral des classes laborieuses. Comment l'occasion fut manquée, entre 1830 et 1870, M. Jean-Baptiste Duroselle vient de l'expliquer dans *Les Débuts du catholicisme social en France (1822-1870)*, une étude dont l'originalité, la solide information, la lucidité toujours objective, font une contribution de premier ordre à l'histoire spirituelle de notre pays.

André Latreille
(26 octobre 1951.)

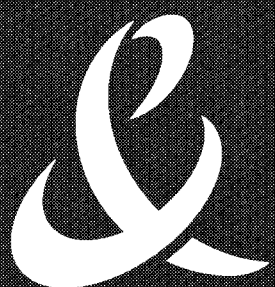
Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

L'heure que l'on va gagner
ce week-end, ce sera une heure pour :

- 1- Refaire sa vie.
- 2- Refaire le monde.
- 3- Appeler Aline pour qu'elle revienne...



france telecom

Ce week-end, à l'occasion du passage à l'heure d'hiver, France Télécom offre à ses clients une heure de communications nationales. Vous pouvez l'utiliser librement de chez vous sur votre ligne tout le week-end du 27 et 28 octobre 2001. Pour en profiter, c'est simple, vous n'avez rien à faire. Alors téléphonez ! Offre réservée aux clients dont les appels passent par France Télécom.

Hors appels en local, vers les mobiles, les numéros spéciaux de la métropole vers les DOM, par le préfixe 8 et à partir des cartes France Télécom. En cas de regroupement de lignes sur une facture, une seule heure sera offerte. Offre soumise à conditions. 380 129 866 RCS Paris. France Télécom SA au capital de 4 615 327 772 €. www.francetelecom.fr

La vraie bataille de l'eau par Gérard Mestrallet

POUR tous, la tragédie du 11 septembre a marqué un basculement du monde. C'est, entre autres, celui de la dérive économique des continents : le fossé qui s'accroît entre pays riches et pauvres favorise, sans les excuser, tous les extrémismes. Or, l'accès à l'eau est peut-être l'un des premiers enjeux. C'est pourquoi, plus que jamais, il nous faut inventer des réponses et des solidarités nouvelles, mais aussi chasser les vieilles lunes.

Il y a deux ans, j'ai créé un comité de vingt experts mondiaux, personnalités indépendantes, venant de dix-sept pays différents et reconnues internationalement dans les domaines de l'eau et du développement durable. Pour un groupe privé, c'était une démarche nouvelle. Mais il nous fallait anticiper, imaginer les orientations en matière de gestion durable des ressources en eau et de service de l'eau dans les mégapoles mondiales.

C'est en m'appuyant, d'une part, sur les recommandations de ce comité et, d'autre part, sur l'expérience des équipes de Suez dans 130 pays que je lance cet appel : « *L'eau pour tous, vite !* »

L'eau est bien sûr un enjeu géopolitique qui peut être porteur de risques de conflits. Mais, contrairement aux idées reçues, l'eau est avant tout un facteur de rapprochement des peuples. Au cours des quatre dernières décennies, neuf conflits armés seulement ont eu pour origine l'accès à l'eau ; mais 141 traités ont été signés sur la gestion concertée de ressources frontalières. Le traité indo-pakistanaï sur l'Indus a ainsi été signé en 1960 entre deux pays en situation d'extrême tension. Il n'a jamais été remis en question à l'occasion des trois guerres qui ont opposé ces deux nations.

Ne fantasmons pas sur les guerres de l'eau. Attachons-nous plutôt à mener la vraie bataille de l'eau, celle qui tue insidieusement 30 000 enfants tous les jours, celle que livrent chaque jour un milliard d'hommes et de femmes qui n'ont

pas aisément accès à cette ressource. Cette guerre se situe sur le terrain sanitaire et social. Battons-nous pour l'accès à l'eau pour tous, et le plus vite possible.

Les chiffres n'ont guère évolué depuis 1990 ; la proportion d'urbains bénéficiant de l'eau potable régresse chaque jour ; les efforts de développement des réseaux d'eau potable et d'assainissement des eaux usées n'ont pas suivi la croissance démographique et l'explosion urbaine. Au forum de La Haye, en 2000, le Conseil mondial de l'eau a montré qu'il faudrait plus que doubler le rythme annuel d'investissements consacrés au secteur de l'eau, pour parvenir à une situation satisfaisante en... 2025. Nous en sommes loin.

Battons-nous pour l'accès à l'eau pour tous, le plus vite possible

Depuis une dizaine d'années, les institutions internationales, et tout particulièrement la Banque mondiale, ont prôné comme un axe du renouveau des politiques de l'eau le partenariat public-privé, afin de mobiliser de nouvelles sources de financement et d'appliquer des méthodes de gestion plus efficaces.

Pour un groupe comme le nôtre, disposant d'une expérience séculaire dans le partenariat avec les collectivités locales pour la gestion des services d'eau, ce fut une mutation extraordinaire. Nous avons multiplié par cinq le nombre de nos clients et notre filiale Ondeo dessert aujourd'hui 115 millions de personnes dans le monde, à Buenos Aires, Santiago du Chili, La Paz, Casablanca, Atlanta, Budapest, Mexico, Djakarta, Manille, Amman, Barcelone, Indianapolis, New Delhi, Gaza... Ce modèle donne des résultats concrets. De nombreux gouverne-

ments engagent des réformes pour le promouvoir, dans le cadre d'une concertation étroite entre les gouvernements, les autorités locales et les institutions internationales.

Cette politique modèle suscite pourtant des débats à caractère dogmatique. Certains invoquent les risques d'une privatisation de l'eau, de sa transformation en bien marchand ou de la mondialisation de l'industrie de l'eau.

Soulignons tout d'abord que le terme de mondialisation n'a pas de sens appliqué aux services de l'eau. Nous assurons des services de proximité, gérons une ressource locale qui se transporte peu, sous contrat avec des collectivités locales, en utilisant des infrastructures fixes : pas question de délocalisation dans notre métier !

Trois principes guident notre action :

- L'eau est un bien commun. Nous sommes opposés à la privatisation de la ressource en eau car, à nos yeux, l'eau n'est pas une marchandise. Nous ne sommes pas des marchands d'eau. Nous ne vendons pas un produit mais assurons un service, celui de rendre disponible à chacun et en permanence une eau purifiée et de restituer cette eau au milieu naturel après traitement. C'est le prix de ce service qui est facturé et non l'eau comme matière première.

- De la même façon, la privatisation des infrastructures de l'eau dans les pays en développement ne nous semble pas nécessaire. Nous avons démontré l'intérêt d'un partenariat public-privé dans lequel les infrastructures sont confiées à l'opérateur privé pour la durée de son contrat. A lui de les entretenir et de les améliorer. C'est sur ce modèle de gestion déléguée qu'à Casablanca ou à Buenos Aires, nous avons investi près de 2 milliards de dollars dans des ouvrages qui reviendront aux collectivités en fin de contrat. C'est donc par un abus de langage que le terme de privatisation est employé par certains pour ces modèles, dans lesquels le secteur

public demeure le propriétaire final des infrastructures.

- Le droit universel de l'accès à l'eau doit être reconnu. Notre métier consiste à faire chaque jour de ce droit une réalité. Parmi nos clients dans le monde, 9 millions vivent en dessous du seuil de pauvreté. Desservir ces populations est un des principaux objectifs auxquels nous nous engageons par contrat. Une de nos plus grandes fiertés est d'avoir pu ainsi connecter en huit ans, à Buenos Aires, 2 millions d'habitants au réseau d'eau potable et près de 1 million à l'assainissement, sans augmenter le prix de l'eau. De même, à La Paz, en Bolivie, tous les habitants auront accès à l'eau potable avant fin 2001 alors qu'ils n'étaient que 60 % en 1997. En Argentine, en Bolivie, aux Philippines, en Indonésie, au Maroc, ces nouveaux clients sont souvent des familles défavorisées, vivant dans des bidonvilles.

Notre action se développe aussi en milieu rural. Nous associons les communautés locales aux décisions et parfois même à la réalisation des ouvrages en nous appuyant sur l'action efficace des ONG locales. Là où ces solutions ont été mises en œuvre, le prix de l'eau a été divisé par dix par rapport à celui pratiqué par les revendeurs d'eau, et sa qualité est incomparable. Ailleurs, plus vous êtes pauvre, plus l'eau est chère, moindre est sa qualité. Raccorder des quartiers défavorisés au réseau collectif est un impératif d'équité sociale. Pour nous, cela n'est pas du mécénat, c'est simplement notre métier, notre devoir, mais aussi notre fierté.

Nous sommes prêts également à participer à de grands projets d'aménagement ou de transfert de ressources en eau en partenariat avec le secteur public. Comment ne pas rêver, le jour où la paix sera revenue au Proche-Orient, de relier par un aqueduc la mer Rouge et la mer Morte ?

Pour répondre à ces défis il faut des moyens financiers considérables. Le Conseil mondial de l'eau les

a estimés à 180 milliards de dollars par an pour les seuls pays en développement. Pour cela, il faut conjurer financements privés et fonds nationaux ou multilatéraux. C'est le rôle du politique. Aux autorités publiques l'initiative et le contrôle, au secteur privé l'exécution et la gestion : c'est cela le partenariat public-privé.

Nous ne sommes pas des marchands d'eau. Nous ne vendons pas un produit mais assurons un service

Car je tiens à affirmer que des solutions existent. Les groupes privés sont entraînés à intervenir vite, à atteindre des résultats concrets et vérifiables, à mobiliser des moyens financiers dans des pays où les budgets publics sont limités. Ils sont prêts à poursuivre leurs efforts pour inventer des solutions techniques, contractuelles et financières adap-

AU COURRIER DU « MONDE »

LE LIVRE DE LOANA

C'est un livre. Entendons-nous : du papier imprimé et broché vendu en librairie. L'éditeur ? Pauvert. Pauvert ? Le courageux éditeur de Sade à une époque si proche encore et déjà si lointaine, où c'était risquer la correctionnelle que de le publier ? Pauvert ? Le créateur de l'admirable collection « Libertés » où ma génération découvrit les textes fondateurs de la liberté de penser et des Lumières ? Oui, Pauvert. Le titre ? *Elle m'appelait... Miette*. L'auteur ? Loana. L'auteur, oui – et pourquoi ne pas la croire quand elle confie au journal *Le Monde* qu'elle a refusé le nègre qui devait l'écrire en son nom, sous son nom ? Aussi bien, ce n'est pas l'auteur que j'accuse ici

tées aux réalités locales, sous le contrôle des autorités publiques.

Les populations défavorisées attendent des solutions immédiates. Le monde a besoin des efforts des uns et des autres. Opposer le politique et l'économique dans le domaine de l'eau se fait aujourd'hui au détriment des plus démunis. Le combat pour l'eau a besoin de toutes les énergies.

Or, si rien n'est fait, en 2025, 4 milliards d'hommes et de femmes n'auront pas un accès satisfaisant à l'eau potable.

Tel est le sens de notre engagement « L'eau pour tous, vite ! ». Tout cela ne sera réalisable que si les responsables politiques de tous les pays se mobilisent rapidement pour mettre en place les conditions d'une action plus ambitieuse et plus efficace.

Tel est le sens du message qu'au nom de Suez et en tant que citoyen j'adresse cette semaine aux gouvernements, parlementaires et institutions internationales.

A la guerre pour l'eau, il nous faut opposer « la paix par l'eau ».

Gérard Mestrallet est président-directeur général de Suez.

d'abjection : Loana n'est pas en cause, mais son editrice, Maren Sell. Car je ne veux pas croire que ce fut l'initiative de l'auteur que d'insérer dans son ouvrage son portrait en grand écrivain posant, plume à la main, sous le halo proustien d'une lampe d'opaline, dans cette lumineuse pénombre où se firent immortaliser avant elle Thomas Mann ou Tolstoï, et de légèrer la photo « A la recherche du temps perdu... » ! On en est là ? On en est là. Ça vous fait rire ? Moi, pas. Ce nihilisme, ce mépris « fascinant » pour le génie, ce plaisir d'avilir, la haine de la civilisation qu'il dénote, puent un peu trop à mes narines la – de quoi est-il donc tant question ces jours-ci ? Ah oui, la... barbarie. C'est dit.

Jack-Alain Léger,
Paris.

Faisons-nous entendre pour 2002 !

Suite de la première page

Quelle part les entrepreneurs, et en leur nom le Medef, doivent-ils prendre dans le débat qui s'ouvre dans notre pays avec les échéances électorales capitales du début de 2002 ? Je réponds sans hésitation : la part la plus large possible. Notre Mouvement entamera dès cette semaine une action en profondeur, pour lancer, en union étroite avec sa base territoriale, les thèmes de la refondation économique et sociale. Nous voulons, nous les hommes et les femmes d'entreprise, contribuer pleinement à faire connaître aux Françaises et aux Français ce qui peut assurer leur emploi et l'amélioration de leur niveau de vie par de meilleurs salaires et une meilleure protection sociale dans les cinq ans qui viennent.

Pour le faire, nous rassemblerons, d'ici janvier prochain, des milliers d'entre nous dans sept forums nationaux afin d'élaborer ensemble nos propositions. Les lieux et les thèmes sont choisis. Les équipes en place.

A Angoulême, nous débattons, le 25 octobre, du travail dans notre société avec l'objectif de lui rendre sa place dans notre pays. A Clermont-Ferrand, nous approfondirons les thèmes déjà abordés par l'université d'été du Medef sur l'homme, la nature et l'entreprise que l'explosion de Toulouse a mis si dramatiquement dans l'actualité. A Lille, nous parlerons avec les entrepreneurs du Nord de l'esprit d'entreprise, indispensable dans notre société, mais ignoré par l'enseignement national et combattu au nom d'idéologies surannées. A Strasbourg, nous présenterons nos propositions sur la réforme de l'ensemble de la protection sociale. A Nantes, nous préciserons notre vision d'un approfondissement de la démocratie sociale. A Marseille, nous indiquerons comment renforcer l'attractivité de la France dans un monde global. A Marne-la-Val-

lée, enfin, nous débattons de l'entreprise face aux nouveaux risques. Tout sera donc prêt pour que nous arrêtions, le 15 janvier 2002 à Lyon, au cours d'un congrès exceptionnel du Medef, les propositions des entrepreneurs sous le titre « En avant l'Entreprise, en avant la France » ! Nous les soumettrons ensuite aux candidats à la présidence de la République et à tous les candidats aux élections législatives. Ces propositions comporteront la vision des entrepreneurs pour une France à son rang ainsi que l'ensemble des mesures à mettre en œuvre pour assurer croissance, emploi et protection sociale. Ce ne sera pas le programme idéal, mais des pas en avant dans le chemin à parcourir.

Telle est notre ambition dans les mois qui viennent. Faire entendre la voix des entrepreneurs dans la cité, au nom de la société civile à laquelle nous appartenons et dont nous sommes un élément essentiel. Inspirer et encourager les futurs élus à prendre énergiquement le chemin de la refondation avec courage et hauteur de vue. Ainsi, le Medef présentera les propositions des entrepreneurs à l'heure où s'ouvre le débat sur l'action à conduire pour le prochain quinquennat. Quatre années de croissance économique viennent de s'écouler et notre pays n'a rien fait pour adapter ses structures sociales, rien fait pour réformer l'Etat. Les pouvoirs publics ont préféré harceler l'entreprise de mesures négatives et improvisées plutôt que d'entreprendre la modernisation de nos structures, l'adaptation de notre fiscalité et la refonte de notre système de couverture sociale.

Ils ont opté pour les sujétions administratives nouvelles, les raffinements procéduriers et réglementaires autour de l'absurde loi des 35 heures, coûteuse pour tous. Ils ont choisi la société bloquée et figée dans laquelle l'avantage acquis est un culte, l'immobilisme une valeur politique, l'embauche de fonctionnaires la panacée. Oui, les entrepreneurs ressentent un intense besoin d'ouverture et de changement.

Le Medef a déjà pris sa part de cet immense travail en lançant avec les partenaires sociaux les chantiers de la refondation sociale. En dépit des difficultés, des hostilités, nous avons fait du chemin avec les

syndicats réformateurs : réforme de l'assurance chômage, adaptation de la santé au travail, accords de principe sur les retraites complémentaires et sur les voies et moyens de la négociation collective, rupture dans les modes de gestion de la Sécurité sociale en vue de la reconstruire et de la rénover. Et nous négocions des avancées dans le domaine de la formation professionnelle si capitale pour chaque salarié, chaque entreprise. Depuis deux ans, la négociation n'a pas cessé entre partenaires sociaux malgré les efforts systématiques des ministères et des administrations pour en gêner, en empêcher le développement.

Faire connaître aux Françaises et aux Français les propositions des entrepreneurs pour amplifier le dialogue et décider sans tarder la réforme des retraites, la rénovation de la Sécurité sociale, la modernisation des règles de la démocratie sociale, l'adaptation de notre système fiscal et l'essor de la formation professionnelle : voilà le sens de notre initiative pour lancer le débat dans les prochaines semaines, voilà pourquoi nous faisons état de notre droit d'ingérence dans le débat public.

Jusqu'à présent, les entrepreneurs se gardaient d'intervenir dans les débats électoraux, laissant le champ libre aux candidats et aux partis. Nous rompons avec cette tradition et nous ferons entendre la voix de ceux du terrain. On connaît les privilèges qui assurent à ceux du service public le quasi-monopole de la représentativité politique dans notre pays. Il nous appartient de faire connaître directement aux Françaises et aux Français - nous qui avons choisi de nous « mettre à risque » pour créer des emplois - nos idées et nos propositions.

Le Medef invite, comme je l'ai fait dans plus de soixante-dix rencontres avec les entrepreneurs de terrain sur tout le territoire, les hommes d'entreprise à s'exprimer, communiquer, intervenir, se faire entendre et comprendre pendant les prochains mois, en un mot à militer pour l'entreprise et faire gagner notre pays.

Pour la réforme de la France, en avant l'entreprise !

Ernest-Antoine Seillière

La peine de mort lente

par Adeline Pichard

LA France, pays autoproclamé des droits de l'homme, a aboli la peine de mort en 1981. Parce que, depuis le XVIII^e siècle et la Révolution, elle a mis en avant le caractère utilitaire de la peine : punir pas plus qu'il n'est utile pour la protection de la société, pas plus qu'il n'est juste en termes d'expiation. Parce que de nombreuses études ont montré l'inefficacité de la peine de mort sur le plan de la dissuasion. Parce que légaliser le crime d'Etat revenait à nier le caractère sacré de la vie qu'il était censé protéger. Parce que, surtout, depuis l'après-guerre, les législateurs nationaux et internationaux ont souhaité faire de la peine un instrument de la réintégration sociale du condamné.

Mais abolir officiellement la peine de mort revient à se poser la question de la réclusion criminelle à perpétuité, cette autre peine capitale et définitive, cette peine de mort lente qui consiste à éliminer à vie un individu de la société et à le laisser mourir dans le trou noir de l'enfer... mement. Or, contrairement aux idées reçues accréditées par quelques exemples hyper-médiatisés (Patrick Henry, Philippe Maurice, qui bénéficiaient tous deux du prestige de leur ancien avocat, Robert Badinter, et incarnaient l'abolition de la peine de mort), les libérations conditionnelles de condamnés à perpétuité sont rares. Le cas de mon client Lucien Léger, le plus ancien détenu de France, en est l'exemple vivant : il totalise trente-sept ans de détention, pour le meurtre inexplicé d'un enfant de onze ans.

Lucien Léger, a commencé le 6 juillet dernier sa 38^e année de détention, le jour même où la juridiction régionale de Douai lui refusait sa 13^e demande de libération conditionnelle. Depuis des années, pourtant, les psychiatres ne décèlent aucun risque de récidive et les commissions d'application des peines successives, les juges de l'application des peines et les conseillers d'insertion et de probation émettent des avis favorables à sa libération. Mais rien n'y fait. Lucien Léger reste en

prison. On est en train de l'y laisser mourir.

Lucien Léger, il est vrai, conteste depuis trente-sept ans sa culpabilité. Du fond de sa cellule, il clame qu'aucune preuve matérielle ni aucun mobile n'ont pu être retenus à son encontre. Et c'est pour ce second crime que les juges de Douai ont refusé de le laisser sortir : « Attendu que la position de Lucien Léger à l'égard des faits commis exclut tout travail psychothérapeutique et empêche de considérer qu'il manifeste des efforts sérieux de réadaptation sociale au sens de l'article 729 du code de procédure pénale, en dépit d'un projet de sortie cohérent sur le plan de l'hébergement et du travail ; que, dès lors, la présente demande de libération conditionnelle sera rejetée, un délai de six mois à compter de ce jour étant imparti au requérant pour pouvoir présenter une nouvelle demande. » Autrement dit, faute d'aveu, pas de libération conditionnelle.

Lucien Léger, le plus ancien détenu de France, totalise 37 ans de détention, pour le meurtre inexplicé d'un enfant de 11 ans

Pourtant, au printemps dernier, la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, admettait publiquement que « la justice doit reconnaître ses erreurs » et opérait une historique marche arrière en se penchant sur plusieurs dossiers du passé, considérés classés, tel celui de Guillaume Sezec. Elle reconnaissait ainsi sans détour ce que beaucoup osaient à peine murmurer jusqu'alors : les juges sont avant tout des hommes et il leur arrive aussi de pouvoir se tromper. Mais, dans le même temps,

en dépit de cette nouvelle officielle humilité de la justice, les juges de Douai refusaient de libérer le plus ancien détenu de France parce qu'il avait osé user du plus essentiel et élémentaire de ses droits : celui de se dire innocent !

Michel Tubiana, président de la Ligue des droits de l'homme, qui soutient la libération de Lucien Léger, déclarait récemment : « Il y a un plafond au-delà duquel la détention n'est qu'une vengeance. » Vengeance de la société ? Ou vengeance de l'institution judiciaire qui ne tolère pas que l'on puisse remettre en cause l'autorité de la chose jugée ? Le cas de Lucien Léger n'est pas unique. Il semblerait que l'on soit en train de faire de la réclusion criminelle à perpétuité, cette autre peine capitale, et définitive, cette peine de mort lente, une arme infaillible contre l'erreur judiciaire : une torture physique et mentale destinée à produire des aveux.

Le 6 octobre, M^{me} Lebranchu annonçait qu'elle allait proposer dans le projet de loi pénitentiaire une « suspension de peine pour cause médicale grave », pour les détenus, « souvent âgés », dont l'état de santé est « incompatible avec la détention ». Jean-Marc Varaut, avocat de Maurice Papon, quatre-vingt-onze ans, qui purge une peine de dix ans de réclusion criminelle pour complicité de crime contre l'humanité, saluait la reconnaissance de « cette exigence humanitaire toute simple : mourir en prison n'est pas une peine prévue par le code pénal ».

Lucien Léger, lui, n'a « que » soixante ans. Il est en bonne santé physique et psychique. Il dispose d'un emploi et d'un hébergement à sa sortie. Il est parfaitement réinsérable et remplit donc toutes les conditions à une libération conditionnelle, telles qu'elles ont été redéfinies par la loi du 15 juin 2001. Il est en prison depuis trente-sept ans. Attendra-t-on qu'il soit octogénaire, gravement malade, mourant, pour le laisser sortir ?

Adeline Pichard est avocate.

FINANCES Le Crédit agricole, première banque française, veut s'introduire en Bourse d'ici à la fin de l'année si l'état des marchés financiers le permet. ● JEAN LAURENT, directeur

général de la Caisse nationale du Crédit agricole, explique les raisons de cette révolution dans un entretien à *Monde*. ● CETTE INTRODUCTION a nécessité un long travail pédagogi-

que auprès des sociétaires et des présidents des caisses régionales qui ont peur de perdre leur pouvoir et l'esprit mutualiste qui caractérise ce groupe. L'ancien ministre (RPR) Fran-

çois Guillaume s'y oppose. ● LA MISE EN BOURSE d'une partie du capital va permettre au groupe de nouer des alliances plus facilement. ● LE CRÉDIT LYONNAIS, dont

le Crédit agricole détient 10 % du capital, est directement concerné, car cette opération pourrait faciliter un rapprochement entre les deux établissements.

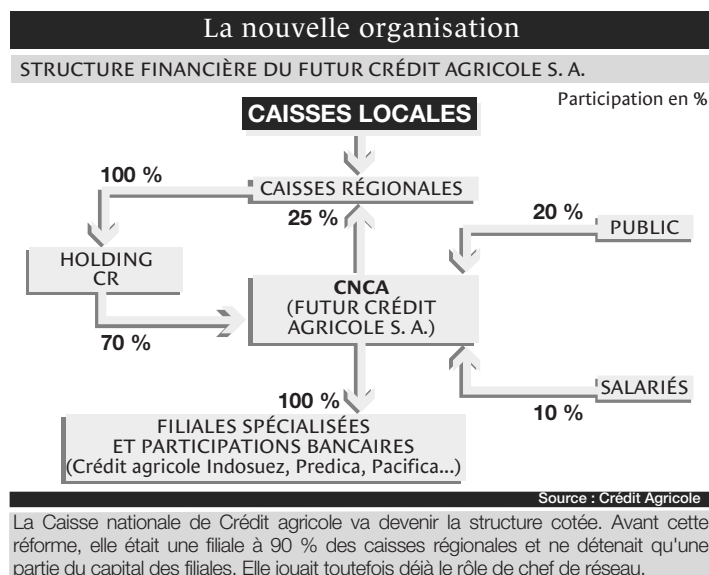
Le Crédit agricole prépare sa révolution en s'introduisant en Bourse

La première banque française va mettre 30 % de son capital sur le marché. Ce changement radical pour un groupe mutualiste, qui repose sur de puissantes caisses régionales, est jugé nécessaire pour participer à la recomposition du paysage bancaire européen

LORS D'UN CONGRÈS historique à Montpellier les 18 et 19 octobre 2000, la Fédération nationale de Crédit agricole, qui regroupe tous les élus du groupe bancaire coopératif, a entériné la décision d'introduire en Bourse une partie importante de ses activités. L'objectif annoncé – boucler l'opération dans le courant de l'année 2001 – paraissait ambitieux, voire irréaliste au vu de la complexité des détails juridiques et financiers à régler. Il semble pourtant en passe d'être tenu.

Depuis le mois de juillet, au cours duquel le groupe a accepté le schéma global de la cotation, les réunions se sont multipliées. Quelque 150 comités centraux d'entreprise et la quasi-totalité des conseils d'administration des 48 caisses régionales se sont réunis pour étudier ce projet, et dans une grande majorité des cas, l'approuver. Le coup d'envoi de l'opération ne sera toutefois donné que le 29 novembre, date de la prochaine assemblée générale de la Caisse nationale du Crédit agricole (CNCA), qui doit décider de sa transformation en Crédit agricole SA (CA SA), la société qui sera introduite en Bourse.

L'opération de marché pourrait alors avoir lieu à la mi-décembre. Elle marquera le marché parisien par son ampleur, puisque seront vendus à des actionnaires particuliers et institutionnels environ



La Caisse nationale de Crédit agricole va devenir la structure cotée. Avant cette réforme, elle était une filiale à 90 % des caisses régionales et ne détenait qu'une partie du capital des filiales. Elle jouait toutefois déjà le rôle de chef de réseau.

30 % d'un ensemble dont la valorisation globale est estimée à 120 milliards de francs (18,3 milliards d'euros).

Avant même que le feu vert définitif soit donné – il dépendra de l'état du marché –, le Crédit agricole commence sa campagne d'explication. Jeudi 25 octobre, une centaine d'analystes ont pris connaissance du projet. L'exercice de présentation n'est pas simple et provoque une réelle nervosité au siège de la première banque française.

L'objet que découvrent les observateurs financiers – qui, pour l'occa-

sion, ont dû signer moult clauses de confidentialité – est une nouvelle entité, qui n'a jamais publié de comptes. CA SA détiendra un quart du capital de toutes les caisses régionales, ainsi que la totalité des filiales spécialisées du groupe. Jean Laurent, le directeur général de la CNCA et futur directeur général de CA SA, a donc présenté aux analystes un bilan et un compte de résultats reconstitués.

Selon nos informations, CA SA affichera 28 milliards d'euros de fonds propres et aurait dégagé un résultat net part du groupe en

2000 de 1,4 milliard d'euros d'euros. Pour le premier semestre 2001, ce bénéfice s'élève à 771 millions d'euros et devrait doubler sur l'ensemble de l'exercice. CA SA table sur une nouvelle progression, de 5 % à 10 %, de son résultat en 2002. Son ratio Cooke, qui mesure sa solidité financière, sera de 10,2 %, un des plus élevés de la profession.

RÉDUCTION DES COÛTS

Pour rassurer les futurs investisseurs, Crédit agricole SA s'engage à ne pas augmenter la part de ses capitaux propres dédiée aux activités de marchés et de grandes entreprises, considérées comme beaucoup plus risquées que les activités de banque de détail. CA SA leur promet une progression régulière de sa rentabilité (le rendement des fonds propres est actuellement de 12 %). Pour y parvenir, il s'engage notamment à réduire ses coûts, dans le but de diminuer de 1 % par an son coefficient d'exploitation, à savoir la part des frais généraux dans son chiffre d'affaires.

Les analystes financiers vont devoir se familiariser avec ce nouveau groupe complexe. Le montage, d'apparence simple, qui lui permet de concilier le mutualisme dans les caisses régionales et la cotation en Bourse, en fait un animal comptable particulier. Déjà, des critiques se font jour : « Le Crédit Agricole est la première banque des particuliers

en France, mais ne met sur le marché que 25 % de ses caisses régionales », relève l'un d'eux. La méthode retenue pour la valorisation des actifs, qui a fait l'objet de vives discussions au sein des caisses régionales, fait également débat chez ces experts. Surtout, les analystes déplorent le

un autre professionnel, ce non-dit serait d'autant plus paradoxal, que « tant par la nature de ses actifs que par la taille de sa capitalisation, Crédit agricole SA est conçue pour s'emboîter dans le Crédit lyonnais. Le scénario d'un éventuel mariage avec le Crédit lyonnais semble avoir été inté-

Statu quo sur le capital du Crédit lyonnais

La cotation de la « banque verte » représente une étape importante vers un rapprochement avec le Crédit lyonnais. L'Etat n'a jamais caché son souhait de voir les deux établissements se rapprocher, faisant du Crédit agricole le premier actionnaire (avec 10 %) du Groupe des actionnaires partenaires (GAP) constitué au moment de la privatisation du Lyonnais en juillet 1999. L'Etat, qui détient encore 10 % du Lyonnais, veut construire un grand pôle bancaire, et céderait bien sa part au Crédit agricole. Mais les discussions semblent au point mort. Jean Peyrelevade se disait début septembre « convaincu à 99 % » qu'il n'y aurait pas de bouleversement dans l'actionariat de la banque avant 2003, année de l'échéance de son pacte d'actionnaire. En attendant, chacun reste à l'affût, tant les membres du GAP – tels Allianz-AGF ou Axa, qui détiennent environ 6 % chacun – que ceux qui se sont invités ensuite au capital du Lyonnais comme la Société générale ou, tout récemment, BNP Paribas.

manque de visibilité sur l'avenir proche du groupe, alors que la question du rapprochement avec le Crédit lyonnais, souhaitée par le gouvernement, reste entièrement posée. « Comment apprécier la valeur de Crédit agricole SA, alors qu'un tel mariage modifierait fortement son profil et aurait un impact négatif à court terme sur les résultats ? », s'interroge un expert financier. Selon

gré », affirme-t-il. Cette lecture est formellement récusée par le groupe mutualiste, qui rappelle que le projet de cotation préexistait à l'idée d'un rapprochement avec le Crédit lyonnais. Au Crédit agricole, on assure que CA SA, seul, offre déjà de réelles perspectives de croissance.

S. F. et A. Mi.

L'ancien ministre François Guillaume critique la réforme

DANS UNE LETTRE ouverte datée du 19 septembre 2001, le député RPR de Meurthe-et-Moselle, François Guillaume, fustige l'entrée en Bourse du Crédit agricole. Ministre de l'Agriculture de Jacques Chirac de 1986 à 1988 et président de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) entre 1979 et 1986, M. Guillaume est à l'origine de la loi de mutualisation du Crédit agricole de 1988. Cette réforme, qui devait donner au groupe professionnel les moyens de s'affronter au monde bancaire, avait été appuyée par M. Chirac.

« Bien qu'ils s'en défendent, explique M. Guillaume, les dirigeants du Crédit agricole ont engagé le processus de privatisation de leur banque mutualiste : au-delà du défaut de transparence de cette réforme, l'architecture imaginée pour permettre l'introduction en Bourse de la CNCA lèse cinq millions de petits sociétaires et réduit plus que de raison le pouvoir des caisses régionales au profit des nouveaux actionnaires. » Pour lui, « sous le bénéfice de la loi sur les nouvelles réglementations économiques, la CNCA peut ouvrir son capital à des actionnaires privés à hauteur de 25 %, qui profiteront plus que de raison de la richesse acquise du Crédit agricole (...). A terme, le pouvoir

financier prendra inévitablement le pas sur le pouvoir mutualiste ».

Il regrette que « si le groupe dégage chaque année une vingtaine de milliards de francs de résultats, le sociétaire de base n'en bénéficie pas ; contrairement aux coopératives d'achat ou de vente, le Crédit agricole n'a jamais distribué de ristourne et verse peu d'intérêts aux parts sociales ». En revanche, « les nouveaux actionnaires pourront, eux, espérer de beaux dividendes et une forte valorisation de leur capital ». Pour lui, la distribution au personnel de « droits de souscription avec 20 % d'abattement sur le prix d'émission des actions nouvelles est un autre type de traitement inéquitable à l'encontre des sociétaires ». L'ancien ministre estime que, « pour éviter cette dérive, dans un contexte analogue, les Banques populaires avaient procédé autrement. En créant une entité extérieure à leur structure mutualiste, cotée en Bourse, Natexis, elles ont maintenu l'architecture caisses régionales/caisse fédérale. »

Ces critiques n'inquiètent pas le Crédit agricole : « Aucun ministre n'aime que l'on revienne sur une loi dont il a la paternité. Pourtant, notre réforme se situe dans la continuité de la loi de 1988 », y confie-t-on.

S. F. et A. Mi.

Jean Laurent, directeur général de la Caisse nationale de Crédit agricole « Il n'est pas sans intérêt d'investir en bas de cycle »

« Le projet de cotation n'a pas toujours fait l'unanimité parmi les caisses régionales. Ces résistances sont-elles levées ?

– L'entrée en Bourse constitue un changement majeur pour un groupe qui a construit son histoire sur le mutualisme. Le développement du groupe s'est jusqu'à présent effectué sous le regard des sociétaires, « entre nous », serais-je tenté de dire. La cotation fait entrer un actionnaire extérieur, le marché, avec qui nous allons vivre. Il est donc normal qu'il y ait des débats. Aujourd'hui nous pouvons nous prévaloir d'une forte adhésion au projet. Certaines caisses ont demandé des compléments d'information sur les modalités techniques de la cotation, mais aucune n'a voté contre le principe de l'accès au marché.

– L'arrivée de nouveaux actionnaires ne va-t-elle pas réduire le pouvoir des caisses régionales, et menacer le mutualisme ?

– L'équilibre des pouvoirs est préservé. Nous avons maintenu la structure de base, composée des caisses régionales et des caisses locales. Les principes coopératifs perdurent dans les caisses régionales et je suis convaincu que nous serons capables de conjuguer le développement du mutualisme en région et le marché. Dix-huit cais-

ses régionales ont d'ailleurs déjà fait le choix du marché, en émettant des certificats coopératifs d'investissement, sans aliéner leur indépendance.

– Que pensent les agriculteurs ?

– A l'image de Marc Bué, Président de la Caisse nationale, les présidents de caisses régionales, qui sont presque tous des agriculteurs, ont apporté leur soutien au projet. Personne ne peut leur donner des leçons de mutualisme.

– Comment présentez-vous Crédit agricole SA, la structure cotée, aux analystes financiers ?

– Crédit Agricole SA est un groupe bancaire diversifié, une banque universelle qui possède des perspectives de croissance durable et rentable. La banque de détail représente les deux tiers de l'activité de cette structure. L'activité grandes entreprises et marchés y est donc moins lourde que dans la plupart des grandes banques françaises.

– Comment les salariés participeront-ils à l'entrée en Bourse ?

– Les salariés détiennent déjà 9 % de la Caisse Nationale de Crédit agricole. Ils bénéficieront d'une augmentation de capital réservée de deux milliards de francs, à des modalités de prix comparables à ce qui s'est pratiqué dans d'autres entreprises. Il n'est pas prévu pour



JEAN LAURENT

l'instant de dispositif de stock-options mais nous n'excluons pas d'y réfléchir par la suite. D'autant que certains collaborateurs en possèdent déjà dans certaines filiales.

– Quel type d'actionariat espérez-vous ?

– Nous souhaitons bien sûr favoriser le placement des titres auprès des particuliers, mais nous voulons dans le même temps accorder une place significative aux institutionnels. C'est la condition pour avoir un marché animé sur l'action. Nos actionnaires seront associés à la croissance de Crédit agricole SA, notamment par une politique de dividende conforme aux pratiques du marché.

– Le conseil d'administration de Crédit agricole SA s'ouvrira-t-il à des personnalités extérieures ?

– Nous avons prévu de faire appel à quatre personnalités extérieures et nous créerons des comités d'audit et de rémunération.

– Votre objectif est d'entrer en Bourse avant la fin de l'année. N'est-ce pas risqué dans le climat d'incertitude actuel ?

– La véritable question est de savoir : quel est le meilleur moment pour une introduction en Bourse ? Entrer en haut de cycle permet de lever plus d'argent, mais pour le nouvel actionnaire, il n'est pas sans intérêt d'investir en bas de cycle. Surtout dans un groupe solide financièrement.

– Crédit agricole SA se présente donc comme une valeur de « père de famille » ?

– Nous nous présentons plutôt comme une valeur de croissance, avec des fondamentaux très solides et de réelles perspectives de croissance durable et rentable. Notre développement repose sur plusieurs moteurs. Tout d'abord,

avec 16 millions de clients, nous avons un capital important que nous pouvons valoriser. Par ailleurs, nos filiales spécialisées, Predica, dans l'assurance, et Crédit agricole Asset Management dans la gestion d'actifs, Sonfinco dans le crédit à la consommation et Crédit agricole Indosuez pour les grandes clientèles ont un potentiel de développement considérable. Nous avons aussi réalisé des investissements récents dont nous tirerons bénéfice, comme notre prise de participation dans Rue Impériale de Lyon, holding de contrôle du groupe Lazard, ou dans la banque italienne Intesa-BCI. Nous pouvons par ailleurs améliorer notre rentabilité en resserrant notre base de coûts, sans avoir besoin de recourir à des moyens extrêmes.

– Où en êtes-vous sur le dossier Crédit lyonnais ? Etes-vous toujours intéressé par la participation de 10 % que l'Etat détient encore dans la banque ?

– Nous avons toujours dit que si l'Etat nous proposait ces 10 %, nous regarderions cette proposition avec intérêt. Mais pour l'instant les choses ne sont pas avancées. Dans un dossier aussi complexe, avec tant d'intérêts différents, je ne me risquerais pas à dire que les choses avancent tant qu'elles ne sont pas conclues.

– Si la cotation de Crédit agricole SA n'est pas motivée par un rapprochement avec le Lyonnais, qu'est-ce qui la justifie ?

– L'idée a été initiée en octobre 1998. Il n'y avait pas encore de dossier Crédit lyonnais. La fusion BNP-Paribas n'avait pas encore eu lieu. La bataille boursière qui l'a précédée n'avait même pas commencé. Nous avons évalué ce que nous pouvions faire dans un environnement bancaire européen en mouvement. Nous avons constaté la limite de nos moyens, car nous ne pouvions pas procéder à des opérations d'acquisition ou de rapprochement par échange de titres. L'introduction en Bourse nous est alors apparue comme un nécessaire accélérateur de croissance. Nous devons nous donner les moyens d'avancer. »

Propos recueillis par Sophie Fay, Anne Michel et Laurent Mauduit

Le monde des affaires a changé... Et vous, qu'avez-vous changé ?



En quelques années, votre marché s'est élargi à la taille de l'Europe. Et avec les nouveaux outils de communication, la distance n'est plus un obstacle. Dès lors, vos produits peuvent séduire des acheteurs à des milliers de km. Mais s'ils ignorent votre existence, comment pourraient-ils vous contacter ?

EUROPAGES résoud ce problème pour vous : une annonce dans EUROPAGES génère en moyenne 102 contacts par an, dont 35 demandes d'achat*. Pourquoi vous en priver ? (*Etude "annonces mesurées" 2001 sur annonces encadrées avec logos)

ACHETEZ MIEUX, VENDEZ PLUS
L'ANNUAIRE EUROPÉEN DES AFFAIRES
annuaire imprimé / CD-Rom / www.europages.com @

EUROPAGES

L'allemand Preussag prend le contrôle de Nouvelles Frontières

Jacques Maillot, le fondateur, quitte la société plus tôt que prévu. En raison de la conjoncture, le numéro un européen du tourisme a décidé d'accélérer sa montée en puissance dans le tour-opérateur français

« **DEPUIS LE 2 JUILLET**, j'étais devenu la reine d'Angleterre », résume Jacques Maillot pour commenter l'annonce de son départ de Nouvelles Frontières. Le fondateur du deuxième voyagiste français quittera, en effet, ses fonctions à partir du 1^{er} novembre. « *La cohabitation, que ce soit en politique ou dans le domaine des affaires, n'est pas une bonne chose* », renchérit-il avant de préciser que le groupe allemand Preussag serait majoritaire dans le capital de l'entreprise à compter du 1^{er} janvier 2002. Le communiqué rendu public mercredi 24 octobre dans l'après-midi par la direction du voyagiste précise qu'« *au vu de l'évolution actuelle du marché, suite aux événements du 11 septembre, Nouvelles Frontières et Preussag ont décidé d'un commun accord d'accélérer l'intégration de Nouvelles Frontières dans le groupe Preussag* ».

C'est en effet, au-delà du départ du président fondateur, la prise de contrôle pure et simple de Nouvelles Frontières par le numéro un européen du tourisme. Depuis son entrée dans le capital, au mois de novembre 2000, avec une prise de participation de 6 %, il était prévu que Preussag monte progressivement en puissance pour atteindre

une minorité de blocage de 34 % en 2002. Pourtant, au mois de juillet 2001, à la demande de Preussag, les statuts de l'entreprise ont été changés pour mettre en place un conseil de surveillance et un directoire, la présidence de cette instance revenant à Ralph Corsten, ancien président de TUI, filiale tourisme de Preussag.

« PAS CHER PAYÉ »

Jacques Maillot était alors devenu président du conseil de surveillance, perdant ainsi la direction opérationnelle de son groupe. « *Cela n'a rien à voir avec un départ anticipé* », affirmait-il pour autant au Monde à cette époque. « *D'ailleurs, précisait-il, Ralph Corsten a cinquante-neuf ans tout comme moi* ! Au mois de juillet, Jacques Maillot assurait qu'il allait travailler « *en coopération* » avec Ralph Corsten. Aujourd'hui, tout juste se contente-t-il de préciser qu'« *en dehors du travail, les rapports ne sont pas mauvais...* ».

Si, comme l'affirme Jacques Maillot, « *le virage a été pris en juillet et l'on savait que [son] maintien à la présidence du conseil de surveillance n'était qu'une question de mois* », nombre de professionnels du tourisme s'interroge sur le

« *timing* » et la façon dont les événements se sont déroulés. « *Preussag change les structures de Nouvelles Frontières au mois de juillet, nomme Maillot au conseil de surveillance pour finalement le débarquer quatre mois plus tard, à deux mois de la fin de l'année et deux mois après la démission de Michel Combes, vice-président exécutif... Les Allemands ont peut-être été surpris de ce qu'ils ont trouvé ?* », s'interroge un spécialiste du secteur qui requiert l'anonymat. En outre, poursuit cet intervenant, « *si l'on en croit les chiffres avancés par la presse, Jacques Maillot quitterait Nouvelles Frontières avec un chèque de 300 millions de francs pour le rachat de sa participation de 52 %, ce qui valorise l'entreprise à quelque 600 millions de francs, ce n'est pas cher payé pour une entreprise qui fait plus de 8 milliards de chiffre d'affaires !* ».

La participation de Jacques Maillot devrait être cédée en trois fois selon un calendrier d'ores et déjà établi : une première fraction, non précisée devrait être cédée en janvier 2002, une autre en septembre de la même année et le solde au mois d'avril 2003.

François Bostnavaron

L'ancien siège du Crédit lyonnais cherche des locataires

LE DIMANCHE 5 mai 1996, les flammes dévorent la prestigieuse salle des titres du siège du Crédit lyonnais, rue du 4-Septembre, à Paris (2^e), son hall d'accueil et sa superbe coupole octogonale de 17 mètres de haut, mais épargnent l'hôtel des Italiens. Ce n'est qu'à la fin de 2002 que l'énorme chantier de reconstruction doit être achevé, ouvrant 37 500 mètres carrés de bureaux. Le nouveau propriétaire de ces deux bâtiments, le fonds d'investissement Deka, filiale des caisses d'épargne allemandes, démarre la commercialisation de ce lieu prestigieux qu'il compte louer environ 760 euros (5 000 francs) par an le mètre carré annuel, un prix encore réaliste malgré les craintes de retournement du marché. La direction générale du Crédit lyonnais occupe toujours l'hôtel des Italiens, qui appartient au fonds allemand WestInvest.

L'ancien siège du Crédit lyonnais avait été construit entre 1876 et 1913 à l'initiative d'Henri Germain, fondateur de la banque, qui voulait créer un véritable palais de l'argent. Il avait fait appel à l'architecte William Bouwens van der Boijen, qui avait déjà signé des hôtels particuliers pour de riches ban-

quiers. A son décès, en 1907, André Narjoux et Victor Laloux, bâtisseurs de la gare d'Orsay, achèvent l'extension de l'ensemble. « *La réhabilitation a consisté à préserver l'esprit "grands magasins" du lieu, en traitant les aménagements intérieurs de manière contemporaine* », explique l'architecte Jean-Jacques Ory.

Après l'incendie, le Crédit lyonnais a cherché à vendre l'immeuble. Le fonds d'investissement AIG French Property, filiale de l'assureur américain AIG, l'acquiert pour 900 millions de francs (137 millions d'euros) en octobre 1999, avant d'y investir 76 millions d'euros de travaux. « *Cette opération en blanc, sans certitude de louer, marquant le début de la reprise de l'immobilier de bureau à Paris* », explique Christopher Chris, représentant d'AIG en France : « *Nous croyons au marché parisien, puisque nous y avons investi 7 milliards de francs (1,06 milliard d'euros) depuis 1997* ». Deka a racheté l'immeuble en décembre 2000, ce qui confirme ainsi l'intérêt des fonds étrangers pour la capitale.

Isabelle Rey-Lefebvre

Renault révisé à la baisse ses résultats pour la deuxième fois en 2001

Sa filiale japonaise Nissan devrait entrer dans son capital à hauteur de 10 %

Le constructeur automobile français a annoncé, jeudi 25 octobre, qu'il était contraint de réviser une nouvelle fois ses perspectives pour 2001. Seule la contribution

de sa filiale japonaise Nissan devrait lui permettre d'échapper à un déficit cette année. Cette dernière va rentrer dans le capital de sa maison mère.

TOKYO

de notre envoyé spécial

Renault est en train de s'enfoncer dans une zone de turbulences. Le constructeur automobile français a lancé jeudi 25 octobre un avertissement sur ses résultats, le deuxième en six mois. Au cours des neuf premiers mois de l'année, son chiffre d'affaires est en hausse de 6,8 %, à 27,05 milliards d'euros. Mais les ventes d'automobiles ont « *moins progressé que prévu* », précise un communiqué, qui souligne que, « *dans ce contexte, la marge opérationnelle du second semestre pourrait être inférieure à celle du premier semestre* ». L'action reculait de 2,71 % jeudi matin, à 37,28 euros.

Pour la première partie de l'année, Renault affichait une rentabilité de 1,5 % (contre 6 % un an auparavant) et tablait sur une amélioration de sa marge opérationnelle au cours du second semestre. Mais la reprise attendue n'aura pas lieu. Le constructeur est confronté à un double phénomène. D'abord, il est touché de plein fouet par le ralentissement économique. Ses ventes ont baissé de 2,4 % au cours des neuf premiers mois de l'année. La chute est particulièrement sensible en Turquie et en Argentine, mais aussi en Europe occidentale, le principal marché de Renault, où la baisse atteint 1,4 %. Cette dégradation de la conjoncture n'est pas la seule explication des difficultés

du constructeur. Depuis la fin de 2000, le groupe manque de nouveaux modèles et de moteurs Diesel. Le vieillissement de la gamme est d'autant plus criant qu'il concerne plus particulièrement les modèles les plus vendus, comme la Mégane et le petit monospace Scénic. Ces deux voitures, qui représentent à elles seules plus de tiers des immatriculations de Renault, ne seront pas renouvelées avant la fin de 2002, voire le début de 2003. Les bons résultats de la nouvelle Laguna n'arrivent pas à compenser les déficiences dans le bas de la gamme. Une situation d'autant plus difficile à tenir que le PDG du groupe, Louis Schweitzer, s'est engagé à améliorer ses parts de marché en Europe cette année.

« VIGOUREUSE RESTRUCTURATION »

Pour faire face à une concurrence acharnée, le constructeur enrichit ses modèles d'options de plus en plus nombreuses et lance de coûteuses opérations promotionnelles. Cette stratégie pèse sensiblement sur sa rentabilité. Aussi Renault a-t-il décidé de réduire la voiture, en annonçant que « *le plan de réduction des coûts va être intensifié et les investissements non prioritaires vont être sensiblement réduits* ». Ces efforts s'ajoutent au plan d'économies de 3 milliards d'euros que le constructeur s'est engagé à réaliser en trois ans.

Comme *Le Monde* l'annonçait dès le 2 octobre, Renault va fermer temporairement ses principales usines françaises et espagnoles d'ici à la fin de l'année. « *Renault doit ajuster sa production pour éviter un surstockage et continuer à maîtriser l'évolution de l'endettement* », précise le groupe qui, par ailleurs, a annoncé un « *vigoureux plan de restructuration* » en Argentine. Pour faire face à une chute de 50 % de ce marché, 1 200 licenciements ont été déjà programmés.

« *Au total, Renault prévoit un résultat net sur l'ensemble de l'année du même ordre que celui dégagé lors du précédent exercice* », conclut Renault. En fait, le constructeur français ne doit le maintien de ses bénéfices qu'à la contribution du constructeur japonais Nissan, dont il détient 36,8 %. Le constructeur nippon, qui lui affiche des bénéfices records et une rentabilité quatre fois supérieure à sa maison mère, permettra à Renault d'engranger 220 millions d'euros, une manne sans laquelle ses comptes auraient plongé dans le rouge cette année.

Selon l'édition du 25 octobre du quotidien britannique *Financial Times*, Nissan pourrait annoncer la semaine prochaine l'acquisition de 10 % du capital de sa maison mère, profitant de la baisse de 40 % de l'action Renault en un an.

Stéphane Lauer

La Réserve fédérale étudie l'impact des attentats sur l'économie

NEW YORK

de notre correspondant

Reflète fidèle de la conjoncture par régions aux Etats-Unis, le Livre beige de la Réserve fédérale américaine (Fed), publié mercredi 24 octobre, est le premier depuis les attentats du 11 septembre à New York et Washington. Il dresse un tableau assez sombre de l'économie américaine. « *Dans tout le pays, la tragédie du 11 septembre a été suivie par une courte période de forte réduction de l'activité. Elle s'est ensuite redressée rapidement pour certains aspects du choc, par exemple le trafic de fret aérien, mais les*

conséquences à long terme sont difficiles à évaluer. » Le rapport fait état de faiblesse dans de nombreux secteurs, y compris les ventes au détail, le bâtiment et l'industrie.

Cette situation a provoqué des licenciements « *allant des services financiers sur la Côte est, aux médias et à la publicité sur la Côte ouest, en passant par la construction automobile dans le Middle West* ». Le nombre de bureaux vacants a augmenté dans plusieurs régions.

AUCUNE REPRISE AVANT 2002

Paradoxalement, à New York, la ville la plus éprouvée par les attentats avec la destruction du World Trade Center, l'augmentation des bureaux libres a été limitée. Un certain nombre d'entreprises qui se trouvaient dans les tours détruites ont loué rapidement des locaux dans d'autres bâtiments de la ville. « *Manhattan a perdu environ 7 % de ses bureaux le 11 septembre, mais 4 % seront remis en état dans les mois à venir* », indique le rapport.

« *L'effet de ces attaques risque d'être durable pour l'industrie manufacturière* », et le ralentissement a touché autant les entreprises de haute technologie que les indus-

tries traditionnelles. Plusieurs banques fédérales régionales n'attendent aucune reprise industrielle avant 2002, poursuit le rapport. D'autant plus que l'accroissement des mesures de sécurité a diminué la productivité des entreprises.

Les ventes au détail, « *sauf celles de marchandises achetées dans la crainte d'autres attentats* », ont fortement diminué après le 11 septembre, pour partiellement reprendre une à deux semaines plus tard. « *Presque partout, les distributeurs à bas prix ont mieux vendu que les magasins spécialisés, et les ventes d'objets de luxe ont été faibles* ».

Le Livre beige sert de référence au comité de politique monétaire de la Fed dont la prochaine réunion est prévue le 6 novembre. Le marché s'attend à une baisse de ses taux par la banque centrale américaine. Dans l'immédiat, la communauté financière espère également un assouplissement de la politique monétaire de la Banque centrale européenne, qui réunit son conseil ce jeudi.

Eric Leser

► www.lemonde.fr/eco-americaine

Les perspectives d'emploi des cadres en Europe sont revues à la baisse

APRÈS une année 2001 record, les perspectives d'emploi des cadres sont révisées à la baisse pour 2002. Selon l'enquête Panel Europe réalisée par l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), avant le 11 septembre, les entreprises envisagent de modérer leurs embauches. Entre juillet 2000 et juin 2001, les postes pourvus, de l'ordre de 1 027 900, ont atteint leur plus haut niveau (+ 17 %). Les créations de postes ont augmenté de 19 % en France, de 17 % en Allemagne et, surtout, de 29 % en Grande-Bretagne. Pour 2002, un léger tassement est attendu avec des prévisions de recrutements situées entre 565 000 et 605 000 postes (dont 115 000 à 135 000 en France), contre 659 000 l'année précédente. 20 % des entreprises interrogées (23 % en 2000) ont prévu d'augmenter leurs effectifs.

Le directeur général de Lazard devient « simple associé »

WILLIAM R. LOOMIS, directeur général du comité exécutif du groupe Lazard et souvent présenté comme le dauphin de Michel David-Weill, président du comité exécutif, quittera ses fonctions à la fin de l'année pour devenir « simple associé », a annoncé mercredi 24 octobre le groupe Lazard. Officiellement, il prend cette décision « *pour se consacrer au développement commercial et développer des projets personnels* », souligne un communiqué. Le comité exécutif chapeaute les trois maisons Lazard de Londres, New York et Paris, fusionnées depuis mars 2000. M. Loomis était directeur général de Lazard à New York depuis 1999 et numéro deux de la banque d'affaires depuis novembre 2000.

Schlumberger

Communiqué de presse du mardi 23 octobre 2001 RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE 2001

Chiffres clés	(en milliers, sauf pour les montants par action)	
Troisième trimestre	2001	2000
Chiffre d'affaires d'exploitation	\$ 3 624 404	\$ 2 447 272
Bénéfice net	\$ 194 648	\$ 204 598
Bénéfice de base par action	\$ 0,34	\$ 0,36
Bénéfice dilué par action	\$ 0,34	\$ 0,35
Nombre moyen d'actions en circulation	575 019	571 351
Nombre moyen d'actions en circulation compte tenu de la dilution	579 472	581 737

(1) Les résultats du troisième trimestre 2001 comprennent un crédit net de 3 millions de dollars (0,01 dollar par action, dilué) représentant le produit de la vente de Production Operators Corporation, partiellement compensé par une charge sur la cession attendue de certaines autres activités.

Schlumberger annonce pour le troisième trimestre de 2001 un chiffre d'affaires d'exploitation de 3,6 milliards de dollars et un bénéfice net de 195 millions de dollars.

Si l'on exclut les coûts liés à l'acquisition (amortissement de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles identifiables) et le produit net résultant de la cession, le bénéfice net par action est de 0,51 dollar par action (après dilution), contre 0,39 dollar par action (après dilution) pour la même période de l'année dernière et 0,57 dollar par action (après dilution) pour le deuxième trimestre de cette année.

Le chiffre d'affaires des Services pétroliers, WesternGeco compris, a augmenté de 36 % par rapport au troisième trimestre de 2000, le nombre d'appareils de forage en activité dans le monde, répertorié par M-I, progressant de 14 %. Par rapport au deuxième trimestre de 2001, le chiffre d'affaires a augmenté de 1 %, reflétant la croissance moins importante (2 %) du nombre d'appareils de forage en activité dans le monde.

Le chiffre d'affaires de SchlumbergerSema, qui s'établit pour le trimestre à 870 millions de dollars, accuse une baisse de 3 % par rapport au deuxième trimestre de 2001, imputable surtout à une diminution de 17 % du chiffre d'affaires de Cartes, liée à une baisse de la demande en Europe. Cependant, le bénéfice d'exploitation avant impôts a progressé pour atteindre 19 millions de dollars.

Au cours du trimestre, Schlumberger a vendu l'activité compression du gaz de Production Operators Corporation et les actifs y afférents. La cession annoncée des activités de Resource Management Services (RMS) devrait être achevée au quatrième trimestre. Les produits nets provenant de ces cessions seront utilisés pour le remboursement d'emprunts bancaires.

Euan Baird, président-directeur général, a déclaré :

« Les craintes que le ralentissement économique ne provoque un fléchissement de la demande et des prix du pétrole et du gaz se concrétisent aujourd'hui par la réduction du nombre d'appareils de forage en activité dans le monde. Cet effet est particulièrement marqué sur le marché gazier d'Amérique du Nord où le niveau maximal de stocks enregistré normalement en hiver a été atteint un mois plus tôt. Toutefois, la production gazière des Etats-Unis n'a affiché qu'une progression faible malgré le récent essor du forage gazier, la production n'ayant jamais dépassé les 19,7 tcf lors des quinze dernières années. Le

vieillesse des réservoirs et les technologies modernes de production appliquées aux gisements de petite taille découverts récemment contribuent de plus en plus à accentuer la courbe de déclin naturel, de sorte qu'il sera bientôt nécessaire d'accroître l'activité de forage pour maintenir l'offre et, à plus forte raison, pour accroître la production au moment où l'économie américaine redécollera.

À la suite des événements du 11 septembre, la plupart des observateurs ont revu considérablement à la baisse leurs prévisions de demande de pétrole et de gaz en 2002. Nous estimons qu'ils font preuve d'un pessimisme excessif et que les marchés vont connaître une reprise plus tôt que prévu. Les fondamentaux de l'industrie demeurent solides. Le niveau des stocks de gaz et le potentiel de production de puits de pétrole en réserve sont faibles et n'ont guère d'incidence par rapport à l'accélération de la baisse de production imputable à l'épuisement de réservoirs arrivés à maturité : c'est ainsi que toute reprise des économies mondiales ne peut que relancer une demande accrue de services pétroliers.

L'intégration de Sema à Schlumberger a considérablement progressé au cours du trimestre. La bonne tenue du marché, en particulier au Royaume-Uni et au niveau des sociétés de distribution d'énergie, ainsi que l'exploitation rapide et soutenue des synergies de coûts ont constitué la base indispensable à l'amélioration des résultats. Les contrats attribués à SchlumbergerSema au cours du trimestre confirment avec force le bien-fondé de notre démarche d'intégration et de déploiement des services de technologies de l'information destinés aux clients. Le contrat de six ans conclu avec Conoco témoigne de notre capacité de souscrire des engagements au niveau des entreprises dans le domaine de la connectivité, de la sécurité, de l'intégration des systèmes et du conseil en technologies de l'information.

La note de crédit à long terme "AA" que nous ont attribuée en septembre Moody's et Standard & Poor's confirme la solidité financière de notre entreprise. L'émission d'euro-obligations en octobre a été bien accueillie malgré les incertitudes du marché financier. Cette émission marque un premier pas important sur la voie de la restructuration de notre bilan après l'acquisition de Sema plc. »

CONTACT : KAMILLA NIELSEN, SCHLUMBERGER PARIS, 33 1 40 62 13 30

LES RÉSULTATS TRIMESTRIELS DE SCHLUMBERGER ET DES INFORMATIONS SUR LE GROUPE SONT DISPONIBLES SUR NUMÉRO VERT AU 0800 04 17 60 ET, EN ANGLAIS, SUR INTERNET PAR HTTP://WWW.SLB.COM

M6 somme TF1 et Endemol France de ne pas copier « Loft Story »

Jugeant que le nouveau programme de la Une, « Star Academy », ressemble trop à son émission-phare du printemps, la chaîne présidée par Nicolas de Tavernost a envoyé à TF1 et au producteur des lettres leur demandant de modifier rapidement ce jeu

L'ÉMISSION PHARE de M6, « Loft Story », et le nouveau jeu de TF1, « Star Academy », qui a démarré le 20 octobre présentent, selon Nicolas de Tavernost, président du directoire de M6, d'indéniables et troublantes similitudes. Avant même le démarrage du jeu de télé-réalité de TF1, en s'appuyant sur la diffusion des bandes-annonces diffusées sur la Une pour promouvoir « Star Academy », le patron de M6 a sorti son carnet de notes pour stigmatiser tout ce qui ressemble, de près ou de loin, à « Loft Story ». Sa réaction ne s'est pas fait attendre. M6 a envoyé, en début de semaine, deux sommations, adressées par courrier, à TF1, diffuseur de « Star Academy », et à Endemol France, producteur du jeu de la Une et, également de « Loft Story ». Dans ces deux missives, la chaîne liste des ressemblances entre les deux émissions et prévient TF1 et Endemol France que des actions seront envisagées contre eux s'ils ne modifient pas « Star Academy ».

Ces sommations sont considérées comme le dernier avertissement de M6 avant que M. de Tavernost ne lance une double assignation à l'encontre de TF1 et Ende-

mol France. Avec une telle action – plus rapide qu'une plainte qui exige une enquête préalable –, M6 pourrait obtenir des changements radicaux de « Star Academy » et aussi des dommages et intérêts si la notion de copie est avérée. Chez TF1, on laisse entendre que M6 a également envoyé six ou sept lettres au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), pour dénoncer certains aspects de l'émission. M6 dément mollement l'envoi de ces missives.

« Popstar » séduit les moins de trente-cinq ans

« Star Academy », lancé le 20 octobre sur TF 1, s'inscrit dans la nouvelle génération des programmes de télé-réalité dont le principe est de donner à un ou une inconnue la possibilité de devenir une star de la chanson. « Popstar », produit par Expand (« Les Aventuriers de Koh-Lanta », « Fort Boyard »...), diffusé tous les jeudis sur M 6 depuis le 20 septembre, a pour ambition de propulser sur la scène un groupe de filles, sélectionnées parmi 4 000 participantes.

L'émission, qui montre les différentes étapes de sélection des candidates confrontées au jury – Santi, directeur de Mercury-Island, Mya Frae, chorégraphe, Pascal Broussot, directeur artistique chez M 6 productions – a démarré mollement, mais l'audience n'a cessé de progresser. Jeudi 18 octobre, elle a réuni 4,7 millions de téléspectateurs (19,1 % de part de marché). L'émission a permis à la chaîne de se placer en tête des audiences sur le public des moins de trente-cinq ans, avec 40,9 % de part d'audience. « Popstars » sera à l'antenne tous les jeudis pendant encore neuf semaines.

Pour Etienne Mougeotte, vice-PDG de TF1, « les sommations de M6 sont de la gesticulation ». Selon lui : « M6 panique » car « les audiences de "Star Academy" montent régulièrement ». L'objectif fixé au-dessus de 40 % de parts d'audience auprès des moins de cinquante ans est « déjà atteint pour l'avant-soirée » tandis que l'émission hebdomadaire se situe « dans la zone des 40 % de parts d'audience en début de soirée » (lire ci-dessous). Sans le reconnaître ouverte-

ment, TF1 semble avoir pris en compte les griefs de M6. La chaîne a « corrigé le tir », fait-on savoir, à l'occasion de la troisième diffusion du résumé d'avant-soirée de son jeu, mercredi 24 octobre. A l'écran, ce soir-là, « Star Academy » présentait moins de ressemblances avec « Loft Story ». La musique était plus présente, ce qui n'était pas le cas les jours précédents. Un « cousinage étrange » avec le jeu de M6 avait été alors remarqué : les deux résumés des 22 et 23 octobre avaient montré les candidats dans leurs chambres. Les garçons dans la salle de bains, les filles au lit, d'autres faisant la vaisselle. Les premières confidences et les histoires d'amour naissantes des uns et des autres à l'antenne n'avaient pas été épargnées aux téléspectateurs.

LE CONFESSONNAL ET LE PSY

Les deux jeux semblaient sortis d'un même moule. Outre un dispositif de caméras visibles ou dissimulées, le confessionnal de M6 et son « psy » de complément sont de retour sur TF1. Le décor également avait des faux airs du Loft, aussi clinquant et faussement robuste. Même le logotype du fameux œil était de retour. Pas sous forme gra-

phique cette fois mais via une phrase de générique annonçant au téléspectateur qu'il pourra « tout voir ».

Ces deux premiers soirs ont fait sortir la direction de M6 de ses gonds. La copie lui semblait flagrante et elle voyait dans « Star Academy » le même « dispositif de programmation » que dans le « Loft ». Les deux émissions se déclinent en un résumé quotidien d'avant-soirée, une soirée hebdomadaire et une diffusion simultanée sur le satellite et Internet. Pour M6, l'argument musical, utilisé par « Star Academy » n'est qu'un « prétexte pour montrer 24 heures sur 24 la vie de filles et de garçons ». A mesure du déroulement de « Star Academy », les ressemblances entre les deux jeux pourraient être moins nombreuses sinon moins flagrantes. Les emprunts des premiers jours seraient, signalent certains à TF1, autant à mettre au compte d'Endemol France qu'à des problèmes de calendriers. Selon TF1, les résumés du soir rendent compte de l'actualité du jour précédent. Lundi 22 octobre, les téléspectateurs ont donc pu assister au repos dominical des candidats. Faute d'activités musicales ce jour-là, Endemol France a donc dû forcer la note sur la vie quotidienne des candidats. D'où la confusion avec le Loft. Mardi, la musique était un peu plus présente.

M. Mougeotte, s'emploie à balayer toutes critiques. « Star Academy n'est pas un clone de "Loft Story". Les éliminations sont faites par les professeurs » de musique et non par les candidats comme dans le Loft. « Le programme de TF1 n'est pas trash » comme celui de M6. Et quand « cela flirtouille » dans « Star Academy », c'est « gentiment », dit-il. Rien à voir, donc, avec les ébats de Loana et Jean-Edouard dans la piscine du Loft.

Plus que TF1, c'est Endemol France qui semble dans la ligne de mire. Déjà, confie-t-on chez TF1, le producteur « s'est fait un peu tancer » par Patrick Le Lay, PDG de la Une, samedi 20 octobre, à l'issue de la première émission. Installé dans le car-régie, pendant la diffusion en direct du programme, M. Le Lay a noté nombre de faibles-

ses qu'il a signalées, dès la fin du show, à Stéphane Courbit, un des producteurs de « Star Academy ». Le PDG aurait jugé que « les producteurs n'avaient pas assez travaillé » leur copie. Un peu rassérénée par les bonnes audiences et la

Quand Patrick Le Lay s'opposait à la « télé-poubelle »

Patrick Le Lay, PDG de TF1, affirmait dans *Le Monde* du 11 mai : « TF1 (...) a refusé à plusieurs reprises les propositions du groupe de production Endemol de diffuser sur son antenne "Loft Story" (...). Ce choix éthique était d'ailleurs partagé par les dirigeants de M6 » qui, « au début de cette année », s'étaient engagés comme TF1 « à ne pas diffuser (...) une émission du type "Big Brother" ». « Nous voulions (...) faire obstacle à l'intrusion en France de la télé-poubelle. Les dirigeants de M6 ont manqué à cet engagement sur l'honneur, pris d'un commun accord. (...) »

« Loft Story » « propose à une heure de grande écoute rassemblant (...) des jeunes enfants et des adolescents, un programme fondé sur les aventures sexuelles d'un groupe de jeunes gens enfermés pendant soixante-dix jours avec des caméras qui les poursuivent jusque sous la douche. (...) En tant que président de TPS, j'étais opposé à la diffusion de "La vie dans le loft". (...) Peut-on tout montrer à la télévision ? Comme deux Français sur trois, à TF1 nous répondons non. Une grande chaîne gratuite (...) a des règles éthiques et déontologiques à observer. »

montée en puissance de « Star Academy », TF1 ne semble pas inquiète des sommations de M6. Même les abonnements à la chaîne « Star Academy » par satellite marchent « bien » selon TF1, qui en recense déjà 17 000.

Guy Dutheil

« Star Academy », l'adaptation de « Star Maker » pour un public moins jeune

À L'ORIGINE, « Star Academy » est l'adaptation française de « Star Maker ». Un programme de télé-réalité développé par Endemol. La version originale a fait un tabac durant l'hiver 2000-2001, sur la chaîne néerlandaise Yorin (ex-Veronika), propriété de RTL Group. Aux Pays-Bas, l'émission s'est imposée auprès des onze - vingt-quatre ans. Les candidats de « Star Maker » étaient plus jeunes que ceux de « Star Academy ».

« Star Maker » semble un mélange de « Pop Stars », le programme musical actuellement diffusé sur M6 et « Loft Story ». Du premier, on retrouve les interventions musicales filmées comme des reportages ; du second, curieusement la palissade entourant une piscine propice aux ablutions les plus diverses.

Pour programmer « Star Maker » rebaptisé « Star Academy » sur son antenne, TF1 a demandé à la production de vieillir un peu le casting des candidats. Un moyen pour la Une de viser les fameuses ménagères de moins de cinquante ans, cible privilégiée des annonceurs, et non les quinze

- vingt-quatre ans qui sont une niche publicitaire-ment moins intéressante.

DIVERSITÉ MUSICALE

Avec cette démarche, TF1 a choisi une diversité musicale plus importante que celle retenue par le programme néerlandais. Ce qui lui permet de toucher un plus grand nombre de téléspectateurs, pas tous intéressés par le rap et la techno prisés par les quinze - vingt-quatre ans. TF1 a également modifié la programmation du jeu. Hebdomadaire aux Pays-Bas, il est devenu quotidien en France. La Une a aussi changé le décor. Au studio londonien de « Star Maker », elle a préféré un château en banlieue parisienne qui permet de filmer aussi bien l'intimité des garçons et des filles que leur apprentissage musical.

Contrairement aux dires d'Etienne Mougeotte, vice-PDG de TF1, l'objectif de « Star Academy » n'est pas seulement de réaliser 40 % de parts d'audience auprès des moins de cinquante ans. Avec ce programme facturé 115 millions de francs

(17,53 millions d'euros) par Endemol France, la chaîne compte aussi rassembler un public plus âgé. « Plus il y a aura de téléspectateurs de moins de cinquante ans et plus nous aurons de chances de capturer également, de façon corollaire, un public plus âgé », indique-t-on à TF1.

Toutefois, pour l'heure, la chaîne ne peut exiger de « Star Academy » « d'obtenir les mêmes scores d'audience que "Julie Lescaut" » sur toutes les tranches de population. M. Mougeotte se veut optimiste. Après seulement trois jours de diffusion en avant-soirée, « il ne serait pas surpris de dépasser les 45 % de parts d'audience auprès des femmes de moins de cinquante ans ». Si cet objectif est atteint au terme des douze semaines du jeu, ce sera alors selon lui, « le nirvana ». Mercredi 24 octobre, « Star Academy » a enregistré 22 % de part d'audience auprès des téléspectateurs de 4 ans et plus, selon Médiamétrie et a été suivi par 38 % des ménagères de moins de 50 ans.

G. D.

Des lofteurs oisifs aux châtelains chantants

SEIZE jeunes gens – huit garçons et huit filles âgés de dix-huit à trente ans venus de France et de Belgique – sélectionnés sur casting parmi 100 000 candidats, vont vivre pendant douze semaines sous le regard d'une batterie de caméras. Ils ne sont pas reclus dans un loft, mais dans un château situé à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), près de Melun. Sacs en bandoulière, ils y sont entrés dans la nuit du 20 octobre et cet emménagement a été vécu par les téléspectateurs de TF 1 en direct au cours de la première émission en prime time de « Star Academy », samedi 20 octobre.

Dans ce château complètement réaménagé pour les besoins de la production, sous la houlette d'un

décorateur de cinéma, ils sont filmés depuis leur arrivée vingt-quatre heures sur vingt-quatre par une quarantaine de caméras placées dans toutes les pièces, « à l'exception de la douche et des toilettes », et écoutés par 70 micros. Des parois garnies de vitres sans tain ont été installées à tous les étages pour permettre à la cinquantaine de techniciens qui se relaient jour et nuit sur place de travailler sans être vus.

PAS DE PISCINE, MAIS UN SAUNA

Quatre chambres de quatre lits décorées de couleur pastel ont été aménagées à l'étage et équipées de caméras à infrarouges pour pouvoir filmer la nuit ; un petit salon où trône un imposant fauteuil de

cuir et dont la bibliothèque est garnie de faux livres en trompe-l'œil, fait office de « confessionnal ». Pas de piscine comme dans le Loft de M6, mais un sauna « où l'on ne verra pas de corps nus », affirme la chaîne ; pas de poules comme à la Plaine-Saint-Denis, mais des canards qui évoluent dans le vaste parc planté d'arbres centenaires protégés des regards par de hautes canisses.

Contrairement aux lofteurs de M6, les « pensionnaires » de cette « école de stars » ne sont pas oisifs : ils doivent suivre des cours de chant, de danse et d'expression corporelle, « dispensés par les meilleurs professeurs de leur catégorie » dans deux bâtiments jouxtant le château, et sont soumis à des rè-

gles de vie stricte (lire ci-dessous). Un psychiatre, Thierry Dionot, est disponible en cas de besoin. Ils ne sont pas complètement coupés du monde. Des sorties en car sont prévues (rencontre de stars, concerts, etc.), les visites de proches sont autorisées et des contacts téléphoniques possibles.

Etienne Mougeotte, vice-PDG de TF1, l'avait pourtant juré lors d'un déplacement à Dammarie-les-Lys, le 4 octobre, pour présenter à la presse la nouvelle émission de télé-réalité de la chaîne : « Star Academy » ne serait pas un remake musical de « Loft Story », le jeu qui a fait événement au printemps sur M6. Pourtant, la parenté entre le programme de TF1 et celui de M6 est évidente.

« La directrice, autorité suprême, prend toutes les décisions... »

A LA DIFFÉRENCE de « Loft Story », où le droit à la paresse était érigé en règle de vie, les seize candidats de « Star Academy » sont soumis au travail quotidien obligatoire et à un sévère « règlement intérieur » dont l'application relève de la directrice du château, Alexia Laroche-Joubert. Digne des pensionnats des années 1960, le règlement prévoit en cas d'infractions un certain nombre de sanctions qui vont du simple rappel à l'ordre à l'exclusion. Le règlement précise que « la directrice, autorité suprême, prend toutes les décisions relatives aux candidats et aux professeurs et peut à tout moment convoquer les élèves dans son bureau ». Les candidats sont tenus de respecter le planning des cours et « les professeurs peuvent refuser un élève qui aurait plus de cinq minutes de retard ». A chaque manquement au cours, l'élève est convoqué chez la directrice et, « si les retards ou absences se multiplient, la directrice peut décider du renvoi de l'élève ou l'exclure ».

Pour la sélection et l'élimination d'un stagiaire chaque semaine, les professeurs fournissent tous les mardis à la directrice leur propre classement établi selon les performances en

cours, la motivation et la discipline. Selon le règlement, « les trois derniers du classement ont trois jours pour faire leurs preuves ». L'un d'entre eux pourra être repêché par les autres élèves de la Star Academy et un autre par le vote du public. Le troisième sera éliminé.

UNE MINUTE DE TÉLÉPHONE PAR JOUR

En dehors des sorties organisées, les élèves ne peuvent s'aventurer en dehors du château que « si la directrice le permet ». C'est également elle qui peut donner son autorisation pour la visite des familles. « Le temps et les conditions de la visite sont décidés par la directrice », insiste le règlement. Les apprentis stars ne peuvent pas recevoir d'appels téléphoniques mais ont la possibilité de joindre leurs proches pendant une minute chaque jour. Pour cela, ils disposent d'un combiné téléphonique avec un crédit total de seize minutes qu'ils gèrent à leur guise. Si un candidat dépasse son temps imparti, ces précieuses minutes seront décomptées aux dépens des autres.

Pendant toute la durée du « stage », des sorties sont prévues deux ou trois fois par semaine pour assister à des soirées ou des concerts.

« Les candidats sont conduits en bus et doivent respecter les consignes de la directrice, indique le règlement. Si un candidat manque le bus du retour ou ne respecte pas les consignes données par la directrice, il est convoqué par la directrice et peut être exclu. Le lendemain, les élèves doivent se présenter à l'heure aux cours. » Par ailleurs, c'est la directrice qui décide des loisirs des candidats. Musique, livres, télévision, radio, journaux, revues et films sont strictement soumis à son bon vouloir.

Enfin, les repas de midi et le petit déjeuner préparés par la production sont obligatoirement pris en commun par tous les élèves, qui auront en charge la préparation du repas du soir et la vaisselle. Quant au ménage des quatre chambres (deux pour les filles, deux pour les garçons), il sera assuré par les élèves.

Dans sa plaquette de présentation de l'émission, TF1 affirme : « Ces quelques principes de fonctionnement, garantie d'un enseignement de qualité, permettront aux jeunes talents de la chanson de passer avec plus de chances encore de la classe à la scène. »

Daniel Psemny

Sylvie Kerviel

UN ALBUM, DES CONCERTS

Tous les samedis, une émission spéciale, en prime time et en direct, présentée par Nikos Aliagas (journaliste franco-grec venu d'« Union libre » sur France 2) donnera lieu aux éliminations (sur M6, elles se déroulaient chaque jeudi). Le vainqueur ne remportera pas un bien immobilier, comme ce fut le cas des lauréats de « Loft Story », mais signera un contrat avec Universal Music pour enregistrer un album, suivi de concerts à l'Olympia et d'une tournée en régions.

Tirant les leçons des polémiques suscitées par « Loft Story », les producteurs assurent avoir prêté une attention particulière aux contrats des participants, et une pause de deux heures quotidienne, sans caméra, a été prévue.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **BAYER : le gouvernement américain a obligé le groupe pharmaceutique allemand**, dans un accord signé mercredi 24 octobre, à baisser de presque de moitié le prix de son antibiotique Cipro et à s'engager à fournir jusqu'à 300 millions de cachets pour combattre une éventuelle épidémie de la maladie du charbon. Les laboratoires américains Johnson & Johnson et Pfizer ont proposé au gouvernement leurs propres anti-infectieux.

● **LU-DANONE : le comité central d'entreprise (CCE) de LU-Danone n'a pas rendu d'avis**, mardi, sur le volet économique du plan de restructuration de la branche biscuits. Il envisage à présent une procédure en justice pour demander l'annulation de la procédure (*Le Monde* du 24 octobre).

SERVICES

● **AÉRIEN : les compagnies aériennes européennes ont perdu 36,2 % de trafic** sur les lignes au-dessus de l'Atlantique nord depuis les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, et 9,6 % sur les lignes européennes, a indiqué mercredi l'Association des compagnies aériennes européennes (AEA).

● **BRITISH AIRWAYS : la compagnie aérienne britannique en difficulté vendrait la grande roue** appelée « London Eye », l'une des principales attractions touristiques de la capitale britannique, a affirmé mercredi le syndicat GMB.

● **KODAK : le groupe américain d'imagerie a annoncé mercredi la suppression de 3 500 à 4 000 emplois supplémentaires** après avoir enregistré une chute de 77 % de son bénéfice net à 96 millions de dollars au troisième trimestre 2001. Au total, Kodak aura supprimé 6 500 à 7 500 emplois d'ici la fin de 2001.

● **ZARA : le leader espagnol de la confection Inditex (Zara) a annoncé, mercredi, la constitution d'une joint-venture avec le groupe italien Percassi, pour son développement en Italie.**

● **LERNOUT ET HAUSPIE : le tribunal de commerce d'Ypres (ouest) a prononcé mercredi**

la faillite du groupe belge de technologie vocale.

● **NAPSTER : le créateur du système d'échange gratuit de fichiers sur Internet a annoncé, mercredi, qu'il allait licencier 16 de ses 104 salariés** dans le service clientèle, le développement et l'administration, et préparer sa nouvelle offre payante qui devrait être lancée d'ici à la fin de l'année.

● **HACHETTE LIVRE : la filiale du groupe Lagardère spécialisée dans l'édition a annoncé, mercredi, l'acquisition de l'éditeur britannique de livres illustrés Octopus, qui possède un catalogue de 100 000 titres et qui regroupe des maisons d'édition prestigieuses** comme Mitchell Beazley, Philip's, Conran ou Hamlyn. Le montant de la transaction n'a pas été révélé.

FINANCES

● **SYNDICATS : les fédérations syndicales de la banque ont réitéré mercredi leur « intention de s'engager dans une grève professionnelle massive au moment du passage à l'euro fiduciaire si l'inertie patronale devait persister »**, selon un communiqué FO, CFDT, CGT, SNB-CGC, CFTC diffusé mardi 24 octobre.

● **EURO : la Banque de France a annoncé mercredi la fin de la grève** qui paralysait depuis le 12 septembre son imprimerie de Chamalières (Puy-de-Dôme), qui fabrique les billets en euro.

● **AXA : Henri de Castries, président du directoire, a indiqué dans un entretien, paru jeudi 25 octobre dans l'hebdomadaire Paris Match, que la chute des marchés financiers coûte à son groupe « infiniment plus cher »** que les attentats du 11 septembre. Les plus-values potentielles sur les actions ont contribué en 2000 pour 1,2 milliard d'euros (après impôts) au bénéfice du groupe, qui a atteint 3,904 milliards d'euros.

● **HYPOVEREINSBANK : la deuxième banque privée allemande a annoncé jeudi 2 200 suppressions d'emplois supplémentaires, en sus des 7 500 déjà prévues, en raison d'un recul de 61 % de son bénéfice net au troisième trimestre.**

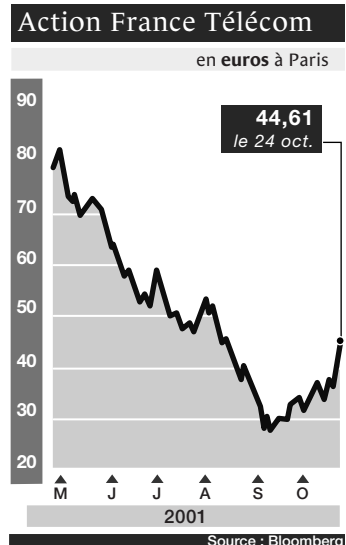
RÉSULTATS

● **ANDERSEN FRANCE : le cabinet d'audit et de conseil a enregistré sur l'exercice 2000-2001, clos le 31 août, un chiffre d'affaires de 416 millions d'euros, en hausse de 19 %.**

VALEUR DU JOUR

Bouffée d'oxygène pour France Télécom

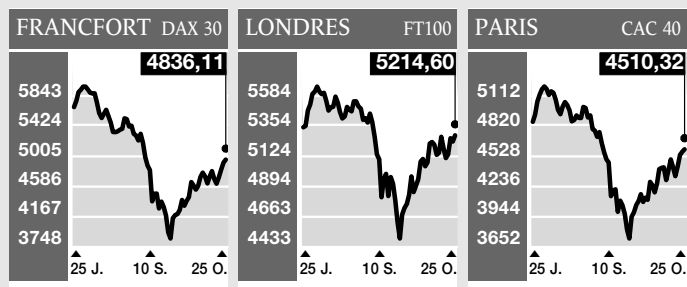
FRANCE TÉLÉCOM a publié, jeudi 25 octobre, son chiffre d'affaires trimestriel ainsi que celui de ses filiales Orange et Equant. Globalement, l'opérateur historique affiche une hausse de ses revenus de 31,9 % sur les neuf premiers mois de l'année, grâce à la croissance de sa filiale de téléphonie mobile Orange et à l'intégration de la société Equant dans le périmètre du groupe. La seule croissance interne s'établit à 7,3 %. Le chiffre d'affaires d'Orange (10,99 milliards d'euros) est en progression de 29 % sur cette période. Le groupe compte désormais 37,1 millions de clients à la téléphonie mobile. La téléphonie fixe est quant à elle en recul de 4,9 %. La perspective de la publication de ces chiffres positifs a dopé le titre France Télécom en Bourse. La veille, il bondissait de 6,21 % et terminait la séance à 44,61 euros. A l'ouverture, jeudi, il se négociait en progression de 3,12 %, à 46 euros. Après avoir atteint son plus bas niveau boursier, le 9 septembre, à 28,1 euros – soit très proche de son cours d'introduction –, l'action renoue avec un parcours haussier. Elle reste toutefois en recul de 51,48 % par rapport à janvier. Cette bouffée d'oxygène boursier a été suscitée par deux bonnes nouvelles, tombées fort à propos. France Télécom bénéficie d'abord de la baisse drastique du prix de la licence de téléphonie mobile UMTS en France. Le gouvernement a décidé de fixer le ticket d'entrée à 619 millions d'euros et d'adopter une



redevance dont le montant sera proportionnel au chiffre d'affaires. « Cela se chiffre par une économie immédiate de 619 millions d'euros cette année et de 1,2 milliard d'euros en 2002 », a souligné Jean-Louis Vinciguerra, directeur financier de France Télécom. De plus, la société a confirmé, le 19 octobre, être entrée en phase de négociations exclusives avec un groupe de trois investisseurs – Goldman Sachs, GE Capital et la Caisse des dépôts et consignations – pour la cession d'une partie de son patrimoine immobilier. « Nous sommes proches de conclure peut-être avant ou après le pont de la Toussaint », a précisé M. Vinciguerra. Une opération attendue, alors que l'opérateur est confronté à une dette record de 64,9 milliards d'euros.

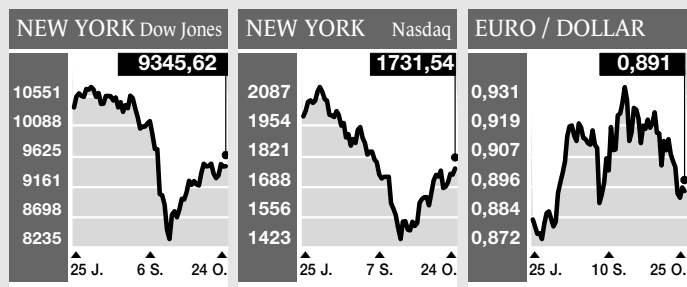
Laurence Girard

EUROPE



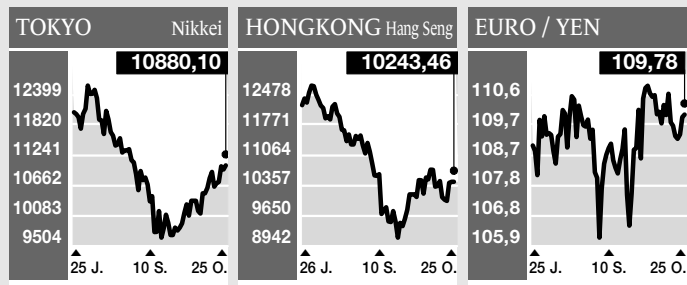
Europe 9h57	Indices sélection	cours 25/10	Var. % 24/10	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3666,32	1,57	- 23,18
EUROPE	STOXX 50	3608,33	1,43	- 20,82
EUROPE	EURO STOXX 324	301,64	1,35	- 23,01
EUROPE	STOXX 653	287,44	1,13	- 20,11
PARIS	CAC 40	4510,32	0,53	- 23,89
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3075,25	0,63	- 23,55
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	475,05	1,51	- 25,49
BRUXELLES	BEL 20	2662,48	0,72
FRANCFORT	DAX 30	4836,11	0,50
LONDRES	FTSE 100	5214,60	0,91	- 16,20
MADRID	STOCK EXCHANGE	8139,50	0,53	- 10,65
MILAN	MIBTEL 30	32181	1,16	- 26,39
ZURICH	SPI	6329,10	0,79

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 24/10	Var. % 23/10	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9345,62	0,06
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1085,20	- 0,03	- 17,81
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1731,54	1,59	- 29,91
TORONTO	TSE INDEX	6896,93	- 0,11	- 22,80
SAO PAULO	BOVESPA	11467,74	- 24,85
MEXICO	BOLSA	319,69	2,56	1,17
BUENOS AIRES	MERVAL	246,61	- 0,15	- 40,83
SANTIAGO	IPSA GENERAL	104,32	0,35	8,67
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6728,25	- 0,43	- 1,42

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 25/10	Var. % 24/10	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10880,10	0,72	- 21,08
HONGKONG	HANG SENG	10243,46	0,23	- 32,14
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1414,82	- 0,17	- 26,57
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	66,89	0,12	5,59
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3189,10	0,22	1,09
BANGKOK	SET	18,42	- 0,32	- 1,13
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3040,55	0,01	- 23,45
WELLINGTON	NZSE-40	1927,24	1,17	1,35

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris était en hausse jeudi matin 25 octobre, portée par le rebond des valeurs technologiques. Après avoir ouvert sur un gain de 0,12 %, le CAC 40 gagnait 1,2 %, à 4 540,27 points, après une hausse de 0,69 % la veille à la clôture. L'indice du Nouveau Marché progressait de 1,49 %, à 969,08 points.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort a ouvert en baisse, jeudi ; l'indice DAX cédant 0,14 %, à 4 805,03 points, dans les tout premiers échanges, contre 4 811,82 points mercredi en clôture.

LONDRES

La Bourse de Londres a enregistré une hausse lors des premiers échanges jeudi. L'indice Footsie des cent principales valeurs progressait de 6,3 points à 5 173,9 points à l'ouverture, soit un gain de 0,12 %.

TOKYO

JEUDI, la Bourse de Tokyo a clôturé en hausse, grâce notamment à la progression des valeurs bancaires, portées par l'espoir d'une solution rapide au problème des créanciers douteux. L'indice Nikkei 225 a gagné 77,95 points, soit 0,72 %, à 10 880,10 points. La coalition au pouvoir a décidé, mercredi, que la Resolution and Collection Corp, chargée de résoudre la crise financière, devait effacer les prêts qu'elle rachète aux banques.

NEW YORK

LES INVESTISSEURS ont préféré les valeurs à caractère technologique aux sociétés traditionnelles, lors de la séance du mercredi 24 octobre. Le Dow Jones, le baromètre des grandes valeurs de Wall Street, est resté stable, affichant une hausse de 0,06 %, tandis que l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a gagné 1,59 %.

Le Dow Jones a fini à 9 345,62 points, et l'indice composite du Nasdaq à 1 731,54 points. L'indice Standard and Poor's 500, plus représentatif de la tendance générale, a fini quasi inchangé en hausse de 0,42 point (+ 0,04 %), à 1 085,20 points. L'activité a été modérée avec 1,33 milliard d'actions traitées à Wall Street et 1,83 milliard sur le Nasdaq.

TAUX

LES TAUX d'intérêt des emprunts du Trésor à dix ans étaient stables en début de séance, jeudi 25 octobre, à 4,66 % en France et 4,56 % en Allemagne.

MONNAIES

JEUDI matin, à quelques heures de la réunion du comité de politique monétaire de la Banque centrale européenne, l'euro s'échangeait à 0,8924 dollar, à peu près au même niveau que la veille. De son côté, le dollar accentuait son avance face au yen, à 123,10 yens, en raison d'attentes de reprise de l'économie américaine et de craintes persistantes d'une intervention de la Banque du Japon.

ÉCONOMIE

La baisse des taux de la Fed n'a pas empêché le ralentissement

LES NEUF BAISES des taux de la Réserve fédérale depuis le début de l'année n'ont pas réussi, jusqu'à présent, à arrêter le fort ralentissement de l'activité économique aux Etats-Unis, a déclaré mercredi 24 octobre Robert McTeer, président de la Banque de réserve fédérale de Dallas. « Cela n'a pas été assez efficace pour empêcher ou compenser le ralentissement, on ne pourrait pas toutefois en conclure que cela est sans efficacité », a-t-il dit en réponse à une question lors d'un séminaire. « Cela n'a pas été assez efficace à notre gré, mais cela ne veut pas dire pour autant que cela a été totalement inefficace », a-t-il ajouté. Depuis le début de l'année, le taux de l'argent au jour le jour, celui des « Federal Funds », a été ramené de 6,50 % à 2,50 %. Les cours des contrats sur les « Fed Funds » sont actuellement à un niveau qui implique une baisse de 25 points lors de la prochaine réunion du comité de politique monétaire de la Fed, le 6 novembre.

● **Le président George W. Bush a pressé le Congrès, mercredi, d'adopter au plus vite un programme d'incitations fiscales d'une centaine de milliards de dollars pour relancer l'économie américaine, en récession, mais son appel n'a pas trouvé d'écho chez les démocrates.** Il a néanmoins obtenu un début de satisfaction avec l'adoption, d'extrême justesse (216 voix à 214), de ce plan à la Chambre des représentants mercredi (*lire également page 3*).

● **L'activité a été faible en septembre et en octobre** aux Etats-Unis, et les attaques terroristes ont été suivies d'un bref et fort ralentissement de l'économie, a indiqué mercredi la Réserve fédérale (Fed) dans son dernier bilan sur l'état de la conjoncture américaine (*lire également page 22*).

● **CANADA : le Canada connaîtra pour l'ensemble de l'année 2001 une croissance qui « devrait se situer aux alentours de 1,5 % »**, a déclaré, mercredi, le gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge. « Il est maintenant clair que la croissance de l'activité au second semestre de 2001 sera presque nulle ou légèrement négative », a-t-il précisé devant la chambre de commerce de Moncton (Nouveau-Brunswick, est). Même avant les attentats du 11 septembre, les signes de ralentissement écono-

mique s'étaient multipliés – notamment « durant tout l'été » – au Canada comme aux Etats-Unis, a souligné M. Dodge.

● **ALLEMAGNE : le gouvernement allemand table sur une croissance de 1,25 % du produit intérieur brut l'an prochain**, affirme l'hebdomadaire *Wirtschaftswoche* de jeudi, une performance qui placerait le pays en queue du peloton européen. Cette estimation doit être dévoilée jeudi par le ministère des finances, en même temps que les prévisions officielles, révisées en baisse pour 2001, ajoute le journal.

● **LIECHTENSTEIN : le président du conseil italien, Silvio Berlusconi, pourrait être impliqué, selon le magazine allemand Facts, dans une enquête ouverte, début février, par la justice de la principauté pour blanchiment d'argent.** Le porte-parole du tribunal de Vaduz, Lothar Hagen, a indiqué, mercredi 24 octobre, qu'une enquête avait été ouverte sur des faits suspects concernant un Suisse et deux Italiens. Cette enquête fait suite à une demande d'entraide judiciaire des autorités italiennes, mais M. Hagen a assuré qu'il ne savait pas si l'enquête visait M. Berlusconi.

● **YÉMEN : le Fonds monétaire international a accordé, mercredi, un prêt de 121 millions de dollars au Yémen après avoir examiné les performances économiques de ce pays.** Au total, le FMI a désormais déboursé 303 millions de dollars pour le Yémen au titre du programme FRPC (facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance) et 59 millions au titre du mécanisme élargi de crédit.

● **PAKISTAN : la Banque mondiale a annoncé, mardi, avoir accordé un prêt de 300 millions de dollars au Pakistan au titre de la restructuration du secteur bancaire privé et du programme de privatisation.** Ce prêt fait suite à un premier programme de 250 millions de dollars lancé par la Banque mondiale en 1997 et cofinancé par un prêt additionnel de même montant du Japon.

● **JAPON : le ministre japonais de l'économie, Heizo Takenaka, a dit, jeudi, qu'il s'attendait que les prix continuent de baisser pendant quelque temps.** De son côté, le gouverneur de la Banque du Japon, Masaru Hayami, a estimé que son pays n'était pas entré dans une spirale déflationniste, une situation dans laquelle une baisse des prix et une faiblesse de l'activité s'alimentent mutuellement.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	3,76703
PUNT IRLANDAISE (100).....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	4,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	24/10	Cours	24/10
COURONNE DANOISE.....	7,4361	COUR. NORVÉGIENNE.....	7,9450
COUR. SUÉDOISE.....	9,4942	COUR. SUÉDOISE.....	33,3000
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,7550	DOLLAR CANADIEN.....	1,4033
DOLLAR HONGKONG.....	6,9552	DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,1300
FORINT HONGROIS.....	252,2200	LEU ROUMAIN.....	27577
ZLOTY POLONAIS.....	3,6715		

Cours de change croisés

25/10 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	0,81202	0,89120	0,13587	1,42685	0,60199
YEN.....	123,15000	109,78000	16,73500	175,74000	74,16500
EURO.....	1,12208	0,91091	0,15245	1,60105	0,67560
FRANC.....	7,35995	5,97570	6,55957	10,50080	4,43120
LIVRE.....	0,70084	0,56910	0,62460	0,09525	0,42205
FRANC SUISSE.....	1,66115	1,34840	1,48015	0,22565	2,36945

Taux d'intérêt (%)

Taux 24/10	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,74	3,42	4,70	5,34
ALLEMAGNE.....	3,72	3,54	4,57	5,27
GDE-BRETAG.....	4,38	4,28	4,74	4,59
ITALIE.....	3,72	3,51	4,90	5,61
JAPON.....	0,04	0,01	1,32	2,50
ÉTATS-UNIS.....	2,50	2,18	4,65
SUISSE.....	1,88	2,13	2,97	3,64
PAYS-BAS.....	3,69	3,51	4,71	5,31

Matif

Cours 9h57	Volume 25/10	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	83	90,85	91,05
Euribor 3 mois		NC	NC
JANVIER 2001		NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 24/10	Var. % 23/10
BRENT (LONDRES).....	21,30	+ 0,19
WTI (NEW YORK).....	22,31	- 0,09
LIGHT SWEET CRUDE.....	22	+ 3,38

Or

En euros	Cours 24/10	Var. % 23/10
OR FIN KILLO BARRE.....	9910
OR FIN LINGOT.....	9900	- 0,30
ONCE D'OR (LO).....	266,40
PIÈCE FRANCE 20 F.....	56,60	- 0,18
PIÈCE SUISSE 20 F.....	56,60
PIÈCE UNION LAT. 20.....	56,60
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	213	- 2,29
PIÈCE 20 DOLLARS US.....	373,25
PIÈCE 50 PESOS MEX.....	366,25	- 1,55

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde », www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Lufthansa** a bondi, mercredi 24 octobre, de 7,47 %, à 12,95 euros, après que le gouvernement allemand eut prorogé d'un mois pour les compagnies aériennes sa garantie pour la couverture du risque de guerre.

● Le titre du groupe pharmaceutique britannique **AstraZeneca** a cédé 1,23 %, à 3 220 pence, mercredi, bien que la société ait publié une hausse de 7 % de son bénéfice trimestriel et des prévisions plus optimistes pour l'exercice en cours.

● Les groupes pétroliers européens étaient orientés à la baisse, mercredi, après l'annonce d'un nouveau gonflement des stocks

américains de carburants et alors qu'une réduction de la production de l'OPPEP semble peu probable avant au moins trois semaines. **BP** a abandonné 3,13 %, à 557 pence, tandis que **Shell** a reculé de 2,36 %, à 518 pence.

● La banque italienne **San Paolo IMI** a vu son cours de Bourse progresser de 1,94 %, mercredi, à 11,9 euros, après l'annonce de sa fusion avec la banque Cardine.

● L'action de la société italienne d'électricité **Enel** a progressé de 1,56 %, à 6,75 euros, mercredi, après avoir gagné un procès contre les autorités de la concurrence qui exigeaient une réduction de sa capacité de production.

25/10 9h24

Code pays	Cours en euros	% Var. 24/10
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE 18,17
BASF AG	BE* 38,70	-1,53
BMW	DE* 35
CONTINENTAL AG	DE* 12,10	+0,83
DAIMLERCHRYSLER	DE* 41,50	-0,12
FIAT	IT* 19,04
FIAT PRIV.	IT* 13
MICHELIN	FR* 34,90
PEUGEOT	FR* 46,95	+0,04
PIRELLI SPA	IT* 1,87
DR ING PORSCHE	DE* 319
RENAULT	FR* 37,24	-2,82
VALEO	FR* 39,58	+1,44
VOLKSWAGEN VZ	DE* 28,80	-0,35
DJ E STOXX AUTO P	189,20	-0,44

Code pays	Cours en euros	% Var. 24/10
BANQUES		
ABBEY NATIONAL	GB 16,70	-1,88
ABN AMRO HOLDING	NL* 17,46	+0,98
ALL & LEICS	GB 11,83
ALLIED IRISH BA	GB 17,56	-0,09
ALMANJI	BE* 33,51	-0,56
ALPHA BANK	GR 19,52
B.P.C.INDUSTRIA	IT* 9,51
B.P.EMILIA ROMA	IT* 30,60
B.P.LODI	IT* 8,14
B.P.NOVARA	IT* 5,40
B.P.SONDIO	IT* 9,45
B.P.VERONA E.S.	IT* 9,90
BANCA ROMA	IT* 2,57
BANCO SABADELL	ES* 15,47	+0,13
BANK OF IRELAND	GB 15,39	+0,84
BANK OF PIRAEUS	GR 8,50
BANKINTER R	ES* 33,61	-0,68
BARCLAYS PLC	GB 34,25	-0,23
BAYR.HYPO-UVVER	DE* 36,40	+0,55
BBVA R	ES* 13,67	+0,66
BCA AG.MANTOVAN	IT* 8,39
BCA FIDEURAM	IT* 7,26
BCA LOMBARDA	IT* 8,70
BCA P.BERG.-CV	IT* 17,59
BCA P.MILANO	IT* 4,05
BCO POPULAR ESP	ES* 38,06	+0,16
BCP R	PT* 4,38
BIPOP CARITRE	IT* 1,94
BK OF SCOTLAND	GB 13,22
BNL	IT* 2,55
BNP PARIBAS	FR* 93,10	-0,27
BSCH R	ES* 9,54	-0,31
COMM.BANK OF GR	GR 29,92
COMMERZBANK	DE* 18	+1,12
CREDIT LYONNAIS	FR* 38,49	-0,16
CS GROUP N	CH 41,39	-0,33
DANSKE BANK	DK 16,54	+0,82
DEUTSCHE BANK N	DE* 62,45	+0,08
DEXIA	BE* 17,48	+1,04
DNB HOLDING	NO 4,46
DRESDNER BANK N	DE* 40,90	-0,73
EFG EUROBK ERGA	GR 13,48
ERSTE BANK	AT* 48,95
ESPIRITO SANTO	PT* 14,10
FOERENINGSSB A	SE 12,11
HALIFAX GROUP	GB 13,30
HSBC HLDG	GB 12,59	+0,25
IKB	DE* 12,65	+1,20
INTESABC	IT* 2,85
JULIUS BAER HLD	CH 350,05	+0,39
KBC BANCASSURAN	BE* 31,35	+1
LLOYDS TSB	GB 11,56	-0,41
MONTE PASCHI SI	IT* 2,82
NAT BANK GREECE	GR 26,50
NATEXIS BP. POQ.	FR* 94,70	-0,16
NORDEA	SE 5,64
ROLO BANCA 1473	IT* 15,89
ROYAL BK SCOTL	GB 27,25	-0,29
S-E-BANK -A-	SE 8,32
SAN PAOLO IMI	IT* 11,90
STANDARD CHARTE	GB 10,76	+1,82
TE GENERAL-A-	FR* 57,85	+0,87
SVENSKA HANDELS	SE 14,90
SWEDISH MATCH	SE 5,69
UBS N	CH 52,54	+0,26
UNICREDITO ITAL	IT* 4,21
DJ E STOXX BANK P	257,52	+0,21

Code pays	Cours en euros	% Var. 24/10
PRODUIITS DE BASE		
ACERALIA	ES* 12,95	+0,86
ACERINOX R	ES* 32,85	+0,77
ALUMINIUM GREEK	GR 31,38
ANGLO AMERICAN	GB 14,70	-1,29
ASSIDOMAEN AB	SE 27,91
BEKAERT	BE* 36,25	+0,55
BHP BILLITON	GB 4,95	+1,97
BOEHLER-UDDEHOL	AT* 44,73
BUNZL PLC	GB 6,78
CORUS GROUP	GB 0,82	+2
ELVAL	GR 3,34
HOLMEN -B-	SE 24,23
ISPAT INTERNATI	NL* 1,43
JOHNSON MATTHEY	GB 14,10
M-REAL -B-	FI* 6,75
MAYR-MELNHOF KA	AT* 55,70
OUTOKUMPU	FI* 8,95
PECHINEY-A	FR* 46,60	-0,32
RAUTARUUKKI K	FI* 3,75	+1,35
RIO TINTO	GB 18,30
SIDENOR	GR 3,28
SILVER & BARYTE	GR 6,78
SMURFIT JEFFERS	GB 2,09
STORA ENSO -A-	FI* 13,30
STORA ENSO -R-	FI* 13,55
SVENSKA CELLULO	SE 26,02
THYSENKRUPP	DE* 12,16	+1,33
UMICORE	BE* 41,89	+1,06
UPM-KYMMENE COR	FI* 35,20
USINOR	FR* 11,68	-0,93
VIOHALCO	GR 8,72
VOEST-ALPINE AG	AT* 29,50
WORMS N	FR* 16,15	+0,31
DJ E STOXX BASI P	171,53	+0,40

Code pays	Cours en euros	% Var. 24/10
CONSTRUCTION		
ACCIONA	ES* 38,89	+0,49
ACESA R	ES* 10,50	+0,10
ACS	ES* 26,10
AGGREGATE IND	GB 1,45
AKTOR SA	GR 6,90
AMEY	GB 4,95	-0,64
AUREA R	ES* 21,55	-0,97
BOUYGUES	FR* 37,29	+0,03
BPB	GB 4,24
BRISA AUTO-ESTR	PT* 10,18
BUZZI UNICEM	IT* 7,50
CIMPOR R	PT* 18,24
COLAS	FR* 66
CRH PLC	GB 27,74	+0,35
FCC	ES* 21,90	+0,50
GRUPO DRAGADOS	ES* 12,12	+0,41
GRUPO FERROVIAL	ES* 19	+0,53
HANSON PLC	GB 7,69
HEIDELBERGER ZE	DE* 46,30
HELLTECHNODOR	GR 6,32
HERACLES GENL R	GR 13,30
HOCHTIEF ESSEN	DE* 15,88	-0,44
HOLCIM	CH 218,27	+1,25
IMERYS	FR* 105
ITALCEMENTI	IT* 7,88
LAFARGE	FR* 98,70	+1,28
MICHANIKI REG.	GR 1,86
NOVAR	GB 1,61
PILKINGTON PLC	GB 1,68
PRM GROUP PLC	GB 10,04
SAINTE GOBAIN	FR* 166,30	-0,42
SKANSKA -B-	SE 6,69
TAYLOR WOODROW	GB 2,61
TECHNIP-COFLERI	FR* 138,50	+2,29
TITAN CEMENT RE	GR 34,98
UPONOR -A-	FI* 15,25
CIMENT'S VICAT /	FR* 59,70	-0,50
VINCI	FR* 64,50	+0,23
WIENERBERGER AG	AT* 16,30
DJ E STOXX CNST P	218,47	+0,22

Code pays	Cours en euros	% Var. 24/10
CONSUMMATION CYCLIQUE		
ACCOR	FR* 34,43	+1,12
ADIDAS-SALOMON	DE* 65,80	+2,02
AGFA-GEVAERT	BE* 12,10
AIR FRANCE	FR* 13,29	+0,30
AIRTOURS PLC	GB 2,97
ALITALIA	IT* 0,95
AUSTRIAN AIRLIN	AT* 6,65
AUTOGRIILL	IT* 9,15
BANC & OLUFSEN	DK 19,77
BENETTON	IT* 11,49
BERKELEY GROUP	GB 9,11	+2,33
BRITISH AIRWAYS	GB 2,65	-0,60
BULGAR	IT* 9,25
CHRISTIAN DIOR	FR* 33,39	+0,27
CLUB MED	FR* 38	+0,74
COMPASS GROUP	GB 8,34
DT.LUFTHANSA N	DE* 13,05	+1,16
ELECTROLUX -B-	SE 14,06
EM.TV & MERCHAN	DE* 2,20	-2,65
EMI GROUP	FR* 4,65
EURO DISNEY	FR* 0,82
HDP	IT* 3,76
HERMES INTL	FR* 152
HILTON GROUP	GB 2,96
HUGO BOSS AG VZ	DE* 21,50
HUNTER DOUGLAS	NL* 25,90	+2,17
INDITEX R	ES* 19,70	+0,46
J D WETHERSPOON	GB 6,17
KLM	NL* 9,30	-1,59
LVMH	FR* 44,13	-0,61
MEDION	DE* 41,50	+0,24
MOULINEX	FR* 0,89
NH HOTELES	ES* 9,88	+1,33

Code pays	Cours en euros	% Var. 24/10
CONGLOMERATS		
D'IETTEREN SA	BE* 132,60	-0,15
GBL	BE* 300,10
GEVAERT	BE* 28,01	-2,74
INCHCAPE	GB 8,76
KVAERNER -A-	NO 1,66
MYTILINEOS	GR 4,62
UNAKS HLDG N	CH 97,48	-0,35
ORKLA	NO 18,69
SONAE SGPS	PT* 0,76
DJ E STOXX RETL P	292,19	+0,10

Code pays	Cours en euros	% Var. 24/10
TÉLÉCOMMUNICATIONS		
EQUANT NV	NL* 12,02	+4,52
ATLANTIC TELECO	GB 0,08
BRITISH TELECOM	GB 5,90	+1,10
CABLE & WIRELES	GB 5,34	-1,47
COLT TELECOM NE	GB 1,73
DEUTSCHE TELEKO	DE* 19,35	+0,62
E.BISCOM	IT* 37,30
EIRCOM	IR* 1,31	-1,50
ELISA COMMUNICA	FI* 14,20
ENERGIS	GB 1,09	-1,45
EUROPOLITAN HLD	SE 7,32
FRANCE TELECOM	FR* 45,20	+1,32
HELLENIC TELE /	GR 17,98
KINGSTON COM	GB 1,47
KONINKLIJKE KPN	NL* 4,78	+8,88
KONINKLIJKE N	NL* 7,64	+3,80
LIBERTEL NV	NL* 8,80
VODAFONE N	DE* 206
MOBILCOM	DE* 20,70	+1,27
OLD MUTUAL	GB 1,68	-4,55
OLIVETTI	IT* 1,38
PANAFON HELLENI	GR 5,40
PT TELECOM SCPS	PT* 9,07
SONERA	FI* 6,35	+3,25
SONG NETWORKS	SE 0,71
SWISSCOM N	CH 315,25	-0,21
T.I.M.	IT* 6,30
TDC	DK 41,69	+0,65
TELE2 -B-	SE 38,44
VODAFONE	PT* 7,80
TELECOM ITALIA	IT* 9,60
TELECOM ITALIA	IT* 5,47
TELEFONICA	ES* 14,14	+1
TELEF.MOVILES	ES* 7,65	+0,79
TENOR	NO 4,23
TELIA	SE 5,48
TISCALI	IT* 7,98
VERSATEL TELECO	NL* 1,08	+1,89
VODAFONE GROUP	GB 2,65	+0,61
DJ E STOXX TCOM P	462,86	+0,52

Code pays	Cours en euros	% Var. 24/10
PHARMACIE		
ACTELION N	CH 36,49	+0,93
ALTANA AG	DE* 51,30	+0,59
AMERSHAM	GB 9,69
ASTRAZENECA	GB 50,97	-0,96
AVENTIS	FR* 84,10	-0,59
BB BIOTECH	CH 71,63	+0,71
CELLTECH GROUP	GB 14,67
DISETRON HLDG	CH 837,95
ELAN CORP	IR* 56	-1,23
ESSILOR INTL	FR* 30,80	+0,33
FRESENIUS MED C	DE* 84,50	+1,20
H. LUNDBECK	DK 26,90	-5,21
GALEN HOLDINGS	GB 11,79
GAMBRO -A-	SE 6,79
GLAXOSMITHKLINE	GB 30,29	+0,16
H. LUNDBECK	DK 26,90	-5,21
NOVARTIS N	CH 43,38	+0,08
NOVO-NORDISK -B	DK 47,20	+1,30
NOVOZYMES -B-	DK 23,40
ORION B	FI* 19	+0,26
OXFORD GLYCOSCI	GB 9,43	+1,72
PHONAK HLDG N	CH 24,33
QIAGEN NV	NL* 20,50	+1,49
ROCHE HLDG G	CH 80,08	+0,42
SANOFI SYNTHELA	FR* 77,25	-0,96
SCHERING	DE* 61	+0,33
SERONO -B-	CH 952,83	+0,71
SHIRE PHARMA GR	GB 17,77
SMITH & NEPHEW	GB 6,06
SSL INTL	GB 8,73
SULZER AG 100N	CH 157,79	+0,65
SYNTHES-STRATEC	CH 734,56
UCB	BE* 43,20	+0,47

Code pays	Cours en euros	% Var. 24/10
ALIMENTATION ET BOISSON		
ALLIED DOMECO	GB 5,69	-3,26
ASSOCIAT BRIT F	GB 7,30
BBAG OE BRAU-BE	AT* 40,33
BRAU-UNION	AT* 40,35
CADBURY SCHWEP	GB 7,10
CARLSBERG -B-	DK 49,49	+1,38
CARLSBERG AS -A	DK 44,11
COCA COLA HBC	GR 14,82
DANISCO	DK 41,29
DANONE	FR* 133,50	-0,45
DELTA HOLDINGS	FR* 6,88
DIAGEO	GB 10,95	+0,74
ELAIS OLEAGINO	GR 20,92
HEINIKEN HOLDIN	NL* 29	-0,34
HELLENIC SUGAR	GR 7,38
KAMPS	DE* 7,80	+0,91
KERRY GRP-A-	GB 23,09
KINGFISHER	GB 5,53	+0,29
KONINKLIJKE NUM	NL* 28,95	+0,24
MONTEDISON	IT* 2,51
NESTLE N	CH 231,79	+0,15
NORTHERN FOODS	GB 2,41
PARMALAT	IT* 2,95	+2,23
PERNOD RICARD	FR* 77,90	+0,23
RAISIO GRP -V-	FI* 1	+2,04
SCOTT & NEWCAST	GB 8,26
SOUTH AFRICAN B	GB 7,03
TATE & LYLE	GB 4,44
TOMKINS	GB 2,59	-4,71
UNILEVER	NL* 56,40
WHITBREAD PLC	GB 8,23
DJ E STOXX F & BV P	214,18	-0,14

Code pays	Cours en euros	% Var. 24/10
BIENS D'EQUIPEMENT		
ABB N	CH 9,60	-0,35
ADECCO N	CH 49,8	

DISPARITIONS

Guy Schoeller

L'inventeur de « Bouquins »

IL DISAIT : « *J'aime les femmes, les livres, le vin, les chevaux... la vie, quoi !* » Et la mort lui apparaissait probablement comme une faute de goût... fatale cependant. Guy Schoeller, qui avait fondé et dirigé la collection « Bouquins » aux éditions Robert Laffont, est mort mercredi 24 octobre à l'Hôpital américain de Neuilly, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Il était l'une des dernières mémoires d'un temps où les éditeurs n'étaient pas « *des managers* », soulignait-il ironiquement, en revendiquant son ignorance « *du stress* » : « *C'est sûrement pas bon pour la santé.* »

Son bureau ressemblait plutôt à un salon, canapés confortables, fauteuils profonds, tableaux et objets précieux, rapportés de ses voyages fréquents en Extrême-Orient... Tout avait été choisi avec soin, avec discernement. Tout avait une histoire... C'était un seigneur, avec ce que cela peut avoir de séduisant et d'insupportable à la fois. Un charme irrésistible, un sale caractère, une hauteur qui pouvait tourner à un mépris pénible. On mentionne les côtés négatifs pour se forcer à l'objectivité, mais lorsqu'on était avec Guy Schoeller on les oubliait pour profiter du vin, de la table, et surtout de la conversation. Car ce faux dilettante, né le 11 juillet 1915, avait traversé le XX^e siècle avec une certaine nonchalance, mais en participant à des aventures d'édition majeures, dont celle du Livre de poche, dès le début des années 1950, et, près de trente ans plus tard, celle de « Bouquins », ces gros livres souples qui sont devenus une référence, une sorte de « *Pléiade* » de poche.

Celui qui fut l'épouse mari de Françoise Sagan (« *On se marie en 1958, on divorce en 1960, on s'ennuie* ») et un séducteur éternel se vantait volontiers de ses conquêtes – « *Casanova, c'est moi !* » – et d'une certaine pratique de la paresse : « *J'ai fait les choses que j'étais capable de faire, c'est-à-dire pas grand-chose. Avec les mecs qui sont maintenant dans les affaires, je ne sais pas ce qui serait arrivé. Ils ne m'auraient pas pris* » (« *Le Monde des livres* » du 30 juillet 1999). Il aimait se montrer joyeux et fier avec « *ces petits fonctionnaires ennuyés buvant de l'eau minérale* », et qui, en effet, ne l'auraient sans doute pas engagé dans leur équipe. Puis il enchaînait sur ses souvenirs et on voyait défiler tous les grands personnages de l'édition d'autrefois : Gaston Gallimard, Bernard Grasset, Jacques Schiffrin, le créateur de la « *Bibliothèque de la Pléiade* », Henri Filipacchi, auquel il devait sa formation, et bien d'autres. On l'écouait avec passion, il les évoquait avec une

amitié un peu goguenarde, peut-être pour cacher son émotion à rappeler le passé, de plus en plus lointain.

Il ne devenait vraiment sérieux que pour proclamer : « *Moi, je peux me vanter de n'avoir jamais publié un livre que je n'aimais pas.* » Dans la collection « Bouquins », c'est certain. Et dans une certaine mesure aussi au Livre de poche, qu'il a dirigé jusqu'en 1969 et dans lequel il est parvenu à faire entrer les titres qu'il aimait, dont ceux de Gallimard (avant que cet éditeur ne crée sa collection « Folio » au début des années 1970). Lorsqu'il quitte Le Livre de poche, parce qu'il ne s'entend pas du tout avec Bernard Fallois, il fait un rapide passage à *Femmes d'aujourd'hui* : « *Rien ne pouvait me convenir moins. Je quitte Hachette et je me retrouve sur le sable.* » Un intermède de courte durée, car, dès 1972, il entre comme éditeur associé aux éditions Robert Laffont. Et, de nouveau, il réussit un magnifique coup d'édition : faire venir le *Quid*, de Dominique Frémy, chez Laffont, alors qu'il était jusque-là publié aux Presses de la Cité. « *Le Quid, c'était beaucoup d'argent. Une aubaine pour une maison d'édition.* »

400 VOLUMES, 2 000 TITRES

Guy Schoeller avait donc son bâton de maréchal... et la soixantaine. Mais le mot « *retraite* » ne faisait pas partie de son vocabulaire. Et sa curiosité était toujours en éveil. Un jour, arrivé en avance à un rendez-vous londonien (il avait oublié la différence d'heure entre Paris et Londres), ce flâneur impénitent aperçu dans la vitrine d'une librairie un gros livre souple, une édition du *Capital*, de Karl Marx. L'idée lui a paru magnifique, et « Bouquins » allait naître, en 1979. « *A soixante-quatre ans, à l'âge où les autres s'arrêtent, je me suis mis à travailler.* » Entouré d'une petite équipe, il s'est en effet mis au travail, pour une réussite exceptionnelle. Vingt-deux ans plus tard, « Bouquins » compte plus de 400 volumes, qui rassemblent plus de 2 000 titres. C'est une sorte de « *bibliothèque idéale* », mêlant dictionnaires, romans, essais, poésie, récits de voyage... alliant inédits et rééditions. Guy Schoeller avait, bien sûr, une fierté particulière pour les *Mémoires* de Casanova, sur lequel il faut lui laisser, une dernière fois, le dernier mot : « *C'est comme ça que j'aurais voulu être et que j'aurais été à cette époque-là, confiait-il au Monde en 1999. Les dames... les voyages... l'écriture... tout... Et j'aurais fini ma vie comme lui, malade et ruiné... Pour l'instant, je ne suis ni malade ni ruiné...* »

Josyane Savigneau

■ **ROBERT CAPDEVILLE**, ancien député (PS) de l'Aude, ancien président du conseil général de l'Aude et du conseil régional de Languedoc-Roussillon, est mort vendredi 19 octobre à l'hôpital de Carcassonne. Né le 2 décembre 1919 à Gensac (Gironde), ancien instituteur, puis directeur d'école, Robert Capdeville a été élu conseiller général du canton de Couiza en février 1953 et a dirigé l'assemblée départementale de 1973 à 1987, présidant également le conseil régional de Languedoc-Roussillon de 1983 à 1986. Il a aussi été député de la 3^e circonscription de l'Aude (Castelnaudary) de 1973 à 1978.

■ **PIERRE DE CHEVIGNY**, ancien résistant, ancien parlementaire de Meurthe-et-Moselle, est mort jeudi 18 octobre à Colmey (Meurthe-et-Moselle), où il était né le 3 juin 1914. Chef du secteur lyonnais du réseau de résistance et de renseignement « *Alliance-Druides* », Pierre de Chevigny avait été arrêté par la Gestapo le 12 août 1943 et déporté à Buchenwald en janvier 1944. De retour de camp de concentration, il reprit l'exploitation agricole familiale et se lança en politique sous l'étiquette des Indépendants et paysans. Elu sénateur de Meurthe-et-Moselle en 1952, Pierre de Chevigny abandonna son siège en 1956 pour devenir député. En 1958, il renonça à l'Assemblée nationale et retrouva le Sénat l'année suivante. Réélu en 1965, il siégea au Palais du Luxembourg jusqu'en 1974. Titulaire de la croix de guerre et de la médaille de la Résistance, commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur, Pierre de Chevigny a aussi été maire de Colmey de 1945 à 1989.

■ **GUY RABOURDIN**, ancien député (UDR) de Seine-et-Marne, est

mort dimanche 21 octobre. Né le 20 avril 1918 à Thiais (Val-de-Marne), ancien président des établissements Rabourdin (mécanique de précision), Guy Rabourdin a été maire de Chelles (Seine-et-Marne) de 1959 à 1977, conseiller général du canton de Chelles de 1964 à 1976 et député de la 2^e circonscription de Seine-et-Marne (Lagny) de 1962 à 1973. A partir de 1973, il a été président de l'établissement public d'aménagement de la Ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Mis en cause dans une affaire d'irrégularités commises jusqu'en 1977 dans la gestion de l'office public d'HLM de la région parisienne, dont il avait été le président d'avril 1976 à juin 1977, Guy Rabourdin avait été condamné en juin 1982 à six mois d'emprisonnement avec sursis pour « *infraction au code de l'urbanisme* ».

■ **JEAN DANINOS**, constructeur des automobiles de prestige Facel Vega, est mort samedi 13 octobre à Cannes (Alpes-Maritimes) des suites d'un cancer. Né le 2 décembre 1906, Jean Daninos, frère du romancier Pierre Daninos, avait fondé en 1939 la société Facel (Forges et ateliers de construction d'Eure-et-Loir) pour réaliser son rêve de construire sa propre automobile. Cet ingénieur avait travaillé pour Citroën et l'aéronautique. Facel produisit les carrosseries de voitures prestigieuses telles que la Dyna Panhard ou la Ford Comète. La première Facel Vega, dessinée par Jean Daninos, sortit en 1954, équipée d'un moteur Chrysler. Plusieurs bolides se succédèrent ensuite jusqu'à ce que, faute du soutien d'un grand constructeur, la dernière marque automobile française de grand luxe périclît et disparaisse au milieu des années 1960.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Paris. Aix-en-Provence.

Un bonheur n'arrivant jamais seul.

Sive et Josée DUMONTHEIL ont la joie d'annoncer la naissance, le jeudi 11 octobre 2001, de

Alexandre,

petit frère de **Roxane,**

chez

Fabrice et Xtelle,

de

Titouan,

chez

Yann-Robin et Karine.

Marie-Pierre et Claude BERNET laissent à **Jean-Baptiste** la joie d'annoncer la naissance de

Camille,

le 22 octobre 2001,

chez

Anne-Christine et Laurent FARÇAT.

70, rue d'Assas,
75006 Paris.
15, rue Juliette-Lamber,
75017 Paris.

Nadja et Jean-Daniel CHICHE, Salomé, leur fille, annoncent la naissance, dans la joie, de

Gabriel,

à Paris, le 4 octobre 2001.

M. et Mme Chiche,
11, rue du Clos-de-la-Ferme,
Balizy,
91160 Longjumeau.

Décès

– Le président, Et les membres du conseil d'administration de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) ont la tristesse de faire part du décès de

Philippe AGOSTINI.

Ils adressent à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances. (Le Monde du 25 octobre.)

– La section des sciences de la Terre de l'université de Lausanne a la grande tristesse de faire part du décès de

M. Héli BADOUX, 1911, professeur honoraire, géologue, ancien directeur de l'Institut de géologie et de paléontologie.

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.

– Jean-Pierre et Jean-Noël Berlan, ses fils, Julien, Aurélien et Mathilde, ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès à Dieulefit, le mardi 23 octobre 2001, de

Madeleine BERLAN.

– Rouen (Seine-Maritime).

M. Claude Cachel, son époux, Eric et Pascale, ses enfants, Mme Nicole Deschamps, Ses frères et sœurs, Ainsi que toute la famille, font part du décès de

Mme Annie CANCEL, née BARBEAU,

survenu le 23 octobre 2001, à l'âge de soixante-neuf ans.

Le service religieux sera célébré le lundi 29 octobre 2001, à 14 h 30, en la basilique de Bonsecours.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président, Et les membres du conseil d'administration de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) ont la tristesse de faire part du décès de

Roger COGGIO.

Ils adressent à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances. (Le Monde du 24 octobre.)

DEBARRAS
integral, tous locaux,
récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide
tous les jours

– Hélène Dontot, son épouse,

Jean-Louis, Alain, Odile, Brigitte, Nicole, Patrick, Denis, Xavier, ses enfants et leurs conjoints,

François, Jean-Baptiste, Pascale, Claire, François-Xavier, Vincent, Olivier, Anne-Cécile, Guillaume, Alix, Martin, Frédéric, Valérie, Patricia, Aurélia, Oriane, Léo, ses petits-enfants et leurs conjoints,

Ingrid, Audrey, Aurélien, François, Zoé, Lucas, Mathis, ses arrière-petits-enfants,

Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques DONTOT, officier de la Légion d'honneur, ingénieur en chef des Mines.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 27 octobre 2001, à 11 heures, en l'église Saint-Jacques, 167, boulevard Bineau, à Neuilly-sur-Seine.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Charles Henri Dupré, née Martine Delort, son épouse, Bernard et Elizabeth Dupré, François et Marie Laetitia Dupré, ses enfants, Héliène, Nathalie, Guillaume et Marianne, ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Charles Henri DUPRÉ, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945,

survenu le 21 octobre 2001, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

L'inhumation a eu lieu le mercredi 24 octobre, à Châteauneuf-sur-Cher, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue de Port-Marly,
78750 Mareil-Marly.

– Denise Jansen, son épouse, Bernard et Dominique Jansen, Danielle et Alain Gouyot-Jansen, Monique et Patrick Vincent-Jansen, Marc Jansen et Marie-Odile Knosp, ses enfants, Tous ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Paul JANSEN,

dans sa quatre-vingt-septième année.

Ses obsèques ont eu lieu en l'église de La Chapelle-en-Vercors (Drôme), le jeudi 25 octobre 2001, à 15 h 30.

– Henri Blanc, président de la FFMJC, Et l'ensemble des administrateurs, Michel Dehu, délégué général de la FFMJC, Et l'ensemble du personnel, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul JANSEN,

membre fondateur de la Fédération française des maisons des jeunes et de la culture, ancien stagiaire de l'Ecole des cadres de Chamarge, sous la responsabilité de M. Joffre Dumazedier, résistant, membre de l'armée secrète dès l'automne 1942, engagé dans le maquis du Vercors avec les jeunes de la Maison des jeunes de Romans dès le 6 juin 1944, délégué général adjoint de la FFMJC de 1958 à 1969, délégué général de la FFMJC de 1970 à 1976, administrateur de la FFMJC en qualité de membre fondateur.

Ses obsèques ont eu lieu en l'église de La Chapelle-en-Vercors (Drôme), le jeudi 25 octobre 2001, à 15 h 30.

CARNET DU MONDE
-TARIFS Année 2001 -
TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
141 FTTC - 21,50 €
TARIF ABONNÉS
119 FTTC - 18,14 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
600 F TTC - 91,47 €
FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €
FORFAIT 10 LIGNES
La ligne suppl. : 60 FTTC - 9,15 €
THÈSES - ÉTUDIANTS :
85 FTTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondpub.fr
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Colloques

COLLOQUE INTERNATIONAL
« *Haine et séduction dans l'image politique au XX^e siècle* »
Chaumont, 16-17 novembre 2001.
Pour tous renseignements :
Les Silos : 03-25-03-86-81.

Conférences

Vendredi 26 octobre, 20 h 15 à 21 h 30
« *Où est la mémoire des vies passées ?* »
Loge unie des théosophes,
11 bis, rue Keppler, Paris-16^e.
Entrée libre et gratuite.
Tél. : 01-47-20-42-87.
www.theosophie.asso.fr

Débats

Grand débat
Marianne/Génération République,
« *Quelle guerre contre le terrorisme ?* »
Avec **Guillaume Bigot** (auteur des *Sept scénarios de l'Apocalypse*, Flammarion), **Didier Billion** (directeur à l'IRIS, spécialiste du Moyen-Orient), **Jean-François Kahn** (*Marianne*), **Mehrabodine Masstan** (attaché afghan en France, partisan de l'Alliance du Nord).
Jeudi 25 octobre, à 19 h 30, à la Maison de l'Europe, 35-37, rue des Francs-Bourgeois, Paris-4^e.

Communications diverses

La Maison des écrivains
53, rue de Verneuil,
75007 Paris.
Jeudi 25 octobre 2001, 20 heures
cycle « *Revue en vue* »
« *A la découverte de voix inédites* », avec les revues
Les Cahiers de poésie-recontres, Rehaus, Scherzo
Modération : **Béatrice Leca.**
Mercredi 7 novembre, 19 h 30
cycle « *En débat* »
« *La littérature pour la jeunesse : stratégie ou création ?* »
Avec **Christian Bruel, Jean Claveri, Jean Perrot, Rachel Hausfater-Douieb, Thierry Magnier.**
Modération : **Rolande Causse.**
Entrée : 20 francs (gratuit pour les adhérents, étudiants, chômeurs).
Renseignements au : 01-49-54-68-87.

– Milieu associatif cherche mécène sensibilisé aux problèmes de l'autisme et intéressé par la création d'une ferme éducative.
Tél. : 03-81-34-46-12.

Soutenances de thèse

– **M. Jaroslav Kuba** a soutenu sa thèse de doctorat de l'université Paris-XI et de l'Ecole polytechnique tchèque de Prague en physique.

Le jury, composé de J. Ctyroky, L. Drska et L. Pina, de Prague, et de J.-C. Gauthier (Ecole polytechnique), D. Hulín (LOA) et A. Klisnick (LSAI), lui a décerné les doctorats de deux établissements avec les meilleures mentions.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Le président de la **Fédération nationale des Fils des morts pour la France « Les Fils des tués »**, Et les membres du conseil fédéral ont la tristesse de faire part du décès de

M^e Paul MAIHELLY,

qui fonda, en 1927, cette fédération dont il était président d'honneur.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, le 18 octobre 2001.

Les Fils des tués,
27, rue de l'Arcade,
75008 Paris.

Remerciements

– Jean et Jacqueline Jamin, Olivier Jamin et Ivan Zempléni, ses frères, très touchés des nombreux témoignages reçus lors du décès accidentel de

Béatrice JAMIN,

expriment à celles et ceux qui les ont si vivement manifestés, leurs remerciements émus.

Béatrice, je ne cherche pas à éteindre ton sourire. Il scintille en nous et ta mort est une erreur, une chose incompréhensible qui nous arrête au bord de rien.
Ivan, le 19 octobre 2001.

– Le docteur Demir Fitrat Onger, président du Centre culturel Anatolie de Paris, profondément ému par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié exprimés lors du décès de sa mère,

Mme Fehamet ONGER.

survenu à Montrouge le 6 octobre 2001, remercie ses amis, ses collègues, la famille Perrée, la communauté turque ainsi que le corps diplomatique de Turquie en France.

Anniversaires de décès

– Il y a cinq ans, le 26 octobre 1996,

Anaïs,
quatre ans,

était tragiquement arrachée à la vie, seule, abandonnée par celles et ceux chargés de veiller sur elle ou de la secourir.

Ni oublié ni pardon.

– Il y a dix ans,

Bernard LALLICH

achevait son chemin parmi nous, laissant à ceux qui l'ont connu un souvenir de courage et de bonté.

Denise Lallich-Domenach,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants.

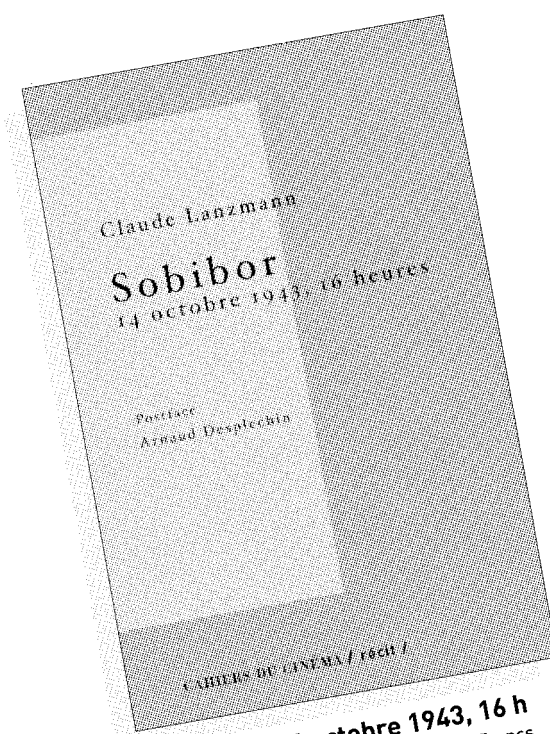
– Pour le deuxième anniversaire du décès de

Christiane YARED-MOURACADÉ,

une pensée pieuse est demandée.

Une messe sera dite ce dimanche 28 octobre 2001, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5^e, à 10 heures.

ÉDITIONS CAHIERS DU CINÉMA



→ **Sobibor, 14 octobre 1943, 16 h**
80 pages / Format : 12x19,5 / 8 € / 52,48 Francs

En vente chez votre libraire

SPORTS Les championnats du monde d'escrime s'ouvrent à Nîmes (Gard) vendredi 26 octobre et s'achèveront jeudi 1^{er} novembre. Les escrimeurs français y viseront cinq ou six

médailles. ● **LAURA FLESSEL** sera la première à entrer en piste, vendredi. La double championne olympique d'épée effectue son retour à la compétition, quatre mois après son

accouchement. ● **DES SÉANCES** d'entraînement, en position assise, jusqu'au huitième mois de sa grossesse lui ont permis de retrouver rapidement ses sensations d'escrimeuse.

Elle affirme disputer les championnats du monde sans pression et pour « mettre des bâtons dans les roues » de ses adversaires. ● **RENE ROCH**, président - français - de la Fédération

internationale d'escrime, évoque dans un entretien les réformes qu'il espère faire adopter et déplore la position « conservatrice » de la Fédération française d'escrime.

Jeune maman, Laura Flessel dispute le Mondial d'escrime « par défi »

Les championnats du monde d'escrime doivent avoir lieu du 26 octobre au 1^{er} novembre à Nîmes. Pour les disputer, la tenante du titre mondial d'épée, mère depuis quatre mois, a continué de s'entraîner pendant sa grossesse et a suivi un programme de retour accéléré à la compétition

AU PRINTEMPS, la salle de sabre de l'Institut national du sport et de l'éducation physique (Insep) a régulièrement été le lieu d'un spectacle insolite : Laura Flessel, double championne olympique (en 1996) et triple championne du monde d'épée, les formes arrondies par une maternité bien avancée, s'y livrait, avec Daniel Levasseur, son maître d'armes depuis douze années, à des séances d'entraînement en position assise, l'arme à la main. « C'était important, à la fois du point de vue technique et psychologique, qu'elle ne coupe pas totalement avec l'activité », affirme Bernard Lataste, l'entraîneur de l'équipe de France d'épée féminine.

Vendredi 26 octobre, Laura Flessel disputera les poules qualificatives des championnats du monde d'escrime, qui s'ouvrent ce jour-là à Nîmes (Gard) et s'achèveront le jeudi 1^{er} novembre. Une année passée loin des pistes de compétition l'a fait reculer à la 39^e place du classement de la Fédération internationale d'escrime (FIE), loin des seize premières places mondiales qui dispensent leurs occupantes du tour qualificatif. « Cela faisait cinq ans que je n'avais pas disputé le tour de poules, calcule-t-elle. Mais cela ne me fera pas de mal, dans le sens où j'ai besoin de faire de la piste. »

Le 21 juin, Laura Flessel-Colovic a accouché d'une petite Leïlou. La jeune femme, âgée de vingt-neuf

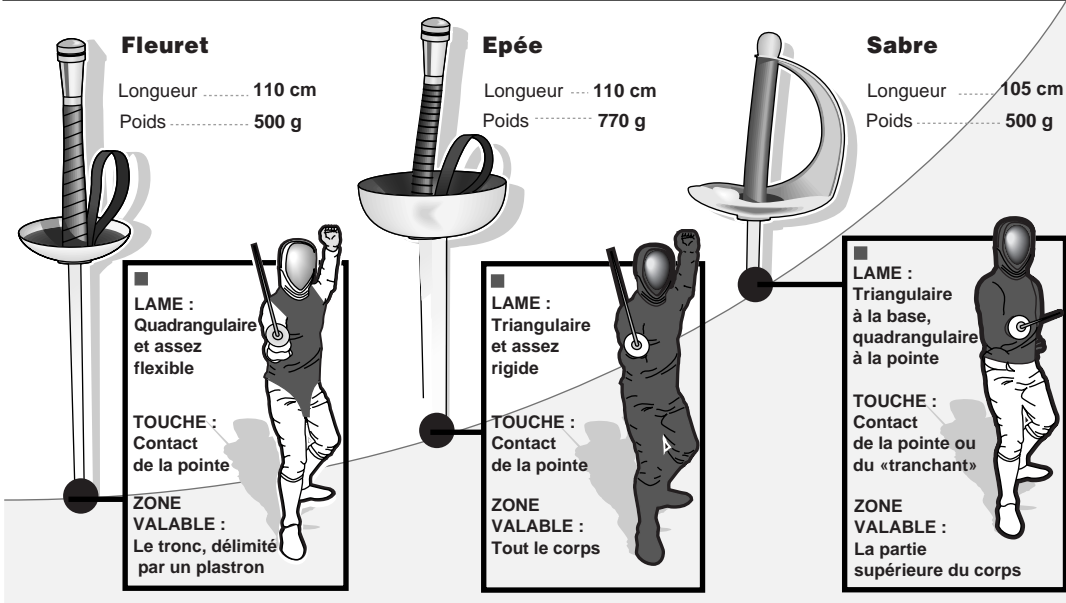
ans, avait averti depuis longtemps les responsables de l'équipe de France qu'elle comptait effectuer un « break » au lendemain des Jeux de Sydney - d'où elle revint déçue d'avoir dû se contenter de la médaille de bronze du tournoi individuel - et avoir un enfant. L'exemple des deux finalistes des Jeux de Sydney, la Hongroise Timea Nagy et la Suissesse Gianna Burki-Hablutzel, déjà mères, ne pouvait que l'inciter à mettre son projet à exécution. « Je suis quelqu'un qui fonctionne par défi, et c'était un défi de tenter de disputer les championnats du monde de Nîmes quelques mois après avoir accouché », dit-elle.

UN PLAN DE TRAVAIL

La championne s'était pendant réservé la possibilité de faire l'impasse sur le rendez-vous mondial, au cas où ses sensations lors de son premier stage de préparation, début septembre à Divonne-les-Bains (Haute-Savoie), ne seraient pas bonnes. « Mais ça s'est tellement bien passé... glisse-t-elle. Ce dont j'avais peur, c'est que l'envie et la hargne ne soient pas au rendez-vous. »

A cet égard, la Guadeloupéenne s'est tout de suite rassurée. « Ce qui m'a surpris d'entrée, c'est qu'elle n'avait rien perdu de sa combativité, de son instinct de compétitrice, témoigne Bernard Lataste. C'est ce qui peut lui permettre de surprendre ses adversaires, même si l'on sait bien

Les trois armes de l'escrime



Les trois armes de l'escrime possèdent chacune leurs caractéristiques techniques propres : lames, coquilles et poignées sont différentes. Le fleuret et l'épée sont des armes d'estoc (la touche est portée de la pointe), alors que le sabre est une arme d'estoc et de taille (la touche peut également être portée par le « tranchant » de la lame).

qu'elle ne sera pas à 100 % de ses capacités physiques à Nîmes. »

Dès le début de la grossesse de Laura Flessel, un plan de travail a été établi par l'athlète et ses entraîneurs, en liaison avec son obstétricien et le médecin fédéral, Domini-

que Poux. L'épéiste a continué à pratiquer sa discipline pendant trois mois, remportant même le titre de championne de France au tiers de sa grossesse. « Les médecins m'avaient dit que si celle-ci se présentait bien, il n'y avait aucun danger,

précise-t-elle. Je n'avais pas encore de ventre et pas de nausées, je me sentais plutôt survitaminée. »

L'escrimeuse range alors son épée. « Mais au bout de trois semaines je m'ennuyais et je sentais qu'il me manquait quelque chose. J'ai

René Roch, président de la Fédération internationale d'escrime

« La Fédération française n'a pas une attitude très constructive »

« Vous êtes actuellement le seul Français président d'une fédération internationale olympique. Comment expliquez-vous cette situation ?

- Parce que, sans vouloir être méchant, tout le monde n'a pas compris que pour devenir président de fédération internationale, il faut avoir un programme. J'ai été élu en 1992 - et réélu depuis à deux reprises - non parce que j'étais français, mais bien parce que j'avais un vrai programme. De plus, un Français doit être capable de se débrouiller seul : personnellement, je n'ai jamais reçu de soutien ni de la Fédération française d'escrime, ni du Comité national olympique et sportif, ni du ministère de la jeunesse et des sports. D'une façon générale, le sport français ne s'est jamais beaucoup intéressé à cette possibilité d'avoir des présidents de fédération internationale. C'est dommage car, à cette fonction, on est en contact quasi permanent avec la commission exécutive du Comité international olympique (...). Cela peut constituer une explication parmi d'autres à l'échec de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux de 2008.

- Vos relations avec la Fédération française d'escrime (FFE) et son président, Pierre Abric, semblent tendues. Vous étiez d'ailleurs absent lors de la présentation de la sélection française pour les championnats du monde de Nîmes...

- Parce que je n'y étais pas invité. Je suis pourtant membre d'honneur de la FFE ! La Fédération française n'a peut-être pas compris que, à la différence de certains de mes prédécesseurs, je ne suis pas son délégué. Pour moi, un président de fédération internationale n'a pas de nationalité. On ne peut pas dire en tout cas que nous avons deux conceptions différentes de l'escrime, dans le sens où la FFE - à la différence d'autres fédérations - n'a jamais fait de proposition à la Fédération internationale d'escrime (FIE). Mais en général, elle est contre ce qui est proposé, ce qui n'est pas une attitude très constructive.

- Le CIO a accepté l'arrivée du sabre féminin aux Jeux de 2004, à condition que le nombre d'épreuves d'escrime - dix - reste inchangé. Que comptez-vous faire ?

- Ce qui est certain, c'est que nous

devons rester dans la limite de dix épreuves aux Jeux. A partir de là, trois solutions s'offrent à nous : ne rien changer, mais ce serait condamner le sabre féminin, duquel tout le monde se détournerait ; retirer une discipline existante - masculine si l'on veut respecter la parité -, mais laquelle ? Ou accomplir une petite révolution, solution qui a mes faveurs : elle consisterait en la suppression des épreuves par équipes telles qu'elles existent actuellement, par arme et par sexe. A la place, on organiserait un tournoi par équipes mixtes - chaque équipe étant composée de deux tireurs et de deux tireuses de la même nation - dans chacune des trois armes. Il nous resterait alors de la place pour organiser une dixième épreuve, qui serait un « super relais » par équipes de six, chaque nation alignant un représentant et une représentante de chacune des trois armes. La décision reviendra au congrès de la FIE qui doit se réunir en décembre à La Havane. Il me semble que c'est une solution qui ne léserait personne. Si elle n'était pas adoptée, je ne verrais comme possibilité que de rester comme nous sommes, ce qui ne serait pas bon vis-à-vis du CIO.

- Vous envisagez également de modifier certaines règles au fleuret, notamment en supprimant le « non valable ». Cela a créé un vif émoi au sein du monde de l'escrime, où certains vous accusent de vouloir dénaturer cette arme de création française...

- Aujourd'hui, il y a une chose dont je suis sûr, c'est que le fleuret actuel n'est plus le fleuret. Il n'est plus jugé selon le règlement, qui est d'ailleurs devenu inapplicable car on ne voit plus en compétition que des coups lancés ou bras raccourcis. Tous les techniciens sont d'accord là-dessus. Il faut revenir à un arbitrage plus objectif, où le juge constate plutôt que d'interpréter. C'est la raison pour laquelle je suis favorable par exemple à une augmentation du temps d'impact, afin que l'on touche vraiment et que la primauté de l'attaque soit rétablie, ce qui nous ferait revenir vers un fleuret plus traditionnel. Tout le monde semble d'accord là-dessus, sauf la France, une fois de plus. »

Propos recueillis par Gilles van Kote

G. v. K.

Finale dans les arènes

● Les demi-finales et finales des championnats du monde d'escrime auront lieu dans les arènes de Nîmes, qui ont été couvertes pour l'occasion. Les premières finales, samedi 27 octobre, seront celles du sabre masculin et de l'épée féminine. ● Il s'agit des neuvièmes championnats du monde d'escrime organisés en France. Les précédents ont eu lieu à Grenoble (1974), Clermont-Ferrand (1981) et Lyon (1990). L'équipe de France, selon le président de la fédération, Pierre Abric, vitera « cinq ou six médailles ».

Le FC Nantes en ballottage favorable en vue du deuxième tour de la Ligue des champions

LE PARADOXE nantais continue de plus belle. Toujours à la recherche d'une première victoire en championnat de France, le FC Nantes-Atlantique a obtenu un très précieux match nul (0-0), mercredi 24 octobre à Eindhoven (Pays-Bas), pour le compte de la cinquième et avant-dernière journée de la première phase de la Ligue des champions. Dans l'autre match du groupe D, la Lazio Rome a battu le Galatasaray Istanbul (1-0).

Les Canaris devront soit l'empor-

ter soit faire match nul face aux Romains (qui, eux, ont impérativement besoin d'une victoire), mardi 30 octobre au stade de la Beaujoire, s'ils veulent poursuivre leur chemin dans la compétition, sauf à compter sur un match nul entre Galatasaray et le PSV Eindhoven, qui les qualifierait quoi qu'il arrive.

Reste que les 30 000 spectateurs du Philipstadion d'Eindhoven oublieront probablement très vite le match auquel ils ont assisté mercredi soir. S'il est parfois des 0-0 agréables à l'œil, celui-ci s'avéra

indigeste. Alors que les audiences de la Ligue des champions connaissent un inquiétant phénomène d'érosion, ce genre de match n'est pas de ceux qui rassureront les propriétaires de droits télévisés. « Ils [les Néerlandais] se sont créés peu d'occasions. Mais nous ne nous en sommes pas créés beaucoup non plus », a reconnu l'entraîneur nantais Raynald Denoueix, qui avait choisi de n'aligner qu'un seul attaquant, Pierre-Yves André.

Les autres rencontres de la soirée ont vu, dans le groupe C, la qualification pour la deuxième phase de la Ligue des champions de Panathinaïkos et d'Arsenal, qui

s'est imposé face à Majorque (3-1), grâce notamment à un but de Thierry Henry, son cinquième en Ligue des champions. Dans le groupe A, l'AS Rome a fait match nul (1-1) sur le terrain du Real Madrid, au sein duquel Zinedine Zidane a effectué son retour en Ligue des champions, après sa suspension de cinq matches. Les deux formations sont qualifiées pour la deuxième phase. Dans le groupe B, trois équipes peuvent encore se qualifier : Borussia Dortmund, ainsi que Boavista Porto et Liverpool, qui n'ont pu se départager (1-1).

A une journée de la fin du premier tour, onze clubs ont déjà

obtenu l'un des seize billets pour la deuxième phase : Panathinaïkos, Arsenal, AS Rome, Juventus, Barcelone, Leverkusen, La Corogne, Manchester United, Bayern Munich, Real Madrid et Sparta Prague. Dans une semaine, seulement six matches, sur seize, seront décisifs pour la qualification. Ce qui ne devrait guère contribuer à redresser les audiences chancelantes de la Ligue des champions.

Frédéric Potet

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : Villeurbanne a été battu sur son parquet par le club italien de Pesaro (63-80), mercredi 24 octobre, dans le cadre de la 3^e journée de l'Euroleague.

■ **CYCLISME** : une information judiciaire a été ouverte, le 24 octobre, par le procureur de Florence (Italie) à l'encontre d'une trentaine de personnes supplémentaires, dans l'enquête faisant suite aux perquisitions effectuées au Tour d'Italie cycliste le 6 juin à San Remo. Parmi les principaux coureurs concernés figurent le Belge Rik Verbrugghe, l'Italien Stefano Zanini et le Néerlandais Jeroen Blijlevens.

Les canapés

Modèle Acapulco.
Canapé d'angle 2,65 m x 2 m entièrement déhoussable

9 900 F
au lieu de 15 000 F

PACIFIC COMPAGNIE

20 bis, av. Mac-Mahon - 75017 PARIS - Tél : 01 44 09 85 55 - Fax : 01 44 09 03 37
www.pacific-compagnie.com

Livraison France et étranger
Ouvert tous les jours de 10h à 20h

OFFRE EXCEPTIONNELLE
Valable du 15/10 au 15/11/01

Finsbury of England

Chaussures de Luxe - Fabrication artisanale - Très vaste choix en demi-pointure et plusieurs largeurs - Montage cousu "Goodyear Véritable".

2 paires = 1.750 Frs

- 22, avenue de l'Opéra, 75001 Paris
- 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- 3, rue de Rivoli, 75004 Paris
- 112 bis, rue de Rennes, 75006 Paris

Un rapport controversé met en cause l'usine de la Hague

Dans un document commandé par le Parlement européen, Wise-Paris estime que les rejets des installations de la Cogema dans la Manche violent le principe de précaution préconisé par les textes communautaires

L'usine de retraitement des combustibles usés de la Cogema à la Hague (Manche) et son homologue britannique de Sellafield rejettent des quantités de radionucléides correspondant « à un accident nucléaire à

grande échelle chaque année ». C'est ce qu'affirme un rapport d'experts d'obédience antinucléaire (Wise-Paris) commandé par le Parlement européen. Ce texte recommande aux députés européens de mener des études

sur le non-retraitement des combustibles nucléaires, fer de lance des écologistes. Ces derniers reprochent à l'usine de la Hague ses rejets de radioéléments, dont certains, comme l'atteste le rapport, sont en diminution,

alors que d'autres augmentent du fait de la hausse d'activité de l'installation. La Cogema, qui exploite l'usine, conteste cette analyse, tout comme certains députés européens en désaccord avec le rapport de Wise.

QUELQUES jours après les attentats du 11 septembre étaient rendus publics les éléments d'un rapport indiquant que la chute d'un avion de ligne sur l'usine de retraitement des combustibles nucléaires de la Cogema à la Hague (Manche) pourrait avoir des conséquences comparables à l'accident de Tchernobyl (Le Monde du 17 septembre). Cette annonce fut vivement critiquée par la Cogema et le secrétaire d'Etat à l'Industrie, Christian Piret, qui la jugèrent alarmiste. L'installation récente de radars et de protections anti-aériennes autour du site semble pourtant indiquer que le risque n'est pas pris à la légère.

Les visées terroristes, ou la collision accidentelle, n'étaient en fait qu'incidemment abordées dans ce rapport rédigé à la demande du Parlement européen par le cabinet de consultants nucléaires Wise-Paris et consacré aux « Effets toxiques éventuels engendrés par les usines de retraitement nucléaire à Sellafield (Grande-Bretagne) et à la Hague ». La totalité de ce document, assortie de critiques d'autres

experts, a été rendue publique le 23 octobre.

Ce texte est avant tout une synthèse de données éparses, souvent publiques, concernant les rejets des deux usines et leur impact sur l'environnement et la santé humaine. Sa conclusion majeure est qu'il serait souhaitable d'étudier l'abandon du retraitement. Mycle Schneider, directeur de Wise-Paris, et opposant de longue date au nucléaire, a adopté des modes de comparaison plus parlants que ceux habituellement employés par l'industrie nucléaire : en 1999, rappelle-t-il, la radioactivité totale libérée à la Hague était 15 000 fois supérieure à celle émise par la centrale nucléaire toute proche de Flamanville. Pour cette même année, la masse d'iode 129 rejetée à la Hague et Sellafield était huit fois plus importante que celle des retombées de tous les tests d'armes nucléaires. La dose collective estimée pour une décennie de rejets de radioactifs correspond elle à environ un septième de la dose collective produite par l'accident de Tchernobyl.

Le rapport reconnaît cependant qu'il n'a pas été possible d'attribuer aux activités nucléaires l'augmentation significative de leucémies infantiles observées autour de la Hague. Il admet que le rejet de certains radionucléides a baissé ces dix dernières années, grâce à de nouveaux procédés de retraitement. Mais il souligne que d'autres produits radioactifs, rejetés dans l'environnement sous forme gazeuse ou liquide, se sont multipliés, comme l'iode 129 (par 5) ou le carbone 14 (par 8), quand d'autres étaient purement et simplement oubliés dans les mesures. Ces augmentations sont largement mécaniques, liées à une hausse de l'activité de l'usine.

NÉGOCIATIONS DIFFICILES

Selon les rédacteurs, ces augmentations sont « en violation des obligations imposées par la convention Oskar ». Celle-ci prévoit une réduction des rejets industriels dans l'Atlantique du Nord-Est tendant vers zéro en 2020. Mais la France tout comme la Grande-Bretagne se sont abstenues d'adopter en 2000 une

décision qui réclamait l'étude de l'option du non-retraitement.

Le rapport s'interroge sur la pratique française d'évaluation des doses reçues par les groupes critiques, comme les pêcheurs qui se nourrissent de fruits de mer contaminés. Il note que les modes de calcul en vigueur en Allemagne indiqueraient un fort dépassement des limites de doses imposées dans l'Union européenne. Il évoque les incertitudes des travaux réalisés par le groupe radioécologique Nord-Cotentin, qui sous la présidence d'Annie Sugier, de l'Institut de protection contre les rayonnements ionisants, a tenté d'évaluer l'impact sanitaire des rejets, en récapitulant les doses reçues par la population environnante. Annie Sugier estime pouvoir répondre point par point aux objections de Wise.

Le débat sur les doses collectives, qui divise les spécialistes, est au cœur du rapport, qui considère que l'impact des deux installations doit être mesuré sur la population mondiale, et sans limite de temps, dans la mesure où certains radionucléi-

des peuvent rester actifs des millions d'années, et qu'ils peuvent voyager sur l'ensemble de la planète. L'approche consistant à mettre en relation les doses d'origine industrielle avec la radioactivité naturelle, dont elles ne représentent qu'environ 1 %, est jugée inadéquate.

Les recommandations plus politiques adressées aux parlementaires européens se concentrent sur l'étude d'autres options que le retraitement, qui devraient être financées par la Commission européenne. Cette attaque en règle contre le retraitement, pierre de touche du nucléaire français, ne pouvait laisser insensibles les écologistes. Le député européen Vert Yves Pietrasanta souhaite utiliser ce document pour négocier avec le Parti socialiste l'option de sortie du nucléaire. Les négociations s'annoncent difficiles : son collègue britannique du Parti travailliste, Gordon Adam, estime que « la stratégie délibérément alarmiste de Wise-Paris est absolument infondée ».

Hervé Morin

Deux chercheurs blâmés pour avoir été abusés par une photo truquée de coelacanthe

BERNARD SÉRET et Laurent Pouyaud, deux chercheurs à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), ont reçu un blâme de leur direction à propos d'une photo falsifiée de coelacanthe, un poisson osseux dont l'origine remonte à environ 360 millions d'années. Fournie par un consultant extérieur à l'organisme, cette photo accompagnait une note proposée en juin 2000 par les chercheurs à la revue *Nature* et réclamant la paternité de la première découverte d'un coelacanthe en Indonésie. Suite au rapport d'une commission d'experts, l'IRD estime que, « en soumettant pour publication, dans un contexte sensible, une note fondée sur une présomption de preuve (une photographie fournie par un tiers) insuffisamment vérifiée et qui s'est révélée a posteriori être un faux, les deux scientifiques ont manqué à l'obligation de rigueur inhérente au métier de chercheur ». En raison du préjudice causé à l'image de l'Institut, la sanction sera rendue publique. Par contre, la commission d'experts a écarté toute responsabilité des deux chercheurs dans la falsification de la photo.

Des traces de lémuriens ont été découvertes au Pakistan

LES DENTS sont minuscules, mais elles pourraient changer l'histoire jusqu'alors admise des lémuriens, cousins primates des singes et des anthropoïdes. Trente-cinq dents isolées qui représentent les restes fossiles du plus ancien lémurien connu : au bas mot 30 millions d'années. Elles proviennent du site de fouilles pakistanais de Bugti Hills, situé dans le nord-est du Baloutchistan. Loin, très loin de l'île de Madagascar, actuellement l'unique terre d'élection de cette mystérieuse famille de primates.

« Nous explorons le sol de cette région depuis sept ans et nous le savions d'une grande richesse paléontologique, mais la découverte d'un fossile de lémurien dans le sous-continent indien était complètement inattendue », affirme Laurent Marivaux (laboratoire de paléontologie de l'Institut des sciences de l'évolution, CNRS - université Montpellier-II), premier signataire de l'article qui relate cette découverte dans la revue *Science* du 19 octobre.

Jusqu'à présent, on pensait en effet que ces petits mammifères aux grands yeux étaient originaires non pas d'Asie, mais d'Afrique. De là, supposait-on, ils avaient, par hasard, pris la mer sur des radeaux de fortune faits de troncs entrelacés arrachés par les eaux des grands fleuves, puis charriés jusqu'au canal de Mozambique. Ainsi avaient-ils débarqué, il y a environ 35 millions d'années, en terre malgache.

FAMILLE HÉTÉROCLITE

Partout, les lémuriens virent ensuite leur évolution bloquée par l'apparition des simiens, qui eurent tôt fait d'occuper l'ensemble des niches écologiques. Partout, sauf à Madagascar, où il n'y avait pas de singes. Là, les lémuriens purent s'épanouir à leur aise. Au fil du temps, ils donnèrent naissance à des espèces très variées qui composent la famille hétéroclite que l'on connaît aujourd'hui. Une famille riche d'environ vingt-cinq membres, parmi lesquels cohabitent des nocturnes et des diurnes, des roux, des beiges et des noirs, des petits et des grands, des rapides et des lents.

Mais cette origine africaine est-elle réelle ou imaginaire ? Impossible de répondre en l'absence de fossile de lémurien. Du moins jusqu'à la découverte, par cette équipe internationale associant des chercheurs français, pakistanais, mexicains et thaïlandais, de cette poignée de dents.

« La dentition des lémuriens présente une signature morphologique typique, qui la distingue clairement de celle des autres primates », précise Laurent Marivaux. En étudiant plus précisément les caractéristiques anatomiques des dents de

Bugtilemur matheson – le nom d'espèce donné au fossile de Bugti Hills –, les paléontologues ont même parvenus à préciser sa place sur l'arbre généalogique de la famille. Il apparaît ainsi que *Bugtilemur* s'apparente beaucoup à *Cheirogaleus*, une espèce naine vivant actuellement à Madagascar. Ce lien de parenté laisse les experts perplexes parce que l'île et le sous-continent indien se sont séparés, selon les connaissances actuelles, il y a environ 88 millions d'années. Sans doute bien avant l'origine de tous les lémuriens, remontant, d'après les études de génétique moléculaire, aux alentours de 62 millions d'années, et longtemps avant l'apparition des espèces spécialisées comme *Cheirogaleus* (46 à 37 millions d'années, selon les mêmes sources).

Seul scénario plausible : une première migration de lémuriens probablement survenue après la séparation des deux masses continentales. Mais quelle a été la direction de l'exode ? La réponse penchait jusqu'alors du côté de l'Afrique pour des raisons de proximité géographique. Mais la découverte au Pakistan d'un fossile vieux de 30 millions d'années modifie la donne et oblige à s'intéresser de plus près à la piste asiatique.

Quoi qu'il en soit, notre lointain cousin *Bugtilemur* ne vivait pas seul. Si la petite butte où il a été découvert n'a pas encore livré tous ses trésors – les fouilles y ont démarré l'année dernière –, la région avoisinante, où plus de 40 gisements ont été explorés ces dernières années, s'est révélée littéralement truffée de vestiges d'animaux aquatiques et terrestres. Les morceaux d'arbres, de pollens et de fruits fossilisés qui y ont également été retrouvés indiquent que cette faune vivait dans un milieu assez similaire à celui d'une forêt tropicale moderne et capable de la nourrir, comme en témoigne la découverte d'un squelette de baluchitère, un cousin du rhinocéros dont le poids approchait les 20 tonnes, soit l'un des plus gros mammifères terrestres ayant jamais vécu.

« Les dents de plusieurs autres espèces de primates ont également été mises au jour, parmi lesquelles certaines appartiennent visiblement à des anthropoïdes », ajoute Pierre-Olivier Antoine (Muséum national d'histoire naturelle de Paris). Les explorateurs de Bugti Hills rêvent d'y retourner. Mais, cette fois, ils devront patienter. Le site a beau se trouver à plus de 500 km de la frontière afghane, toutes les fouilles prévues ont été reportées sine die depuis les actes terroristes du 11 septembre et la réaction américaine.

Catherine Vincent



VOLVO
for life

IL VOUS FAUT
À PEU PRÈS AUTANT DE TEMPS POUR LIRE CETTE PHRASE QUE POUR OBTENIR
CETTE VOITURE



Equipements de série		Equipements Version TITANIUM en exclusivité	
ABS avec répartiteur de freinage EBD	Airbags conducteur et passager	Phares double optiques à fond noir	Jantes aluminium 16"
Système exclusif SIPS® de protection contre les chocs latéraux	Airbags latéraux SIPS-BAG®	Peinture métallisée Titanium	Régulateur de vitesse
IC® rideau gonflable de protection latérale	Vitres électriques avant	Spoilers avant et arrière	Sellerie tissu/cuir Visby
Système WHIPS® anti coup de lapin	Télécommande à distance	Phares antibrouillard avant	Volant sport gainé de cuir
			Paquet audio HU 605 lecteur 1 CD

163 989 F 25 000 € Aujourd'hui, lorsque vous commandez une Volvo V40 Titanium 115 ch diesel Common Rail[®], vous pouvez repartir avec sans attendre. Outre son design séduisant, son confort incontestable et la sécurité légendaire Volvo, c'est l'un des nombreux avantages que vous offre cette voiture. Voilà qui est appréciable, dès lors que l'on sait que la plupart des diesel ne sont pas immédiatement disponibles à la commande !

Information et essais : www.volvocars.fr (prix d'appel local d'un téléphone fixe). Construisez votre Volvo sur www.volvocars.fr. 115 ch = 85 kW ECE, consommation es. 1/100 km (normes CEE 95/69), cycle routier : 4,3 ; cycle urbain : 7,4 ; urbain : 5,4 ; CO₂ rejeté (g/km) : 142. Prix public TTC au 08/07/01. *Vitez. [®]Range commune.

VOLVO V40 TITANIUM DIESEL COMMON RAIL

Habiter une boutique, c'est chic

Les magasins transformés en appartements ont pris le relais des lofts. Les « bobos » s'emparent des locaux que libère l'effondrement des commerces

LA CRISE de l'industrie, à partir de 1975, avait accouché des lofts. A New York, Londres, Paris ou Barcelone, les espaces « libérés » par le déclin manufacturier avaient été aussitôt conquis par des squatters en quête de dimensions nouvelles à la mesure de leurs rêves de vie collective, autant que par de jeunes urbains professionnels (les *yuppies*) qui voulaient des mètres carrés. L'ambition, comme le dit l'architecte Philippe Demougeot, est désormais « descendue dans la rue ». Après les grands locaux industriels, les entrepôts et les docks, c'est au tour du petit commerce, du magasin, de la boutique en rez-de-chaussée de se métamorphoser en logement.

En 2000, à Paris, le service d'urbanisme de la mairie, boulevard Morland, a reçu 155 demandes de changement d'affectation visant à transformer des boutiques en locaux d'habitation. Comme le remarque Jacques Lucan, architecte et journaliste spécialisé dans la critique de sa propre activité, « c'est la résultante de ce que le petit commerce ne fonctionne plus ». Un avis que partage Alain Gilbert, président de la Chambre des conseils en transactions immobilières et commerciales (Cotrac), membre de la Fédération nationale des agents immobiliers (Fnaim) : « En un an, en 1995-1996, 800 boutiques ont fermé à Paris. A elle seule, une telle crise a suffi à créer un marché nouveau. » Un marché dans lequel se sont engouffrés des clients, généralement jeunes et financièrement aisés, à la recherche de grandes surfaces d'habitation.

UN FAIBLE COÛT À L'ACHAT

Loger dans un « bouclard » ne va pourtant pas de soi. Ouverts sur la rue, dont ne les sépare qu'une vitrine et, souvent mais pas toujours, sur cour, les magasins sont sombres et la plupart du temps vétustes. On les imagine - à raison - exposés à la poussière et aux agressions. Qu'ils datent d'Haussmann ou d'avant, les rez-de-chaussée n'ont pas très bonne réputation. Pourtant, une « clientèle de 35-45 ans, des gens qui ont aussi les moyens », note Philippe Demougeot, les guignent avec envie. Explication : alors que le mètre carré dans un habitat neuf atteint aisément 30 000 francs dans le

centre de la capitale, il n'est coté qu'à 10 000 -14 000 francs quand il s'agit d'une boutique. Ce faible coût à l'achat explique bien des appétits même si, ensuite, il faut investir pas mal d'argent pour transformer un ancien magasin en habitat décent. Philippe Demougeot, qui en est à sa cinquième rénovation, estime à 7 000 francs par mètre carré les travaux à entreprendre pour métamorphoser un lieu sinistre en lieu unique. A l'appui, il fait visiter l'ancien magasin de papiers peints de Steve, l'un de ses clients, 300 mètres carrés lumineux, sur deux niveaux, où l'ancienne cave fait office de rez-de-jardin et la pièce sur rue de premier étage (voir l'article ci-dessous).

Toutes les boutiques rénovées n'ont cependant pas si fière allure. Bien sûr, le phénomène est encore majoritairement circonscrit aux « bobos », les désormais célèbres bourgeois bohèmes. Ce ne sera pas lui faire injure que de noter ainsi que l'architecte Roland Castro habite un ancien rez-de-chaussée commercial dans le quartier de la rue d'Oberkampf. Mais à côté du meilleur on trouve aussi le pire. Certains marchands de biens ont découvert là un filon lucratif. A

TROIS QUESTIONS À...

BERNARD LOYER

1 En tant qu'historien de l'architecture, pensez-vous que la reconversion de boutiques en logements soit une bonne chose pour le tissu urbain ?

La question s'est posée à Paris, à propos de l'aménagement des Grands Boulevards. Il y a trente ans, Paris comptait trois millions d'habitants, et il n'y en a plus maintenant que deux millions. Cette perte de substance a eu des effets sur le commerce, comme sur les surfaces industrielles et de bureaux. Le départ des grisettes et des ouvriers ou des employés laisse libres des espaces où peut s'installer la moyenne bourgeoisie. Cette appropriation privée pose problème : dans les immeubles anciens, il n'y a pas de locaux collectifs où garer sa bicyclette, la poussette des enfants ou encore remiser les poubelles. La libération des boutiques de rez-de-chaussée



PHOTOS EMMANUEL BARBE

Dans son ancienne boutique de papier peint, Steve a gardé quelques vestiges du passé comme le monte-charge, ci-dessus. L'escalier en verre plonge vers l'immense salon, éclairé par une verrière, ci-contre.

peu de frais, ils rénovent un petit commerce de quelques dizaines de mètres carrés pour le louer. C'est ainsi que Zineb, son mari et ses deux enfants vivent dans 48 mètres carrés pour 3 800 francs, avec pour unique éclairage et ventilation deux petites fenêtres. Les soirs de fin de semaine, certains passants éméchés cognent à la porte et réveillent les petits : « Ils ont tellement peur, confie Zineb, qu'ils n'arrivent pas à se rendormir. »

pourrait être un énorme avantage. On pourrait aussi envisager d'y loger les gardiens d'immeubles, si difficiles à trouver actuellement, tant les antiques loges de concierge qu'on leur propose sont rebutantes.

2 La disparition des petits commerces a aussi pour effet de dévitaliser les quartiers. Mais peut-on s'y opposer ?

Il n'y a pas que les boutiques qui sont touchées ; il y a aussi l'artisanat. Un exemple : ce n'est plus dans le quartier du Sentier, à Paris, que Tati fait fabriquer ses vêtements, mais en Tunisie. On a là une réalité économique - la mondialisation - qui a un effet sur l'urbanisme. Je crains que le phénomène d'embourgeoisement de Paris (et d'autres grandes villes) n'aboutisse à évacuer les activités artisanales et manufacturières qui y demeurent encore. Il faudrait une volonté politique énorme pour contre-carrer cela. Dans l'immédiat, la disparition des activités de production et de distribution permet de

constituer de formidables réserves de logements grands-bourgeois.

3 N'y a-t-il pas d'alternative ?

Certaines activités du tertiaire peuvent prendre pied dans les anciens magasins de rez-de-chaussée. Je remarque que ceux-ci ne sont pas achetés à des fins d'habitation lorsqu'ils sont trop éloignés des zones de chalandise. Dans ce cas, des professions libérales au contact du public (notaires, avocats, infirmières, etc.) s'y installent souvent. C'est une solution. Par ailleurs, il vaut mieux encore que les boutiques libérées soient achetées par de riches particuliers, plutôt que les voir tomber aux mains de marchands sans scrupules qui en feraient des sortes de chambres de bonnes au ras du bitume. Il y a là une responsabilité de l'Etat et de la Ville : on ne peut pas laisser le marché faire n'importe quoi, n'importe où, n'importe comment.

Propos recueillis par Marc Coutty et Cécile Urbain



passage public. Certes, Steve et d'autres ne sentent pas ces désagréments, protégés qu'ils sont par d'onéreux investissements. Mais nombre de « boutiquiers » déplorent la curiosité des passants. Ainsi, Sylvia, heureuse occupante d'une ancienne imprimerie du quartier de Belleville, s'agace de voir les passants lorgner sa baie vitrée, ce qui l'oblige à garder perpétuellement ses rideaux tirés. Mais, consolation, elle dispose de 100 mètres carrés qui lui ont coûté moins de 800 000 francs.

UNE LEGISLATION TRÈS STRICTE

Philippe Demougeot est parfaitement conscient de ces difficultés. « Il faut, explique-t-il, neutraliser la rue. Je n'ai jamais recommandé de mettre le salon dans la surface qui donne sur un passage. » De même, vaut-il mieux prévoir une entrée sous le porche d'accès commun, plutôt que de conserver une porte en façade. De toute façon, la législation est stricte lorsqu'il s'agit de transformer un local commercial en habitat : la pièce principale doit avoir une fenêtre à la hauteur des yeux et un dégagement de six mètres sur six.

Au-delà de ces questions techniques, que Philippe Demougeot estime « légitimes », il reste que le profil des villes est affecté par ce nouveau type de logement. Contrairement à l'Europe du Nord et aux Etats-Unis, où la tradition du *basement floor* est solidement ancrée, la France tient à ses rez-de-chaussée boutiquiers. Retour à la crise du petit commerce : dans certaines

municipalités de la banlieue parisienne, les maires voient d'un mauvais œil celui-ci disparaître. Il est vrai qu'ils y perdent les rentrées fiscales liées à la patente. « Le problème, fait remarquer Alain Gilbert, est que certaines boutiques n'ont pas la taille critique nécessaire pour survivre. Mieux vaut toucher la taxe d'habitation que rien du tout. » Un discours que semble entendre le nouveau maire de Paris, Bertrand Delanoë, qui, dans sa préface au livre *Lofts de Paris*, écrit que « les réhabilitations favorisent une préservation des bâtiments et concourent à une expression créative ainsi qu'au dynamisme économique ». Ni Steve, ni Sylvia, ni les autres propriétaires de magasins réhabilités en magnifiques appartements ne le contrediront.

M. Cy

★ *Lofts de Paris*, Marc Reijntjes, Rudy Stevens et Philippe de Baeck, éditions Tectum, Anvers, 2001.

★ Pour obtenir l'autorisation de transformer une boutique en logement, il faut compter un an de délai. Une fois acquise l'autorisation à la majorité qualifiée des copropriétaires, il convient d'adresser quinze exemplaires des plans de restauration à l'architecte voyer de la mairie qui acceptera ou non de telles modifications. Si le bâtiment est classé, il faudra l'accord des Bâtiments de France. D'où l'intérêt de faire appel à un architecte ou à un marchand de biens.

Miser sur le verre pour apprivoiser la lumière et la rue

QUI AURAIT imaginé que derrière cette façade en brique de verre, encore coiffée de son enseigne de marchand de papier peint, se cache un appartement de 300 mètres carrés où l'aménagement architectural est digne des plus célèbres revues de décoration ?

Lorsque, en 1999, Steve, médecin, a visité ces lieux, dans une petite rue calme, à l'écart de l'animation des grands boulevards, il était très dubitatif : « Certes, l'es-

pace était vaste, mais encore encombré de tout le fatras de la boutique, et le sous-sol, dépourvu d'électricité, était envahi par les stocks de rouleaux de papier peint, des armoires en fer renfermant près d'un demi-siècle d'archives comptables et quelques rats... »

UNE IMPRESSION DE SÉRÉNITÉ

Steve fait donc appel à un architecte. Philippe Demougeot lui dessine quelques croquis convaincants. Sans l'aide de ce dernier,

Steve n'aurait jamais acheté cet espace, vendu pourtant à moins de 10 000 francs le mètre carré. « Le professionnel est là pour vous imaginer les volumes, les lumières et les couleurs. »

Pour préserver l'intimité, Philippe Demougeot a misé sur la transparence : cloisons en verre armé laqué, escalier en verre triplex, verrière en verre réfléchissant. Pour contraster avec ces matériaux un peu froids, tous les sols sont habillés d'un parquet en bois exotique d'une couleur cuivrée. Dans l'entrée, outre l'immense placard caché où sont logés trois vélos, on découvre l'un des rares vestiges du négoce : le monte-charge, face à une trouée entre sous-sol et rez-de-chaussée où pousse un superbe palmier. Ce puits de lumière permet d'éclairer l'une des chambres d'amis. De là s'élance une élégante passerelle qui mène à la chambre du maître des lieux. Donnant sur la rue, celle-ci délivre pourtant une impression de clarté et de sérénité, en raison, notamment, de ses 3,60 mètres sous plafond. Steve apprécie, car « on a un regard sur la rue et ses passants en ombres chinoises sans avoir le désavantage du regard des autres ».

Pour le salon, au niveau du sous-sol, Philippe Demougeot a démolé la dalle. Cet impressionnant volume est cassé par une mezzanine en L, avec des colonnes typiques en fonte, autre témoignage de l'époque commerçante. La verrière éclaire le salon, la bibliothèque, le bureau, la cuisine en contrebas de l'escalier ainsi que la seconde chambre d'amis. A l'origine, Steve cherchait un appartement avec terrasse. Il n'a pas perdu au change.

Ici il cultive palmiers, fougères tropicales et autres plantes rares, qui attestent de la luminosité. Pour environ 17 000 francs le mètre carré (travaux compris), Steve est l'heureux propriétaire d'un appartement neuf. « Je vis comme dans une maison en plein cœur de Paris, où le sous-sol donne l'impression d'être le rez-de-chaussée et le rez-de-chaussée un premier étage. »

ATMOSPHÈRE JAPONISANTE

Graphiste multimédia, Stéphane cherchait aussi un appartement en hauteur avec vue sur Paris, le voilà de plain-pied avec la chaussée. Quand il a acquis son logement, le rideau de fer était tombé depuis plusieurs années sur la devanture de la plomberie du quartier la Fourche (Paris-17^e). Même impression de luminosité et de silence que chez Steve dès que l'on franchit la porte d'entrée. L'appartement en U vit autour d'un patio où des plantes et des claies en bois donnent une atmosphère japonisante. Ici aussi une verrière couvre le salon et l'escalier en colimaçon qui conduit à deux chambres, les anciens bureaux de l'artisan. Seuls la cuisine et le parking privé donnent sur la rue. Steve et Stéphane ne voient aucun inconvénient à vivre dans ces anciens commerces, sauf une petite inquiétude pour Stéphane avec son fils Arthur, trois ans : « Il faut être très vigilant car en un tour de clé il peut se retrouver dans la rue. » Une anxiété contrebalancée par un vrai confort pour un citadin : « Quel bonheur de ne pas avoir d'étages à monter les bras chargés de courses ! »

C. Ur.

LITERIE ROBUSTAFLEX : LES 4 JOURS ÉVÉNEMENT SUISSE

Venez découvrir la technologie et le design de la literie suisse à des prix exceptionnels. Un technicien de l'usine sera présent du 25 au 28 Octobre

ESPACE LITERIE ROBUSTAFLEX
63, rue de la Convention - 75015 PARIS
PARKING GRATUIT Tél. 01.45.77.80.40
Ouverture exceptionnelle Dimanche 28 Octobre

robusta

FACE AUX BARBARIES RELIRE MALRAUX

En kiosque cette semaine

» Pourquoi son œuvre nous parle aujourd'hui

» La figure du terroriste dans ses romans

» La pensée théologique d'un agnostique

Pour l'homme du XXI^e siècle, relire Malraux, c'est retrouver deux idées nécessaires : résister à la barbarie et créer de la fraternité.

tel. vert. au 01 42 46 02 20 TENDRAGE CHRETIEN tel. abonnement 01 44 83 82 82

Quelques pluies au nord-ouest

JEUDI. Prévisions pour le vendredi 26 octobre 2001 : une dépression est située au nord des îles Britanniques. Elle dirige un flux de sud-ouest dans lequel circule une perturbation. Celle-ci concernera les régions du nord-ouest. Sur les autres régions, les brouillards seront souvent présents le matin, le soleil reviendra l'après-midi.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Sur ces régions, le ciel se couvrira en cours de matinée et des pluies généralement faibles se produiront. Les températures atteindront 16 et 19 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les brouillards présents au lever du jour se dissiperont lentement le matin. L'après-midi quelques pluies aborderont la Haute-Normandie. Sur les autres régions, le temps sera ensoleillé. Les températures seront comprises entre 15 et 18 degrés.

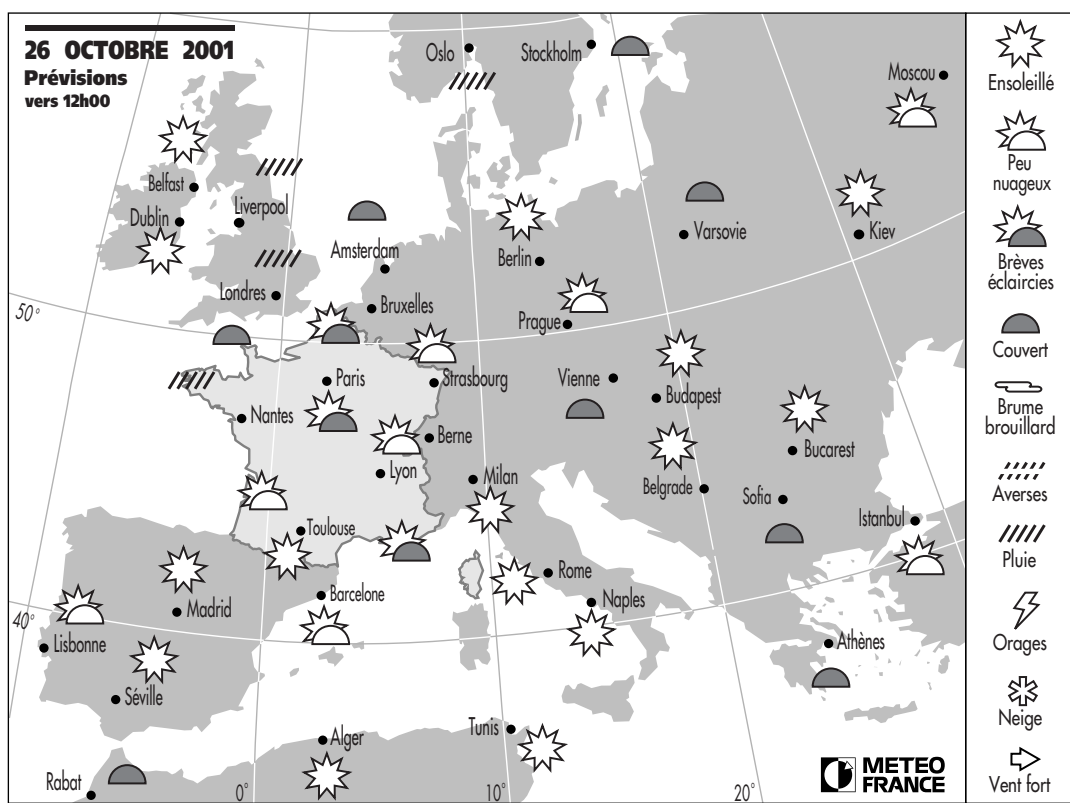
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les bancs de brouillard formés en

cours de nuit se dissiperont rapidement et la journée sera largement ensoleillée. Les températures atteindront 15 à 18 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les bancs de brume ou de brouillard présents au petit matin se dissiperont progressivement. L'après-midi le soleil brillera sur l'ensemble des régions. Les températures seront comprises entre 19 et 24 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le matin des bancs de brouillard seront parfois présents, en particulier dans les vallées. L'après-midi le soleil s'imposera. Les températures seront comprises entre 18 et 20 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. En Corse le soleil brillera toute la journée. Sur les autres régions la matinée sera assez bien ensoleillée. L'après-midi des nuages venus de Méditerranée envahiront progressivement le ciel. Les températures seront comprises entre 20 et 23 degrés.

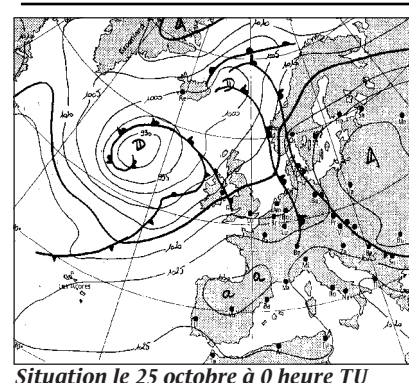


PRÉVISIONS POUR LE 26 OCTOBRE 2001

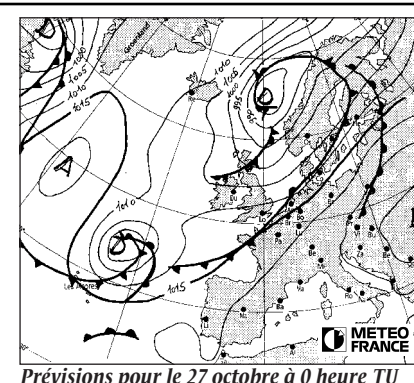
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	8/15 N	
AJACCIO	12/21 S	NANTES	12/19 N
BIARRITZ	12/22 S	NICE	13/21 S
BORDEAUX	10/21 S	PARIS	10/17 N
BOURGES	7/18 S	PAU	5/19 S
BREST	12/16 P	PERPIGNAN	10/20 S
CAEN	14/17 P	RENNES	14/19 P
CHERBOURG	12/17 P	ST-ETIENNE	10/19 S
CLERMONT-F.	7/18 S	STRASBOURG	8/16 S
DIJON	6/16 S	TOULOUSE	7/22 S
GRENOBLE	6/19 S	TOURS	9/18 N
LILLE	11/16 N	FRANCIS-OUTRE-MER	
LIMOGES	6/16 S	CAYENNE	22/32 S
LYON	7/18 S	FORT-DE-FR.	25/29 S
MARSEILLE	13/22 S	NOUMEA	20/26 S

PAPEETE	23/29 P	KIEV	-3/7 S	VENISE	10/16 S	LE CAIRE	18/26 S
POINTE-A-PIT.	24/31 S	LISBONNE	16/21 S	VIENNE	6/9 C	NAIROBI	17/27 S
ST-DENIS-RE.	21/27 S	LIVERPOOL	11/13 P	AMÉRIQUES		PRETORIA	18/23 P
EUROPE		LONDRES	11/14 P	BRASILIA	19/28 S	RABAT	17/25 C
AMSTERDAM	11/16 C	LUXEMBOURG	8/14 C	BUENOS AIR.	17/25 C	TUNIS	17/25 S
ATHENES	10/16 C	MADRID	10/19 S	CARACAS	25/31 S	ASIE-OCEANIE	
BARCELONE	13/20 S	MILAN	10/16 S	CHICAGO	2/6 C	BANGKOK	25/30 P
BELFAST	9/13 S	MOSCOU	-3/2 S	LIMA	15/19 C	BEYROUTH	21/25 S
BELGRADE	3/11 S	MUNICH	6/13 S	LOS ANGELES	13/20 C	BOMBAY	24/35 S
BERLIN	8/13 S	NAPLES	13/21 S	MEXICO	13/16 P	DJAKARTA	27/30 P
BERNE	6/14 S	OSLO	6/12 P	MONTREAL	5/7 C	DUBAI	23/33 S
BRUXELLES	12/16 C	PALMA DE M.	12/25 S	NEW YORK	8/14 S	HANOI	24/28 S
BUCAREST	1/11 S	PRAGUE	6/11 S	SAN FRANCIS.	12/19 C	HONGKONG	23/28 S
BUDAPEST	4/13 S	ROME	8/20 S	SANTIAGO/CHI	13/20 S	JERUSALEM	18/25 S
COPENHAGUE	9/13 C	SEVILLE	16/25 S	TORONTO	3/7 P	NEW DEHLI	20/33 S
DUBLIN	8/14 S	SOFIA	4/11 C	WASHINGTON	7/13 S	PEKIN	13/19 S
FRANCFORT	8/15 C	ST-PETERSB.	0/9 C	AFRIQUE		SEOUL	13/21 S
GENEVE	6/14 S	STOCKHOLM	7/12 C	ALGER	15/26 S	SINGAPOUR	26/31 C
HELSINKI	25/29 S	DAKAR	23/28 S	ALGER	27/32 S	SYDNEY	17/24 S
ISTANBUL	8/14 S	VARSOVIE	5/9 C	KINSHASA	22/32 C	TOKYO	13/18 S



Situation le 25 octobre à 0 heure TU



Prévisions pour le 27 octobre à 0 heure TU

VENTES La peinture paysagiste du XX^e siècle s'expose dans une galerie parisienne

L'HISTOIRE du paysage moderne commence au début du XIX^e siècle, quand des peintres animés d'un esprit nouveau partent planter leur chevalet en pleine nature. Le genre du paysage pictural n'existe pas encore par lui-même, et la nature qui apparaît sur les tableaux des époques antérieures reste un prétexte, une toile de fond pour mettre le sujet en valeur, obéissant à des règles de composition assez strictes. Les peintres étudient au dehors mais réalisent ensuite leurs œuvres dans l'atelier.

Survient alors le mouvement romantique, qui, par sa vision émotionnelle de l'univers, ébranle les fondations académiques en vigueur et trouve un écho auprès de nombreux artistes. Ils ressentent le besoin d'exprimer la lumière, ses variations, et les effets atmosphériques. Dès 1830, ils disposent de tubes de couleur, un progrès leur permettant de peindre réellement en extérieur. Par ailleurs, l'implantation du chemin de fer leur donne la possibilité de se déplacer facilement, ce qui a aussi participé à l'aboutis-

sement du paysagisme : la plupart des peintres ont sillonné la France à la recherche de vues variées.

INQUIÉTUDE ROMANTIQUE

Dans cet éveil, où l'école de Barbizon tient une place prépondérante, des artistes très différents traduisent cette évolution. Précurseurs ou suiveurs, grands maîtres ou petits maîtres, une galerie parisienne leur consacre une exposition intitulée « Peintres paysagistes du XIX^e siècle ». Jusqu'au 1^{er} décembre, cent œu-

vres datées de 1800 à 1900 illustrent les étapes et la diversité de ce genre.

Un des précurseurs de la réalité dans le paysage, J.-J. X. Bidault (1743-1846), reste pourtant sous l'influence de l'art classique : *L'Abreuvoir en forêt*, un dessin au crayon et lavis, est encore composé à la manière du XVIII^e siècle, avec personnages au premier plan et une perspective sur un des côtés (82 000 F, 12 520 €). Né vingt ans plus tard, Georges Michel (1763-1843) ouvre la voie du paysage par ses recherches où

la lumière, le ciel et l'espace prennent de plus en plus d'importance. A partir de 1830 surgit dans ses tableaux une inquiétude romantique, manifestée dans des ciels lourds et des contrastes de lumière, comme le montre sa toile *Les Hautes Bruyères, environs de Paris* (180 000 F, 27 481 €).

Dans la même année, Jean-Baptiste Corot (1796-1875) donne ses véritables lettres de noblesse au paysage français. Détaché de tout académisme, il rend le plus fidèlement possible ce qu'il voit, suggérant d'une touche subtile ce qu'il ressent, n'hésitant pas à renoncer à la précision du trait au profit du flou, plus propice à l'imagination. Particulièrement moderne, sa toile *Souvenir des rivages méridionaux*, exécutée vers 1865-1870, affirme cette tendance annonciatrice de l'impressionnisme (850 000 F, 128 000 €).

Autre grande figure de son temps, Gustave Courbet (1819-1877) prend la réalité à bras le corps, qu'elle soit politique, sociale ou paysagère. Un des tableaux présentés ici, *Pêcheur au bord de la Loue* (1,6 million de francs, 244 274 €), est un des derniers de sa région natale, la

Franche-Comté, avant son exil suisse, en 1873, pour éviter une peine de prison, après avoir participé à la destruction de la colonne Vendôme avec la Commune.

Catherine Bedel

★ **Galerie Brame-Lorceau, 68, boulevard Malesherbes, 75008 Paris ; tél. : 01-45-22-16-89. Jusqu'au samedi 1^{er} décembre, du lundi au samedi, de 11 heures à 18 h 30.**

■ **AFFICHES.** « Le tour du monde par l'affiche » est le titre d'une vente qui a lieu à Versailles, vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 octobre, où sont proposés près de 1 400 lots regroupant tous les thèmes possibles (publicité, locomotion, tourisme, cinéma, sport, etc., à partir de 1 000 F, 152 €). Etude Perrin, Royère, Lajeunesse, Vergez-Onta ; tél. : 01-39-50-68-93. ■ **CHEVAUX.** A Deauville, une vente, samedi 27 octobre, présente des gravures, dessins, peintures et sculptures de chevaux, datés du XIX^e siècle à l'époque actuelle (à partir de 1 000 F, 152 € pour les gravures). Deauville Auction ; tél. : 02-31-81-81-00.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTE

- **Paris, quai Branly**, jusqu'au dimanche 28 octobre ; tél. : 01-40-71-90-22.
- **Sedan** (Ardennes), du vendredi 26 au dimanche 28 octobre ; tél. : 03-24-29-10-65.
- **Troyes** (Aube), du vendredi 26 au dimanche 28 octobre ; tél. : 03-25-82-65-82.
- **Angers** (Maine-et-Loire), du vendredi 26 au lundi 29 octobre ;

tél. : 02-41-93-40-40.

- **Alençon** (Orne), du vendredi 26 au dimanche 28 octobre ; tél. : 02-33-36-83-98.
- **Paris, Espace Champerret**, du vendredi 26 octobre au dimanche 4 novembre ; tél. : 02-33-47-56-57.
- **Yvetot** (Seine-Maritime), du vendredi 26 au dimanche 28 octobre ; tél. : 06-77-58-49-03.
- **Limoges** (Haute-Vienne), du vendredi 26 au dimanche 28 octobre ; tél. : 05-55-34-28-35.
- **Nevers** (Nièvre), samedi 27 et dimanche 28 octobre ;

tél. : 03-86-59-05-14.

- **Royat** (Puy-de-Dôme), samedi 27 et dimanche 28 octobre ; tél. : 03-26-04-06-08.
- **Lunéville** (Meurthe-et-Moselle), faiences lorraines, samedi 27 et dimanche 28 octobre ; tél. : 03-83-74-49-71.
- **Maubeuge** (Nord), livres anciens, samedi 27 et dimanche 28 octobre ; tél. : 03-27-53-75-81.
- **Paris, Espace Champerret**, jusqu'au 4 novembre, deux cents marchands accueillent les collectionneurs de papiers en tous genres : livres, journaux, cartes postales... ; tél. : 01-40-55-19-00.

COLLECTIONS

- **Avignon** (Vaucluse), disques et CD, samedi 27 et dimanche 28 octobre ; tél. : 04-90-63-17-76.
- **Rodez** (Aveyron), livres anciens, samedi 27 et dimanche 28 octobre ; tél. : 05-65-42-95-21.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 252

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORizontalement

I. Pour rester à l'eau avant de passer à table. Espace de liberté avant de finir dans le précédent. - II. Sortie du milieu. Démonstratif. - III. Capitale nipponne. Enregistreur et diffuseur. - IV. Met l'Europe sur de bonnes voies. Habille les étoiles. Station. - V. Petits, ils font plaisir. Prit le problème en main. - VI. Bout de pain. Trop parler. Partie dans la partie. - VII. Transport en commun. Très courtes. - VIII. Pour un demi-frère. Un début de nuisan-

ces. - IX. Mesure chinoise. Préposition. Arriver à la fin. - X. Sans aucune retenue. Personnel.

VERTICALEMENT

1. A droite comme à gauche, il assure le même travail. - 2. A toujours quelque chose à proposer. - 3. Fantaisie créative. Dans la gamme. - 4. Se rendra. Pour attirer l'attention du lecteur. Liaison francilienne. - 5. En régression et en règle. La dernière était russe. - 6. Repris pour corrections éventuelles. Pour le

transport entre les courses. - 7. Bien propres. Au bout de la jetée. - 8. Rencontre religieuse sur le calendrier. - 9. Démonstratif. Expression du doute. - 10. Suivie sur les ondes. - 11. Degré de sensibilité. Zeus et Héra l'ont poursuivie. - 12. Racontent bien les histoires.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 251

Horizontalement

I. Toqués. Idiot. - II. Riantes. Albe. - III. Intendance. - IV. PS. Taure. UNR. - V. Se. Id. Iséo. - VI. Implosion. GR. - VII. Ciel. ANX. Cri. - VIII. Atre. Nierais. - IX. Tam. Stérilet. - X. Anémier. Faré.

Verticalement

1. Triplicata. - 2. Oins. Mitan. - 3. Qat. Sperme. - 4. Unetelle. - 5. Etna. Si. - 6. Séduisante. - 7. Sardiner. - 8. Né. Oser. - 9. Dac. In. Rif. - 10. Iléus. Cala. - 11. Ob. Négrier. - 12. Terroriste.

L'ART EN QUESTION

N° 245

En collaboration avec la



Photographeur l'âme !

CETTE rétrospective monographique consacrée à August Strindberg, surtout connu pour son œuvre littéraire, permet de découvrir diverses faces de sa production qui se font parfois écho. Ainsi, les premières photographies de Strindberg, des portraits comme celui qui le montre avec sa famille à Gersau, en Suisse, renvoient aux préoccupations manifestées au même moment à travers la rédaction de son autobiographie romancée, *Le Fils de la servante*, dont les premières pages sont écrites en 1886. L'artiste envisageait alors la publication d'un « reportage photographique autour de l'écrivain August Strindberg » qui ne verra pas le jour.

Il s'essaya ensuite à des expériences visant à saisir, sans appareil ni lentilles, des images de cristaux de givre ou de la voûte céleste. Il pour-



MUSÉE NORDIQUE

August Strindberg (1849-1912), « Autoportrait en compagnie des enfants », Gersau, 1886, photographie, 10 x 6 cm, Stockholm, Musée nordique. Au Musée d'Orsay, à Paris, jusqu'au 27 janvier 2002, pour l'exposition « Strindberg, peintre et photographe ».

suit ses travaux en tentant de photographier l'invisible : d'un côté, les nuages qui « peut-être ne se laisseront pas photographier comme les mirages » et qui peuvent n'être « que des réflexions dans l'éther » et, de l'autre, son âme, à travers des autoportraits réalisés à l'aide d'un appareil sans lentille, la Wunder-Kamera, qu'il a conçu pour l'occasion : « Je me moque de mon apparence, mais je veux que les gens

voient mon âme, et elle apparaît dans ces photographies bien mieux que dans d'autres. »

Marqué par l'occultisme, Strindberg a un temps délaissé ses activités artistiques, en proie à une crise qu'il relatera en 1896 sous le titre :

- *Le Chemin de Damas ?*
- *Inferno ?*
- *Le Plaidoyer d'un fou ?*

Solution dans Le Monde du 2 novembre.

Solution du jeu n° 244 paru dans Le Monde du 19 octobre. L'exposition « L'or des Scythes » eut lieu aux Galeries nationales du Grand Palais en 1975.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry cedex

Le Monde Publications

Président-directeur général : Dominique Alduy
 Directeur général : Stéphane Corra
 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
 75226 PARIS CEDEX 05
 Tél. : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

URBANISME L'homme d'affaires François Pinault l'a révélé le 25 octobre, c'est l'architecte japonais Tadao Ando qui réalisera sa fondation d'art contemporain sur l'île Seguin.

● **DEUX JOURS** auparavant, le maire de Boulogne-Billancourt avait dévoilé les deux projets choisis pour aménager les 52 hectares des usines Renault en bord de Seine et la zone sinistrée

du pont de Sèvres. ● **LA FONDATION PINAULT** pourrait jouer le rôle de locomotive culturelle pour ce vaste projet urbain. Cet édifice, d'une superficie égale à celle du Centre Pompidou,

est le plus grand qu'une personne privée ait jamais offerte à la France. ● **AUTEUR D'UNE CENTAINE** d'ouvrages dans son pays, très peu à l'étranger, Tadao Ando, incarne, à soixante

ans, la tradition nipponne. « *Mon ambition est de transmettre la substance invisible, c'est-à-dire la simplicité, le dépouillement, la lumière* », déclare ce maître du zen.

L'architecte Tadao Ando choisi pour construire la Fondation Pinault

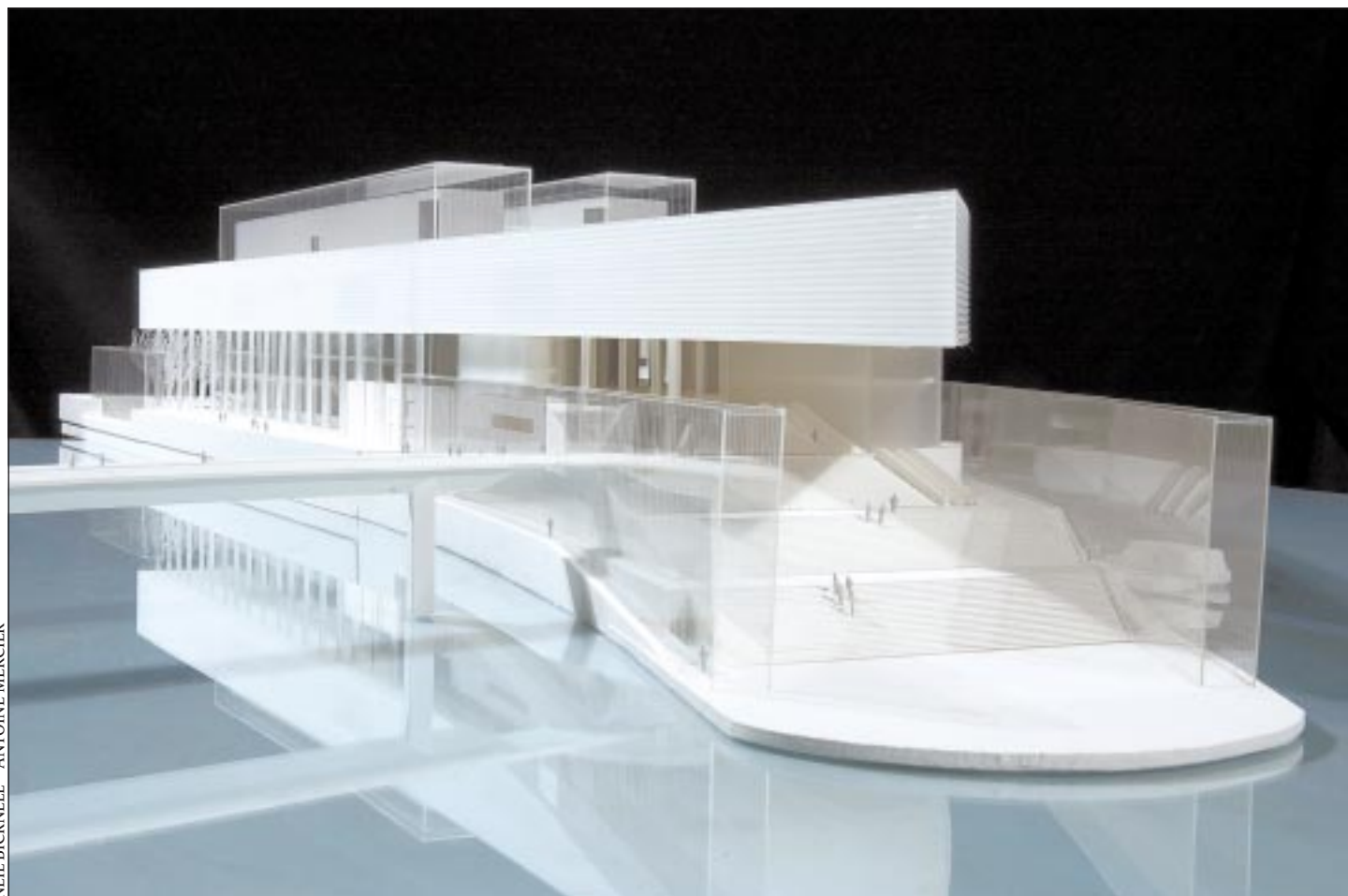
Le maître d'œuvre japonais a remporté le concours lancé pour l'édification d'un musée d'art contemporain sur l'île Seguin, au centre de l'ancien site des usines Renault. Cette décision ouvre la vaste restructuration du bord de Seine à Boulogne-Billancourt

ET LE VAINQUEUR EST... Tadao Ando. François Pinault, actionnaire de contrôle du groupe Pinault-Printemps-Redoute, a révélé jeudi 25 octobre le nom et le dessin de l'architecte – le plus célèbre des maîtres d'œuvre japonais de sa génération – choisi pour construire la fondation d'art contemporain qu'il doit installer sur l'île Seguin – partie centrale de l'ancien site des usines Renault à Boulogne-Billancourt. Cette annonce, distillée avec un art consommé de la communication, comme l'avait été celle de la naissance du Musée Guggenheim, à Bilbao, est intervenue deux jours après l'intervention de Jean-Pierre Fourcade, maire de la ville, lors de la remise, à la Sorbonne, du Grand Prix national d'urbanisme.

L'ancien ministre des finances avait alors dévoilé les deux projets choisis pour aménager d'une part les 52 hectares en bord de Seine où était regroupé l'essentiel des usines Renault (projet de Jacques Ferrier et Patrick Chavannes), d'autre part la zone sinistrée du pont de Sèvres (projet Devillers). Là encore, toutes proportions gardées, la comparaison s'impose avec Bilbao, dont le projet urbain s'est trouvé accéléré grâce à l'intervention de Frank Gehry, en bord du fleuve. Et qui dirige pour Jean-Pierre Fourcade et pour le syndicat intercommunal du Val-de-Seine cette vaste opération en lisère de Paris ? Le lauréat, justement, du Grand Prix d'urbanisme, Jean-Louis Subileau, président du groupe G3A et directeur général d'Euralille.

LOCOMOTIVE CULTURELLE

Sauf nouvelles surprises, toujours possibles, c'est donc la fin de la période chahutée qui a marqué cette difficile opération d'aménagement où devaient être pris en compte la volonté exprimée, à travers leur maire, par les habitants de Boulogne, les intérêts fonciers de Renault, propriétaire des terrains, et la dimension patrimoniale et paysagère de l'île Seguin. Sans revenir sur les nombreuses consultations et concours avortés ni sur les mariages forcés et souvent malheureux qui ont jalonné l'épopée Billancourt, il faut cependant rappeler l'intervention de Jean Nouvel, le 6 mars 1999, dans ces mêmes colonnes pour la sauvegarde du « *krak des ouvriers* », le grand navire de l'île Seguin que



La future Fondation Pinault, du Japonais Tadao Ando (lauréat d'un concours qui réunissait six autres architectes), telle qu'on pourra la voir depuis le pont de Sèvres. Cet édifice de 300 mètres de long, 130 de large et 28 de hauteur, d'une superficie de 40 000 mètres carrés (soit l'équivalent du Centre Pompidou), occupera un tiers de l'île Seguin.

d'autres voyaient comme le « *Sing Sing des prolétaires* ». Et l'abandon, par la même occasion et dans des conditions cavalières, du projet de Bruno Fortier, qui venait alors d'être adopté par la municipalité.

Un effet déjà de l'ouverture du Guggenheim de Bilbao, en octobre 1997, effet qui ne concerne pas seulement Boulogne mais aussi Lyon (le musée des Confluences confié à Coop Himmelblau en février 2001) et de nombreuses villes du monde. Avec ou sans Guggenheim, celles-ci ont renoué avec une idée simple : il ne saurait y avoir de grand projet urbain sans locomotive culturelle et grande machine architecturale.

Le trapèze de Boulogne, adossé aux contreforts de béton qui ornent les environs du pont de Sèvres, bénéficiera-t-il de l'effet Pinault/Ando ? D'ores et déjà les

deux projets urbains retenus tendent les bras – ponts ou passerelles – vers cette île à vocation culturelle et scientifique. Devillers remanie profondément l'entourage du pont de Sèvres, effaçant le nœud routier, en établissant des liaisons qu'interdisait la forêt des tours en béton et en donnant à la future fondation les parkings qui pourraient lui faire défaut.

Chavannes et Ferrier jouent autour du parc de 7 hectares, imposé par le concours, une partition doublement charpentée. Ils évitent la fragmentation des espaces construits comme l'éparpillement des espaces verts, tout en permettant la traversée du trapèze par le flux des automobiles, et ils ouvrent clairement la ville sur la Seine et l'île Seguin, donc vers la Fondation Pinault. A la rotule des projets urbains et du

pari architectural subsiste l'édifice 57 Métal construit par Claude Vasconi et dans lequel Renault-Nissan pense installer un centre de communication.

DES ENJEUX FORMELS ESSENTIELS

Désormais, l'équipe Subileau connaît le dessin de François Pinault et va donc pouvoir s'atteler à un travail de suture délicat, sinon difficile : réunir d'abord le plan Devillers et le plan Ferrier-Chavannes, prendre ensuite en compte le dessin de Tadao Ando, aussi lisse que le « front de Sèvres » apparaît torturé, aussi blanc et transparent que le 57 Métal semble, à l'inverse, sombre et opaque. Ce sont là des enjeux formels, mais qui seront essentiels.

Le concours organisé par François Barré, ancien directeur de l'architecture et de l'urbanisme au

ministère de la culture, devenu le conseiller de François Pinault, réunissait sept architectes : Tadao Ando, Steven Holl, Rem Koolhaas, Dominique Perrault, Manuelle Gautrand, l'agence néerlandaise MVRDV et Alvaro Siza, qui s'est vite désisté, faute de temps. On savait, en revanche, que le Japonais était le favori du chef d'entreprise. Cette inclination a été confirmée par les propositions d'Ando : une architecture calme, propre à mettre en valeur des collections, loin de l'héroïsme architectural de Bilbao. Un choix qui répond à la demande de Jean-Pierre Fourcade et qui aura une influence apaisante sur les solutions proposées demain pour le reste de l'île Seguin et, au-delà, sur l'autre rive, territoire de la commune de Meudon.

Frédéric Edelmann

PROFIL

UN MAÎTRE DU ZEN

La demeure de Tadao Ando, à Osaka, donne sur une rue calme : trois niveaux protégés par un mur d'où s'échappe un bel arbre. En face, se trouve son agence, aussi discrète, éclairée par un vitrage zénithal. L'architecte est l'auteur de ces deux bâtiments minimalistes qui lui ressemblent. Tadao Ando vient de fêter ses soixante ans, et c'est aujourd'hui l'une des principales figures de l'architecture japonaise. Aux yeux de l'étranger, il symbolise la tradition nipponne : formes simples, géométriques, volumes épurés, matériaux bruts, briques et surtout béton, utilisation de la lumière, confrontation avec la nature. Cet autodidacte a peu construit en dehors de l'archipel : un centre de méditation au siège parisien de l'Unesco, la salle de conférence du musée Vitra à Weil-am-Rhein, en Allemagne, quelques édifices aux Etats-Unis, et, en Espagne, le pavillon de son pays pour l'Exposition universelle de Séville.

Au Japon même, où sa carrière a commencé au début des années 1970, il a signé plus d'une centaine de bâtiments, dont la maison Azuma, à Osaka, sa ville natale, archétype de son œuvre à venir, quelques édifices religieux, la chapelle du mont Rokko à Kobé et le temple bouddhique de Hyogo, des musées, comme celui de Naoshima, voué à l'art contemporain. Il réalise des immeubles collectifs (Rokko Housing, Kobé), des bâtiments commerciaux (Time's, Kyoto), des locaux d'entreprises (Raika, Osaka). Il coordonne la reconstruction d'un quartier détruit par le séisme, entre Kobé et Osaka (125 000 logements).

L'homme est d'une élégance austère, retenue. Sous le masque zen, c'est aussi un chat qui aime à être caressé à rebrousse-poil. Son discours s'inscrit dans le cadre d'une tradition nationale qui détonne toujours à Paris. « *J'appartiens à la dernière génération qui a connu l'architecture japonaise, il n'en reste plus que des traces historiques*, confiait-il au Monde, en 1998. *Mon ambition est d'en transmettre la substance invisible, c'est-à-dire la simplicité, le dépouillement, la lumière. Le rôle de l'architecte, c'est de se saisir de ces choses invisibles.* »

Emmanuel de Roux

THEATRE HEBERTOT
FELIX ASCOT présente

Judith Magre
Evelyne Bouix
Hippolyte Girardot

EMY'S VIEW

de **David Hare**
révisé par **Bernard Murat**
mise en scène **Bernard Murat**
assisté de **DOROTA COHEN**

Décors **NICOLAS SIRE**
Assiste de scène **CHRISTOPHE**
Lumières **LAURENT CASTANG**
Costumes **CARINE SARFATI**
Musique **BENJAMIN MURAT**

André Falcon
Yvonne Clech
Benjamin Murat

LE FIGARO
01 43 87 23 23
LE FIGARO

Une coproduction Théâtre HEBERTOT - Jacqueline Cormier - Anny Tournel - Philippe Bernard - Pascal Torres

Un vaisseau amiral pour l'île Seguin

TADAO ANDO évoque le XXI^e siècle pour décrire la future Fondation Pinault, un monde qu'il voit fort éloigné des tourments actuelles, pour l'imaginer consensuel et réconciliateur, tourné vers la pureté, la nature. Cela valait pour le XX^e siècle dont les intentions de paix affichées, ont débouché sur les misères que l'on sait et qui se dressent encore avec une coupable fierté de part et d'autre de l'île Seguin, en amont de la Seine. Mais c'est peut-être la seule erreur du parcours, par ailleurs sans faute, qu'il a entamé au côté de François Pinault pour l'achèvement, à l'horizon 2005, d'une des plus grandes institutions culturelles de France. Et la plus vaste qu'une personnalité privée ait jamais offerte au pays : 40 000 m², soit l'équivalent du Centre Pompidou et près de deux fois le Musée Guggenheim de Bilbao.

Le tiers de l'île Seguin, soit un édifice de 300 mètres de long, 130 dans sa plus grande largeur, pour 28 mètres dans sa plus grande hauteur. Tarif : aux alentours de 150 millions d'euros, soit près de 1 milliard de francs.

Ce qui est consensuel et réconciliateur, en revanche, c'est bien Tadao Ando lui-même et le projet qu'il a apporté d'un Japon d'où il ne s'est jamais déraciné. C'est

d'ailleurs la première fois qu'il essaime à pareille échelle exportant avec lui quelques beaux concepts comme le *ma*, l'art de la juste distance entre les choses, entre les hommes, entre les heures de la vie et du monde. Le *ma* qu'avait révélé son compatriote Arata Isozaki au Musée des arts décoratifs, invité par le Festival d'automne en 1978.

GARANT DE L'ÉQUILIBRE URBAIN

Des six lauréats ayant répondu au concours (mais y croyaient-ils vraiment ?), l'architecte japonais est le seul à avoir proposé une réponse à juste distance entre le respect du site et la nécessité du monument. Un site qu'il investit en caméléon : la taille même de l'édifice apporte la dimension monumentale que demandait le projet urbain de Boulogne, et que devra bien adopter Paris : ce sera en effet la première de ses portes son premier fanal, avant même l'Arche de la Défense.

Ce respect du site, qu'indiquent encore mal les maquettes, mais dont Ando a déjà donné les preuves dans les projets qu'il a construits comme l'admirable Musée de Naoshima (1992), va se révéler le meilleur garant de l'équilibre urbain. A l'inverse du monument de Bilbao, cathédrale qui tient la ville mais à distance, la Fondation Gehry attirera la ville à elle. Avec

l'île Seguin, on avait – on a encore – l'image d'un paquebot amarré au milieu du fleuve – *krak* des ouvriers ou ponton-prison, selon les lectures. Avec le projet retenu par François Pinault, on aurait désormais, si l'on en croit la maquette exposée avenue Matignon, celle d'une vedette rapide destinée à remonter le cours de l'art contemporain. Maquette trompeuse. Si vaisseau il y a, c'est un « vaisseau spatial », image choisie par l'architecte, d'une dimension inusitée. La morphologie épouse d'ailleurs de près la forme de l'île dont il reprend l'asymétrie et le côté compact de l'ancienne usine, avec ses murailles verticales tombant dans la Seine. Le principe des vitrages des anciens ateliers Renault a été retrouvé par le biais d'une théorie de baies qui ceintureront l'édifice.

Mais la mémoire physique a été totalement évacuée – la chaufferie, non classée, qui caractérisait la proue des usines Seguin est destinée à disparaître. A sa place, un immense et théâtral escalier permet d'accéder au cœur de la future fondation. Un autre escalier, non moins monumental, structure l'intérieur du bâtiment au centre duquel se trouve un atrium en forme de cône inversé. Les 15 000 m² destinés aux collections permanentes et les 7 000 m² aux expositions

temporaires, cloisonnés, seront dotés d'un éclairage zénithal dont l'intensité devrait être modulable. Enfin, alors que le matériau de prédilection de Tadao Ando a toujours été le béton brut, la carapace extérieure de cet édifice sera faite de plaques de verre, compactes, mais plus ou moins translucides selon les éléments de l'édifice. Une peau que François Pinault envisage de confier, la nuit, à James Turrell, grand maître des installations lumineuses. L'édifice, dont le profil s'inscrit dans la lignée des premières suggestions de Renzo Piano (une reprise libre de la forme de l'île Seguin) sera déterminant pour les autres constructions, universités ou instituts scientifiques qui devraient ouvrir leurs portes d'ici cinq ou six ans.

Reste pour François Pinault à parachever son grand œuvre : le succès de son projet repose sur l'intelligence et la pertinence des collections qu'il présentera au public. Ce sont elles qui donneront leur sens à une architecture qu'il n'y a plus lieu de redouter.

F. E. et E. de R.

★ La maquette de la future Fondation Pinault sera présentée au public, du 9 au 25 novembre, chez Christie's, 8, avenue Matignon, 75008 Paris.

Instants de rêves à Wuppertal

Florilège de stars pour la deuxième édition de « Ein Fest in Wuppertal », à l'invitation de la chorégraphe Pina Bausch

WUPPERTAL (Allemagne)
de notre envoyé spécial

Tout pour la fête, rien que la fête ! On peut être une femme de son temps, artiste de premier rang, et revendiquer le droit d'être heureuse, même et surtout quand l'époque est en déréliction. Pina Bausch, chorégraphe, animatrice du génial Tanztheater de Wuppertal, cité post-industrielle nichée non loin de Düsseldorf et de Cologne, devenu par elle l'une des villes-phares de la création internationale, avait décidé, bien avant le 11 septembre, de réunir dans le cadre de ce qu'elle a appelé « Ein Fest in Wuppertal » ses amis artistes venus de la planète entière. Comme lors de la première « fête », organisée en octobre 1998 pour célébrer les vingt-cinq ans du Tanztheater, cette éternelle voyageuse, passée maître dans l'art d'unir en une compagnie d'exception des interprètes de toutes les nationalités, a imaginé un festin, une orgie de théâtre aux ingrédients les plus cosmopolites. Commencée le 12 octobre, la fête 2001 s'achèvera, dimanche, par la création européenne de la dernière pièce de Pina Bausch, *Das Bräsilien Stück*, créée au printemps à Rio de Janeiro (*Le Monde* du 15 octobre).

Seize jours pour chanter avec Caetano Veloso, danser avec Sylvie Guillem, Saburo Teshigawara, Robyn Orlin, Alain Platel ou Joaquin Grilo, pour voir ou revoir les films de Philippe Decouflé et de Pedro Almodovar, acteur et spectateur assidu de cette fête 2001, pour écouter Félix Lajko ou les enfants poètes azmaris d'Éthiopie... Seize jours pour découvrir ou redécouvrir des pièces anciennes du Tanztheater que l'on croyait ne jamais

revoir. Pour cette fête 2001, Pina Bausch a choisi de remettre en scène *Die Sieben Todsünden*, *Masurca Fogo*, 1980 et *Komm tanz mit mir*, contraignant ses danseurs aux travaux forcés – tous étaient consentants – et rappelant quelques grands anciens, qui goûtaient, insouciant, aux joies de la retraite, pour reprendre les rôles qu'ils avaient naguère créés.

Il en est ainsi de Finola Cronin, irrésistible Anglaise revenue sur le continent pour danser son rôle d'extravagante dans *1980*, pièce-fleuve de 3 heures et quarante minutes – autant dire trop, beaucoup trop courte, malgré les quelques quinze minutes d'ovation debout qui ont prolongé cette reprise dans la nuit du 19 octobre. Vingt et un ans nous séparent de la création de cette pièce – autant dire un bel âge ! – et pourtant il n'a rien fallu changer dans son ordonnancement, sa dramaturgie (Raimund Hoghe, artiste intrigant qui vole aujourd'hui de ses propres ailes), son décor (Peter Pabst) et ses costumes (Marion Cito).

On ne sait pas ce qu'on aime le plus dans cette pièce, sa gestuelle devenue depuis la marque de fabrique de sa conceptrice, ses « marches » scandées par des musiques tantôt drolatiques, tantôt sérieuses, ses scènes d'amour qui, en un instant infinitésimal, basculent dans la haine, ses angoisses nocturnes et ses poses solaires...

Aucun festival au monde ne peut prétendre à un tel plateau, à cet incroyable enchaînement de spectacles, tous exceptionnels. Il y faut la conviction de Pina Bausch, secondée pour l'occasion par l'une des meilleures spécialistes des scènes mondiales, Francesca Spinazzi,



Les poses solaires de « 1980 », une pièce-fleuve de 3 h 40, présentée vingt et un ans plus tard dans son ordonnance, sa dramaturgie (Raimund Hoghe), son décor et ses costumes d'origine.

hier attachée au Festival de Berlin ; il y faut cet attachement, fraternel ou filial, des plus grands interprètes du moment qui, tous, doivent quelque chose de leur art à Pina Bausch ou elle au leur ; il y faut cette amitié simple, chaleureuse, qui s'exprime à chaque tomber de rideau, à chaque extracte, à la cantine du Schauspielhaus de Wuppertal ou encore au Café Ada, quartier général des ripailles du Tanztheater. Ce point de ralliement nocturne est hanté, jusque tôt le matin, par une communauté d'artistes qui ne peut imaginer interrompre trop longtemps ses échanges, le jour comme la nuit.

GÉNÉROSITÉ SANS BORNES

Tous sont gourmands, disponibles, volubiles, partageux, méconnus ou célèbres, comme l'acteur britannique Adrian Lester (Hamlet chez Peter Brook, assistant de John Travolta, candidat à la présidence des Etats-Unis dans *Primary Colors*, de Mike Nichols) qui accompagnait, en admirateur, la danseuse indienne Shantala Shivalingappa. Au Café Ada, Pina Bausch a convié des musiciens de tous horizons mais d'une seule obédience : les partitions de traverses, qu'elles soient new-yorkaise (Sanda Weigl), parisienne (Catherine Jauniaux et Louis Sclavis), moscovite (Moscou

Art Trio) ou... bayonnaise (Benat Achary). Et chacun de pousser ses feux devant un immense parterre enfumé où les « festeurs » boivent et mangent jusqu'à l'aube, attentifs pourtant, et reconnaissants.

Car le public de Wuppertal, renforcé ici par une forte minorité composée des artistes invités, est à bonne école. Son œil comme son oreille sont presque infaillibles ; sa générosité n'a pas de bornes. Joaquin Grilo, jeune danseur de trente ans, nouvelle étoile de Jerez, berceau du flamenco, s'en souviendra longtemps. Invité le dimanche 21 octobre dans le cadre de « La nuit sera longue », organisée par Pedro Almodovar, nouveau compagnon d'art de Pina Bausch puisque plusieurs séquences de son prochain film seront empruntées au répertoire de la chorégraphe, Joaquin Grilo fut interrompu dans sa danse par les applaudissements de spectateurs ne pouvant plus longtemps retenir leur enthousiasme.

La même plaisante mésaventure est arrivée aux enfants africains, européens, asiatiques ou latino-américains qui composaient un programme original, donné dans l'après-midi du même jour, intitulé « Enfants d'aujourd'hui, musiciens de demain ». Il réunissait des chanteurs, des danseurs et des musiciens, tous âgés de moins de vingt

ans, devant des spectateurs dont les plus jeunes n'avaient pas cinq ans, joyeusement installés à l'une ou l'autre des quelque 900 places du Schauspielhaus. Une idée simple, et pourtant inaccoutumée dans la plupart des grands festivals.

« INSTITUTIONNALISER »

Il aurait fallu être là le premier jour, pour la reprise de *Die Sieben Todsünden* par le Tanztheater ; il aurait fallu être là le dernier jour pour la présentation de *Das Bräsilien Stück*... Car les « fêtes » de Wuppertal – Pina Bausch n'aime pas employer le mot de festival – se sont inscrites, en deux éditions, tout en haut de la liste des rendez-vous internationaux. Quelques-uns songent, dans l'entourage du Tanztheater, à les « institutionnaliser » – dates fixes, éclatement dans plusieurs villes de Westphalie... Il faut dire que les affiches proposées par la capitale du Land, Düsseldorf, tiennent bien mal la comparaison.

Si on peut comprendre certaines impatiences, la volonté de redorer le blason régional en s'appuyant sur son pôle le plus créatif, le risque est grand de la banalisation. Elle jouerait contre un état d'esprit qu'il faut pourtant à tout prix préserver.

Olivier Schmitt

Le pugilat d'un Dieu noir et d'un Faust blond

F... (UNTITLED), de Robyn Orlin, par les danseurs du City Theater & Dance Group de Johannesburg. Théâtre de Remscheid, le 20 octobre. Du 3 au 11 novembre, au Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14^e. RER : Cité-Universitaire. Tél. : 01-43-13-50-50. De 12,50 € (82 F) à 17 € (111,51 F). Prochaine création française : *We must eat our suckers with the wrapper on...* Théâtre de la Ville, à Paris, du 19 au 23 février 2002.

REMSCHIED

de notre envoyé spécial

Robyn Orlin s'est introduite comme par effraction sur les scènes d'Afrique du Sud – pays où elle est née en 1955 – et ne cesse depuis 1985 de les harceler. Son surnom : « Constant irritation » – pas besoin de traduction ; son programme : humour et politique ; ses moyens : des danseurs noirs et blancs de tous âges prêts à tout. Deux preuves récentes : *Daddy, I've seen this piece six times before and I still don't know why they are hurting each other*, mise en pièces radicale du *Lac des cygnes* présentée au Théâtre de la Ville en avril (*Le Monde* du 14 avril), et *F... (untitled)*, libre adaptation du *Faust* de Goethe, présentée par le Théâtre de Remscheid avant sa venue prochaine au Théâtre de la Cité internationale à Paris, dans le cadre du Festival d'automne.

La scène inaugurale a pour cadre l'entrée du théâtre. Les spectateurs discutent tranquillement en attendant que le spectacle commence, intrigués déjà par la durée d'une station debout tout à coup perturbée par le hurlement d'un certain Gerard, poursuivi par un homme jeune qui essaie vainement de le ramener en coulisses. Gerard est seulement vêtu d'une grande culotte blanche et d'une blouse déboutonnée. Sa tête est surmontée d'une corne de vache, une seule, mal attachée par une cordelette. Il tient cinq petites bouteilles de boissons de couleurs différentes dont il nous livre la signification : orange pour Faust, rouge pour le Diable, mauve pour Gretchen, vert pour l'Étudiante et jaune pour Dieu.

Naviguant dans la petite foule des spectateurs – il se félicitera de la « popularité de Robyn Orlin »... –

Gerard est rejoint par Toni, femme binoclardée d'une quarantaine d'années, vêtue exactement comme lui mais armée d'un fouet rouge sang. Elle l'entraîne vers les loges et convie les spectateurs à les suivre. Au centre du plateau, rideau de fer baissé obturant la salle, une sorte de ring est dressé à un mètre du sol, surmonté d'un immense ciel bleu en toile de spi et cerné par les chaises réservées au public.

Commence alors une invraisemblable sarabande menée par le Diable, Toni omniprésente, omnipotente, micro vissé à la bouche, ordonnatrice autoritaire et cruelle, capable de modifier les lumières en plaçant des Rhodoïd colorés sur un rétroprojecteur disposé contre un mur de la cage de scène au-dessus des spectateurs. Ceux-ci peuvent suivre en direct les actions secondaires, à l'intérieur comme à l'extérieur du théâtre – et jusque dans le coffre d'un taxi spécialement affrété... –, sur quatre moniteurs vidéo

de Goethe dont la langue est ici réduite, rongée jusqu'à l'os, économie de mots pourtant fidèle à l'esprit du poète.

Entre danse et théâtre, entre boxe et course de fond, entre apparitions et disparitions – sur et sous la scène, hors d'elle, loin d'elle –, entre farce – l'effondrement de la toile de spi – et drame – ces coups que l'on encaisse comme autant de raisons de se battre –, la compagnie menée par Robyn Orlin fait une nouvelle fois la preuve de son engagement, de sa virtuosité aussi, qui permet à la chorégraphe toutes les audaces. La cohérence de son groupe estompe ce qui pourrait apparaître décousu dans la construction du récit et donne vie à cette plongée, plusieurs fois hilarante, dans le continent noir des terreurs humaines.

Sur les musiques mêlées d'Eric Leonardson – *heavy sound*, qui emprunte à la tradition zoulou comme à la techno industrielle –,

A Remscheid, un théâtre curieux du monde

Dirigé depuis 1991 par la plus francophile des intendantes allemandes, Helga Müller-Serre, le Théâtre de la Ville de Remscheid, commune de 120 000 habitants du Land du Rhin-du-Nord-Westphalie, est l'une des scènes allemandes les plus ouvertes sur le monde. Productions théâtrales et chorégraphiques partagent un programme d'une étonnante variété pour une ville de cette taille : ces jours derniers, deux compagnies invitées par Pina Bausch à Fest in Wuppertal étaient présentées conjointement à Remscheid, celle de Robyn Orlin et le Ballet national de Corée ; la saison en cours réunira le Gruppo Corpo du Brésil, le Ballet du Nord de Maryse Delente, le Centre chorégraphique de Montpellier de Mathilde Monnier, Raimund Hoghe, venu en voisin pour un solo, ou encore le Lituanien Oskaras Korsunovas (avec *Le Songe d'une nuit d'été*, de Shakespeare).

★ Stadttheater, Konrad-Adenauer-Strasse, 31, 42853 Remscheid. Tél. : 00-49-2191-16-26-50.

noir et blanc accrochés au-dessus de leurs têtes. Faust blond (Gerard), Diable roux (Toni), les autres protagonistes seront noirs : l'Étudiante (ou l'académie, le savoir, la quête intellectuelle en perpétuel déséquilibre, coupée des autres) ; Gretchen, robuste Marguerite cueillie à la sortie d'une église (l'innocence emportée malgré elle dans ce cauchemar joyeux) ; Dieu, enfin, d'abord aux abonnés absents puis recruté par force dans le public, comparse récalcitrant qui finira par mener la danse, au-delà

un univers se construit, malgré les hoquets, appel au dépassement de soi, de la peur, de la haine, sans rien oublier des enseignements des maîtres anciens et sans rien craindre de devoir vivre aujourd'hui, sans eux. A l'issue du spectacle, Robyn Orlin était conviée à discuter avec les spectateurs. « Il est difficile de survivre aujourd'hui en Afrique du Sud », devait-elle lâcher dans un sourire. On veut bien la croire, et croire aussi que son combat sera victorieux.

O. S.

Une femme au miroir d'un pays industriel

WUPPERTAL (Allemagne)

de notre envoyé spécial

Sa fine silhouette, son port tranquille, sa beauté stupéfiante la font ressembler aux héroïnes d'Eduard von Keyserling, ces femmes élégantes qui s'essayaient à l'amour et l'émancipation sur les plages de la mer Baltique. Pourtant, Pina Bausch est bien de son temps ; il lui arrive même souvent, artiste jusqu'au bout des ongles, d'être en avance sur lui, esquissant la gestuelle de temps de violence et de réconciliation bien avant que celles-ci n'interviennent. La Dame de Wuppertal, comme on la surnomme souvent, est un pur produit de sa région natale, ce land du Rhin-du-Nord-Westphalie fort pluvieux où les cafés font figure de refuges et les théâtres office d'agence de voyages.

Pina Bausch est née à Solingen, troisième pointe d'un triangle formé par Wuppertal et Remscheid, au pied du « bergisches land », ce pays montagneux dont les sommets sont de petite altitude – quelques centaines de mètres tout au plus. Il n'y fait beau qu'exceptionnellement et la lumière peine à s'y tailler un chemin.

Du coup, ses habitants, protestants dans leur immense majorité, s'y sont mis très tôt au travail, avec acharnement. Ils ont ainsi fait le berceau de quelques géants de la machine-outil dont la plupart sont aujourd'hui reconvertis dans le secteur tertiaire – assurances et téléphonie mobile. Mais le puissant Thyssen fabrique toujours par-là des pièces essentielles à la confection de moteurs d'avion. Car les gens de ce

pays, moins austère qu'il n'y paraît quand on parcourt ses forêts et longe les rivières qui alimentaient les ateliers de métallurgie, sont riches, tournés vers le monde. Comme la chorégraphe, s'ils sont discrets à l'extrême, ils ne renoncent jamais à l'originalité. A Remscheid, on peut ainsi apercevoir deux ou trois bateaux vissés sur le toit de maisons, indiquant par leur voilure le goût d'ici pour le commerce, l'exportation, et donc le voyage.

FRINGALES DE MOUVEMENT

A Wuppertal, on a construit un métro aérien suspendu, unique au monde. Il faut dire que ses grandes arches de fer forment une architecture extrêmement contraignante qui se moque des emprises au sol, du cours sinueux de la Wupper et des façades qu'elles martyrisent.

Ces fringales de mouvement, de découverte se reflètent exactement dans le travail du Tanztheater. A approviser son environnement, on comprend mieux le caractère de Pina Bausch, les ressorts de son imagination. La précision de son travail est en tout point comparable à celle nécessaire à la réalisation d'outils que le monde entier a jaloués sans jamais les accomplir aussi bien. Ses lumières réfléchissent cette atmosphère humide, ces brouillards inséparables que doivent affronter ses danseurs, en ville comme à la scène. Pour peu que le soleil perce, ce petit pays et comme lui le théâtre de Pina Bausch deviennent havres de paix, de joies partagées.

O. S.

En 2001, le cinéma français bat ses records américains

QUATRE FILMS en français ont déjà dépassé 1 million de dollars de recettes aux Etats-Unis, ce qui fera de 2001 la meilleure année commerciale de l'industrie française en Amérique du Nord depuis 1994. En tête de ce classement, *Le Placard*, de Francis Veber, très bien accueilli par la critique et qui totalise 6 201 649 dollars de recettes (6,95 millions d'euros). *Harry, un ami qui vous veut du bien*, de Dominik Moll, a dépassé 4 millions de dollars (4,49 millions d'euros), *La Veuve de Saint-Pierre*, de Patrice Leconte, a attiré presque autant de spectateurs aux Etats-Unis (602 167, pour une recette de plus de 3,4 millions de dollars [3,81 millions d'euros]) qu'en France (616 142). Enfin, *Sous le sable*, de François Ozon, a recueilli plus de 1,3 million de dollars (1,46 millions d'euros). D'autres films ont obtenu de bons résultats, si l'on tient compte de leur moindre exposition (*Le Placard* a occupé jusqu'à 120 écrans) : *Lumumba*, de Raoul Peck, *Le Goût des autres*, d'Agnès Jaoui, ou *Drôle de Félix*, d'Olivier Ducastel et Jacques Martineau. Ces excellents chiffres devraient encore gonfler avec la sortie massive d'*Amélie Poulain* (qui a déjà réalisé de bonnes recettes en sortie restreinte et est présenté par la France à l'Oscar du meilleur film étranger) et celle du *Pacte des loups*. Mais il faut mettre en regard le total des recettes françaises aux Etats-Unis en neuf mois – 16,9 millions de dollars (18,9 millions d'euros) – et le score du seul film *Rush Hour 2* en dix semaines d'exploitation : 222 millions de dollars (249 millions d'euros).

DÉPÊCHES

■ **PRIX LITTÉRAIRES** : le jury du **Femina** a publié sa dernière sélection en vue du prix qui sera décerné lundi 29 octobre : *Putain*, de Nelly Arcan (Seuil) ; *Mon frère*, de Philippe Besson (Julliard) ; *Avenue de France*, de Colette Fellous (Gallimard) ; *Dolce Agonia*, de Nancy Huston (Actes Sud) ; *Un te deum en Ile-de-France*, de Philippe Hadengue (Pauvert) ; *Rosie Carpe*, de Marie Ndiaye (Minuit). Femina étranger : *Les Sombres feux du passé*, de Chang-rae Lee (L'Olivier) ; *Mauvaise pente*, de Keith Ridgway (Phébus) ; *Poussière rouge*, de Gilian Slovo (Christian Bourgois) ; *J'ai épousé un communiste*, de Philip Roth (Gallimard) ; *Sourires de loup*, de Zadie Smith (Gallimard). Femina essai : *Flora Tristan*, d'Evelyne Bloch-Dano (Grasset) ; *O dix-neuvième*, d'Elvire de Brissac (Grasset) ; *Protée*, de Simon Leys (Gallimard) ; *Rimbaud*, de Jean-Jacques Lefrère (Fayard) ; *Jenny Bel'air*, de François Jonquet (Pauvert) ; *La Foi du souvenir*, de Nathan Wachtel (Seuil).

■ **THÉÂTRE** : **Nathalie Nerval**, la doyenne des pensionnaires de la **Comédie-Française**, a quitté, le 1^{er} octobre, la Maison de Molière. Elle était le plus souvent distribuée dans les rôles de confidente, nourrice ou vieille dame. En 1999, elle avait joué dans *Le Mariage forcé*, de Molière, et dans *Le Révisor*, de Gogol. Elle incarne actuellement la mère de Raskolnikov dans *Crime et châtiment*, mis en scène par Robert Hossein à Marigny. Le doyen des pensionnaires du Français est maintenant Pierre Vial.

■ **PHOTOGRAPHIE** : **Dolorès Marat** a remporté deux prix de la banque NSMD/ABN AMRO, le Prix du personnel et le Prix de la presse, décernés les 16 et 17 octobre au Centre national de la photographie. Trois de ses images, d'une valeur de 50 000 F (7 622,45 €), entrent dans la collection NSM Vie/ABN AMRO.

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

La Casa General des Suds 4, Bites et L'Estimote present
FIESTA DES SUDS
2001
DU 13 AU 31 OCTOBRE

YORGOS MANGAS (Grèce) TONINO CAROTONE (Espagne/Italie)
"OCCITANIA... OUES AQUO ?" - PANICO (Chili) TROUBLE MAKERS
L'ELECTRONIQUE DU SUD - LUCKY PETERSON - DI MAGGIO - CHEB MAMI (Algérie)
CHEB HAIRID (Maroc) BURHAN OCAL & JAMAALADEN TACHMA (Tunisie/États-Unis)
MBS (Algérie) AFRICANDO (Cuba) ORQUESTA HUMBERTO PINHEIRO
Y ALBERTO VARGAS (Argentine) LA BOMBA - SAVINNA YANNAYOU (Grèce)
FRANÇOISE ATLAN ET L'ORCHESTRE DE FFZ - SILEN - ISMAEL LO (Sénégal)
BONGA (Algérie) SAHARAOU (Algérie) TWD - BLACK MUSICA - CHEBIL (Congo)
TONY ALLEN - PROFESSEUR BABACAR - STEPHANE PONPOUGNAC
STEPHANE LEBORGNE - SKA-P (Espagne) TOKO BLAZE - ZUCO 103 (Brésil)
GILBERTO GIL (Brésil) IVO ILHE AYE (Brésil)

Renseignements : 0825 833 833 Internet : www.dock-des-suds.org

DOCK DES SUDS
CENTRE NATIONAL DE MUSIQUE DU SUD
32, RUE URBAIN V, 13002 MARSEILLE

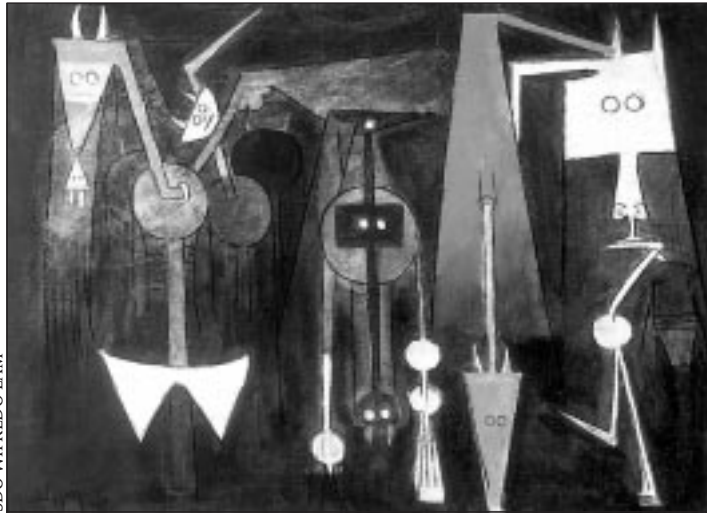
Le panthéon syncrétique de Wifredo Lam

Au Musée Dapper, une rétrospective remet en lumière l'art de ce peintre, entre surréalisme et paganisme

LAM MÉTIS, Musée Dapper, 35, rue Paul-Valéry, Paris-16^e. M^o Victor-Hugo. Tél. : 01-45-00-01-50. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Entrée : 30 F (4,5 €). Jusqu'au 20 janvier.

Depuis sa mort, en 1982, aucun musée français n'a jugé bon de consacrer une rétrospective à Wifredo Lam. On a vu de ses œuvres dans des galeries et à la Maison de l'Amérique latine, mais rien de très conséquent ni de véritablement historique. Négligence fâcheuse : Lam, né en 1902 à Cuba de père chinois et de mère d'ascendance afro-cubaine, a vécu en France de 1938 à 1941 et de 1952 à sa mort, séjour interrompu par des voyages dans son île natale et dans le monde entier. L'exposition conçue par la Fondation Dapper s'intitule « Lam métis ». Métis, assurément, mais, plus encore, cosmopolite, curieux de toutes les cultures.

Sa vie est exemplaire. Ce Sino-Cubain vient en Espagne en 1923. Vit à Cuenca, à Leon, à Madrid. A partir de 1936, il travaille dans une usine d'armement au service des républicains et tombe malade à force de manipuler des produits toxiques. Quand il vient à Paris, il se rend chez Picasso muni d'une recommandation du sculpteur Manolo. Donc, Picasso le reçoit avec bienveillance. Un an plus tard, Lam connaît tous ceux qu'il faut connaître, Breton, Miro, Leiris, Jorn, Tzara, Péret, Léger. Encore un an, et il se trouve à Marseille, en compagnie des surréalistes cantonnés



« Au centre de Pao-Pao ? [Le Dos du jour] », Wifredo Lam, 1969, huile sur toile (73 x 100 cm), collection particulière.

à la villa Air-Bel et, comme eux, en attente d'un bateau pour s'enfuir. Sur le *Capitaine-Paul-Lermele*, quand il s'embarque en mars 1941, partent avec lui Breton, Victor Serge, Claude Lévi-Strauss. Un mois plus tard, avec Breton, il découvre Aimé Césaire en Martinique.

L'ANIMAL, L'HUMAIN, LE VÉGÉTAL

On pourrait continuer de la sorte un moment la chronique des rencontres remarquables. Un seul exemple encore : en 1954, Lam est à Albisola, en Ligurie, où il participe au congrès qu'organisent alors Jorn et Baj. Lequel congrès préfigure la fondation, à Albisola, de l'Internationale situationniste, avec Jorn encore.

D'un artiste à ce point exposé à tous les courants du siècle, la peinture pourrait être diverse, incertaine, balançant trop d'une influence à une référence. Rien de tel. Tout au contraire, continuité et cohérence sont manifestes, à tel point que l'ordre chronologique n'a pas grand sens pour Lam. Dans les années 1930, il passe à travers le cubisme, se heurte à la sculpture africaine et océanienne, se fixe à proximité du surréalisme. Vers 1942, son style prend une forme à peu près définitive : une peinture légère et claire, un dessin aigu, des figures en permanente métamorphose entre l'animal, l'humain et le végétal. De Picasso, il retient la permission de tordre et de disloquer

les anatomies. Des arts dits primitifs, il conserve le goût des déformations et disproportions symboliques – symbolisme sexuel le plus souvent.

Et se met à inventer : des divinités entre poisson-scie et gazelle, des femmes-calebasses et des femmes-oiseaux, des hydres à tête de flèche et d'autres à tête en croissant de lune. Le fantastique, l'érotique et l'ironique s'entendent. Ses œuvres les plus convaincantes sont celles où il se garde de préciser trop l'articulation des formes et la structure de ses monstres charmants. Trop de précision nuit à sa poétique. Dans la pénombre ou l'évanescence, elle est plus à son aise – et aussi dans les formats plus réduits que dans les grandes toiles, dont la composition se voit trop bien.

La rétrospective actuelle privilégie les premiers, empruntés à des collections privées. Elle contient de nombreuses œuvres peu ou pas connues, dont la révélation devrait permettre de rendre à Lam son importance. Seule réserve : parce qu'il en fut amateur et collectionneur, des masques, des boucliers et des haches d'Afrique et d'Océanie ont été associés aux peintures. Ils sont d'une qualité plastique remarquable. Mais leur présence est bien insistante, vitrines placées devant les toiles. Autant l'analyse des relations entre Lam et ces civilisations est judicieuse dans le catalogue, grâce à un texte précis de Jean-Louis Paudrat, autant, dans les salles, la juxtaposition est discutabile.

Philippe Dagen

La Marmite infernale enflamme L'Arrosoir de Chalon

LA MARMITE INFERNALE à L'Arrosoir Jazz-Club de Chalon-sur-Saône, le 19 octobre. TOURNÉE : La Cave diamière, Argentueil (le 16 novembre); salle Saint-Vincent, Rochecorbon (le 17); salle polyvalente de Laval (le 20); salle Calixte-Aimé-Plissonneau, château d'Olonne (le 21); Le Pannonica, Nantes (le 22); La Marquinerie, Paris (le 4 décembre). Les trente ans de L'Arrosoir, du 9 au 11 novembre. Tél. : 03-85-93-31-73.

CHALON-SUR-SAÔNE de notre envoyé spécial

Quoi de plus excitant qu'un big band resserré sur la scène exigüe d'un club de jazz ? A New York, le Village Vanguard, le Sweet Basil – récemment fermé –, à Londres, le Ronnie Scott's, à Paris, le Sunset s'y sont, entre autres, régulièrement essayés avec succès. Défi, inconscience, amour. Le tableau vaut le détour : un pianiste en fond de cour, les pupitres des saxophonistes ou des trompettistes qui se chevauchent, la volute de la contrebasse qui taquine le plafond. Quant au batteur, au mieux on distingue de son appareillage le cône d'une cymbale façon chapeau chinois. Coup de chance, le plateau et la hauteur de voûte de L'Arrosoir à Chalon-sur-Saône permettent de respirer.

Pourtant, lorsqu'il s'agit de La Marmite infernale, l'une des formations les plus joyeuses, les plus moutantes parmi celles qui œuvrent dans le monde en matière de jazz de création, tout se complique. Quatorze musiciens qui en valent le triple – idées, aventures, vitalité – dont deux claviers, deux batteurs, des pupitres de vents qui aiment changer de place. Pour corser l'affaire, La Marmite infernale tient en haute estime l'idée du collectif parce qu'il permet à l'expression individuelle de penser à l'ensemble. Les compositions sont écrites par un peu tout le monde et dirigées par autant.

La musique de La Marmite vient par envie, par plaisir, par une énergie contagieuse. A l'association A la recherche d'un folklore imaginaire (ARFI), dont La Marmite est l'un des orchestres, il y a des projets avec projections, chorégraphies, d'autres pour les enfants, d'autres tournés vers l'improvisation, comme vers des répertoires peu communs. Par leurs cultures mêlées, les musiciens de La Marmite infernale permettent que l'orchestre puise dans de multiples inspirations. Fandango de fanfare du Sud, chants révolutionnaires d'un peu partout, jazz classique, jazz free, attirance pour les beautés mélodiques, hymnes détournés, bizarreries diverses...

Le tout est joué par des virtuoses qui n'en font pas un plat. Ce 19 octobre, en cours de tournée franco-

mondiale, La Marmite infernale se laisse entendre aussi à l'aise avec des partitions de derrière les fagots (*Café de la roche, Accélère un peu tu vas caler*, extraits du récent enregistrement *Au charbon !*) que des décalages malins de *La Marseillaise*, jouée avec une dignité et un entrain remarquables ou l'appel aux grandes figures du jazz (Albert Ayler, Carla Bley). L'un des plus jeunes membres de La Marmite infernale, Dimitri Naiditch, vient d'Ukraine, bagage classique dans l'esprit. Xavier Garcia, aux samplers, connaît certaines choses du rock, sait repérer dans les

bruits du monde des atouts pour ses machines à sons. Parmi les plus anciens, le contrebassiste Jean Bolcato a probablement tout joué dans plusieurs vies, Maurice Merle, itou. Les classiques s'arrachent le trompettiste Jean-Luc Capozzo.

La Marmite compte aussi deux Alain, Rellay au ténor, Gibert au trombone, et deux Charbonnier trombonistes, Jean-François et Patrick. Cette assemblée de bons vivants, d'adultes qui trouveraient étrange la nécessité de ne pas savoir garder un enthousiasme d'enfant, a pu jouer à L'Arrosoir avec l'aide du

Centre régional du jazz en Bourgogne. L'Arrosoir fêtera ses trente ans d'existence à la mi-novembre. Si tous les musiciens passés par l'ARFI en presque autant de temps sont venus à L'Arrosoir, La Marmite y jouait pour la première fois. En fin de concert, le public se lève, reprend en chœur *Baptiste* (tube proprement infernal), trépigne de joie. A un concert de jazz ? Oui.

Sylvain Siclier

★ *Au charbon !*, 1 CD ARFI Move AM028, distribué par Culture Press.



PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité

47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex - Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

PUBLICATION JUDICIAIRE

“Par arrêt infirmatif en date du 27 septembre 2001, la Première Chambre de la Cour d'appel de Paris a dit que la publication des propos tenus lors de la conférence de presse tenue par M. Michel LE MENE du 30 octobre 1998 et ceux parus dans le journal LIBERATION du 4 novembre 1998 sont diffamatoires à l'encontre de M. Jean-Luc CHIRON, dit TARDIEU et a condamné, in solidum, la SARL SNPC, editrice du quotidien LIBERATION, M. Serge JULY, Directeur de la publication, M. Nicolas de la CASINIÈRE, journaliste, M. Michel LE MENE et L'ASSOCIATION DE LA MAISON DE LA CULTURE DE LOIRE ATLANTIQUE à lui payer la somme de 200.000 F à titre de dommages-intérêts.”

SORTIR

PARIS

Samson

Poursuite du cycle Haendel produit tout au long de la saison par Jeanine Roze, avec *Samson*, l'un des oratorios les plus populaires du vivant de Haendel, et aussi l'un des plus longs ! Sous la direction du Britannique Harry Christophers (accompagné du magnifique ensemble The Sixteen), c'est à Thomas Randle de camper le rôle-titre (l'un des premiers grands rôles de ténor dans l'histoire de la musique dramatique). *Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. M^o Alma-Marceau. 19 h 30, le 26. Tél. : 01-49-52-50-50. De 32,80 F à 498,53 F.*

JVC Jazz Festival

Dans le cadre du JVC Jazz Festival, les concerts au Sunside, rue des Lombards, ont permis d'entendre dans de bonnes conditions les saxophonistes Ricky Ford et Sonny Simmons, et au Sunset, en sous-sol, le groupe No Jazz, sensation du monde de l'électro jazz. La suite est d'égale qualité avec le saxophoniste Steve Grossman, en compagnie du pianiste Alain Jean-Marie, deux monuments d'intelligence musicale et de swing (au Sunside, du 25 au 27 octobre) et le batteur Leon Parker, seul avec sa batterie,

ses percussions et son corps (au Sunset, les 25 et 26 octobre). *Sunside/Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 21 heures, les 25, 26, 27. Tél. : 01-40-26-21-25. 120 F.*

BAR-LE-DUC

Zikrayat

Leïla Haddad présente sa dernière création, Zikrayat, qui se veut un hommage à la légendaire Oum Kalsoum. La chorégraphe tunisienne est aussi l'une des meilleures représentantes de la danse orientale, genre auquel le vocable « danse du ventre » est souvent associé. Contrairement aux idées reçues, la danse orientale – trop longtemps confinée dans les cabarets – était une danse sacrée qui célébrait les divinités féminines de la Haute Antiquité. Lassée des préjugés qui pèsent sur la danse orientale, Leïla Haddad, entourée de huit danseurs (sept femmes et un homme) et de musiciens, incarne dans cette pièce la beauté, la singularité et la complexité de la danse arabe, à travers le *raqs el sharqi*, dynamique intérieure du corps poussée à l'extrême, qui ne cherche pas à occuper l'espace extérieur mais un espace intérieur. *Bar-le-Duc (Meuse). Salle Dumas, 7, rue Jeanne-d'Arc. 20 h 30, le 26. Tél. : 03-29-79-42-78. 80 F et 100 F.*

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Novecento d'Alessandro Baricco, mise en scène de Frank Cassenti.

Nouvel Espace culturel, 107, avenue Gambetta, Maisons-Alfort (Val-de-Marne). 20 h 45, le 26. Tél. : 01-43-96-77-57. De 111,50 F à 164 F.

Tokyo Contemporary Dance *Maison de la culture du Japon à Paris, 101, quai Branly, Paris-15^e. M^o Bir-Hakeim. 20 h 30, les 26, 27. Tél. : 01-44-37-95-95. 60 F et 80 F.*

Vidya, Sharmila Sharma *Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris-13^e. M^o Glacière. 20 h 30, le 26. Tél. : 01-45-89-01-60. Entrée libre.*

Orchestre national d'Ile-de-France (Œuvres de Copland, Ives, Dvorak. Jacques Mercier (direction).

La Barbacane, place du 8-Mai-1945, Beynes (Yvelines). 21 heures, le 26. Tél. : 01-34-91-06-58. De 63 F à 98 F.

Les Tambours de Brazzaville *Espace rencontres, 10, rue Crèvecoeur, Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). A 20 h 30, le 26 octobre. 50 F.*

Danilo Perez, Moutin Réunion *New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^o Château-d'Eau. 21 heures, le 26. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F.*

Emmanuel Bex *Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 22 h 30, les 26, 27. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F, 100 F.*

Danny Brillant *Centre culturel, place de la Halle, Herblay (Val-d'Oise). 20 h 45, le 26. Tél. : 01-39-97-40-30. De 100 F à 178 F.*

Michel Delpech

Théâtre André-Malraux, place des Arts, Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). 20 h 45, le 26. Tél. : 01-47-32-24-42. 170,55 F et 144,31 F.

RÉGIONS

Cafougnette et l'défilé de Jacques Bonnaffé, d'après Jules Mousseron, mise en scène de l'auteur. *Nîmes (Gard). Théâtre, 1, place de la Calade. 20 h 30, le 27. Tél. : 04-66-36-65-10. 88,55 F et 108,23 F.*

Ballet du Capitole de Toulouse *Toulouse (Haute-Garonne). Théâtre du Capitole, place du Capitole. 15 heures, les 27 et 28; 20 h 30, les 27, 30 et 31. Tél. : 05-61-63-13-13. 206,63 F.*

Carmen de Bizet. Marc Piollet (direction), Karoline Gruber (mise en scène). *Nantes (Loire-Atlantique). Opéra-Théâtre Graslin, 1, rue Molière. 20 heures, le 27. Tél. : 02-40-69-77-18. De 62 F à 297 F.*

REPORT

En raison de la situation tendue au Pakistan, le Théâtre de la Ville se voit obligé, en accord avec les musiciens du groupe de Qawwali, de reporter le concert prévu le 25 octobre au 21 juin 2002, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77.

ANNULATIONS

La tournée européenne du Montreux Festival, vient d'être annulée. Le concert prévu au Palais des congrès, à Paris, le 29 octobre, n'aura donc pas lieu.

Le concert du grand maître de sitar indien Vilayat Khan, prévu le 30 octobre à 20 h 30 au Théâtre de la Ville, est annulé. Tél. : 01-42-74-22-77 (échange de places pour un autre concert ou remboursement).

FESTIVAL D'AUTOMNE

Les représentations de Zeno à 4 a.m., mis en scène par William Kentridge et la Handspring Puppet Company, prévues au Centre Pompidou du mercredi 24 au dimanche 28 octobre, ont dû être annulées à la suite du mouvement social qui paralyse l'établissement.

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS LITTÉRAIRES

André Gide

Un écrivain protéiforme : son œuvre, ses amitiés, ses amours, ses engagements littéraires et politiques... Sous la diversité éblouissante, une unité profonde.

La Renaissance des poètes

De Ronsard à Du Bellay, de Louise Labé à Clément Marot, ballade avec une « brigade de douceur de vivre » qui, au milieu du XVI^e siècle, fit de l'harmonie une règle de vie et de littérature.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

13 F / 1,98 €

L'hommage de Carlos à Oussama Ben Laden

Dans un entretien au quotidien de Caracas « El Universal », le terroriste, emprisonné à la Santé, déclare que les 5 000 morts des attentats du 11 septembre sont « pratiquement tous des soldats ennemis, en uniforme au Pentagone et en cravate à New York »

« **LE COMBAT** du cheikh Oussama pour libérer les trois cités saintes occupées, La Mecque, Médine et Jérusalem, est aussi le mien », affirme dans un entretien publié, dimanche 21 octobre, par le quotidien vénézuélien *El Universal* Vladimir Illich Ramirez Sanchez, alias Carlos, dit le Chacal. Le terroriste d'origine vénézuélienne, emprisonné depuis sept ans à la Santé après sa condamnation à perpétuité pour l'assassinat de deux policiers et de leur informateur libanais en 1975, soutient que Ben Laden n'est pas le responsable des attentats contre les Etats-Unis. « S'il y avait, explique-t-il, une quelconque preuve de l'implication d'Oussama ou du gouvernement d'Afghanistan dans les attentats du 11 septembre, les Yankees la montreraient. »

Il considère que les attaques terroristes du 11 novembre à New York et Washington « ont frappé les centres de commande de l'agression impérialiste yankee contre les peuples du monde : militaire au Pentagone et de la spéculation financière à New York ». « Les morts, ajoute-t-il, sont pratiquement tous des soldats ennemis, en uniforme au Pentagone et en cravate à New York. »

Dans ce long entretien, Carlos explicite sa ferveur pour la cause palestinienne et se déclare, par ailleurs, solidaire avec « la révolution bolivarienne » conduite par le président vénézuélien Hugo Chavez, qui, depuis son élection, a multiplié les déclarations en faveur de son concitoyen, le qualifiant lors de sa visite à Paris début octobre d'« homme d'honneur ». Carlos

considère que « Bush junior a lancé une croisade contre le peuple musulman d'Afghanistan » et que « le djihad est la réponse ». Il estime que, si Yasser Arafat a fait des déclarations se démarquant d'Oussama Ben Laden, c'est parce qu'il « a mis officiellement la sécurité et le destin du peuple palestinien entre les mains de la CIA ».

Il espère que les talibans ne seront pas vaincus par les Etats-Unis, parce qu'« ils défendent la révolution mondiale » et prédit que la guerre va s'étendre aux pays voisins et dans le monde entier. « C'est inévitable. Ce sera justice », affirme-t-il. Il précise

DANS LA PRESSE

BFM

Philippe Alexandre

■ Le problème de Chevènement est politique : pour faire le lien entre le marxisme et le gaullisme, il lui faudra se livrer à d'impossibles contorsions. Et jusqu'à présent, il faut avoir la foi du charbonnier pour soutenir, comme le fait Georges Sarre, son ami non pas de 30 mais de 40 ans, qu'il sera encore dans la course au second tour. Mais quoi ! Il arrive que les électeurs nous jouent à tous, aux candidats, aux experts et aux journalistes, des drôles de tours.

LOS ANGELES TIMES

Jim Mann

■ Dans les semaines qui ont suivi le 11 septembre, une assumption erronée a pris forme, tant aux Etats-Unis qu'à l'étranger, sur la

el universal

que s'il s'est « converti en 1975 à l'islam » il est « communiste et non islamiste ». Pour lui, le conflit en Palestine « est l'épicentre de la guerre révolutionnaire au niveau international. Le mouvement djihadiste est l'avant-garde du combat anti-impérialiste ».

« Ma vie militante est insigne, héroïque et d'une trajectoire exceptionnelle. Il n'y a pas d'espace pour des remords ou des repentirs », assure celui qui demeure inculpé dans le cadre de plusieurs

affaires liées à des attentats commis en France au début des années 1980, où plus d'une dizaine de personnes sont mortes et plusieurs centaines d'autres ont été blessées. Interrogé sur les droits des victimes de ses attentats, il répond qu'en France ses « droits fondamentaux sont violés impudemment : visites interdites, isolement total ininterrompu depuis le 15 août 1994 », et que, s'il y en a, « les victimes collatérales des actions révolutionnaires sont minimes, comparées aux bombardements de l'OTAN ».

Carlos soutient, par ailleurs, que les accusations de la justice française « n'ont pas de base juridique » et

prend soin de ne pas se lier avec des organisations internationales (...). Les Etats-Unis n'agissent plus sous un commandement de l'OTAN comme au Kosovo (...). Le Mythe de l'Unilatéralisme Abandonné reflète plus que tout le désir de tout le monde, Américains et alliés, de serrer les rangs derrière l'administration Bush ; c'est compréhensible. Dans ce processus, cependant, ceux qui critiquaient l'équipe Bush semblent avoir plus changé de vues que l'administration. Cette dernière n'est ni plus ni moins unilatéraliste qu'elle ne l'était.

LOS ANGELES TIMES

Robert Reich

■ Jamais depuis la seconde guerre mondiale les Américains ne se sont sentis plus unis. Nous menons tous ensemble le combat contre le terrorisme et pour relancer notre

économie. Mais nous ne serons plus ensemble quand il s'agira de payer la facture. Qui va payer le prix d'une guerre contre le terrorisme qui devrait coûter 40 milliards de dollars cette année ? (...) Les classes moyennes et pauvres. 80 % des Américains paient plus de prélèvements sur leur salaire que d'impôt sur le revenu, et la proposition de baisse d'impôts de la commission du budget de la Chambre ne prévoit pas de les réduire. Au contraire, ces prélèvements risquent d'être augmentés. Leur rapport dépasse le coût des retraites. Où va donc aller le surplus ? A financer la guerre contre le terrorisme et, si la commission l'emporte, une grosse baisse d'impôts destinée avant tout aux riches (...). Les Américains aiment à croire que nous sommes tous dans le même bateau. Mais si la Chambre a le dernier mot, les plus riches seront exemptés.

Alain Abellard

économie. Mais nous ne serons plus ensemble quand il s'agira de payer la facture. Qui va payer le prix d'une guerre contre le terrorisme qui devrait coûter 40 milliards de dollars cette année ? (...) Les classes moyennes et pauvres. 80 % des Américains paient plus de prélèvements sur leur salaire que d'impôt sur le revenu, et la proposition de baisse d'impôts de la commission du budget de la Chambre ne prévoit pas de les réduire. Au contraire, ces prélèvements risquent d'être augmentés. Leur rapport dépasse le coût des retraites. Où va donc aller le surplus ? A financer la guerre contre le terrorisme et, si la commission l'emporte, une grosse baisse d'impôts destinée avant tout aux riches (...). Les Américains aiment à croire que nous sommes tous dans le même bateau. Mais si la Chambre a le dernier mot, les plus riches seront exemptés.

www.agentland.fr

Six cents agents intelligents, pour s'amuser ou pour travailler



jour, tandis qu'une dizaine de logiciels obsolètes ou inefficaces sont éliminés. » M. Heynard note que la demande des internautes se concentre sur les logiciels « de pair à pair » comme Kazaa ou LimeWire, permettant de créer des communautés de partage de fichiers.

Pour M. Heynard, c'est une tendance éphémère : « De nombreux laboratoires ont développé ce type d'agents parce qu'ils voulaient profiter d'un marché porteur, consécutif aux déboires de Napster, qui va devenir payant. Mais le succès de ces logiciels repose sur leur capacité à fédé-

rer le plus grand nombre d'internautes : il n'y a donc pas de place pour tout le monde. L'autre tendance de la recherche, passionnante, tourne autour de la vie artificielle. »

Humains ou animaux virtuels, agents de conversation, avatars autonomes... : AgentLand a déjà recensé une cinquantaine de logiciels de cette catégorie. On peut ainsi dialoguer avec Cybelle, créature virtuelle conçue par Cybion, puis s'offrir au choix un danseur évoluant sur la barre de navigation, une strip-teaseuse annonçant l'arrivée de nouveaux messages, ou le clone en 3D d'une journaliste vedette de la télévision britannique donnant les nouvelles matinales. AgentLand propose aussi un annuaire sur l'univers de l'intelligence artificielle, une lettre hebdomadaire et un forum fréquenté par une communauté de passionnés. M. Heynard espère que, à terme, son site deviendra un lieu de référence pour échanger des agents préalablement personnalisés par les internautes eux-mêmes.

Géraldine Faes

Christian Colombani

SUR LA TOILE

FRANCE-TVA

■ Huit députés de l'opposition ont déposé un amendement au projet de budget 2002, visant à abaisser à 2,1 % la TVA sur la presse en ligne. Le même groupe de députés a écrit à l'Autorité de régulation des télécommunications pour dénoncer l'attitude de France Télécom, qui, selon eux, freine le développement des accès forfaitaires illimités en exigeant des fournisseurs des tarifs d'interconnexion trop élevés. - (AFP.)

TEXAS

■ Trois délinquants sexuels du Texas en liberté provisoire ont été incarcérés pour avoir tenté de se connecter sur des sites pornographiques. Les serveurs auxquels leurs ordinateurs étaient raccordés étaient équipés de logiciels de filtrage, qui bloquent l'accès aux sites à contenu sexuel, et préviennent la police des tentatives de connexion. - (Reuters.)

MESSAGERIE

■ Yahoo a annoncé le lancement d'une version enrichie de son service de messagerie instantanée, permettant d'envoyer des fichiers musicaux, des BD, etc. - (Reuters.) messenger.yahoo.com

POUR TÉLÉCHARGER un morceau de musique, élever une tarentule virtuelle sur son écran, faire des achats dans une boutique électronique, lancer une requête en langage naturel sur un moteur de recherche, éliminer les courriers indésirables de sa messagerie, remplir un formulaire interactif ou converser avec un robot, l'internaute utilise, souvent sans le savoir, des « agents intelligents ». La société Cybion, fondée par le chercheur Carlo Revelli et par Joël de Rosnay, a lancé un portail baptisé AgentLand, qui recense et met à la disposition du grand public une bibliothèque de ce type de logiciels, capables d'effectuer un ensemble de tâches de simplification de l'usage d'Internet. A ce jour, le site propose en téléchargement plus de six cents agents, gratuits ou payants.

Bertrand Heynard, directeur du développement, considère cette offre comme quasi exhaustive : « Deux personnes à plein temps assurent une veille technologique. Elles enregistrent environ vingt nouveautés chaque mois et assurent les mises à

Apprenez à mentir !

par Dominique Dhombres

MENTIR, c'est du travail. C'est même parfois une occupation à plein temps. Jean-Luc Delarue avait réuni hier soir, sur le plateau de « Ça se discute », sur France 2, un bel échantillonnage de menteurs permanents ou occasionnels. Surtout des menteuses, en fait. Ce n'est pas qu'elles soient proportionnellement plus nombreuses. Elles sont seulement plus courageuses et ont osé se présenter devant les caméras au risque d'être démasquées malgré leurs énormes lunettes noires et leurs improbables perruques. Les hommes ont généralement préféré s'abstenir. Les oreilles d'un certain Christian, spécialiste des liaisons cheauchantes ou simultanées, ont dû siffler hier soir. Deux de ses victimes sont venues raconter les mensonges inventifs, très inventifs même, qu'il servait à l'une lorsqu'il allait voir l'autre et réciproquement.

L'auteur de ces lignes n'est pas,

autant l'avouer tout de suite, un fan de Jean-Luc Delarue. Mais après avoir lu, il y a deux jours dans *Le Monde*, qu'il était le petit, dans son domaine, face aux deux géants Endemol et Expand, bref qu'il représentait en quelque sorte, avec sa société Réservoir Prod, le commerçant de proximité menacé par les grandes surfaces, il n'était plus question de faire la fine bouche. On défendra ici, quoi qu'il advienne, l'épicien ou le libraire du coin. Pour cela, il fallait évidemment commencer par regarder l'émission.

On s'attendait au pire. Déjà, les lunettes noires et les perruques, c'était limite. Avec son énorme moumoute blonde oxygénée et son accent de Marseille - « Je mens tout le temps depuis que je suis toute petite » -, Anne paraissait sortir d'un sketch comique. Que dire de l'autre, la brune, celle qui vit le jour avec son amoureux et se transforme la nuit en chasserresse,

d'hommes et de femmes ? C'était la perruque, là encore, qui occupait tout l'écran, et faisait rire.

Et puis, allez savoir pourquoi, tous ces gens sont devenus intéressants. Peut-être qu'ils mentaient, une fois de plus. Mais en les écoutant, on commençait à les trouver réels. Les femmes bafouées par Christian rigolaient ferme. La perruque blonde révélait qu'elle faisait ça pour ne pas mourir d'ennui et que « le mensonge lui apportait énormément ». Des sensations, complétait le psychiatre de service. Merci, on avait compris. Du coup, on pestait contre cette volonté moderne de transparence absolue. On se prenait à dire, comme Cliton, dans la repartie finale du *Menteur* : « Comme en sa propre fourbe, un menteur s'embarrasse / Peu sauraient comme lui s'en tirer avec grâce / Vous autres qui doutiez s'il en pourrait sortir / Par un si rare exemple, apprenez à mentir ! » Pas mal, le jeune Cornelle.

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi. Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{ctes}/min)

"Le Monde" (USPS=009729) is published daily for \$82 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-3003

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR

N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE

21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER

Nom : _____

Prénom : _____

N° : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville : _____

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville : _____

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00** Travaillleurs clandestins, les nouveaux forçats. **Forum**
- 22.00** La raison d'Etat peut-elle tout justifier ? **Forum**
- 22.35** Les Dossiers de France 3. Débats en régions : Le chasseur, l'écolo et le petit lapin. **France 3**
- 23.00** Enfants, les salaires de la honte. **Forum**

MAGAZINES

- 19.00** Explorer. Les seigneurs du Tikal. Nom de guerre : Navajo. Les origines du jeu. **Nat. Geographic**
- 20.55** Envoyé spécial. Soupçon sur la justice à Nice ; Terrorisme, attaque bactériologique : le mécanisme de la peur ; Les enfants esclaves au Pakistan ; Vieilles en prison. **France 2**
- 22.45** Open club. Jérôme Savary. **CineClassics**
- 22.55** L'Actor's Studio. [2/2]. Steven Spielberg. **Paris Première**
- 23.05** Comme au cinéma. Avec Benoît Poelvoorde ; Yvan Attal ; Charlotte Gainsbourg. **France 2**
- 23.55** Capital. Commerces : les nouveaux filons. **M 6**

DOCUMENTAIRES

- 18.00** La Guerre en couleurs. Raids sur l'Angleterre. Opération dragon. **La Chaîne Histoire**
- 19.00** La Deuxième révolution russe. [3/8]. L'affaire Eltsine. **Histoire**

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 Voyages ■ ■ ■
Ce film, sorti au cinéma en 1999, est la première fiction cinématographique à s'attacher, sans pittoresque ni complaisance, aux rescapés d'une culture anéantie par le génocide nazi, celle des juifs d'Europe orientale, dont la langue était le yiddish. Emmanuel Finkiel relève le défi de filmer, sans indécence et avec délicatesse, ces sursitaires, joués par des acteurs non professionnels.

- 19.05** Stan Getz. People Time. **Odysée**
- 19.55** 17 octobre 1961, dissimulation d'un massacre. **Histoire**
- 20.30** Pourquoi Israël ? [2/2]. **Planète**
- 20.35** Les Mystères de l'histoire. Sacco et Vanzetti. **La Chaîne Histoire**
- 21.05** Splendeurs naturelles de l'Afrique. [9/12]. Les géants. **TV 5**
- 21.15** Sierra Leone. **La Chaîne Histoire**
- 21.30** Des grenouilles fragiles. **National Geographic**
- 21.55** Traque sauvage. [3/13]. **Odysée**
- 22.10** Biographie. Al Capone, Scarface. **La Chaîne Histoire**
- 22.25** La Java des volcans. **Odysée**
- 22.36** Thema. Georges Brassens. Je suis d'la mauvaise herbe. **Arte**
- 23.05** Pilot Guides. Le Népal. **Voyage**
- 23.56** Thema. Georges Brassens, chez lui à Paris. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

- 0.00** Jean-Pierre Léaud l'unique. **Canal +**
- 0.10** Un siècle d'écrivains. Alexandre Soljenitsyne. **Festival**

MUSIQUE

- 17.45** et **20.35**, **23.30** Saint-Saëns. *Havanaise pour violon et orchestre*, op. 83. Enregistré en 1987. Avec Raphaël Oleg (violon). Par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Mario Venzago. **Mezzo**

- 20.15** Bartok. Danses populaires roumaines. Enregistré en 1995. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. sir Georg Solti. **Mezzo**
- 21.00** Récital Nelson Freire. Festival Piano aux Jacobins 2000. Avec Nelson Freire (piano). **Mezzo**
- 22.20** Tedi Papavrami. Festival de Sully-sur-Loire 2000. **Mezzo**
- 22.40** Tina Turner. Wembley, 15 juillet 2000. **Canal Jimmy**
- 23.15** Dave Holland Quintet. Fribourg, 1996. **Muzzik**
- 0.15** Wynton Marsalis à Montréal. Enregistré en 1982. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

- 20.40** Le Premier Cercle. Sheldon Larry. [1 et 2/2]. **Festival**
- 20.55** Les Dessous de la passion. Jean Marboeuf. **Monte-Carlo TMC**
- 22.35** Feux croisés. Joseph Merhi. **RTL 9**
- 22.40** Face au tueur. Robert Malenfant. **TF 1**

SÉRIES

- 18.55** Charmed. Innocence perdue. **M 6**
- 21.35** The Practice. Sexe, mensonges et petits singes. Course avec le diable. **Série Club**
- 22.10** Ally McBeal. Monsieur Bo. Je reviendrai. **M 6**
- 0.10** New York District. Bavure (v.o.). **13^{ème} RUE**
- 0.55** Chapeau melon et bottes de cuir. Clowneries. **Série Club**
- 1.25** Les Soprano. Second avis (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

- 16.05** La Flamme sacrée ■ ■ ■
George Cukor (Etats-Unis, 1942, v.o., 100 min) **CineClassics**
- 17.00** Reflets dans un œil d'or ■ ■ ■
John Huston (Etats-Unis, 1967, 110 min). **TCM**
- 17.40** Souvenirs perdus ■ ■ ■
Christian-Jaque (France, 1950, 120 min) **Cinétoile**
- 17.45** Le Plus Beau Pays du monde ■ ■ ■
Marcel Bluwal (France, 1998, 120 min) **CineCinemas 3**
- 18.50** Juge et hors-la-loi ■ ■ ■
John Huston (Etats-Unis, 1972, 115 min) **TCM**
- 19.00** Week-end ■ ■ ■
Jean-Luc Godard (France, 1967, 105 min) **Cinéfaz**
- 19.05** Labyrinth ■ ■ ■
Jim Henson (Etats-Unis, 1986, 95 min). **Disney Channel**
- 19.10** eXistenZ ■ ■ ■
David Cronenberg (Etats-Unis, 1999, 95 min) **Cinéstar 1**
- 20.45** Voyages ■ ■ ■
Emmanuel Finkiel (France, 1999, 110 min) **Arte**
- 20.45** Les Croisades ■ ■ ■
Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1935, v.o., 120 min) **CineClassics**
- 20.50** Conan le Barbare ■ ■ ■
John Milius (Etats-Unis, 1982, 125 min) **TF 6**
- 21.00** Police Python 357 ■ ■ ■
Alain Corneau (France, 1975, 125 min) **Cinétoile**
- 22.25** Armageddon ■ ■ ■
Michael Bay (Etats-Unis, 1998, 145 min) **Cinéstar 1**



- 23.45** JLG par JLG ■ ■ ■
Jean-Luc Godard. Avec Jean-Luc Godard, Geneviève Pasquier (France - Suisse, 1991, 55 min) **Cinéfaz**
- 0.00** La Roue ■ ■ ■
Abel Gance (France, 1923, 200 min) **CineClassics**

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.30** Bibliothèque Médicis. Les Maux de l'Histoire. Avec Serge Klarsfeld, Louis Mermaz, Malika Ribowska, Jean-Christophe Ruffin, Monique Canto-Sperber. **LCI**
- 21.00** Tchétchénie, les dessous d'une guerre. **Forum**
- 22.00** Que reste-t-il de l'armée rouge ? **Forum**
- 23.00** La Russie de monsieur Poutine. **Forum**

MAGAZINES

- 13.00** Explorer. Les seigneurs du Tikal. Nom de guerre : Navajo. Les origines du jeu. **Nat. Geographic**
- 13.15** Zig Zag café. Claude Marthaler et son tour du monde à vélo. **TSR**
- 14.45** Boléro. Invité : Pierre Mondy. **TMC**
- 15.05** Domus 5, c'est comment chez vous ? La lumière. **La Cinquième**
- 17.00** Les Lumières du music-hall. Jean-Jacques Debout. Annie Cordy. **Paris Première**
- 18.05** C dans l'air. **La Cinquième**
- 19.00** Tracks. Tribal : Gamers. Dream : Cui Jan. Backstage : Philly sound. Vibration : FEDS. **Arte**
- 19.00** Explorer. Des animaux fûtés. Terreurs des mers. Phare à emporter. **Nat. Geographic**
- 20.05** Open club. Jérôme Savary. **CineClassics**
- 20.50** Thalassa. Double vie à Courlande. Invitée : Ellen MacArthur. **France 3**
- 21.00** Recto Verso. Sandrine Kiberlain. **Paris Première**
- 21.05** Mise au point. Anthrax : peut-on se protéger contre le bioterrorisme ? Frères musulmans : Les soldats de la « guerre sainte ». Comptes dévalisés : La vulnérabilité des cartes bancaires. Couples : stress, poison de l'amour. **TV 5**
- 21.15** Rock Press Club. Le rock gothique. **Canal Jimmy**
- 21.50** Docs & débats. L'Islam aujourd'hui, conquérant ou tolérant ? **Odysée**
- 22.50** On ne peut pas plaire à tout le monde. **France 3**
- 23.20** Pop 2. Invité : Alice Cooper. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

- 17.00** Les Refrains de la mémoire. Laisse béton, 1977. **La Cinquième**
- 17.00** Une odyssee africaine. **National Geographic**
- 17.05** Le Nouveau Monde et l'Héritage espagnol. [3/5]. L'âge d'or. **Planète**

Le Monde TELEVISION

Arte

22.15 La Vie en face : Sam, de la lumière à l'ombre
Sam Njankouo Mefire est né en 1970 près de Leipzig, d'un père camerounais et d'une mère allemande. Vingt ans plus tard, Sam est élève à l'école de police de Dresde quand ont lieu des exactions contre des étrangers. Une agence de publicité décide d'intégrer la question raciale dans une campagne de promotion pour la Saxe. Les publicitaires repèrent

- 17.20** Zanskar, les écoliers de l'Himalaya. **Odysée**
- 17.40** Orson Welles et l'affaire Dominici. **CineClassics**
- 18.00** Hollywood Stories. Jane Fonda. **Paris Première**
- 18.00** Mezzo Junior. Yehudi Menuhin et les enfants prodiges. **Mezzo**
- 18.10** La Java des volcans. **Odysée**
- 18.30** La collection Glenn Gould. [3/12]. La fin des concerts. **Mezzo**
- 19.00** Pilot Guides. Irlande. **Voyage**
- 20.00** Lyndon B. Johnson, un président à l'écoute. [3/3]. La lutte pour les droits civiques. **Odysée**
- 20.00** Lions et hyènes. Face à face mortel. **Nat. Geographic**
- 20.15** La Vie en feuilleton. A l'école des pom-pom girls. [5/5]. **Arte**
- 21.00** Okefenokee. Le marais des alligators. **Nat. Geographic**
- 21.00** Docs & débats. Le Pèlerinage à La Mecque. **Odysée**
- 22.00** Chutes de Niagara. **Nat. Geographic**
- 22.00** Sur la route. Amazonie, la bibliothèque du monde en feu. **Voyage**
- 22.05** Cinéma et propagande sous Mussolini. **Planète**
- 22.15** La Vie en face. Sam, de la lumière à l'ombre. **Arte**
- 23.30** L'Aventure arctique. **National Geographic**
- 23.40** Les Mystères de l'histoire. Sacco et Vanzetti. **La Chaîne Histoire**
- 0.05** Pourquoi Israël ? [2/2]. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

- 14.00** Tennis. Tournoi féminin de Linz (Aut.). Quarts de finale. **Eurosport**
- 18.15** Tennis. Tournoi messieurs de Bâle (Suisse). Quarts de finale. **Eurosport**
- 20.30** Rugby à XIII. Test-match. France - Grande-Bretagne. **Pathé Sport**
- 20.45** Football. Championnat de D 1. Match décalé de la 12^e journée : Auxerre - Marseille. **Canal +**

DANSE

- 21.00** Le Cabaret latin. Chorégraphie de Karine Saporta. Musique de Guy Cascales. Avec Cyril Accord, Séverine Adamy, Céline Angibaud, Delphine Jardine, David Barring, Olivier Collin, Olivier Dubois, Mélanie Marie. **Mezzo**

MUSIQUE

- 17.45** et **20.35**, **23.30** Mozart. *Sonate pour piano à quatre mains en ré majeur*, KV 381. Enregistré en 1982. Avec Martha Argerich (piano), Nicolas Economou (piano). **Mezzo**

- 19.30** Classic Archive. Enregistré en 1969 et en 1957. Avec Nathan Milstein (violon), Jascha Heifetz (violin), Ernest Lush (piano). Par l'Orchestre Bell telephone, dir. Donald Voorhes. **Mezzo**
- 20.55** Marcia Sweet 2000. Regina Carter. **Muzzik**
- 22.05** Trio Esperanza. Bruxelles, septembre 1995. **Mezzo**
- 22.20** Alice Cooper. Londres, juillet 2000. **Canal Jimmy**
- 23.00** Scarlatti. *Sonates pour piano n°5, 17, 19, 35, 15*. Enregistré en 1991. Avec Ivo Pogorelich (piano). **Mezzo**

THÉÂTRE

- 20.40** Célièmène et le cardinal. Pièce de Jacques Rampal. **Festival**

TÉLÉFILMS

- 18.20** Geronimo. Roger Young. **CineCinemas 1**
- 18.35** Invasion mortelle. Tim Matheson. **TPS Star**
- 19.05** L'Ange du stade. Robert King. **Disney Channel**
- 20.40** L'Ombre de mon père. Peter Levin. **RTL 9**
- 20.45** Vieux-tu m'épouser ? Kai Wessel. **Arte**
- 20.50** L'Expérience fatale. Mick Garris. **M 6**

SÉRIES

- 17.30** Mariés, deux enfants. Chasse au gros gibier. **M 6**
- 18.05** Lain. Rumeurs. **Canal +**
- 18.30** Les Simpson. Folie homérique. **Canal +**
- 18.50** Ally McBeal. Le pingouin. **Téva**
- 18.55** Charmed. Le pouvoir des deux. **M 6**
- 19.30** Frasier. Congé maladie. **Série Club**
- 19.50** New York District. Abus de pouvoir. **13^{ème} RUE**
- 19.55** Un flic dans la mafia. Un joueur supplémentaire. **Série Club**
- 20.50** P.J. Enlèvement. **France 2**
- 21.35** Jack Killian, l'homme au micro. Un amour impossible. **13^{ème} RUE**
- 21.40** Space Hospital. Second Chances (v.o.). **Série Club**
- 21.50** Avocats et associés. Vice de forme. **France 2**
- 22.55** New York 911. Seul au monde. Les montagnes de l'Himalaya. **France 2**
- 23.15** Buffy contre les vampires. Disparitions sur le campus. Cohabitation difficile. **M 6**
- 0.05** Friends. Celui qui avait toujours l'air bizarre (v.o.). **Canal Jimmy**
- 0.55** Chapeau melon et bottes de cuir. Un dangereux marché. **Série Club**

FILMS

- 14.00** Hypnose ■ ■ ■
David Koepf (Etats-Unis, 1999, 95 min) **Canal +**
- 14.30** Le Choix des armes ■ ■ ■
Alain Corneau (France, 1981, 130 min) **Cinétoile**
- 15.55** Lili ■ ■ ■
Charles Walters (Etats-Unis, 1953, 80 min). **TCM**
- 16.10** Je vous salue Marie ■ ■ ■
Jean-Luc Godard (France - Suisse, 1985, 105 min) **Cinéfaz**
- 17.15** Le Convoi sauvage ■ ■ ■
Richard C Sarafian (Etats-Unis, 1971, 105 min). **TCM**
- 17.50** L'Argent ■ ■ ■
Marcel L'Herbier (France, 1928, 85 min) **Histoire**
- 19.00** Key Largo ■ ■ ■
John Huston (Etats-Unis, 1948, 105 min) **TCM**
- 20.45** La Fureur de vivre ■ ■ ■
Nicholas Ray (Etats-Unis, 1955, 115 min). **TCM**
- 21.00** Hope and Glory ■ ■ ■
John Boorman (Grande-Bretagne, 1987, 110 min) **Cinéstar 1**



- 21.00** Le Maître de la prairie ■ ■ ■
Elia Kazan. Avec Spencer Tracy, Katharine Hepburn (Etats-Unis, 1946, v.o., 135 min) **CineClassics**
- 21.00** Irma la douce ■ ■ ■
Billy Wilder (Etats-Unis, 1963, v.o., 140 min) **Cinétoile**
- 21.00** Pour rire ! ■ ■ ■
Lucas Belvaux (France, 1997, 100 min) **CineCinemas 2**
- 22.40** Les Sorcières d'Eastwick ■ ■ ■
George Miller (Etats-Unis, 1987, 115 min). **TCM**
- 22.40** La Banquière ■ ■ ■
Francis Girod (France, 1980, 130 min) **CineCinemas 2**
- 22.50** Les Voleurs ■ ■ ■
André Téchiné (France, 1996, 115 min) **Cinéstar 1**
- 23.15** Mon homme Godfrey ■ ■ ■
Gregory La Cava (Etats-Unis, 1936, v.o., 95 min) **CineClassics**
- 23.20** Les Diaboliques ■ ■ ■
Henri-Georges Clouzot (France, 1954, 115 min) **Cinétoile**
- 0.40** Kiss of Death ■ ■ ■
Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1995, v.o., 95 min) **CineCinemas 1**



- 1.05** Touchez pas au grisi ■ ■ ■
Jacques Becker. Avec Jean Gabin, Lino Ventura, Jeanne Moreau (France, 1953, 90 min) **Arte**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.25** Beverly Hills.
- 18.20** et **1.55** Star academy.
- 18.55** Le Bigdil.
- 19.50** Météo, Journal, Météo.
- 20.55** Roger et Fred. Dernière échance.
- 22.40** Face au tueur. Téléfilm. Robert Malenfant. **O.**

FRANCE 2

- 17.55** et **1.30** CD'aujourd'hui.
- 18.00** Le Groupe.
- 18.30** Friends. **O.**
- 18.55** On a tout essayé.
- 19.50** Un gars, une fille.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.20** Question ouverte. Invité : Edouard Balladur.
- 20.55** Envoyé spécial.
- 23.05** Comme au cinéma.

FRANCE 3

- 18.15** Un livre, un jour.
- 18.20** Questions pour un champion.
- 18.45** La Santé d'abord.
- 18.50** Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.09** Consomag.
- 20.15** Tout le sport.
- 20.25** Tous égaux.
- 20.55** L'Ours ■ ■ ■
Film. Jean-Jacques Annaud.
- 22.35** Les Dossiers de France 3. Débats en régions : Le chasseur, l'écolo et le petit lapin.
- 23.30** Météo, Soir 3.
- 0.05** J'ai pas sommeil.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.05
- 18.30** Les Simpson. **O.**
- 18.55** + de cinéma.
- 19.29** Résultats et rapports.
- 19.30** Le Journal, Le Zapping.
- 19.55** Les Guignols de l'Info.
- 20.05** Burger Quiz.
- 20.45** Aïe ■ ■ ■
Film. Sophie Fillières. **O.**
- 22.25** L'Affaire Marcorelle ■ ■ ■
Film. Serge Le Péron. **O.**
- 0.00** Léaud l'unique. **O.**
- 1.00** La Nuit américaine ■ ■ ■
Film. François Truffaut. **O.**
- 2.50** Baisers volés ■ ■ ■
Film. François Truffaut. **O.**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.50** Les Feux de l'amour.
- 14.40** Le Regard d'un ange. Téléfilm. Don McBrearty.
- 16.25** Alerte à Malibu.
- 17.25** Beverly Hills.
- 18.20** Star academy.
- 18.55** Le Bigdil.
- 19.50** Météo, Journal, Météo.
- 20.50** La Soirée spéciale 40 ans de tubes.
- 23.10** Sans aucun doute.
- 1.30** Les Coups d'humour.

FRANCE 2

- 13.45** Derrick. **O.**
- 15.50** Mort suspecte. **O.**
- 18.00** Un livre.
- 16.50** Des chiffres et des lettres.
- 17.20** Qui est qui ?
- 17.55** et **0.47** CD'aujourd'hui.
- 18.00** Le Groupe.
- 18.30** Friends. **O.**
- 19.50** On a tout essayé.
- 19.50** Un gars, une fille.
- 20.00** Journal, Météo, Point route.
- 20.50** Une soirée, deux polars. P.J. Enlèvement. **O.**
- 21.50** Avocats et associés. Vice de forme. **O.**
- 22.50** Bouche à oreille.
- 22.55** New York 911. Seul au monde. **O.**
- 23.40** Les montagnes de l'Himalaya. **O.**
- 0.25** Journal, Météo.

FRANCE 3

- 14.55** Les Ailes d'un ange. Téléfilm. Rod Holcomb.
- 16.30** MNK.
- 17.35** A toi l'actu@.
- 18.50** C'est pas sorcier.
- 17.15** Un livre, un jour.
- 18.20** Questions pour un champion.
- 18.50** Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10** Tout le sport.
- 20.20** Tous égaux.
- 20.50** Thalassa. Double vie à Courlande.
- 22.25** Météo, Soir 3.
- 22.50** On ne peut pas plaire à tout le monde.
- 0.40** Ombre et lumière.
- 1.10** Les Envahisseurs. Contre-attaque.

CANAL +

- 14.00** Hypnose ■ ■ ■
Film. David Koepf. **O.**
- 15.35** Midnight +.
- 16.25** Austin Powers, l'espion qui m'a tirée. Film. Jay Roach. **O.**
- 18.05** Lain. **O.**
- En clair jusqu'à 20.05
- 18.30** Les Simpson. **O.**
- 18.55** + de cinéma.
- 19.30** Le Journal, Le Zapping, Les Guignols de l'Info.
- 20.05** Football. Championnat de D 1. 20.45 Auxerre - Marseille.
- 22.50** Encore + de cinéma.
- 23.00** Bone Collector. Film. Phillip Noyce. **O.**
- 0.55** Grolandsat.
- 1.20** Piège de haute technologie. Téléfilm. Jakob Schaufelsen. **O.**

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00** Voyages, voyages.
- 19.45** Arte info, Météo.
- 20.15** La Vie en feuilleton [4/5].
- 20.45** Voyages ■ ■ ■
Film. Emmanuel Finkiel. **O.**
- 22.35** Thema. Georges Brassens. **22.35** Georges Brassens. Je suis d'la mauvaise herbe. **23.55** Georges Brassens, chez lui à Paris.
- 0.50** Le jour se lève ■ ■ ■
Film. Marcel Carné. **O.**

M 6

- 17.30** Mariés, deux enfants

Un bilan encore provisoire fait état de dix morts dans l'accident du tunnel suisse du Saint-Gothard

Cette nouvelle catastrophe relance le débat sur la sécurité des infrastructures souterraines

BERNE

de notre correspondant

Alors que l'incendie provoqué par la collision frontale de deux camions dans le tunnel du Saint-Gothard n'était toujours pas maîtrisé, un bilan provisoire établi jeudi 25 octobre au matin faisait état de 10 morts et de plusieurs personnes intoxiquées par la fumée : « Nous n'avons pas encore pu rejoindre la place exacte de l'accident à cause de la chaleur, a indiqué Marino Mora, porte-parole de la police cantonale d'Airolo. Les pompiers, qui sont à une centaine de mètres, ont fait trois tentatives cette nuit, en vain. » Le décompte final pourrait être encore plus lourd et s'élever jusqu'à 20 victimes. D'ores et déjà, il s'agit de la plus grande catastrophe jamais enregistrée dans un tunnel en Suisse.

L'accident s'est produit mercredi matin, peu avant 10 heures, quand deux poids lourds se sont heurtés de front à environ un kilomètre de l'issue méridionale du tunnel. D'après les premiers témoignages de rescapés, le véhicule qui venait du sud s'est déporté sur l'autre voie et celui qui venait en face n'a pas pu l'éviter. La cargaison de pneus et de bâches de l'un d'eux a rapidement pris feu, dégageant une forte fumée, tandis qu'un peu



plus tard une explosion s'est produite, ajoutant à la confusion.

Plusieurs voitures de tourisme se sont trouvées piégées dans leur sillage, quelques passagers ont pu s'enfuir, mais l'effondrement d'une partie de la voûte du tunnel sous l'effet de la chaleur a probablement enseveli des victimes dans les tôles calcinées. Alors que s'allumaient les feux rouges de signalisation et que la ventilation

automatique se mettait en marche, certains conducteurs, prenant conscience du danger, ont pu faire demi-tour et d'autres ont réussi à gagner les issues de secours en abandonnant leur véhicule.

La fournaise qui régnait autour du lieu de la collision a rendu difficile l'accès des secours, qui ont été contraints de renoncer à toute intervention du côté nord en raison de l'évacuation des fumées. L'accident a suscité de fortes perturbations du trafic, incitant les autorités à mettre en place d'urgence un service de ferroutage pour les camions en difficulté.

OUVRAGE MONOTUBE

Inauguré en 1980, le tunnel du Saint-Gothard est, avec près de 17 km, l'un des plus longs du monde et constitue le principal axe nord-sud reliant l'Allemagne à l'Italie en passant par Zurich et Lugano. C'est un ouvrage monotube, doublé cependant d'un large boyau d'aération avec des passages de secours tous les 200 mètres, ce qui a permis probablement d'éviter d'emblée un bilan humain nettement plus lourd.

Après la catastrophe survenue en 1999 dans le tunnel du Mont-Blanc, cet accident a relancé aussitôt le débat sur la sécurité dans les

tunnels routiers. Longtemps, la Suisse avait limité à 27 tonnes le poids des camions autorisés à circuler sur ses routes, mais, en concluant des accords bilatéraux le rapprochant de l'Union européenne, elle a dû se résoudre au passage sur son territoire d'un contingent annuel de 100 000 camions de 40 tonnes.

Les habitants des vallées avoisnantes s'y opposaient farouchement, arguant que déjà les quelque 18 000 véhicules qui fréquentent quotidiennement les routes alpines détériorent considérablement leurs conditions de vie et constituent une menace permanente pour l'environnement.

En contrepartie, pour favoriser le ferroutage, la Suisse a entrepris la construction de deux nouveaux tunnels ferroviaires sous les Alpes, l'un précisément sous le Saint-Gothard, de 57 kilomètres – ce qui en fera le plus long du monde –, et l'autre, de 35 kilomètres, sous le Lötsch-berg. Pour le moment, à la suite de ce nouvel accident, il ne reste plus que deux voies de passage entre le nord et le sud du continent, par le col du Brenner, en Autriche, et le tunnel du Fréjus, en France.

Jean-Claude Buhrer

Les Verts réclament le développement du fret ferroviaire

DEUX ANS ET DEMI après la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc, qui avait provoqué la mort de 39 personnes, le 24 mars 1999, les Alpes sont à nouveau endeuillées par un accident provoqué par une collision entre deux poids lourds. Cet événement, qui se produit à quelques semaines de l'éventuelle réouverture du tunnel du Mont-Blanc, prévue pour la fin de l'année, relance le débat sur le trafic des camions sous les tunnels.

Lors d'une réunion, qui a eu lieu à Lyon, mercredi 2 octobre, Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports, avait déclaré que la réouverture du tunnel du Mont-Blanc se fera « dès que le comité de sécurité de la commission intergouvernementale aura donné son accord. Les essais devront être concluants et transparents ». Il avait cependant annoncé plusieurs restrictions concernant la circulation des camions sous les deux tunnels français du Mont-Blanc et du Fréjus (Le Monde du 4 octobre). Dès l'annonce de l'accident du Saint-Gothard, le ministère des transports a proposé à la Suisse d'envoyer un expert participer à l'enquête technique pour « tirer rapi-

dement tous les enseignements de ce dramatique accident afin d'améliorer la sécurité des tunnels routiers français ».

Dans la région Rhône-Alpes, les réactions sont plus vives. « Les habitants des vallées alpines éprouvent aujourd'hui un sentiment solidaire de douleur et de colère, a déclaré Eric Fournier, vice-président (UDF) de la région Rhône-Alpes. Il est indispensable que l'Etat prenne des mesures d'organisation pour permettre un report modal de la route vers le fer ». Et le syndicat CFDT des transports de Chambéry (Savoie) estime que « la réalité rappelle que les mesures de sécurité ne peuvent attendre pour être prises ».

C'est surtout la question du fret ferroviaire, c'est-à-dire le transport des marchandises sur les trains, qui va être à nouveau posée. Déjà les Verts ont demandé « l'accélération de programmes de ferroutage qui réduisent considérablement les risques de nuisances et d'accidents ». Dans un entretien au Monde, Yves Cochet, ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire, plaide une nouvelle fois pour le développement du transport sur rail (lire ci-dessous).

En France, la mise en place de cette politique prend du retard en raison de son manque de compétitivité et de souplesse face à la concurrence de la route. Le gouvernement a fixé comme objectif de doubler le trafic par rail d'ici à 2010. Mais la mauvaise conjonction économique perturbe la mise en œuvre de ce programme, le fret ferroviaire ayant même enregistré une baisse sensible de ses parts de marché depuis le début de l'année.

De son côté, le gouvernement suisse a annoncé son intention d'augmenter l'offre de ferroutage afin de permettre aux camions de traverser la Suisse vers l'Italie. Le nombre de places sur les wagons spéciaux devrait immédiatement passer de 350 à 600. Cette question de l'amélioration des transports par le rail pourrait aussi être évoquée, lors du prochain sommet franco-italien, qui se réunit le 27 novembre. Il y sera à nouveau question du projet de liaison ferroviaire entre Lyon et Turin, lancé en début d'année : les travaux devraient durer vingt ans et coûter 100 milliards de francs (15 milliards d'euros).

Service Régions

Bombes gigognes

par Pierre Georges

LE FLOT des réfugiés grossit. Les villes se vident. Des centaines de milliers d'Afghans sont jetés sur les routes. Les témoignages se multiplient qui parlent de destructions massives et de nombreuses, chaque jour plus nombreuses, victimes civiles. Les porte-parole talibans affirment maintenant que depuis le 7 octobre, jour des premières frappes, un millier de ces civils ont été tués. Les Etats-Unis contestent ce chiffre, il est vrai invérifiable. Mais dans le même temps le Pentagone dénonce la tactique des combattants talibans qui consiste à se fondre dans la population et à user d'elle « comme d'un bouclier ». Ce qui semble indiquer qu'à frapper les uns, on frappe malheureusement les autres.

Bref, nous y voici. Si ce n'est pas une guerre, avec son cortège de « dommages collatéraux », terme convenu pour dire aussi bien le cortège de souffrances et de mort infligé aux non-combattants que les erreurs de tir et d'objectifs, si ce n'est pas une guerre donc, cela y ressemble furieusement. Une guerre venue du ciel, jour après jour, nuit après nuit, depuis, et ce fut vite acquis, que l'objectif premier, qui était pour les forces anglo-américaines de s'assurer la maîtrise des airs a été atteint. Les défenses aériennes des talibans ont été réduites. Les combattants talibans, non encore. Et donc les bombardements continuent. Et donc même si le contre-amiral John Stufflebeem, directeur adjoint des opérations à l'état-major des armées américaines a tenu conférence de presse hier pour affirmer : « Nous n'avons pas l'intention de réduire les villes où ils [les talibans] se cachent en champs de ruines » ;

il a eu aussi cette phrase : « Si les talibans décidaient d'une guerre dans un environnement urbain, ce serait extrêmement difficile. Mais nous userons de tous les moyens sous le soleil pour les déraciner. »

Les talibans ne sont d'évidence pas déracinés. Car, dit le contre-amiral, découvrant la lune en l'occurrence ou le feignant, « ce sont de rudes combattants ». Et voici qu'au rang de tous les moyens sous le soleil, l'aviation américaine, et peut-être anglaise, lâche maintenant ces fameuses bombes à fragmentation, bombes gigognes absolument redoutables. Chacune de ces bombes contient elle-même deux cents petites bombes d'un kilo et demi, bourrées de balles.

Ces bombes à fragmentation sont évidemment et aussi des armes antipersonnel qui se disséminent parfois sans exploser dans la nature et deviennent par la suite des mines. Pas plus qu'une autre, et plutôt moins, une bombe à fragmentation ne fera la différence entre des combattants talibans et des civils afghans, ajoutant des pièges meurtriers au sol du pays le plus miné au monde.

Cette utilisation des bombes à fragmentation, employées déjà lors des guerres du Golfe et du Kosovo, a été dénoncée hier à Londres par Andrew Purkis, directeur du Diana Memorial Fund. Ce fonds qui, en mémoire de la princesse Diana, consacre toutes ses activités à la lutte contre l'utilisation et les effets des millions de mines antipersonnelles, demande que les gouvernements américain et anglais s'en interdisent l'emploi. Et que l'on sache, ce ne sont ni des alliés des talibans, ni des émules de Ben Laden !

Plainte pour coups et blessures contre Bernard Tapie

PASCAL PRAUD, JOURNALISTE DE TF 1, a déposé plainte pour coups et blessures et voie de fait, mercredi 24 octobre, à l'encontre de Bernard Tapie, le responsable sportif du club de football Olympique de Marseille. Dans un entretien à France-Soir, jeudi 25 octobre, Pascal Praud, qui a obtenu deux jours d'arrêt de travail, a expliqué avoir été pris à partie par Bernard Tapie « dans un magasin » à Paris, au sujet de propos tenus dans le cadre de l'émission « Téléfoot », dimanche 21 octobre : « Il est venu vers moi et a commencé à m'insulter : "Praud, t'es qu'un conard !" », a raconté le journaliste, qui, après de nouvelles injures de Bernard Tapie, a gratifié ce dernier d'un « gros conard ». Celui-ci lui aurait alors « mis une pêche et un coup de pied dans les parties ». Bernard Tapie aurait déclaré avoir « simplement pris par le cou et poussé dehors » le journaliste de TF 1.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : la juge d'instruction Laurence Vichnievsky a demandé courant octobre à être déchargée de l'affaire Elf.** Le président du tribunal de grande instance de Paris, Jean-Claude Magendie, a refusé. Co-désignée en mai 1997 pour assister Eva Joly dans l'enquête sur la société pétrolière, M^{me} Vichnievsky a évoqué, dans son courrier à M. Magendie, sa lassitude et estimé qu'elle avait assez contribué à la conduite des investigations.

■ **PAILLOTES : les avocats de l'ancien préfet de Corse Bernard Bonnet veulent faire citer une cinquantaine de témoins dont plusieurs ministres** au procès de l'affaire des paillotes, qui doit se tenir à partir du 19 novembre au tribunal d'Ajaccio. La défense entend faire appeler à la barre le premier ministre Lionel Jospin, les anciens ministres de la Justice Elisabeth Guigou, de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement et le ministre de la défense Alain Richard.

■ **SÉCURITÉ : la commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 24 octobre, le dispositif d'encadrement des rave-parties**, avec déclaration préalable sous peine de saisie du matériel de sonorisation, que les députés avaient repoussé lors d'une précédente lecture (Le Monde du 29 juin), mais que le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, avait fait voter par les sénateurs le 17 octobre. Les commissaires ont également adopté les amendements gouvernementaux visant à lutter contre le terrorisme (feuille de voitures, perquisitions, contrôle dans les aéroports).

Tirage du Monde daté jeudi 25 octobre 2001 : 529 465 exemplaires.

A ce numéro est joint un encart pour Le Monde de l'éducation destiné à l'ensemble des abonnés France métropolitaine.

Le CFFPOP* organise, en collaboration avec le CEFOP (association des anciens élèves du CFFPOP), et en partenariat avec les Editions LAMY et l'ANDCP :

les rencontres DRH du CFFPOP
4ème colloque, sur le thème :

NTIC et Gestion des Ressources Humaines Opportunités et risques

Mardi 6 novembre 2001 - De 13h30 à 18 h

Au SENAT

Animation par Marie HAUTEFORT, Directrice des Editions sociales et fiscales des Editions LAMY.
Ouverture par Nicole CATALA, fondatrice du CFFPOP, Vice-Président de l'Assemblée Nationale, et Jean-Michel OLIVIER, Professeur de droit à Paris II.

La présentation d'expériences abouties en matière de NTIC par des DRH de grandes entreprises (CISCO, SCHNEIDER ELECTRIC, France TELECOM, RHODIA), par des universitaires renommés (Jean-Emmanuel RAY, Jacques ROJOT), et par des spécialistes des NTIC (François GHEUZE, Hubert BOUCHET) permettra aux spécialistes des ressources humaines de réfléchir sur les transformations de la fonction RH et d'appréhender les questions juridiques engendrées par l'utilisation des NTIC.

Ces synthèses d'experts seront enfin l'occasion de débattre avec des professionnels dans le cadre d'un groupe restreint, et de disposer ultérieurement des actes du colloque.

Renseignements et inscriptions au 01.43.29.84.86
Nombre d'inscriptions limité

* (Centre Interdisciplinaire de Formation à la Fonction Personnel)
Le CFFPOP forme au DESS de Gestion des Ressources Humaines et Relations du Travail de l'Université Panthéon-Assas.

Site internet : www.ciffpop.com

TROIS QUESTIONS À...

YVES COCHET

1 Ministre de l'environnement, vous avez toujours été sceptique sur la réouverture du tunnel du Mont-Blanc. L'accident du Saint-Gothard vous renforce-t-il dans vos convictions ?

Il est évident que les conditions de sécurité indispensables à la réouverture du tunnel du Mont-Blanc sont à revoir. L'accident survenu en Suisse le confirme. Il faut se rappeler que, malgré les récents aménagements, le tunnel du Mont-Blanc ne possède toujours pas de vrai couloir de sécurité, comme en avait celui du Saint-Gothard. J'estime nécessaire d'instaurer une limitation du trafic général et d'interdire celui des matières dangereuses. Enfin, il faut imposer des normes environnementales en matière d'émissions de polluants. Et ce qui est vrai pour le tunnel du Mont-Blanc l'est également pour celui du Fréjus, la population de la Maurienne ne supportant plus le flux de camions.

2 Plusieurs accidents se sont succédé en France, en Autriche et maintenant en Suisse. Pourquoi une telle série ?

Elle n'a rien à voir avec la fatalité mais tient à l'accroissement général du transport de marchandises par camion. Cet accident prouve qu'il faut développer le transport par rail, sous forme de transport combiné ou de ferroutage. Ceci est particulièrement évident pour les matières toxiques, explosives ou inflammables.

3 La limitation du transport de marchandise par camion peut-elle se décider au niveau national ?

Nous pouvons légiférer au niveau français. Mais je crois que l'idée fait également son chemin au sein de la Commission européenne, où même les plus libéraux constatent que ne peut perdurer la situation actuelle d'hégémonie routière. Il faut absolument inverser la tendance.

Propos recueillis par
Benoît Hopquin

L'AUTRE MENACE :

Bactériologie, chimie, nucléaire...

Dossier spécial de 8 pages

samedi 27 octobre

Le Monde

daté 28-29

SECRETS DE FAMILLE

Michel del Castillo, François Emmanuel, Daniel Picouly, Amélie de Bourbon Parme, Rosetta Loy, François Vallejo, Chloé Delaume et Margaret Forster page III



ERIC-EMMANUEL SCHMITT
page IV



FRED VARGAS
page V



BERNARD-HENRI LÉVY
PAR
BERNARD KOUCHNER
page VI



PIERRE HADOT
page VII

ACTUALITÉ

Peter Olson, PDG de Random House, filiale de Bertelsmann, développe sa volonté d'être en position de leader sur les principaux marchés linguistiques, y compris la France page VIII

Voyage aux limites de la raison sociale

Voilà un OLN (objet littéraire non identifié). L'ouvrage a toutes les apparences de la monographie scientifique sur les sans-abri, mais on ne saurait l'y réduire. Il y a certes du savoir là-dedans, mais guère formaté selon les canons du genre. L'auteur, psychanalyste et ethnologue, n'émarge à aucune institution labelisante (Université, CNRS...). Livre politique alors ? Malgré le bilan précis et documenté des prises en charge calamiteuses de « la grande désocialisation » ou la pertinence des analyses sur l'exclusion économique et sociale, un prisme uniquement politique serait réducteur. Evoquer la force littéraire de ce livre n'aurait rien de déplacé non

plus, mais reviendrait à cantonner ce travail à une banale esthétique du cauchemar. Restituer la singularité du texte oblige donc à une présentation technique et modeste de cet ouvrage, composé en deux parties.

La première, « Routes », dessine des itinéraires. Il y a tout d'abord le chemin collectif, car les SDF forment incontestablement un groupe homo-

Yves Mamou

gène, aviné, érucant, puant et parfois même malfaisant. Anti-image d'Epinal, ces pauvres-là, « traversent la vie en titubant, en claudiquant, à cloche-pied, à genoux, en rampant. Mais ils la traversent tout de même. Se suicidant très rarement, ils préfèrent rester là pour rien, jour après jour, année après année, à contempler, hébétés et hilares, la postérité des asticots ». A quoi passent-ils le temps ? « On mendie. On boit. On s'engueule.

On se bat. On se calme. On se reboit. On dort. On recommence. Par-dessus tout, on s'ennuie. La toile de fond est l'alcool. Les clochards, dans leur immense majorité, sont gravement alcooliques. » Au vin s'ajoutent « les médicaments psychotropes divers dont les clochards font aussi une grande consommation... Ils sont le plus souvent ivres et hagards. L'alcool, la malnutrition et la fatigue les condamnent à vivre un état chronique de faiblesse et d'épuisement ».

Patrick Declerck ne se borne pas à nous livrer une « compil » distancée de ses fiches d'analyste de clodos. Il a aussi pris le risque d'aller se mêler à cette cohorte délirante et fracassée. Le milieu a-t-il présenté quelques difficultés d'approche ? Nullement. « Un vieux pull, quelques mots échangés assis sur un banc du métro, et c'était chose faite. Accepté. Vieux de la vieille. Copain comme cochon. Parfaitement indifférencié. Et pourquoi pas ?

Alliant la force littéraire à la rigueur scientifique, Patrick Declerck, ethnologue et psychanalyste, propose, à partir de portraits et des témoignages de clochards, une réflexion sur le processus de désocialisation

Ce monde est celui du néant et le néant n'a pas de porte. » A plusieurs reprises, il a entrepris de se « faire ramasser incognito avec les clochards par la police et emmener à Nanterre pour y passer la nuit. C'est là le seul moyen de savoir ce qui s'y passe vraiment ».

Puanteur, tentative de viol, violences, saleté indescriptible... La limpidité du style renforce l'horreur. Point important : le parti pris narratif n'objective jamais le monde de la cloche. L'auteur dit « je » parce qu'il serait ridicule de prétendre avoir touché aux limites du social et de la raison en feignant de n'avoir jamais été atteint. Une technique qui n'est pas sans effets sur le lecteur. Le « je » suscite l'identification et l'innocent feuilletteur se retrouve faire sienne la violence que Patrick Declerck réprime, lui, à grand-peine, face à un clocho venu raconter froidement le meurtre d'un enfant resté impuni. Idem pour la bouffée de haine de l'auteur face à une ahurie hilare, crasseuse et érotomane tombée enceinte pour toucher les allocs qui la mettront, croit-elle, à l'abri du besoin. *Les Naufragés* inclut à cet égard un traitement sophistiqué du lecteur. Par apparente honnêteté à son égard, Patrick Declerck pousse la précision jusqu'à nous livrer, ici et là, des bribes de sa propre existence. Qu'il s'agisse de la misère qui a caractérisé sa vie estudiantine à Paris, ou du souvenir de son oncle, mercenaire au Katanga, l'auteur fait état de ses premières expériences des états limites.

Mais ces chemins de misère, crevassés par les ulcères et la drogue, ne seraient pas complets si, ça et là, l'auteur n'avait aussi entrepris de singulariser, parfois très longuement, certains de ces fantômes de la rue. Marc P. dont la mère a tué le père sous ses yeux, Monsieur Abel et ses mutilations en série, ou le pathétique Raymond, mort d'avoir été « réinséré » hors les murs de l'institution. Autant de portraits cliniques qui déroutent a priori la lecture. Ces changements de registre narratif ont une fonction quasi humaniste : éviter de fondre les individus dans un troupeau indifférencié. Même si, par suite d'enfances fracassées et sans amour, les SDF ont en commun d'être fous, délirants, psychotiques, alcooliques, la harde n'en demeure pas moins composée de personnes.

La deuxième partie, intitulée « Cartes », analyse les échecs de toutes les tentatives de prise en charge institutionnelle, montre tout ce que la psychanalyse – solidement étayée par la culture politique et philosophique de l'auteur – peut apporter à l'investigation du champ social. Qu'il s'agisse du concept d'exclusion, de la relation soignant-soigné, de l'idéologie de la réinsertion sociale, de la fonction asilaire, du RMI... chacune de ces notions fait l'objet d'un examen critique et d'une remise en perspective. Les états limites comme la grande clochardisation ont un avantage théorique certain : ils fournissent un formidable point d'ancrage pour déployer une réflexion sur la quasi-totalité du champ de l'aide sociale. L'un des développements les plus intéressants est à cet égard la discussion entre désocialisation et exclusion : « J'entends par désocialisation un ensemble de comportements et de mécanismes psychiques par lesquels le sujet se détourne du réel et de ses vicissitudes pour chercher une satisfaction ou – à minima – un apaisement dans un aménagement du pire. La désocialisation constitue, en ce sens, le versant psychopathologique de l'exclusion sociale. » La modernité du livre de Patrick Declerck vient aussi de là : nous faire comprendre

que l'être social est irréductiblement un être psychique.

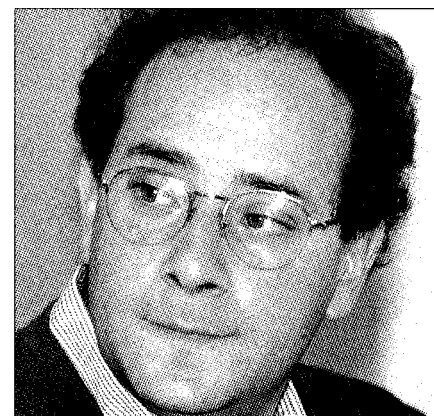
Il faut dire un mot enfin des deux lettres qui clôturent l'ouvrage. Alors que huit années d'échanges réguliers entre auteur et éditeur ont précédé la publication des *Naufragés*, il est presque cocasse de voir le directeur de collection, Jean Malaurie, écrire longuement pour s'inquiéter de la bombe qui a fini par lui échoir entre les mains. « Qui êtes-vous donc Patrick Declerck, s'interrogera le lecteur... » Certainement pas un saint, même si la réponse fournit par certains de ses éléments le portrait d'un ermite. A cet égard, le traitement que la société réservera à ces *Naufragés* risque d'être significatif : s'il est peu probable que la situation faite aux clochards évolue rapidement, il n'est pas impossible, en revanche, qu'à l'orée de l'hiver 2002, l'auteur finisse – contre son gré, n'en doutons pas – par occuper sur les tréteaux de la télévision la place dévolue par tradition à l'abbé Pierre. Après tout pourquoi pas ? Dans l'imaginaire social, la soutane du psychanalyste vaut bien celle de l'ecclésiastique.

LES NAUFRAGÉS
Avec les clochards de Paris
de Patrick Declerck.
Plon, « Terre humaine »,
438 p., 23 € (150,97 F).



JANE EVELYN ATWOOD/VI

IGNACIO PADILLA



AMPHITRYON

roman

traduit de l'espagnol par Albert Bensoussan et Anne-Marie Casès

«Le livre de Padilla ne cesse de jouer sur toutes les ambivalences, les ambiguïtés, les faux doubles et les vraies ressemblances de la vie.»
Gérard de Cortanze, *Le Figaro*

«Monté avec brio comme une boîte à magie.»
Philippe Lançon, *Libération*

DU MONDE ENTIER

GALLIMARD

L'urgence à dévoiler des secrets de famille trop lourds à porter explique une majeure partie de la littérature. Qu'ils plongent, à l'image de Michel del Castillo, dans l'enfer de l'autobiographie, ou qu'ils explorent, sous le biais de fictions, la douleur des héritages et le mystère des généalogies, les romanciers sondent leur passé, dénichent des carnets intimes, guettent l'empreinte génétique ou réinventent l'intrigue du malaise social dans le but de résoudre leur propre énigme (« Qui suis-je ? »), d'apaiser une souffrance, ou d'éclairer un pan de l'histoire de leur pays. Ici, plus que jamais, l'intrusion dans le privé débouche sur le collectif

A la recherche d'une vérité perdue

Dans un roman-enquête aux voix multiples, Michel del Castillo retrouve la jeune femme démoniaque que fut sa mère

LES ÉTOILES FROIDES de Michel del Castillo. Stock, 402 p., 20,75 € (136 F).

Chaque livre de Michel del Castillo est une descente aux enfers de l'autobiographie. Par la mise à nu de la douleur initiale, il sauve en lui l'écrivain. Violette Leduc, Jean Genet, Albertine Sarrazin, François Augiéras... ont construit, eux aussi, leur œuvre sur une blessure identitaire, liée à une rupture de filiation, mais, différence capitale, ils ont instauré la réhabilitation ou la revanche. Castillo a laissé la plaie à vif : un tombeau à jamais ouvert sur le vertige de l'interrogation. Il a fouillé le même labyrinthe, créant chaque fois un roman neuf, plus complexe, plus dense, mais toujours sans fond, comme si à s'approcher de la vérité, un devoir plus impératif que la mémoire s'imposait, le respect de l'abîme où les criminels eux-mêmes se nourrissent de leur secret.

Les Étoiles froides, sommet de pure littérature, est l'ultime confrontation entre l'homme de soixante-huit ans et l'enfant qu'il n'a jamais pu quitter. A son tour, comme le fit sa mère soixante ans auparavant, il va l'abandonner. Au moment où la mort rôde, l'écriture prend la place de la vie. Son roman puise son intensité et sa beauté dans la volonté « froide » de s'arracher à une macération épuisante et sans issue. *Les Étoiles froides* sont celles qui ont perdu leur pouvoir d'irradiation. Sous leur croûte minérale, la mémoire superpose les souvenirs apaisés. L'investigation objective devient possible. De cette unique et double histoire – la mère qui a disparu et l'Espagne qu'on a fuie –, *Les Étoiles froides* est le récit le plus accompli, le plus riche, le plus troublant. Écrit à une telle distance que le lecteur est libre d'interpréter, de juger et peut apprivoiser l'émotion. Du haut de ces étoiles froides, l'écrivain joue un autre rôle. Toi qui me lis depuis si longtemps, semble-t-il avertir le lecteur, je n'ai plus besoin de te persuader du bien-fondé de ma souffrance, j'ai juste besoin que tu m'accompagnes à la recherche de la réalité où se sont enracinés mes précédents récits.

Michel del Castillo a construit son roman autour de plusieurs niveaux et repères chronologiques. Le personnage dépositaire de ce passé est une jeune femme, Angelina Toldo, extérieure à l'histoire comme le sont ses jeunes lecteurs d'aujourd'hui. Elle poursuit ses études aux Etats-Unis, où elle compte vivre désormais. Sa vie change lorsqu'elle tombe par hasard sur les *Œuvres complètes* de Federico Garcia Lorca. L'Espagne, où, enfant, elle venait passer ses vacances, devient son obsession. De retour à Madrid, juste à temps pour enterrer sa tante Elisa, la sœur de son père, auteur à succès de biographies historiques, Angelina rédige sa thèse sur l'assassinat de Federico Garcia Lorca, le 19 août 1936, près de Grenade, et sur le mystère qui entoure cette mort, annoncée dans les poèmes de l'écrivain. Ce travail sur le grand poète s'accompagne de la mise au jour de textes et de lettres, légués par Elisa, qui demande à son héritière de terminer le livre où elle tentait d'élucider la vie d'une femme qui hanta son entourage, Clara del Monte. Clara et Federico ont connu la peur inavouable de souffrir et de

mourir qui, on doit l'admettre, incite à des choix égoïstes, des duplicités et des lâchetés rétrospectivement inadmissibles.

Castillo aborde ainsi l'impossible vérité de la mère – Dina, Victoria, Candida... –, qu'il a traquée dans ses livres, pendant plus de quarante ans ! Clara del Monte en est la dernière incarnation, dans une fiction qui mêle personnages réels et fictifs et s'inscrit dans l'histoire complexe de l'Espagne monarchique, révolutionnaire puis franquiste. Héroïne glorieuse ou traîtresse déçue, mère indigne ou femme libérée, tour à tour amoureuse, révoltée, meurtrière, Clara del Monte, ange du mal, est superbe de courage et de solitude. Le destin de la mère et le destin politique de l'Espagne, sont explorés avec passion, entre haine et fascination, mais comme projetés dans le mouvement inéluctable des galaxies où le mal et le bien se confondent ou s'annulent.

Les Étoiles froides est d'abord le portrait d'une petite fille de cinq ans, Clara, qui, en 1911, donne un récital de piano dans les salons de l'infante. Terrassée par le trac, elle est déjà jugée insensible et

orgueilleuse. Elle apprend la laideur des compromissions humaines entre son père, le riche et malade Francisco del Monte, et sa mère, Mercedes, qui introduit son amant véreux dans le foyer. A la mort de son père, Clara a neuf ans. Elle inverse le cours des choses. De victime, elle devient bourreau. De ce jour, elle entretiendra avec sa mère un rapport passionnel et conflictuel. Mariée à quinze ans, Clara abandonne son premier bébé, devient la maîtresse des magnifiques jumeaux, Juan et Nolito, plus tard ardents phalangistes. De Nolito, elle aura deux fils. Michel del Castillo (dans la fiction le pianiste Xavier Montel) ignorera longtemps ces trois demi-frères auxquels s'ajoutera un quatrième, fils d'un amant occasionnel et utile, aussi facilement égaré que les autres.

Le propos des *Etoiles froides* n'est ni une réhabilitation de la mère, ni une fois de plus le désir de raconter pour dominer, le temps d'un livre, l'acuité de la souffrance. Il s'agit ici d'une véritable œuvre de fiction. À travers le destin controversé d'une femme qui lutta elle-même pour se sauver d'une enfance terrifiante, il

nous faut comprendre l'histoire de l'Espagne, saisir l'horreur et le symbole de l'assassinat de Garcia Lorca, lui aussi éliminé d'un pays saisi par la violence meurtrière d'une quête de la liberté. Peut-être aussi, plus subtilement, regarder en face les prisons sociales où les hommes ont enfermé les femmes. A sa façon, avec les armes de la séduction et du mensonge, Clara a voulu en abattre les murs presque toujours infranchissables. Au prix de tous les « instincts » – les dons ! –, attribués aux femmes par les hommes. Le romancier s'identifie si fort à son personnage qu'il fait siens les désirs sexuels de Clara. N'est-ce pas le meilleur moyen de se détacher enfin de la mère qu'elle représente ? Le roman se termine là où commentent tous les autres. Clara échappe à la torture et à la mort et quitte l'Espagne avec « Tchou-tchou », son petit garçon fragile, plus tard Javier, Xavier... (Michael, Michel).

Les Étoiles froides est le plus beau roman de Michel del Castillo. Fureur acclimatée, le bien et le mal n'y sont plus opposés. La trahison, la marginalité, l'ambiguïté des relations humaines, la volonté de bonheur se bousculent dans le cœur d'une femme qui s'octroie la liberté des hommes. A des années-lumière du politiquement correct, *Les étoiles froides* ressuscitent un lointain passé, mais il n'est plus question de savoir dans quel camp chacun se trouve, la seule mission de l'écrivain étant la vigilance et la lucidité, à l'écoute d'une vérité que le temps module.

Depuis *Tanguy*, publié alors qu'il n'a que vingt-quatre ans, Castillo s'interroge sur cette femme qui fut sa mère, brillante, séduisante, aventurière, adorée, haïe, perdue et retrouvée. Pourquoi m'a-t-elle abandonné ? Comme l'écrit l'une des femmes qui ont connu Clara del Monte, il n'est plus question de la juger : « Je ne l'aime pas plus que toi. Je pense cependant à son enfance. J'ai pitié de la petite fille. Je te livre mon sentiment sur cette histoire : ce sont les enfants qui portent le fardeau de nos turpitudes, depuis la création du monde. »

Hugo Marsan



PHILIPPE LOPPARELLI/TENDANCE FLOUE

Empreintes génétiques

Plébiennes ou princières, les prémices généalogiques sont affaire d'élan

PAULETTE ET ROGER de Daniel Picouly. Grasset, 342 p., 20 € (131,20 F).

LE SACRE DE LOUIS XVII d'Amélie de Bourbon Parme. Gallimard, « L'Infini », 252 p., 15 € (98,39 F).

Ouvrant, avec *Souvenirs pieux*, ce qui deviendra la trilogie de ses Mémoires familiaux, *Le Labyrinthe du monde*, Marguerite Yourcenar citait Koan Zen : « Quel était votre visage avant que votre père et votre mère se fussent rencontrés ? »

Sans doute Daniel Picouly a-t-il moins d'audace lorsqu'il offre à ses parents les honneurs de la couverture de son nouveau livre. Hommage inédit à ses propres ascendants, *Paulette et Roger* campe l'impossible rencontre du petit Daniel, encore à naître – s'il veut percer le secret d'une intimité qui devrait lui échapper à jamais, il doit s'inventer un âge théorique et un corps passe-partout, celui d'un enfant d'une douzaine d'années, débrouillard et autonome, mais pas tout à fait suffisamment aguerri pour ne pas craindre de s'égarer dans ce jeu impensable dans l'espace-temps –, et de ses « p'pa » et « m'am ». Va pour un parachutage insensé – là il ne s'agit pas d'une image mais d'un très réaliste largage de

20 000 pieds au-dessus du Morvan en pleine Occupation, le 5 novembre 1943 – et une reconstitution picaresque d'un monde d'autant plus ténébreux que l'amour comme la résistance commandent le mystère. La langue de Picouly irise avec insolence le terrain ombreux que le pittoresque des Juvaquatre ne suffit pas à éclairer. La bouffonnerie assumée du ton, la curiosité si justement matérielle de l'enfant en quête de ses prémices généalogiques, confèrent à ce récit qui sprinte vers la vie – le jour de ses noces, Roger décompte les secondes qui le séparent de ses vingt et un ans, majorité nécessaire pour épouser Paulette (« tu comprends, je ne pouvais pas me marier avant d'être né ») –, à ce projet généreusement roublard, un charme débraillé.

Rien de comparable à un tel « lâcher de souvenirs » chez Amélie de Bourbon Parme. Pourtant il y a du devoir « filial » chez l'auteur quand elle évoque Louis XVII, son lointain cousin, promis au trône au printemps 1789 et mort au Temple au terme d'un règne virtuel de deux ans, ouvert dans le sang de l'échafaud.

Auréolée de son vénérable cortège d'imposteurs, la tragique destinée de l'enfant-martyr a tant fait couler d'encre qu'on imaginait mal sa petite parente apporter son écot à cet interminable banquet funèbre. Sans doute n'y aurait-elle elle-même pas songé si l'actualité scientifique ne l'avait rattrapée, l'expertise de l'ADN du cœur de l'éternel dauphin, conservé à la basilique de Saint-Denis (pourquoi diable l'auteur l'érige-t-elle en « cathédrale » ?), lui offrant sa seule chance de sacre. Mêlant avec astuce le récit du dernier mois de la captivité au Temple et les remarques en vrac que l'expertise et son propre engagement d'écrivain lui suggèrent. Historienne, Amélie de Bourbon Parme n'oublie pas l'exigence d'un métier tout neuf : « La légende Louis XVII doit beaucoup au courant romantique du XIX^e siècle. L'histoire de ce petit enfant mort dans une prison

n'était-elle pas, avant tout, un roman ? Plus qu'une énigme, l'aliment rêvé d'une subjectivité éplorée ? Le mystère d'une disparition, les contours évaporés d'un drame, comme une sorte de sfumato historique. » Aussi se propose-t-elle de ne livrer qu'une « impression de Louis XVII, aussi diffuse et légère que l'écriture d'une carte postale ». Foin des précisions généalogiques (l'auteur annexe avec une célérité étonnante toutes les aventures monarchiques, comptant parmi ses aïeux des rois dont elle ne descend pas). C'est la piste crue qui l'intéresse, le lien direct, comme un fil d'Ariane, qui livre l'issue. Elle épouse le rêve de généalogiste qu'elle cerne avec finesse : « Remonter le temps, rendre le passé intelligible, épinglez les ancêtres l'un après l'autre, retrouver la trace du premier d'entre eux, en bref : célébrer le Père fondateur. »

De fait Amélie de Bourbon Parme traite moins l'énigme comme un mystère policier que comme une maladie, isolant les symptômes, observant l'évolution du phénomène, ou une recette de cuisine, aux ingrédients incongrus. Un saveur double donc, à l'arrière-goût douteux. Ce petit « roi qui travaille l'histoire et les consciences » semble une écharde surinfectant le corps fragile d'une République naissante : sa mort semble inévitable. Et l'auteur de s'interroger sur la nocivité de ce conte pour enfants du « petit roi dormant de la monarchie », victime du fuseau révolutionnaire, réveillé après deux siècles de torpeur sourde « par le baiser acide d'un microscope ».

Louis le Posthume est un roi éprouvete dont le cœur seul parle, irréaliste vob d'outre-tombe, qui clôt enfin le débat d'une « identité royale à saisir » – mais qui concerne encore la petite nièce, dépositaire d'une tradition autant que d'une mémoire. Miracle de l'ADN ou du tour farcesque, ces deux quêtes insolites disent le besoin de filiation, la soif d'appartenance. Le poids mental de l'empreinte génétique.

Philippe-Jean Catinchi

Le domaine des passions indicibles

François Emmanuel imprègne son récit d'un douloureux mystère. Du grand art

LA CHAMBRE VOISINE de François Emmanuel. Stock, 190 p., 16,80 € (110,20 F).

Il y a bien un centre dans le dernier roman de François Emmanuel, un centre autour duquel le récit s'articule, à partir duquel l'histoire se déroule. Mais, étrangement, il ne se laisse jamais saisir, jamais nommer, « comme si l'extraordinaire était à jamais hors de notre portée, que le centre de la scène se dérobait toujours à nos regards... » On attend ce point fixe longtemps, et puis on accepte qu'il nous échappe, nous condamnant à la même ignorance que le narrateur. Cependant, divisé en trois parties, trois époques, le roman n'est nullement statique, il progresse, et le lecteur ne reste pas sans connaissance de son avancée et du drame qui se noue. Un drame présent dont l'origine se situe dans un passé et un espace lointains en vue desquels le livre se construit.

Nous sommes d'abord dans le domaine de Seignes. C'est un été étouffant, dans un pays et une région indistincts. Rien, ou presque, n'est dit de ce qui se déroule au-dehors, au-delà des terres qui entourent la maison : les paysages sont réduits à cette chaleur et au décor de l'action qui a lieu. Quant à l'histoire, elle n'a, en dehors du lecteur, pas d'autres témoins que ses acteurs. Une jeune fille âgée d'une vingtaine d'années, Maud, sa mère, veuve endeuillée, et sa grand-mère, vieille personne autoritaire et sans générosité, son oncle, Cyril, à l'esprit fragile et dérangé, le narrateur enfin, Ignace, un jeune adolescent de quatorze ans, sont attablés ; ils attendent.

Avant que l'on sache l'objet ou le sujet de cette attente, on respire la lourde atmosphère de rancœur et de dépit régnant dans ce domaine familial ; on devine une douleur lancinante qui a son foyer dans le cœur de la mère ; on entend « la

mécanique habituelle des paroles blessantes », des « invectives sordides au travers des murs ». Peu à peu les choses se précisent, lentement les contours de cette douleur et de cette blessure apparaissent. Celui qui est attendu, Tadeusz Gerszinski, vient de Pologne. Dans ce pays, trois ans auparavant, Else, la sœur jumelle de Maud, a disparu. Ignace, écoutant l'étranger, reconstitue l'histoire, son histoire : « ... l'idée me traversa qu'il venait du pays de mon père et que ce pays n'était pas seulement celui du désastre causé par la disparition d'Else mais aussi celui de mon nom, Olszewski, ce patronyme étrange qu'il me fallait toujours épeler sans cesser d'opposer à l'incrédulité méfiante de l'autre la calme, la bizarre évidence du nom. »

ÉNIGME OUVERTE

La disparition d'Else recouvre ainsi une autre absence, celle que ce nom figure. Mais il s'agit moins d'un mur auquel les différents protagonistes se heurtent, qu'ils ne peuvent franchir, que d'une énigme ouverte, un tourbillon de mémoire et d'angoisse au fond duquel un œil fait signe, interroge plus qu'il ne répond. A la surface, la famille se déchire, chacun se raccrochant à ce qu'il peut. Maud, la jumelle d'Else, garde le silence, refusant d'adhérer à un clan ou à l'autre, de participer à la « source bataille », concentrée dans la plus grande souffrance. Elle est seule : « la douleur qu'affichent certains visages est parfois si intimement dérangeante que nous nous détournons malgré nous ».

Dix-sept ans après la disparition d'Else, et quatorze ans après ce premier épisode, Ignace revient en Pologne, à la fin d'un automne, à l'invitation de Tadeusz. Un autre nom, Olszka, redouble l'énigme. Ce « pays forestier hanté de brève neige, où l'œil inventait des ombres », n'est pas seulement le lieu où la jeune fille disparut, s'ab-

senté, c'est le pays d'enfance du père. Les événements s'enchaînent, sans que, véritablement, des réponses claires soient apportées aux questions d'Ignace et aux nôtres. Mais « la vérité des faits est tellement étrangère à la vérité des êtres, observa Tadeusz après un silence, et je ne pris pas garde à l'allusion, tout y étant dit peut-être, tous les détours par l'histoire pouvant se résumer à cette conclusion vague, détachée... »

La troisième époque du roman porte le même titre que la première : Seignes. Cette fois, Nora, l'enfant que Maud a mis au monde, a treize ans. La mort – celle de l'oncle d'abord, puis de la grand-mère et de la mère – n'ont rien appris, rien résolu. Il n'y a pas de clé, pas de réponse. « La passion familiale de ne pas nommer », cette « annulation même du sens des mots, les mots devenus insultes, coups, instruments de défiguration pure », constituent une fatalité contre laquelle on ne peut opposer que le désir de vivre, de vivre sans rien comprendre. Ou si peu.

La Chambre voisine confirme le grand art de François Emmanuel. Un art que ses autres livres, et notamment *La Passion Savinsen* (1) ou *La Question humaine* (2), avaient plus que laissé deviner. Ce qui est remarquable, outre une écriture classique, constamment tendue, attentive aux inflexions invisibles de l'âme, c'est la manière qu'a l'écrivain belge d'aller au plus secret de ses personnages. Entre la psychologie et la métaphysique, pour le dire sommairement, il trouve, proche de Pierre Jean Jouve, une troisième voie : celle que les grands tragédiens, et quelques poètes, n'ont jamais épuisée.

Patrick Kéchichian

(1) Stock et Le Livre de poche, « Le Monde des livres » du 18 septembre 1998.

(2) Stock, « Le Monde des livres » du 14 janvier 2000.

**UN LIVRE ÉPUISE
OU INTROUVABLE ?**

Librairie
LE TOUR DU MONDE

Nouvelle adresse :
29, rue de Condé - 75006 PARIS
Tél. : 01.53.10.00.75 - Fax : 01.53.10.00.72
du mardi au samedi de 10h à 18h.

Service recherche : 01.53.56.95.60
E-mail : tdm@sfl.com

ACHAT - VENTE

La petite fille et la Fraïlein

Dans un récit sobre et dense, Rosetta Loy poursuit sa quête d'une enfance qui témoigne des troubles avant-coureurs du fascisme

LA PORTE DE L'EAU
(La porta dell'acqua)
de Rosetta Loy.
Traduit de l'italien
par Françoise Brun,
Rivages, 124 p., 10,52 € (69 F).

Venue tard non à l'écriture, mais à la publication, Rosetta Loy avait écrit en 1976, une première version de *La Porte de l'eau*. C'était son deuxième livre, après *La Bicyclette*, qui n'a pas encore été traduit. Depuis lors, on sait l'œuvre considérable qui a imposé son nom comme l'un des plus importants de la littérature italienne. Les livres de Rosetta Loy sont limités et illimités : limités, parce qu'elle s'y est essentiellement assigné comme objectif, la dénonciation de l'hypocrisie italienne peu avant et pendant la dernière guerre mondiale concernant l'antisémitisme, à travers quelques souvenirs d'enfance (elle est née en 1931) ; illimités parce que l'enjeu en est immense, étant donné la complexité des rapports du fascisme avec la religion catholique, ce qu'elle a souligné d'une façon magistrale dans *La Parola ebreo*, traduit sous le titre *Madame Della Seta aussi est juive* (1).

Dans ce récit autobiographique, Rosetta Loy faisait le procès implacable de la complicité du Vatican dans l'acceptation des lois raciales et rappelle, en revanche, la lutte vaine du prédécesseur de Pie XII, pour empêcher leur promulgation. Comme toujours, elle avait centré sa réflexion autour d'un pivot autobiographique, évoquant des voisins juifs de sa famille (qui, elle, ne l'était pas, mais appartenait à une haute bourgeoisie d'intellectuels éclairés et généreux). Elle est souvent revenue dans ses autres livres sur tel ou tel aspect de sa jeunesse. L'an dernier encore, elle publiait en Italie l'un de ses plus



P. AGOSTI/OPALE

beaux livres, *Ay, Paloma* (2), consacré à une autre réminiscence d'adolescence, concernant la disparition d'un ami. Le succès venant, Rosetta Loy a voulu republier son deuxième livre et l'a réécrit partiellement, car elle avait réutilisé certains éléments de la première version pour rapporter des épisodes de *Madame Della Seta aussi est juive*, dans leur continuité.

La Porte de l'eau, dans sa version définitive et ramassée, est, de ce fait, un livre d'une rare densité. La romancière, dans un inévitable mélange de fiction et de vérité, dont elle s'explique dans un épilogue, réunit deux phases de sa toute petite enfance, deux passions avortées et malheureuses : pour une petite voisine juive, Regina, dont la soudaine disparition

demeurait inexplicable et pour sa gouvernante allemande, Anne-Marie. La fillette se contente d'exprimer des désirs, des attentes, des déceptions. Elevée chez les sœurs selon une éducation stricte, arbitraire, muette, elle se soumet parfois à la discipline et parfois se rebelle. Elle admire et vénère Anne-Marie qui ne répond pas à son besoin de tendresse. Elle perçoit certains mystères et voudrait percer des secrets dont son jeune âge lui déroberait la clé. Dans son entourage religieux, règne une théorie, puisée, comme on le sait depuis, dans une interprétation forcée d'un passage de saint Luc : « *Mère Grégoria disait que les juifs avaient crucifié Jésus et qu'ensuite ils avaient crié que ce sang retomberait sur eux et sur leurs enfants.* » L'enfant, elle, veut, à tout prix, revoir la petite juive dont personne ne lui donne des nouvelles. Et de même, elle aimerait comprendre pourquoi Anne-Marie lui refuse l'amour qu'elle attend. « *Elle ne pleurerait jamais, Anne-Marie.* » Cette jeune Allemande, opaque, fermée, devient l'emblème de tant de forces obscures qui se mettent en place.

Fidèle à sa méthode, ici réduite à des éléments forts et drus, Rosetta Loy met en place quelques saynètes symboliques, démontrant ce que l'enfance a en commun avec les rêves et avec le théâtre. Les mots, les objets, les gestes sont fragmentaires, déplacés, condensés et construisent un discours que toute une vie d'adulte ne suffit pas à décrypter.

René de Ceccatty

(1) En collection de poches, Rivages (n° 318). Dans cette même collection, figurent *Les Routes de poussière* (n° 164) et *Un chocolat chez Hanselmann* (n° 255). Signalons également *A l'insu de la nuit* (Alinéa, 1989), *Rêves d'hiver* (Gallimard-Le Promeneur, 1994).

(2) Einaudi, 2000.

Enquête post mortem

Faisceau de témoignages sur l'énigmatique destin d'une grosse dame émigrée de Pologne

MADAME ANGELOSO
de François Vallejo.
Ed. Viviane Hamy, 220 p.,
18,15 € (119 F).

Elle occupe tout l'espace du troisième roman de François Vallejo, cette Constance Angeloso qui vient de mourir d'une manière aussi singulière que celle dont elle avait vécu. Sa voiture, une vieille R5, a été percutée par le train Paris-Varsovie. Une nouvelle qui n'aurait même pas fait une brève dans les journaux si le train en question n'avait transporté le dalaï-lama. Soudain ce fait divers tragique et banal prenait un aspect public, spectaculaire, qui correspondait bien à ce qu'avait été l'étrange « Madame Angeloso ». Paris-Varsovie, quelle coïncidence... La Pologne, d'où Constance Angeloso, alors Konstancja, avait débarqué un jour lointain...

C'est grâce au retentissement que la présence du dalaï-lama dans le train donne à l'accident que certains des amis de Madame Angeloso apprennent sa mort. Son fils, lui, Angelino, voit débarquer un gendarme. Il n'avait plus revu sa mère depuis quinze ans, quand, un beau jour, elle avait quitté l'hôtel qu'elle tenait à Dunkerque pour n'avoir plus qu'un seul domicile... sa voiture. « *Du moins, on l'a laissée tranquille* », se souvient Danuta, elle aussi venue de Pologne pour être employée à l'hôtel, et qui a continué de voir cette « Madame Angeloso » qu'elle aimait tant après la fermeture de l'hôtel. « *Je crois qu'elle était déjà bien connue dans plusieurs départements, jusqu'en Belgique, la grosse dame dans la petite voiture, une femme de passage, pas gênante, sauf si elle traînait derrière elle de malheureux suspects. Elle ne se plaignait jamais de son sort, beaucoup*

moins qu'à l'époque où je laçais et défaisais son corset. »

Le corset de Madame Angeloso est presque un personnage à lui seul. Personne, sauf Danuta, n'a le droit d'y toucher. Il est ce qui lui permet de supporter les douleurs diverses causées par son excès de poids, mais il est là aussi comme le symbole de ses contraintes, de ses malheurs, de ses blessures, que François Vallejo dévoile en partie, ou suggère, ou laisse deviner, à travers les récits multiples, fragmentés, de ses proches, après sa mort. Danuta, bien sûr. Son fils Angelino, qui avait les plus mauvais rapports avec elle (et demeurait pour elle l'image de l'échec de sa vie privée avec le père d'Angelino). Mais aussi Monsieur Coquemar, un ancien fidèle client de l'hôtel, qui se remémore la vie mouvementée de cet établissement, le caractère unique que lui donnait la personnalité de Constance Angeloso. « *Au fond, elle a toujours frôlé l'histoire, se dit Coquemar en apprenant la nouvelle de sa mort, seulement frôlé, mais je la retrouve toujours aux petits et aux grands croisements de l'histoire. Une partie de notre entente reposait sur ce goût commun : nous étions tous les deux des amateurs d'histoire, de grandes perspectives ou de petites anecdotes historiques. Une nouvelle fois dans sa vie, je la retrouve touchée par le petit doigt de l'histoire, comme elle le disait elle-même.* »

Ce ne sont pas les grandes perspectives historiques que retient François Vallejo. Pas vraiment les anecdotes non plus, le mot ne convient pas. C'est plutôt cet ensemble de choses quotidiennes, minuscules, qui tissent des destins ignorés, qu'on dit ordinaires parce qu'ils demeurent secrets, anonymes. Sauf quand la littérature s'en mêle et les décrypte, comme Vallejo le fait, de manière délicate et prenante, avec cette drôle de femme.

Jo. S.

Désastre familial

L'héroïne de Margaret Forster découvre les carnets intimes de sa mère. Règlement de comptes

PENELOPE ET SES FILLES
(Private Papers)
de Margaret Forster.
Traduit de l'anglais
par Lucette Dausque,
éd. de Fallois, 270 p.,
18,29 € (120 F).

Auteur d'une quinzaine de romans bien accueillis en Angleterre et de deux biographies (l'une sur le journaliste et romancier W. M. Thackeray, l'autre sur Daphné Du Maurier), Margaret Forster reste encore largement méconnue en France. Et ce malgré la publication, l'an dernier, de *La Boîte aux souvenirs* (1) qui, déjà, renfermait une bien étrange histoire de famille. Celle d'une jeune femme dont la mère, morte à sa naissance, avait légué un coffret contenant d'énigmatiques objets à partir desquels elle allait revisiter le passé de la défunte. A bien des égards, l'aventure que va vivre Rosemary en tombant sur les carnets intimes de Penelope, sa mère, n'est pas très éloignée de celle-ci. A cela près que la romancière anglaise ne nous entraîne pas ici dans un jeu de piste post mortem mais nous convie à un règlement de comptes détonant qui, bien qu'indirect, n'en est pas moins plein de tendresse pudique, de drôlerie faite de traits mordants et acides dressés comme un rempart à l'amertume.

Au centre du motif, Penelope, ou plutôt son journal, qui, de sa nais-

sance après la première guerre mondiale jusqu'au seuil des années 1980 et de sa vie, relate les vicissitudes d'une existence consacrée à l'édification d'une famille. En effet, abandonnée dès sa naissance, cette forcenée du bonheur familial ne va avoir de cesse de bâtir ce qui lui a fait tant défaut durant l'enfance. Portée en cela par la conviction qu'une « *une famille (...) est un réseau complexe d'où émane une force secrète* ». Un secours pour surmonter les pertes d'Oliver, son unique mari, disparu pendant la guerre – comme plus tard Daniel, son petit-fils, lors du conflit des Malouines ; et celle de Jessica, enfant adoptée qui ne parviendra jamais à trouver place au sein de ce foyer féminin replié sur lui-même.

Un recours aussi pour faire face aux déboires sentimentaux de ses trois autres filles. A commencer par Emily, la cadette, figure de la gaieté et de la joie jusqu'à sa précoce et désastreuse expérience conjugale que la mort de son fils précipitera vers le divorce ; Célia, incarnation même de la vieille fille généreuse et naïve versée dans le social après avoir été jardinier ; au grand dam de Penelope qui la rêvait médecin ; et enfin l'aînée, l'indomptable Rosemary, artiste bohème et aventurière au grand cœur.

C'est par elle et ses brusques interventions au sein du récit de Penelope, ses commentaires acerbes sur la vision « *mélodramatique* » de sa mère, ses rectificatifs rageurs, ses précisions sarcastiques, contrebalancés par quelques aveux de reconnaissance, que nous est donné l'autre versant de ce qui se révélera bien vite un monumental échec. Ou comment une dévotion aveugle en la sacro-sainte famille se commue en un poison quasi destructeur. Car, au bord du désastre, reste une tendresse mutuelle et des liens indéfectibles que ni les déceptions, ni les désillusions, ni l'incompréhension mutuelle ne seront parvenues, malgré tout, à briser.

Christine Rousseau

(1) Ed. de Fallois, 2000.

Le chant baroque de Chloé Delaume

Pelletées de mots et de phrases, musique verbale hachée et brutale, pour dire le meurtre du père et la haine que l'on conjugue en famille

LE CRI DU SABLIER
de Chloé Delaume.
Ed. Farrago-Léo Scheer, 134 p.,
12,96 € (85 F).

Le langage est une matière étrange, inoffensive en apparence, comme celle qui recouvre un volcan endormi : pour qu'à partir de lui la violence, ou tout autre excès, puisse s'exprimer et toucher le lecteur, il faut que ce dernier connaisse, dans le calme et le secret, le poids des mots, qu'il sache pondérer la valeur de leur agencement en fonction des sonorités, des rythmes, autant que du sens.

La lecture de ce très singulier *Cri du sablier*, et aussi du récent premier livre de Chloé Delaume (1), conduit à se poser de pressantes questions... D'où cela vient-il ? De quel fonds obscur, de quel magma, ordinairement recouvert, protégé, ces pelletées de mots et de phrases sont-elles tirées pour former un tel petit édifice baroque ? Cette maîtrise et cette violence, où, en quel esprit, ont-elles trouvé, ensemble, à si bien s'entendre ? Bien sûr, Chloé Delaume – qui est née à Paris en 1973 – n'a inventé ni le meurtre du père, ni la haine que l'on conjugue si bien en famille, ni la brutalité qui fait la loi dans tant de foyers douilletts. Ce sont de vieilles, d'inaltérables rengaines... Mais ici, à l'endroit où le sablier se rétrécit comme un cou qu'on serre, un accent particulier est donné à entendre, une musique hachée et brutale, harmonieuse cependant dans son ordre. On voudrait presque s'en prémunir...

Écoutons Chloé Delaume dire d'abord ce qu'elle repousse : « *Cette langue pâteuse blanchie dans une bouche tétanique. Les mots comme on les lit. Sans résonance interne. Les mots comme on écrit. Non ça ne se crie pas...* » Écoutons encore ces phrases sans virgules pour les canaliser, cette voix ponctuée d'arrêts brusques et de démarrages en catastrophe, ces plaintes susurrées et cette chanson grotesque qui les bouscule (« *Il avait dit peut-être/Elle a compris toujours/En période de disette/Les*

dimanches sont si courts. »), cette ironie exprimée en formules lapidaires et bouleversantes (« *Vous fûtes enfant rustine du silence imploré.* »), cette fable délétère, ce conte sans le moindre prince charmant et jusqu'à ces minauderies chargées d'un humour à faire frémir... Elle parle à une sorte de psychanalyste muet, lui raconte son enfance, son calvaire :

« *L'inconscient est coupant c'est son moindre défaut. Dans les cases blanches laboratoire carrelé vous tentez à tout prix de formater mon cas. Mais une fois étiquetée la chair éructe hélas et c'est bien dégoûtant elle n'hésite pas la chair à tout éclabousser. Evidemment toujours ma barbaque fait des vagues et la lune tout au fond se retourne en dedans. Evidemment vous dis-je.*

C'est ça l'inconvénient quand on est portier de nuit. »

La citation peut, ici, tenir lieu de commentaire. La voix de Chloé Delaume n'ayant pas fini de nous emplir de son terrible chant...

P. K.

(1) *Les Mouffettes d'Atropos*, Farrago, 2000.

Nedim Gürsel

LES TURBANS DE VENISE

« Agréable, cette prose caressante de Gürsel, qui semble pouvoir promener à l'infini le temps, les songes et les couleurs. Daniel Rondeau, *l'Express* »

Une belle leçon d'art et d'histoire, entre Orient et Occident. Isabelle Martin, *Le Temps* »

Traduit du turc par Timour Muhidine

www.seuil.com

ÉCRIVAINS

Les Editions Bénévent publient

de nouveaux auteurs

Envois de manuscrits :

Editions Bénévent
9 rue Boyer - 06300 Nice
Tél : 04 93 26 90 93

Débâcle coloniale

Sur fond de guerres de religion, Jean-Christophe Rufin conte les déboires de la conquête française au Brésil

ROUGE BRÉSIL
de Jean-Christophe Rufin.
Gallimard, 552 p.,
21 € (137,75 F).

C'est l'une des premières manifestations du colonialisme français, peu après Jacques Cartier, et l'une des plus cocasses. Une expédition appuyée par les hautes sphères de l'Etat décide en 1555 de coloniser le Brésil, dont il est pourtant notoire qu'il appartient alors au Portugal, avec qui on est en paix. Les envahisseurs arrivent dans la baie célèbre de Guanabara, s'emparent d'une île (inhabitée) ; ils s'y installent, ils y restent. Et comme on est à la veille des guerres de religion, ils se déchirent entre catholiques et protestants au sujet de la transubstantiation au lieu d'appréhender à planter et à râper le manioc pour survivre. Les Portugais finirent par les expulser.

Cette histoire est aujourd'hui à la mode chez les éditeurs brésiliens, l'excellent Antonio Torres en a fait un roman, non encore traduit. Jean-Christophe Rufin la raconte à son tour avec compétence et passion. Sa documentation est impeccable, son talent certain. Il a choisi de nous faire suivre semaine après semaine la dissolution de la colonie ruinée par les idées. Il le fait dans une langue à la Robert Merle, recomposée du XVI^e siècle, parfois un peu précieuse, mais fine et alerte. Son portrait de Villegagnon, concepteur et chef de l'expédition – un aventurier de haute lignée –, est passionnant. L'homme est fervent catholique, il s'efforce d'atténuer ses différends avec les calvinistes qu'il a fait venir, mais tombe bientôt dans une effroyable dérive fascisante qui transforme en enfer ce camp des saints, jusqu'à la débâcle finale.

Pour faire passer ce qui pourrait paraître sans cela un cours d'histoi-

re, l'auteur l'agrément de deux actions parallèles. La première, diplomatique, présente des intrigues, des traîtres, un espion vénitien et un « papabile » portugais. Sans toujours éviter la caricature, ces épisodes montrent utilement le rôle des doges et la politique de Lisbonne. La seconde intrigue colore de tendresse et de morale un tableau que la vérité historique assombrit nécessairement. Deux enfants, Just et Colombe, participent à l'expédition : on les a kidnappés pour en faire des interprètes chez les indigènes, une pratique alors courante. Le frère reste presque jusqu'au bout fidèle à Villegagnon. La sœur, au contraire, comprend très vite la cruelle inanité de l'aventure et s'évade chez les Indiens.

Rufin en a fait en quelque sorte son porte-parole, comme lui elle déteste la frénésie sanguinaire des intégristes. Elle exprime aussi ses partis pris, car il en a, comme il est naturel chez un bon romancier. Son humanisme un peu fin de siècle le rend assez sévère pour les calvinistes (dont on connaît le terrible destin), les Portugais (qui savaient eux aussi s'allier avec les Indiens) et les jésuites (qui ne sont pas des assassins). Question d'opinions, qu'on ne discute pas. Il a de toute façon raison de penser qu'on vivait mieux chez les Tupi que dans notre effroyable (et grandiose) XVI^e siècle. C'est ce que présuait Ronsard, qui dénonça l'expédition dans le premier texte anticolonialiste de notre littérature, il y admoneste Villegagnon : « Ne les tourmente pas, et l'enfuis de leurs bords/Vivez, heureuse gent, sans peine et sans soucis/Vivez joyeusement, je voudrais vivre ainsi. » Jean de Léry, l'un des calvinistes, qui ne fait qu'une brève apparition dans le texte, l'avoue lui aussi dans l'admirable récit qu'il fit de l'affaire vingt ans plus tard : « Je regrette souvent que je ne suis parmi les sauvages. »

Jean Soublin

Eric-Emmanuel Schmitt se donne tous les droits

Devenu auteur de pièces à succès et romancier, l'ancien philosophe met en scène Adolf Hitler après avoir confronté Dieu à Freud. Pour susciter la réflexion, comprendre le mal

LA PART DE L'AUTRE
d'Eric-Emmanuel Schmitt.
Albin Michel, 492 p.,
21,34 € (140 F).

Juste après « peut-on rire de tout ? », la question « peut-on faire de la fiction avec tout ? » semble toujours promise à un avenir prospère – la vie de Salman Rushdie, dans les dix années qui ont suivi la Saint-Valentin 1989, l'a clairement montré. Cette interrogation, prononcée sur des tons variables et dans des intentions qui ne l'étaient pas moins – mais forcément par des gens très sérieux – Eric-Emmanuel Schmitt a bien dû l'entendre mille fois déjà. Et mille fois, sans doute, cet écrivain de quarante et un ans s'est plu à répondre, d'une voix ferme (sans être jamais péremptoire, car telle n'est pas sa nature) : « *Le romancier a droit à tout.* » A tout, donc, y compris à faire de Jésus-Christ, de Ponce Pilate et d'Adolf Hitler des personnages de roman, à réinventer l'histoire pour la transformer en décor de roman et à repenser l'idée même de destin. A tout, vous dit-on, bien que jamais de manière gratuite. Pour ce philosophe de formation, qui s'est d'abord fait connaître par son théâtre, par un essai sur Diderot et par son activité de librettiste (en l'occurrence, la version française des *Noces de Figaro*), le roman se veut, en premier lieu, recherche de sens. Et son écriture, la manœuvre destinée à extraire une perle de vérité du magma de l'univers.

D'où l'absolue nécessité de regarder le monde, pour tâcher de comprendre, puis de susciter la réflexion chez ses lecteurs. « *A mes yeux, dit-il, et dans la perspective de Diderot, le but d'un roman est de semer, de choquer, de déconcerter, de troubler, de faire réfléchir.* » Comme ces « meubles à causer » du XVIII^e siècle, « ni beaux ni laids, explique Schmitt, mais qui fai-



YOSHIKO MURAKAMI POUR « LE MONDE »

saient parler ». Chez lui, dans le neuvième arrondissement de Paris, il y a justement un objet que l'on pourrait appeler « à causer », en plein milieu du salon. Une porte à saisons renversée, montée sur pieds, qui fait office de table basse et dont l'acquisition lui coûta son premier cachet, reçu pour *Le Visiteur*. Dans cette pièce, qui connut un immense succès, fut jouée plus de quatre ans de suite, se vit traduire (comme toutes ses œuvres théâtrales) en un très grand nombre de langues et inspira même un opéra, Dieu était déjà de la partie. Reçu

chez le bon docteur Freud, qu'il soumettait à la question sur un mode on ne peut plus psychanalytique.

Quelques années plus tard, apparition du Christ, dans *L'Evangile selon Pilate* (Albin Michel, 2000). L'affaire n'avait rien d'anodin chez un auteur qui s'est rendu à l'évidence de Dieu un soir de 1989, au cours d'une balade solitaire dans le désert. Depuis, Eric-Emmanuel Schmitt est croyant. Ce qui ne signifie pas dévot, ne supprime aucune de ses qualités philosophiques, mais leur permet au

contraire de s'exprimer. « *Avant cette date, j'écrivais beaucoup, mais j'enfouissais tout. Après, j'ai cessé de n'être plein que de moi-même, j'avais quelque chose à dire. Le monde n'était plus absurde, mais mystérieux.* »

C'est pour élucider ce mystère qu'il écrit, cherchant à travers chaque pièce, chaque roman, la clé de la nature humaine. Y compris dans ce qu'elle produit de plus monstrueux, comme a voulu le montrer *La Part de l'autre*, le roman dont deux Adolf Hitler sont les héros. Ou, plutôt, deux versions d'un même individu, qu'Eric-Emmanuel Schmitt imagine façonné par les circonstances. L'hypothèse est la suivante : si Adolf Hitler avait été reçu à l'Académie des beaux-arts de Vienne, comme il le souhaitait, la face du monde en eût-elle été complètement changée ? Tel est, en tout cas, le postulat du romancier, qui mène de front l'histoire de Hitler, le vrai, et celle d'Adolf, son jumeau devenu peintre. « *J'ai voulu comprendre le mal, l'impardonnable, ou comment un être humain peut devenir un monstre, c'est-à-dire une personne qui ne doute jamais, dit l'auteur. Et je veux que l'on sente la proximité de ce monstre... Je refuse que l'on dise : Hitler, ce n'est pas moi.* »

Mais la fréquentation d'un monstre n'est pas de tout repos. Eric-Emmanuel Schmitt confie que l'écriture du livre lui a été pénible dans sa deuxième partie, « *lorsque Hitler s'est accompli* ». Là, l'écriture devient plus extérieure, le trait forcé sur le grotesque. « *Il y a des limites à l'empathie sans aucune sympathie* », reconnaît l'auteur. Telle est aussi la limite de ce texte vif, bien écrit, très habilement mené, mais qui laisse parfois le lecteur à distance – comme si celui-ci refusait l'horrible parenté qu'on lui propose, parce que l'auteur lui-même ne l'a pas vraiment acceptée jusqu'au bout.

Raphaëlle Réollet

Blessures d'Icare

Le premier roman de Guy Goffette relate l'initiation douloureuse d'un jeune garçon par une femme mûre

UN ÉTÉ AUTOUR DU COU
de Guy Goffette
Gallimard 204 p.,
13,56 € (88,55 F)

La fiction, Guy Goffette ne l'aborde, dans son premier roman, qu'après le détour d'une vingtaine d'ouvrages, poèmes, proses et biographies, où reviennent l'enfance et *La Vie promise*, l'Ardenne et le désir de *Partance*. La peinture de Bonnard, dans *Elle par bonheur et toujours nue*, donnait lieu à une célébration sensuelle du corps féminin : on peut en voir une sorte de versant noir dans *Un été autour du cou*, récit de l'initiation d'un jeune garçon de douze ans par une femme mûre qui, entraînant dans un jeu pervers, le dépouille de son enfance.

Le narrateur, Simon Sylvestre, oscille sans cesse entre la première et la troisième personne, comme pour mieux conjurer le récit des circonstances qui ont fait de lui un « don Juan à la petite semaine », un vieillard insatisfait et cynique, qui vit retranché du monde dans une caravane, en attendant la mort. Adieu le rêve de la mer au fond du jardin, adieu la fraîcheur et l'émotion du « petit campagnard rêveur et délicat » qu'il fut. Alors il réinvente, comme un « conte à la veille d'hiver », l'histoire où la Monette est

tantôt fée ou sirène, tantôt ogresse ou sorcière.

Dans le bar-tabac paternel, l'enfant trop vite monté en graine, menacé de pensionnat, grandit parmi cageots et bocaux entre ses soldats de plomb et le lapin replet dans son clapier, « *d'avance résigné au four dominical* ». Timide, il aime rester seul à feuilleter des illustrés ou jouer au docteur avec la petite Pauline, plutôt que de chasser le triton avec d'autres garnements.

Celle qui fait tout chavirer d'un coup, c'est la Monette, cette « *créature* » plantureuse aux lèvres carmin, à la voix rauque, « *belle comme le péché* », qui habite le « Haut-Mal », un chalet perché sur une colline où on a interdit à Simon de rôder et où il se rend comme malgré lui. Elle aussi aime jouer au docteur, avec le propriétaire d'une Studebaker blanche. Le gamin est d'abord chargé de faire le guet. Mais bientôt la « *dompteuse en peignoir* » joue, comme le chat avec la souris, avec ce « *nigaud* » que rend gauche et naïf une « *éducation approximative et brutale* », et dont vont fondre les « *ailes d'Icare* » toutes neuves : « *J'ignorais qu'on pouvait tomber de si haut quand on est si petit.* » Cette dérive scabreuse, le tact amer du romancier la transforme en tragédie, lorsqu'il montre la « *déréliction* » de l'enfant, entre fascination et dégoût.

Monique Petillon

Le Nègre et le choléra

Le roman historique de Martine Le Coz adopte mœurs et style du XIX^e siècle

CÉLESTE
de Martine Le Coz.
Ed. du Rocher, 288 p.,
19 € (124,63 F).

Dès *La Palette du jeune Turner* (Rocher, 1993), Martine Le Coz maîtrisait fort bien l'art du roman historique. Avec *Céleste*, elle plonge au cœur du XIX^e siècle. Au printemps 1832, une épidémie de choléra sévit à Paris. L'Hôtel-Dieu est rempli de malades, les rues sont désertes, une odeur pestilentielle envahit la ville. Rue de Seine, au cours d'une visite, le médecin Lodran rencontre Céleste, l'une des nièces du peintre Paul Huet. Ils s'éprennent l'un de l'autre mais ne se l'avouent pas. Peu après, accusé d'avoir empoisonné un notaire atteint du choléra, Lodran doit quitter la France...

D'entrée, Martine Le Coz distille de la singularité dans une intrigue très romanesque. En effet, amoureux « ordinaire », Lodran est un médecin atypique dans le Paris de Louis-Philippe. Il soigne tous les cholériques, le riche comme la prostituée, qu'il appelle « madame » en un temps où les barrières sociales importent. Surtout, Lodran est noir, fils d'esclave né à Haïti. Martine Le Coz avait déjà étudié le statut du Noir au XIX^e siècle dans son précédent roman, *Le Nègre et la Méduse* (Rocher, 1999). Ici, sans surprise, la société de la monarchie de Juillet traite Lodran avec mépris et les mœurs bourgeoises étreintes sont bien loin des idéaux prônés par la Révolution française. L'engouement des Lumières pour l'exotisme qui fit les beaux jours du chevalier de Saint-Georges est, certes, encore vivif : les Noirs ont leur place, comme divertissement, sinon comme domestiques. Mais ils suscitent aussi une peur primitive, comme s'ils étaient des suppôts de Satan. Souvenons-nous des attaques racistes dont fut l'objet Alexandre Dumas...

Habile à faire du fictif Lodran un personnage révélateur des tourments de l'époque, Martine Le Coz use aussi de sa liberté de romancière avec une figure réelle, le peintre Paul Huet, qu'elle ne dépeint pas tant pinceau à la main, dans l'exercice de son art, obsédé par un trait ou une couleur, qu'en homme mû par ses sentiments et ivre d'actions. Tourmenté par son amour pour sa nièce, Huet est passionnant dans ses contradictions, tout à la fois jaloux et admiratif de son rival.

Le style de *Céleste*, enfin, est parfaitement synchrone avec le temps de l'évocation. L'auteur infuse une authenticité à son roman sans l'alourdir de longs commentaires historiques, ni des habituelles descriptions de calèches et de mobiliers qui pèsent leur poids de documentation et clichés de musées. Elle dote son récit d'une patine romantique, avec ces fioritures et topiques dont les lecteurs du XIX^e étaient friands. Ainsi, Céleste est-elle le modèle de ces jeunes femmes comme les représentaient les vignettes du journal *La Mode* : une « *minceur extrême* », « *des yeux d'azur* », une peau très blanche. Ses sentiments sont exacerbés : « *A l'apparition inopinée de Lodran, Céleste crut disparaître dans un éblouissement et mourir au monde* » ; « *son calme apparent cachait un affolement si grand que la nudité de son âme eût choqué si on avait pu la déceler* » ; « *La souffrance de Paul était large et pleine, sans fissure. Une vague ample dont le soulèvement semblait trouver son prolongement dans le ciel liquide, bombé comme un sein lourd.* » Cet « à la manière de » pourra surprendre ou faire sourire, voire agacer. Jusqu'à ce qu'emporté par la sincérité du propos autant que par les émois des personnages, le lecteur n'admette de se sentir contemporain d'un monde éteint aux couleurs sombres, brusquement ravivées.

Ariane Charton

Passion consanguine

A travers les amours contrariées de deux cousins, Pierre Kyria déploie une vaste saga familiale

LE PARTAGE DES OMBRES
de Pierre Kyria.
Ed. Le Cherche Midi,
262 p., 16,77 € (110 F).

A l'heure des bilans, Vincent, écrivain, écrit l'histoire de sa vie. Non pas, comme il est d'usage, pour faire ses comptes ou les régler, mais pour convaincre, et séduire, une femme qu'il aime depuis l'enfance : un livre prière, une incantation contre les maléfices qui ont séparé les deux êtres. Pierre Kyria a voulu qu'ils soient cousins, pour entreprendre avec délices ce qu'il réussit si bien : la description des familles, l'observation du monde à travers la vie familiale.

Le clan dont il s'agit ici n'est pas celui des Atrides, mais il connaît tout de même quelques problèmes. Par exemple, celui du sang roturier que l'ancêtre du jeune Vincent introduisit jadis chez les Vauvilliers. Les questions d'argent provoquent aussi des fissures, ainsi que certains cinq-à-sept consanguins du passé. On trouve pourtant chez ces mésalliés de la grandeur et de l'abnégation, sur lesquelles l'auteur s'attarde volontiers. Il en conclut que la noblesse des sentiments n'est pas garantie par le Bottin mondain, ni certes par le solde bancaire. C'est la génétique qui compte, avec l'effort individuel et le hasard. Il n'y a là, comme on voit, rien de très nouveau, c'est la manière, l'émotion, la sincérité qui font l'intérêt du livre.

Ainsi de l'utilisation de l'espace, qui frappe par sa sobriété. Ce livre si dense, cette action si mouvementée, où tant de personnages affrontent des situations si diverses, se déroulent sur un territoire infime : quelques centaines de mètres non loin de la mairie du 18^e arrondissement de Paris. On ne s'en écarte guère que pour musarder en banlieue, à Saint-Gratien. La dimension temporelle, en revanche, est plus vaste, il s'agit de toute une vie ; mais une vie

qui se détermine à l'adolescence, c'est-à-dire, ici, sous l'Occupation. La période a été décrite *ad nauseam* par bien des auteurs, mais Kyria trouve le moyen de renouveler notre regard. Les privations, les hésitations, les stratagèmes et les anxiétés de l'époque se remarquent à peine, mais complètement, de manière presque subliminale, les désarrois du jeune héros. Plus tard, le journalisme et la libération des mœurs ne le modifieront que superficiellement, jusqu'au livre libérateur qui le réconciliera avec la famille et la vie.

Dans cette vaste et puissante histoire d'une génération, Kyria donne libre cours à son principal talent, celui de camper les personnages. Beaucoup d'acteurs, une infinité de comparés, tous esquissés avec une verve précise, non seulement dans leur apparence, mais aussi dans la complexité de leurs émotions. Et chacun joue son rôle. On croise même des personnages pour ainsi dire gratuits, qui n'ajoutent au tableau qu'une touche légère, mais savoureuse. Dans un passage presque surréaliste le héros remarque une dame pimpante, elle porte au bout du doigt une pâtisserie dans son emballage. Un vélo la renverse, l'ambulance puis la police s'empresment autour d'elle. C'est tout, on ne reverra jamais la gourmande accidentée, mais chacun comprend sans hésiter le rôle qu'elle joue dans le comportement futur du jeune Vincent. La reconstitution du passé, le regard parfois attendri, parfois sévère sur la famille et la société, l'orchestration parfaite des nombreux intervenants mènent peu à peu le héros à l'apaisement alors qu'il rédige son livre. Les dernières pages du texte, très émouvantes, apportent une sérénité si palpable qu'on se prend à jalouser le personnage, ou l'auteur qui l'a créé, on ne sait plus au juste.

J. So.

Pierre Kyria collabore au « Monde des livres »

La librairie
LES CAHIERS DE COLETTE
23-25, rue Rambuteau, Paris 4^{ème} - Tél. 01 42 72 95 06
recevra
FRANÇOIS BON le vendredi 26 octobre à partir de 18 h.
pour son livre *Mécanique* aux Éditions Verdier
COLETTE FELLOUS le samedi 27 octobre à partir de 17 h.
pour son livre *Avenue de France* aux Éditions Gallimard

La peste par la poste

Archéo-zoologue de formation, Fred Vargas s'est toujours intéressée à la psychose collective. Son polar, où un homme se venge en expédiant un bacille, n'est pas un livre de circonstance

PARS VITE ET REVIENS TARD de Fred Vargas.
Ed. Viviane Hamy,
« Chemins nocturnes »,
350 p., 15 € (98,39 F).

C'est l'histoire d'un homme qui adresse par la poste le bacille de la peste à quelques correspondants dont il veut se venger. Mais toute ressemblance avec la réalité est purement fortuite, et si le dernier roman de Fred Vargas possède des qualités éminentes, c'est d'abord de ne pas être un livre de circonstance et encore moins le produit d'un don de double vue de la part de l'auteur. Écrit il y a un an et demi, *Pars vite et reviens tard* s'inscrit en fait dans une logique présente dans tous les livres de Fred Vargas, qui s'attachent à comprendre comment quelqu'un peut créer une psychose collective en partant de sa propre folie individuelle.

Archéo-zoologue de formation, l'auteur avait abordé dans *L'Homme à l'envers* (éd. Viviane Hamy, 2000) le thème du loup-garou, lorsque peu après les loups du Mercantour firent parler d'eux dans les journaux. Alors que plus personne n'évoquait la peste depuis le XVIII^e siècle (malgré l'existence avérée d'une épidémie à Paris en 1920), voilà que le vieux fléau recommence à faire peur. La coïncidence est plutôt malheureuse. « *Moi qui essaie de coller au réel, mais surtout pas au réalisme, fait remarquer Fred Vargas, on pourrait croire que je suis allée pêcher dans le caniveau des psychoses les plus immédiates.* » Au risque de décevoir certains lecteurs, il faut souligner que ce roman n'a rien à voir avec la guerre bactériologique. Ce n'est pas là qu'on peut lui trouver des connexions avec la réalité, mais plutôt dans la manière subtile dont il démonte



KOCA SULEJMANOVIC/AFP

le fonctionnement de la rumeur et la résurgence des vieilles peurs ancestrales que l'on croyait oubliées.

Dans le quartier de Montparnasse, à Paris, une pension de famille abrite quelques personnages un peu déjantés qui ont tous eu plus ou moins maille à partir avec la justice avant de recréer une sorte de tribu conviviale, mais précaire. Il y a Decambrais, un érudit qui fut autrefois chassé de l'enseignement après avoir été accusé du viol d'une élève. Elizabeth, une prostituée rangée des voitures et qui maternelle un peu

merçant dont la femme s'est un jour jetée par la fenêtre, à moins qu'il ne l'ait poussée, ce qui, de toute façon, lui a valu un séjour en prison; Eva, qui tente d'échapper à un mari violent; Marie-Belle, gentille, mais un peu sottée. Le catalyseur de tout ce petit monde, c'est Joss Le Guern, marin breton échoué à Paris après avoir cassé la figure de son armateur qui l'avait bien mérité.

Dans l'impossibilité de trouver un nouvel embarquement, Joss a inventé pour survivre un métier original. Reprenant la tradition des crieurs publics, il dépose tous les jours au coin de la rue Delam-

bre et du boulevard Edgar Quinet une urne dans laquelle chacun peut glisser une petite annonce et un peu d'argent. A heures fixes, Joss déclame à haute voix le contenu de ces messages, devenant ainsi le bulletin d'informations du quartier. L'affaire est plutôt rentable et sans complications jusqu'au jour où des textes mystérieux (en vieux français, en latin même parfois) atterrissent dans la boîte du vieux loup de mer. Il faudra du temps au commissaire Adamsberg pour découvrir qu'il s'agit d'extraits de récits des grandes épidémies de peste du passé, comme il lui en faudra pour comprendre la signification de tags inusités tracés à la peinture noire sur la porte de certains appartements à travers toute la capitale.

Comme dans *L'Homme aux cercles bleus*, Fred Vargas bâtit son intrigue sur le modèle d'un jeu de piste où le moindre signe, le moindre mot prend toute son importance. Les annonces déclamées par le crieur public jalonnent tout le déroulement de l'enquête et donnent à cette fable une véritable qualité musicale. La subtilité de la construction et l'attention portée au langage en font une sorte de « suite et variations sur le thème de la faute et l'apparence de la faute ». La réalité est trompeuse, la culpabilité n'est pas là où on croit la trouver de même que le fléau le plus redoutable n'est peut-être pas dans les puces glissées dans le courrier. « *Qui dit superstition dit crédulité, continua Decambrais. Qui dit crédulité dit manipulation et qui dit manipulation dit calamité. C'est la plaie de l'humanité. Elle a fait plus de morts que toutes les pestes entassées.* » Et cette remarque pleine de sagesse est, plus que tous les rapprochements hasardeux, ce qui fait l'actualité et la pertinence du livre.

Gérard Meudal

Utopies occultes

Les incursions de deux auteurs de science-fiction hors de leurs mondes imaginaires

L'EVANGILE DU SERPENT de Pierre Bordage.
Au diable vauvert,
556 p., 14,5 € (95 F).

LE BUSINESS de Iain Banks.
Traduit de l'anglais par Christiane et David Ellis, Belfond, 386 p., 19,60 € (128,60 F).

C'est la première incursion hors des littératures de l'imaginaire pour Pierre Bordage, qui nous conte ici, à travers les parcours de quatre « évangélistes », l'irrésistible ascension d'un nouveau Messie avant et après son exécution par un tueur à gages manipulé. Il n'en est pas tout à fait de même pour Iain Banks, dont le territoire littéraire va du roman de terreur au thriller, et qui a déjà fait des détours du côté de la littérature générale. Il signe là une sorte de comédie du mariage, camouflée sous les avatars d'un thriller économique qui déroule ses fringantes péripéties entre une ouverture pour le moins insolite et un final aux fragrances d'utopie légère.

Dans chacun de ces deux romans, on reconnaît la patte d'un auteur de science-fiction à son sens aigu de la spéculation et de la conjecture. Iain Banks imagine qu'il existe, depuis de nombreux siècles, une puissance économique privée et occulte qui conduit nombre des affaires de ce monde. Consortium de commerçants et d'usuriers sous l'Empire romain, le Business est une société de holding impliquée dans de nombreux secteurs de l'économie mondiale, mais de façon presque invisible. Elle est à la recherche d'une assise territoriale et le choix de ses dirigeants s'est porté vers un petit Etat de l'Himalaya, le

Thulahn. C'est en raison de ce projet, mais aussi de l'intérêt que lui porte le futur roi de Thulahn, le prince Suvinder, que Kate Telman, l'héroïne du roman, se retrouve soudain en toute première ligne. Cette trentenaire au caractère bien trempé est chargée d'une importante mission d'exploration au Thulahn; elle y trouvera un nouveau sens à sa vie.

Pierre Bordage, lui, imagine qu'un nouveau Jésus, Vaï Ka'i, un Indien d'Amazonie élevé en Lozère, prêche le détachement des biens de ce monde, fait des miracles, rassemble autour de lui une foule de plus en plus nombreuse d'adeptes, les entraînant dans ce que les médias s'empressent d'appeler le « nouveau nomadisme ». Si la religion professée par Vaï Ka'i emprunte au chamanisme l'idée d'une harmonie nécessaire avec Mère Nature et à la biologie le symbole de l'hélice double de l'ADN, Pierre Bordage a eu l'intelligence de ne pas trop s'appesantir sur la doctrine du « Christ de l'Aubrac ». Il a préféré s'attarder sur les effets de l'enseignement spirituel de Vaï Ka'i sur un corps social malade, ainsi que sur les réactions des tenants des différents pouvoirs (religieux, économiques, politiques) menacés par cette vague mystique.

Le parcours de l'un des évangélistes est l'occasion d'une série de portraits charge féroces, qui constituent une virulente dénonciation d'un état de notre civilisation. Un autre louvoie dans les eaux troubles de la police, de la politique, du Milieu et du terrorisme, avec un soupçon d'anticipation prémonitrice dans la mission suicide à Eurodisney. Le troisième va des bas-fonds glauques du sexe Internet à une double rédemption. Pierre Bordage entrelace les récits de judicieuse manière.

Jacques Baudou

Aux sources de l'Islam

Le très beau et opportun livre d'Achmy Halley éclaire sur les fondements de la religion musulmane

LES MESSAGÈRES D'ALLAH d'Achmy Halley.
Bayard Jeunesse,
256 p., 11,5 € (80 F).
A partir de 12 ans.

Is s'interrogent et nous interrogent. Mais que dire aux enfants pour qui, depuis le 11 septembre, le monde est devenu encore plus confus, complexe, indéchiffrable? Faut-il les protéger, les tenir à l'écart? Tenter d'ordonner le chaos, d'apporter du sens? Et quel sens? En matière d'édition jeunesse, la rentrée fournit des propositions variées que chaque parent ou chaque « prescripteur » adaptera au besoin particulier de son lecteur. Pour les tout-

petits, on pourra méditer *Zuzu vous aime*, d'Anaïs Vaugelade qui n'a pas son pareil pour mettre en lumière les ressorts simplistes et absurdes de toute guerre (*L'Ecole des loisirs*, 54 p., 13,5 €, 88,55 F. A partir de 5 ans). Ou s'imprégner du *Fabuleux fablier* des éditions Rue du monde, lequel offre une anthologie de fables pour repenser nos sociétés et notre manière de vivre ensemble (72 p., 14,48 €, 95 F. A partir de 8 ans). Pour les plus grands, l'*Atlas historique de PEMF* (50 p., 10,5 €, 69 F. A partir de 10 ans) fournit quelques repères succints mais précieux sur la naissance et l'expansion de l'Islam, ce nom qui signifie « abandon à Dieu, à la volonté de Dieu ».

Mais c'est encore la fiction qui éclaire le mieux les fondements de cette religion. Avec Achmy Halley, rien de plus de simple que de tout reprendre au début, en 632, à la mort de Mahomet, alors que l'Arabie est en voie d'unification autour de l'Islam – lequel devient en même temps foi religieuse et socle d'une communauté politique et sociale. Originaire d'une famille algérienne de Kabylie, Achmy Halley, journaliste et romancier, a travaillé près de deux ans à l'écriture de ce beau récit historique. Il y retrace la vie de la dernière épouse du prophète, Aïcha. A côté d'elle, une adolescente de douze ans, Omérah, devenue sa secrétaire particulière, consigne les *hadiths*, ces paroles édifiantes, exemple de perfection à laquelle aspire chaque musulman. L'ensemble – enrichi d'un glossaire simple pour mieux comprendre – se lit comme un journal intime, finement documenté, mais toujours fluide et très accessible. Prenante et sensible, cette aventure au quotidien d'une religion naissante forme une base idéale pour déjouer aujourd'hui les pièges de l'incompréhension.

Florence Noiville

Une icône est née

« *Etrange Emily* » reprend, en images et en couleurs, la philosophie d'une ado rebelle, terriblement attirante

ETRANGE EMILY de Cosmic Debris.
Illustrations de Buzz Parker, Brian Brooks, et Rob Reger.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Le Seuil
Le Seuil « Chronicle »,
64 p., 12 €, (78,71 F).

A en croire les magasins et les magazines de mode, *Etrange Emily* est LE livre « hype » de la rentrée. Amusant quand l'on sait que la philosophie d'Emily est précisément de ne pas suivre la mode, et que ses créateurs viennent du milieu underground. Car le destin d'Emily – cette ado rebelle, égérie de milliers d'Américains –, est, il fallait s'en douter, pour le moins singulier.

Tout commence en 1992, dans un garage de Santa Cruz (Californie). Là, un certain Rob Reger s'amuse à créer des T-shirts, seul d'abord, puis avec Matt Reed qu'il a « rencontré sur la scène punk ». Ensemble, ils créent la société Cosmic Debris. « *Je voulais offrir aux gens quelque chose de tripant et de trash qu'ils ne pouvaient pas trouver ailleurs* », explique Rob Reger, aujourd'hui âgé de trente-deux ans. Les deux compères imaginent donc des personnages, telle Emily, et créent des autocollants à leur effigie, qu'ils distribuent dans les boîtes de nuit. Viennent ensuite les T-shirts, sacs à dos, planches de skate et autres accessoires farfelus, très vite populaires dans les milieux underground. La demande pour ces « débris cosmiques » est telle qu'ils doivent bientôt multiplier les points de vente, de San Francisco à Boston, en passant par Vancouver, les très chics avenues de Melrose ou de Santa Monica à Los Angeles. Pas étonnant quand on sait que Britney Spears et Julia Roberts s'arrachent leur ligne de vêtements, qui s'affiche également dans de nombreux films et séries

télé américains, d'*American Pie 2* à *Ally McBeal*.

Pourtant, une fois encore, il ne s'agit pas d'être mode, mais plutôt d'« être original, de s'éclater et de ne pas prendre tout ça trop au sérieux. Emily est née parce que les filles étranges, différentes, étaient cool », se souvient Rob Reger. Mais au fait qui est donc Emily, cette jeune fille mystérieuse toute de noir vêtue? « *Un lien avec le diable qui est en chacun de nous.* » Mais encore? Solitaire, socialement inadaptée, avec un sens de l'humour pour le moins particulier, Emily est un électron libre. Elle n'a ni parents, ni amis, si ce n'est Sabbath, Nee Chee, Mystery et Miles, sa bande de chats – noirs, bien sûr. Cette briseuse de cœurs n'a, dit-elle, pas de passé et encore moins de futur. Infréquentable sans doute, sa moue boudeuse et son joli minois ovale en font pourtant ce qu'il convient de qualifier une gamine diablement sympathique. Pour son créateur, Emily est « *la voix graphique de tous ceux qui cherchent à être perdus. Se perdre pour Emily ne signifie pas rejeter les tandances et les modes, mais les transcender. Elle est tout sauf cool. C'est une sous-culture à elle toute seule, ne suivant personne ni rien d'autre qu'elle-même. Et si vous croyez la connaître, considérez-la à deux fois, car Emily a bien des facettes.* »

De la même manière, le livre – que Le Seuil a eu la bonne idée de traduire – recèle bien des surprises: jeux de miroirs, faux-semblants, surimpressions, Emily joue à cache-cache avec le lecteur. Tout comme elle le fait sur le très ludique *www.emilystrange.com* qui reflète l'univers graphique extrêmement original de cette jeune fille qui n'a décidément pas fini de faire parler d'elle, puisqu'elle pourrait bientôt apparaître sur le petit écran. On vous aura prévenu: Emily est en passe de devenir un culte.

Emilie Grangeray

Michel Braudeau

L'interprétation des singes



© John Foley

« *L'Interprétation des singes*, par la grâce d'une vision singulière de l'univers, possède une puissance poétique et métallique: un coucher de soleil en guise de fin du monde »

Marie-Laure Delorme, *Le Magazine littéraire*

Stock

RENCONTRE avec

Mohammed HARBI

pour la présentation de ses mémoires
« UNE VIE DEBOUT - 1945-1962 »

(éd. La Découverte)
avec la participation de Serge CORDELLIER

MERCREDI 31 OCTOBRE à 18H

à

LA LIBRAIRIE DES puf

49, Blvd St Michel
PARIS 5^e-tel 01 44 41 81 20

Le livre du risque

RÉFLEXIONS SUR LA GUERRE, Le mal, et la fin de l'histoire de Bernard-Henri Lévy. Grasset, 280 p., 17,99 € (118 F).

Les dirigeants européens réunis à Gand n'ont pas accepté dans leur communiqué commun la phrase demandant que soit mis « fin au régime archaïque et dangereux » des talibans. Ce n'est pas Munich, mais c'est une dérobade. Sommes-nous en guerre, serons-nous épargnés ? Par ces temps confus teintés de pacifisme, le livre de Bernard-Henri Lévy, *Réflexions sur la guerre, le mal et la fin de l'histoire* apporte plus qu'une réponse, il donne courage et fait comprendre qui ils sont et qui nous sommes. Les fracas du marxisme contre le capitalisme s'étant évanouis, certains avaient décidé de la fin de l'histoire, d'autres pensaient que la technologie et l'économie de marché suffiraient à apaiser la soif des dieux, l'appétit de conquête et le goût du mal.

Un autre affrontement s'annonce. L'affiche en est simpliste : l'islam contre le reste du monde. Malraux nous avait prévenus : le siècle tournerait religieux. Vacarme garanti pour des décennies et difficiles batailles. Face au terrorisme et aux sacrifices humains, les démocraties ouvertes et libertaires sont d'abord vulnérables. Ce n'est pas une raison, nous dit Lévy, pour y ajouter la lâcheté. Ni pour perdre la mémoire.

Première partie du livre, les « Damnés de la guerre » : cinq grands articles écrits, dents serrées, pour *Le Monde*, dans la sueur

Bernard Kouchner

et la fatigue, sur des chemins qui brisent le dos, là où le réel entre par les pieds, grâce à l'effort et au courage. Je les connais, ces routes de l'extrême. Je les ai parcourues avec une trousse de médecin en pensant que l'humanitaire sans la politique est aussi inutile que l'inverse. On n'écrit pas la guerre dans son salon. Bernard-Henri Lévy n'est pas Raymond Aron. Il parle de ce qu'il a vu, comme quelques rares intellectuels français, ceux qui prennent des risques et ne se contentent pas de signer des pétitions, du Michel Foucault sur l'Iran et du voyage dans la Pologne de Solidarnosc, à André Glucksmann qui se glissa récemment en Tchétchénie.

Bernard-Henri Lévy raconte le Sud du Soudan de John Garang, les chrétiens et les animistes, les Nubas, les Dinkas et les autres, en guerre depuis trente ans contre les musulmans de Khartoum qui veulent leur imposer la charia, justice religieuse et moyenâgeuse. Avec quelques amis, nous entretenons aujourd'hui le dernier hôpital qui fonctionne encore dans ce pays de détresse. Je me souviens de notre venue soudaine chez Garang, l'avion à cocarde de la France, la fanfare de style britannique, et ce tapis rouge dans la poussière des familles. Où avait-il trouvé un tapis rouge ? Et ces camps des enfants soldats, des enfants esclaves que nous avions libérés par milliers ? Et la fraîche réception de Mit-

Soudan, Ceylan, Colombie, Burundi, Angola. Bernard-Henri Lévy s'est rendu sur le théâtre de ces guerres oubliées. A la suite des reportages qu'il a donnés au « Monde », l'écrivain livre ses réflexions où s'entremêlent carnets de voyage, philosophie et fragments autobiographiques

terrand en conseil des ministres, l'incident diplomatique, la tentative d'assassinat contre moi... Espoir de pétrole, frontières arbitraires de l'Afrique, peur de l'islam de Tourabi : personne ne voulait tirer les leçons de cette guerre de trente ans qui perpétue ses massacres. Où était alors Ben Laden ? Au Soudan.

Bernard-Henri Lévy se risque dans le Ceylan des adolescents placés en première ligne, de la population civile prise dans l'état « d'une guérilla fanatique et d'une armée barbare ». Il interroge Srilaya, la volontaire tamoule de la mort, avec sa veste suicide fabriquée en série, bourrée d'explosifs, torpille vivante programmée pour projeter son corps sur un

policier, l'enlacer et mourir avec lui, toutes chairs devenues indissociables. La réflexion sur le suicide, le sacrifice de soi, celui des tours de Manhattan, son corps pour la cause, pas de cause sans son corps, vient plus loin. Bernard-Henri Lévy songe aux kamikazes du Hamas, «... victimes assurément, damnés entre les damnés, et pourtant assassins... Les victimes ont-elles toujours raison, vraiment ? Forcément ? » Y a-t-il des guerres morales, dont la série serait close avec la disparition des certitudes communistes ? Le fanatisme musulman nourrit, sur un fonds de misère dont nous sommes nous aussi responsables, une idéologie qui fait naître des générations de militants de la mort. N'ayant pas réussi la bataille politique, l'islam extrême se venge sur les femmes, les mœurs, la culture, et répand la haine des autres. Hélas, on n'entend pas de condamnation suffisante venue de cet islam ouvert et tolérant que nous appelons de nos vœux.

Bernard-Henri Lévy décrit la Colombie des narco-trafiquants et des guérilleros, alliés contre les démocrates. Je me souviens de cet homme qui se mit nu dans un avion pour me montrer ses cicatrices et la grenade qu'il me destinait. L'écrivain raconte le Burundi de l'impossible entente entre les Hutus et les Tutsis. J'ai assisté aux massacres à la machette d'enfants de douze ans par des enfants de



Après un attentat suicide attribué aux tigres tamouls contre la banque centrale du Sri-Lanka (23 janvier 1996)

quatorze dans les rues de Kigali. Il décrit l'Angola de la guerre éternelle que l'on croyait éteinte.

Nous fûmes quelques-uns, du Liban à la Bosnie, de la mer de Chine à l'Afghanistan, du Kosovo à la Tchétchénie, à hurler pour attirer l'attention, pour dire que l'humanitaire et la politique étaient indissociables. Qui nous entendit parmi les sérieux, les doctes dirigeants et penseurs de ce monde ? Ils n'avaient pas appris le tragique de l'histoire, ils ne voulaient pas savoir que l'avenir se lit dans les grands fracas économiques comme dans le quotidien des conflits mineurs, dans ces guerres oubliées par les riches, par commodité et qui, un jour, infailliblement, débordent de la carte. Guerres sans frontières et sans typologie, conflits des hommes, des cultures et des religions, expression d'une globalisation qu'on ne pouvait pas plus décrypter à Davos qu'à Gènes. Réalités du monde : pauvres contre

riches, islam conquérant contre islam tendre et généreux, Talibans contre Massoud et contre Amin Wardak. Nous en sommes là. Et nous l'avons cherché.

Quelle que soit la qualité de ses reportages, je tiens la seconde partie du livre de Lévy comme plus remarquable encore. Et aujourd'hui nécessaire. Dans un chapitre consacré à Massoud, l'Afghan assassiné en préambule à l'attaque contre les « twin towers », il rapporte leur dernier entretien : « Qui sait ce qui pèse le plus lourd, du pétrole ou des valeurs démocratiques ? », demande le Lion du Pan-chir. Et il ajoute : « Ben Laden habite à Kandahar, les Américains le savent, dans la même rue que le mollah Omar, chef suprême des talibans. On bombarde un camp de réfugiés à 100 kilomètres où peut-être il n'a jamais mis les pieds. On se moque du monde en général et de nous, les Afghans, en particulier... » Si demain Ben Laden plutôt que

Massoud devient le Guevara d'une jeunesse éperdue, ce sera aussi notre faute. Mourir pour des idées, ou mourir pour rien ? C'est quoi l'espèce humaine ? Peut-on être sartrien à Bujumbura ? Pour qui combattons-nous ? Bernard-Henri Lévy écrit la réponse. Dans ses notes, le même homme, intellectuel et aventurier, sonne la charge à sa manière : caresse et poing dans l'estomac. La vie, la politique et la littérature : cinquante-huit réflexions qui vont du carnet de voyage à la philosophie. Pour Bernard-Henri Lévy, comme pour Foucault, les deux exercices sont liés : la philosophie n'a de sens que dans l'histoire et donc dans le réel.

Il ne manquera pas d'esprits étriés pour accuser l'auteur de profiter de la souffrance des autres. Bernard-Henri Lévy a l'habitude de ces jalousies. En France, il ne fait pas bon avoir raison trop tôt. Ceux qui ne voyaient pas l'importance de la guerre en Bosnie menée par

des patriotes musulmans ; ceux qui ne savaient pas où se trouvait le Kosovo alors que la communauté internationale y aidait des Musulmans rebelles et démocrates ; ceux qui considèrent que la Tchétchénie est encore partie intégrante de l'empire russe rénové, tous ceux-là n'aimeront pas son livre. Les militants des droits de l'homme, eux, s'y reconnaîtront.

Nous autres, enfants de l'après-guerre, n'avons pas pu nous battre contre le fascisme ni nous enrôler aux côtés des républicains espagnols. Nous n'avons rien pu faire contre la Shoah. Nous sommes restés longtemps en mal d'épopée, avant de nous en inventer une, loin d'une France qui nous semblait trop fade. C'est pourquoi nous avons aimé Malraux tout en sachant que ses livres dépassaient l'homme, nous avons formé nos esprits au contact de ces « écrivains mercenaires », les Apollinaire, les Lawrence d'Arabie, les Victor Serge, les Hemingway, les Aragon. Avec ses *Réflexions*, Bernard-Henri Lévy a signé le carnet de route de notre génération. Au fond, nous savions ce qui allait arriver. A parler de la guerre des autres, on finit toujours par parler de soi. Aujourd'hui sommes-nous en guerre ou en paix ? Notre monde a basculé lorsque nous avons vu tomber ces virgules de vie, ces hommes et ces femmes qui, pour ne pas brûler vifs, se jetaient des fenêtres des gratte-ciel, libre et ultime décision, et s'élançaient dans le vide depuis les tours jumelles, tombant lentement, agitant bras et jambes. Et surtout ces deux là qui, je le jure, se donnèrent la main et que je vis si longtemps flotter le long des parois de verre et d'acier des twins, avant qu'elles n'implosent dans nos cœurs, brisant à jamais notre sentiment de supériorité. Et de fausse innocence.

★ Signalons de Bernard-Henri Lévy la parution en poche de *Mémoire vive* (Le Livre de poche, « biblio essais », n°4311).

« Fabriquer une comédie humaine »

Voici sans doute le livre de Bernard-Henri Lévy qui illustre le mieux ce qu'il désigne lui-même comme sa « folie de l'ubiquité ». A la fois reportage, traité et fragments d'autobiographie, comme on en trouvait déjà dans *Le Lys et la Cendre* et *Comédie* (Grasset). « Oui, la folie de l'ubiquité, en tous les sens du mot, y compris géographique : être en plusieurs lieux à la fois, c'est peut-être un rêve d'enfant, mais j'ai parfois le sentiment d'y parvenir... Ce doit être une névrose... » Est-ce ce désir là qui perturbe la tentation autobiographique, très forte dans ce texte, mais comme retenue ? « Sûrement », répond Bernard-Henri Lévy. En effet, je ne me livre pas tant que ça dans ces chapitres autobiographiques. Ce n'est pas encore ici que « j'abats mon jeu », comme disait Aragon qui ne l'a d'ailleurs jamais abattu. Plus tard... On verra. Abattez son jeu, c'est dire vraiment comment



on fonctionne, comment on vit, etc. Ce n'est pas l'heure. Et puis mon désir d'ubiquité n'exclut-il pas l'idée même d'abattez son jeu ? »

Il y a toutefois dans ce livre la volonté d'affirmer la cohérence d'un parcours – qui se dessine nécessairement, ou pas du tout, quand on atteint le cinquantaine – ainsi que le refus de renier sa jeunesse. « Je pense la même chose qu'il y a quelque trente ans, au moment de ce que je vois comme une seconde naissance, après l'enfance, après l'adolescence, après d'Althusser », dit Bernard-Henri Lévy. Ainsi de son analyse du maoïsme, très à contre-courant des slogans actuels : « Assez vite j'ai compris », écrit-il, ce qui se jouait vraiment dans cette affaire (en gros : la seule « langue » qu'avaient à leur disposi-

tion les hommes et les femmes de ma génération pour donner congé au stalinisme (...), un avant-poste dans le dispositif adverse et qui, de l'intérieur, travaillait à le détruire ; un biais, un détour, une ruse de l'histoire, un chas d'aiguille, où commençait de se faufiler le fil de cet anticommunisme de gauche dont je tiens aujourd'hui que l'élaboration fut l'honneur de ma génération. »

Comme à chaque fois que Bernard-Henri Lévy parle de lui, la figure de Louis Althusser resurgit, et elle n'est jamais évoquée sans une certaine gravité : « Peut-être parce que c'est une figure de paternité intellectuelle. Peut-être aussi parce que c'est l'être au monde que j'ai le moins percé à jour. Je n'avais pas compris que la raideur théorique, l'antihumanisme étaient comme une chape posée sur une folie galopante. Mais le peu de philosophie que je sais, c'est lui qui me l'a enseigné. Pourquoi j'en parle autant ? Je ne sais pas. Probablement à cause de son énigme. Et parce que je l'aimais. Et puis parce que c'est l'intellectuel avec qui j'ai eu le sentiment le plus vif d'une transmission réussie. Il faudra que je m'explique davantage sur tout cela. »

De cette autobiographie toujours différée, ce qui apparaît de la manière la moins elliptique dans *Réflexions sur la guerre, le mal et la fin de l'histoire*, c'est l'interrogation de Bernard-Henri Lévy sur sa manière de faire du journalisme. Il se réfère à Sartre considérant le journalisme comme genre littéraire par excellence « pour quelqu'un, ajoute-t-il, qui a parfois le sentiment d'étouffer, ici, dans la vie courante. »

« J'aime les situations extrêmes, où l'on se met en péril. J'ai l'impression de sentir plus, de penser mieux, quand je suis « ailleurs », dans des zones du monde improbables. » « C'est pour cela que je fais du journalisme depuis le début des années 1970. Mais, au fil du temps, le rapport entre journalisme, politique et littérature s'est inversé. Je n'ai jamais eu l'amour de la guerre. Mais il y avait cette ancienne « jubilation de l'enfer » que je décris dans le récit. Et puis il m'est arrivé de penser qu'une guerre était juste et qu'il était juste de

s'en mêler. J'ai donc fait d'abord du journalisme avec une démarche politique. Je dirais jusqu'à la Bosnie. Aujourd'hui, cet aspect-là s'éclipse et l'élément littéraire prend le dessus. »

Ubiquité encore : « J'ai toujours pensé, insiste Bernard-Henri Lévy, que quand on a le privilège de pouvoir vivre plusieurs vies, il serait stupide de se résigner à en avoir une seule. A Paris, dans le milieu littéraire de Saint-Germain-des-Près, je m'ennuie. » Manquerait-il de « vie intérieure » ? « Non, mais je crois que ma vie intérieure fonctionne encore mieux quand elle entre en combinaison avec des sensations autres. Je ne fais pas du journalisme pour oublier mes propres démons, mais au contraire pour aller à leur rencontre. Souvent les écrivains croient que lorsqu'ils sont dans leur chambre, ils sont face à leurs démons et ils sortent pour se détacher d'eux-mêmes. Pour moi, c'est le contraire. »

C'est pourquoi le journalisme, pour lui, « s'inscrit dans un projet global d'écriture, une démarche d'écrivain ». « Je n'ai pas la même manière de regarder le monde que les journalistes de métier. Je ne donne pas de chiffres, pas d'informations brutes. Je cherche au contraire, partout, des traces de subjectivité. Je veux fabriquer des visages. Donner à sentir des corps. Le fantôme absolu et secret, ce serait, bien sûr, « fabriquer une comédie humaine ». Un jour je ferai des romans de tout cela. Et, aussi, l'autobiographie dont je ne donne aujourd'hui que des bribes. Parce que, si, dans la vie, je respire mieux quand je bouge, dans l'écriture je respire de la même manière quand j'écris *Le Siècle* de Sartre ou ces récits de voyage. Tout ça est taillé dans le même drap. Mon travail, je le vois comme une sorte de système absolument plan où les différents genres sont là, au même niveau, et je vais de l'un à l'autre. » Peut-être y a-t-il, par fragments encore, dans son livre comme dans ses propos, la définition de Bernard-Henri Lévy de la maturité, celui qui sent que pour un écrivain, il n'existe, au bout du compte, qu'une seule manière d'abattez son jeu, faire une œuvre.

Josyane Savigneau

PRESSES DE SCIENCES PO

LA BIBLIOTHÈQUE DU CITOYEN

Sophie Body-Gendrot

LES VILLES LA FIN DE LA VIOLENCE ?

Diffusion ODE/SODIS ISBN 2-744-040-2

152 p. 12 €, 78,71 F

PRESSES DE SCIENCES PO

LA BIBLIOTHÈQUE DU CITOYEN

Benjamin Stora

LA GUERRE INVISIBLE Algérie, années 90

Diffusion ODE/SODIS ISBN 2-744-040-3

128 p. 12 €, 78,71 F

PRESSES DE SCIENCES PO

LA BIBLIOTHÈQUE DU CITOYEN

Mohammad-Reza Djalili

Iran : l'illusion réformiste

Diffusion ODE/SODIS ISBN 2-744-040-3

128 p. 12 €, 78,71 F

PRESSES DE SCIENCES PO

Des livres indispensables pour comprendre l'actualité

44 rue du Four - 75006 Paris
Tél : 01 44 39 39 60
Fax : 01 45 48 04 41
http : //www.sciences-po.fr/edition
email : info@presses.sciences-po.fr

Sagesses pour temps troubles

La philosophie grecque et romaine n'était pas faite de livres mais de paroles et d'actes quotidiens.

Pierre Hadot explique avec clarté ce que nous pouvons en attendre, aujourd'hui encore.

LA PHILOSOPHIE COMME MANIÈRE DE VIVRE

de Pierre Hadot.

Entretiens avec Jeannie Carlier et Arnold I. Davidson, Albin Michel, « Itinéraires du savoir », 284 p., 18,29 € (120 F).

Regard fixé sur les écrans, l'époque s'inquiète. Tout explose de tous côtés. Heure par heure de nouvelles menaces. On ne sait trop que faire, à part la guerre. La voilà donc réparée, au juger, à la fois différente et ancienne, conduite sans repères. Cela rassure peu, évidemment. Dans ces temps troubles, probablement pour longtemps, pourquoi s'occuper des philosophes de l'Antiquité ? Au premier regard, des années-lumière séparent la reconstitution paisible, minutieuse et savante, de quelques écoles de sagesse évanouies depuis des siècles et d'autre part le bruit et la fureur qui assaillent le présent. Disparue, la planète où Marc-Aurèle, empereur et stoïcien, menait légions romaines contre Barbares sur les rives du Danube. Bush contre Ben Laden : autres temps, autres mœurs. Aucun rapport ? Erreur ! S'il faut lire aujourd'hui Pierre Hadot, sur fond de massacres à New York et de déstabilisation en cours, c'est justement parce que nous avons grand besoin de quelque serein courage de vivre au quotidien. Plus que jamais, et sans doute moins que demain.

Voilà qui exige quelques explications. La première n'est qu'un rappel, mais nécessaire, car l'œuvre de ce savant bientôt octogénaire demeure relativement peu connue hors du cercle des spécialistes. Professeur honoraire au Collège de France, cet érudit discret, modeste, qu'on dirait même volontiers humble si le mot parlait encore, a modifié profondément notre regard sur les textes grecs et romains. Il a montré en effet, au fil de quelques livres essentiels (1), que nous nous trompions lourdement sur le compte des

Anciens. Comment les lisions-nous ? Comme des faiseurs de systèmes, auteurs de traités doctrinaux, théoriciens voulant exposer pour l'éternité une pensée sans failles. Et l'on s'étonnait ensuite de les trouver souvent plus ou moins incohérents, même les plus grands, Aristote ou Augustin. On se demandait, par exemple, pourquoi le plan de leurs ouvrages n'était pas clair, pour quelle raison il leur arrivait de se répéter, ou au contraire de varier les formulations.

En partant de ces bizarreries, Pierre Hadot a tout changé. Non, les philosophes de l'Antiquité ne sont pas avant tout des fabricants de doctrines. Leur but est de produire des effets, de transformer leur existence et celle de leurs disciples, d'infléchir les manières de vivre. Chaque œuvre, chaque dialogue, chaque réplique sont destinés à provoquer telle ou telle répercussion, chez un élève précis, dans une occasion donnée. Pas d'exposé général, destiné à tous. Au contraire : des paroles adaptées aux interlocuteurs, des réponses sur mesure. Ces interventions circonstancielles, et généralement thérapeutiques, correspondent à une toute autre forme de philosophie que celle des Modernes. Action et non discours. Attitude existentielle et non création de concepts. Au lieu d'un exercice purement intellectuel, la philosophie antique, selon Pierre Hadot, est un entraînement pratique, quotidien, multiforme. Son but : non pas connaître pour connaître, mais avancer vers l'inaccessible idéal de perfection constitué par la figure du sage. Formation, pas information.

Cette quête de sagesse s'estompe avec l'effondrement du monde antique. L'avènement du christianisme la fait presque disparaître : le saint remplace le sage, la grâce se substitue à la seule raison. La Renaissance entrevoit de nouveau cette perspective d'un équilibre purement terrestre. Peut-être le XXI^e siècle, en s'ouvrant sur des images de terreur,



J. SASSIER/OPALE

va-t-il renouveler ces vieilles attitudes qui s'efforçaient de tenir bon, sans prothèse divine, dans les jeux de la mort et du hasard. Encore faut-il demander ce qui, de ces écoles d'autrefois, est encore actuel. Et quels exercices nous pourrions utilement leur emprunter. Pour avancer dans cette voie, il est recommandé de suivre la belle série de conversations avec Pierre Hadot conduites par Jeannie Carlier (EHESS) et Arnold I. Davidson (université de Chicago).

On découvre au passage le curieux trajet personnel de cet homme qui a rendu possible un changement de notre paysage philosophique sans doute bien plus radical qu'on ne pense. « Enfance à l'eau bénite » et jeunesse à Reims, où Pierre Hadot est né en 1922. Famille relativement modeste. Le père, qui tra-

vaille dans le champagne, devient aveugle. La mère, très pieuse, souhaite que ses trois fils deviennent prêtres. L'enfant ne s'imagine d'ailleurs aucun autre avenir. Ce brillant élève entre au grand séminaire en 1940. Après avoir été ajusteur au titre du travail obligatoire (« avec la matière, les choses devenaient sérieuses (...), pas d'arrangements plus ou moins artificiels »), il est ordonné prêtre en 1944. Commence alors sa formation philologique, son apprentissage de la lettre des textes anciens, lecture des manuscrits inclus. Poursuit son travail à l'École pratique des hautes études, puis au CNRS. En juin 1952, quitte l'Eglise, se marie une première fois en août 1953.

Sa description des institutions – en ce temps-là seulement ? – est plutôt acide. L'Eglise catholique demeurait un « système centraliste et

dictatorial » dont « l'empreinte inquisitoriale » était toujours perceptible. Le CNRS était dominé par les intérêts des mandarins et le jeu des syndicats plutôt que par les réalisations scientifiques. Tout en consacrant quelque vingt années de travail à l'œuvre de Marius Victorinus, un rhéteur romain qui traduisit Plotin et se convertit au christianisme, Pierre Hadot s'intéresse à Wittgenstein, traduit Plotin, lui aussi, et poursuit son chemin à l'EHESS. Il se marie à nouveau, à Berlin, en 1966, avec une savante helléniste qui est aujourd'hui toujours auprès de lui. En 1980, Michel Foucault lui suggère d'être candidat au Collège de France. Elu en 1981, il prononce l'année suivante une leçon inaugurale qui prolonge et transforme celle donnée presque trente ans plus tôt par Maurice Merleau-Ponty, qui affirmait

déjà : « La philosophie mise en livres a cessé d'interpeller les hommes. »

Pierre Hadot n'ignore certes pas combien l'Antiquité est loin de nous, et ses préoccupations à mille lieues des nôtres. Mais il distingue soigneusement les conceptions et doctrines, pour la plupart évidemment périmées, des attitudes envers l'existence, toujours actuelles ou à tout le moins réactualisables. Il soutient surtout, avec ferveur et netteté, que plusieurs types d'exercices spirituels conservent leur valeur indépendamment des contextes. Par exemple : faire effort pour s'ancrer dans le présent, considérer le passé comme hors d'atteinte et l'avenir comme incertain, cesser de croire qu'il faudra pour être heureux, un jour, enfin, avoir encore fait ceci et cela, directement vivre aujourd'hui comme si l'on allait mourir demain. La conséquence n'est pas la paralysie et le désespoir, mais la plénitude émerveillée face à l'infinie profondeur de l'instant.

Ce livre est d'une clarté et d'une précision exemplaires et simples. Nul besoin d'être prophète pour lui prédire un beau succès, et pour prévoir que les tempêtes qui s'annoncent devraient accentuer ce regain d'attention envers la philosophie comme manière de vivre. Encore faudrait-il, pour qu'il ne s'agisse pas d'un repli sur soi ou d'une fuite illusoire hors de notre temps, que soient véritablement prises en compte deux dimensions constitutives des crises actuelles que les écoles de sagesse ont ignorées ou minimisées : les univers religieux, les luttes politiques mondiales. Pourrait-on les relier aux manières de vivre ? A suivre.

Roger-Pol Droit

(1) Notamment *Exercices spirituels et philosophie antique* (Etudes augustiniennes, 3^e éd. 1993) ; *La Citadelle intérieure. Introduction aux Pensées de Marc-Aurèle* (Fayard, 1992) ; *Qu'est-ce que la philosophie antique ?* (« Folio-Essais », 1995) ; *Etudes de philosophie ancienne* (Les Belles Lettres, 1998).

Les trous de mémoire de Jean-Christophe Mitterrand

Le fils et conseiller pour l'Afrique de l'ancien président de la République se pose en victime et oublie « l'amitié-service » qu'il a pratiquée

MÉMOIRE MEURTRIE

de Jean-Christophe Mitterrand. Plon, 220 p., 16,80 € (110,20 F).

Le fils aîné de l'ancien président de la République a écrit trois livres en un : un libelle contre la calomnie dont il se dit victime, « une plaie qu'on lèche comme un animal blessé » ; ses souvenirs d'Afrique et, notamment, de la décennie pendant laquelle il était chargé, auprès de son père à l'Elysée, des affaires africaines ; enfin, englobant le tout, une autobiographie à forte charge œdipienne. Ce n'est que ce livre-là qui a retenu l'atten-

tion. Depuis deux mois, Jean-Christophe Mitterrand se fait interviewer par des médias avides d'en apprendre plus sur l'intimité de l'ancien chef de l'Etat, sur une vie familiale vue par le « fils d'à côté », comme celui-ci se définit lui-même. Pourtant, cette histoire personnelle se résume à l'adage africain cité par l'auteur : « Rien ne pousse à l'ombre d'un baobab. »

Que François Mitterrand fût « un père absent », qu'il vécût avec son épouse « ensemble, et parallèlement », que « né à droite, il s'était fait à gauche », ce ne sont guère des révélations. Or, pour le reste, l'autobiographie est larmoyante. Né le 19 décembre 1946 à Boulo-

gne-Billancourt, « quinze mois après la mort en bas âge de [son] frère Pascal », Jean-Christophe Mitterrand grandit dans un pensionnat (« des hommes et des femmes célèbres passaient à la maison, et moi je disparaissais en pension tandis qu'ils prenaient ma place »), vадrouille adolescent en Israël et en Algérie, avant d'intégrer l'Agence France-Presse et de partir en poste en Mauritanie et au Togo. Rentré, début 1981, à Paris au service diplomatique de l'AFP, il ne peut guère continuer à exercer son métier après l'élection de son père à la présidence. Il le rejoint alors à l'Elysée et s'occupe de l'Afrique es qualités de « Papa-m'a-dit ». Le sobriquet l'irrite d'autant plus que son père ne lui a « jamais vraiment parlé ». A l'agonie, François Mitterrand s'en excuse, mais c'est trop tard. Obligé de partager son deuil « avec des millions d'individus », son fils a le sentiment qu'on lui a « pris [son] père jusque dans la mort ».

Voilà pour la mémoire meurtrie. Quand il s'agit de l'Afrique, le souvenir est tantôt assassin, tantôt affligeant. Souvent les deux. Pour avoir voulu mettre fin aux rapports incestueux avec l'Afrique, l'ex-ministre de la coopération, Jean-Pierre Cot, est classé parmi les « tenants de la démocratie tiers-mondaine », par opposition aux « modérés », dont l'auteur. Et lorsque feu le président ivoirien Houphouët-Boigny propose au fils Mitterrand le poste de l'ambassadeur de France à Abidjan, en précisant « je ferai ta fortune comme j'ai fait celle des autres », il est ajouté : « Les autres se reconnaîtront. » L'actuel conseiller pour l'Afrique à l'Elysée, durant seize ans représentant de la France en Côte d'Ivoire, a dû arracher la page. Enfin, que dire de François de Grossouvre, le conseiller de François Mitterrand qui s'est suicidé en 1994 dans son bureau à l'Elysée ? Surnommé « Belzébuth », identifié comme la

source des « rumeurs malveillantes », le fils lui prêche des affaires louches avec le président gabonais Omar Bongo. Dans sa préface visant à disculper Jean-Christophe Mitterrand qu'il a longtemps accablé, le journaliste Pierre Péan use du même procédé. Echange standard d'accusation sans preuve ?

« En Afrique, c'est l'ethnie qui prend en charge les pauvres. Si l'ethnie s'appauvrit, c'est la tribu, et comme chaque tribu est l'ennemi de l'autre... » A ce niveau d'analyse, il n'y a pas lieu de s'étonner que le Rwanda, terre d'un génocide pour lequel la politique mitterrandienne a été mise en cause, soit expédié dans un chapitre de cinq pages. Et il suffit que l'un de ses dirigeants s'appelle Pasteur Bizi-

mungu pour que l'ancien conseiller à l'Elysée en fasse « le pasteur Bizingundu ». Sans surprise, le plaidoyer pro domo est à l'avenant : Jean-Christophe Mitterrand se contente de nier qu'il fût le « voyageur de commerce » dans les présidences africaines du publicitaire Jean-Pierre Fleury, son ami d'enfance ; qu'il fit débloquer par son père 400 millions de francs à la Côte d'Ivoire pour arranger le négociant Sucres et Denrées (Sucden) ; qu'il fût copieusement rémunéré pendant dix-sept mois, à son départ de l'Elysée, par Elf, via le CRES à Genève ; qu'il n'eût à offrir que son patronyme à la Générale des eaux et, pour finir, au vendeur d'armes Pierre Falcone.

Rattrapé par « l'amitié-service » qu'il a trop pratiquée, le fils de l'ancien président a la mémoire qui flanche. Il raconte ainsi longuement un innocent concours de pêche avec le maréchal Mobutu près de Kinshasa, « sous le regard consterné de l'ambassadeur de France qui avait très chaud ». Mais il se garde bien de raconter une autre partie de pêche, à Gbadolite, le « Versailles dans la jungle », sous le regard consterné de l'ambassadeur Henri Rethoré, ahuri d'être convoqué parce que le conseiller de l'Elysée était venu en avion privé avec des représentants d'Altus-Finance dont le dictateur zairois était censé acheter des actions.

Antoine Glaser et Stephen Smith

Le Monde DOSSIERS DOCUMENTS LITTÉRAIRES

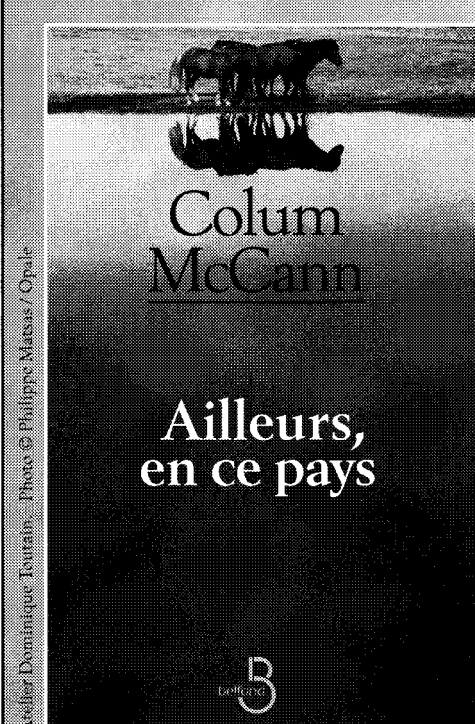
André Gide

Un écrivain protéiforme : son œuvre, ses amitiés, ses amours, ses engagements littéraires et politiques... Sous la diversité éblouissante, une unité profonde.

La Renaissance des poètes

De Ronsard à Du Bellay, de Louise Labé à Clément Marot, ballade avec une « brigade de douceur de vivre » qui, au milieu du XVI^e siècle, fit de l'harmonie une règle de vie et de littérature.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



[...] Il a su inventer sa propre musique : prose décapée, lyrisme zonard, écriture impeccablement rythmée. [...] Superbe.

André Clavel
L'Express

McCann est de ces rares écrivains capables de faire parler le blanc entre les lignes. Et ce qu'il dit est à la fois poignant et universel.

Pierre Sorgue
Télérama

156 pages 14,10 € - 42,50 F

Hachette achète Octopus

À la Foire du livre de Francfort, Astérix était au beau milieu du pavillon anglo-saxon. Il siégeait dans le stand d'Hachette Illustrated, la branche grande diffusion d'Hachette Livre, qui avait pris ses aises, avec toutes ses marques (Hazan, les éditions du Chêne, les guides de voyage, le secteur jeunesse, etc.), à côté des filiales anglaises du groupe (Orion, Cassell), au cœur du temple économique de la Foire. A quelques pas de là, le stand d'Octopus Publishing faisait l'objet de rumeurs de vente.

Hachette a annoncé, mercredi 24 octobre, l'acquisition de cet éditeur anglais spécialisé dans le livre illustré, qui possède les marques Bounty, Brimax (jeunesse), Conran Octopus (la branche édition de Sir Terence Conran), Hamlyn, Mitchell Beazley et Philips (atlas et cartes). Octopus réalise un chiffre d'affaires de 43 millions de livres (68,7 millions d'euros). Octopus réalise la moitié de ses activités en dehors du Royaume-Uni, avec des bureaux à Sidney, San Francisco et Delhi. La société emploie 250 personnes et affiche plus de 100 000 titres à son catalogue. Le montant de la transaction n'est pas précisé. Cette acquisition intervient après celle d'Orion et de Cassell en 1998. Hachette avait été candidat à la reprise de Dorling Kindersley, finalement repris par Pearson. Avec Octopus, Hachette devrait réaliser un chiffre d'affaires d'environ 165 millions d'euros en Grande-Bretagne.

Pour Arnaud Lagardère, qui dirige le pôle médias du groupe Lagardère, « cette acquisition réaffirme la volonté de notre groupe de se développer dans les contenus, notamment à travers les activités d'édition, sur les bassins linguistiques et culturels les plus porteurs ». De son côté, Jean-Louis Lisimachio, président d'Hachette Livre, souligne que l'édition de livres illustrés est « au cœur des savoir-faire d'Hachette » et ce segment va bénéficier « à plein de notre croissance outre-Manche ».

Fondé par Paul Hamlyn au début des années 1970, Octopus avait été repris par Reed, en 1987. Il a été cédé à la fin des années 1990 – quand Reed-Elsevier a délaissé ses publications grand public pour se concentrer sur l'édition spécialisée –, dans le cadre d'un rachat par l'équipe dirigeante, avec l'appui de la banque allemande Kleinwort, qui possédait 75 % du capital. Celle-ci souhaitait se désengager pour récupérer son investissement. Sous l'impulsion de Derek Freeman, directeur d'Octopus, la branche livres illustrés s'est développée. Derek Freeman souhaitait « conserver l'autonomie du groupe, pour éviter d'être dilué dans une grande structure qui centralise les affaires et fait perdre son identité ». C'est ce qui s'était passé lors de l'intégration à Reed. La réputation d'Hachette comme respectueux des marques qu'il achète l'a incité à privilégier le groupe français. Et il était sans doute dans l'ordre des choses que le groupe qui a longtemps eu le surnom de « pieuvre verte » rachète Octopus.

A. S.

Bertelsmann veut être un leader de l'édition en France

Dans un entretien au « Monde », Peter Olson, PDG de Random House, filiale livre de Bertelsmann, développe sa volonté d'être en position de leader sur les principaux marchés linguistiques, y compris la France

« Quel a été l'impact des attentats du 11 septembre sur l'édition américaine ?

– Notre premier souci a été celui de nos employés de New York. La première semaine a été traumatisante. Depuis, les gens reprennent leurs esprits, mais lentement. Dans une telle période, les livres sont importants, s'ils apportent des informations ou même du divertissement. Après le choc et la détresse de la première semaine, les ventes ont repris mais elles ne sont toujours pas au niveau qu'elles avaient avant le 11 septembre. Et ce niveau était déjà déprimé, en raison de la récession américaine.

– La reprise de Random House par Bertelsmann a suscité de nombreuses critiques, sur le rôle des conglomérats plus intéressés par les chiffres que par les livres. Comment répondez-vous à ces critiques ?

– Cette critique est permanente dans l'édition. La peur existe qu'un grand groupe signifie quantité plutôt que qualité, production commerciale plutôt qu'excellence littéraire, préoccupation pour les best-sellers et les marchés de masse plutôt que diversité. En fait, nous avons une plus grande variété en termes de nombre de titres et de genre de livres qu'il y a trois ans, avant la fusion. Nos performances dans les best-sellers mais aussi les prix littéraires sont meilleures qu'avant. Et nous en sommes fiers. Je pense qu'on a trouvé un équilibre entre la qualité littéraire et l'excellence commerciale. L'an dernier nous avons publié soixante premiers romans. C'est un investissement sans précédent dans le futur et la diversité de nos programmes.

– Quelle est la stratégie de Bertelsmann dans le reste du monde ?

– Nous croyons au futur du livre et de l'industrie de l'édition. Nous encourageons nos compagnies à investir. Il est important d'être présent dans les principaux pays non anglophones et nous voulons y être en position de leaders. Nous sommes numéro un en langue anglaise, nous sommes un très puissant numéro deux sur les marchés allemands et hispanophones où nous voulons nous étendre. Et nous sommes intéressés par les autres langues : japonais, chinois, français, italien ou d'autres.

– Sur le marché hispanophone, vous avez créé une co-entreprise avec Mondadori. Pourquoi avoir procédé ainsi plutôt que d'agir seul ? Cela vous permet-il d'avoir un pied dans la place chez Mondadori ?

– Je ne pense pas que l'on ait un pied dans la place. Disons que nous montrons l'orteil. Nous avons de très bonnes relations avec Mondadori. Il s'agit d'une affinité de styles. Nous voulions agir rapidement sur le marché hispanophone qui est très important en termes de taille et de potentiel. Nous sommes très complémentaires. Nous avons ainsi une très forte position et nous voulons continuer ensemble notre croissance, notamment dans le secteur de la jeunesse.

– Et en France ?

– C'est l'un des principaux marchés de l'industrie du livre. Bertelsmann y est présent dans la publication de magazines et les clubs de livre. Nous sommes intéressés par la France. Il n'y a rien d'imminent. Notre objectif

est d'avoir une position de leader, nous ne voulons pas acheter de petites maisons et procéder étape par étape. L'acquisition de plusieurs petites compagnies représente plus de travail que celle d'une grande. Nous avons rencontré certains éditeurs. Nous préférons attendre pour effectuer un mouvement majeur. Les éditeurs occupent aujourd'hui des positions bien établies. Il n'y a pas d'opportunités immédiates, mais d'une manière ou d'une autre, nous aimerions élargir

Le premier éditeur du monde

● Le groupe allemand Bertelsmann a repris, en 1998, l'éditeur américain Random House et est devenu le premier éditeur du monde, hors édition scolaire. Peter Olson a pris la présidence de l'ensemble du secteur livre de Bertelsmann sous la marque Random House. Né en 1951, à Chicago, Peter Olson a commencé sa carrière comme avocat puis comme banquier, avant d'intégrer Bertelsmann en 1988.

● Random House regroupe outre la maison éponyme : Knopf, Ballantine, Doubleday, Bantam, Pantheon, Crown aux Etats-Unis ; Random House UK, Transworld en Angleterre ; Bertelsmann, Berlin, Siedler, Goldmann en Allemagne ; Sudamericana en Argentine. Bertelsmann et Mondadori ont fusionné leurs activités en Espagne et en Amérique latine. Random House réalise un chiffre d'affaires de 2,1 milliards d'euros et un excédent brut d'exploitation de 180 millions d'euros.

notre famille à la France, soit par une présence directe soit en association avec un partenaire.

– Quelles sont les synergies possibles en matière de littérature générale ? Souhaitiez-vous élaborer des best-sellers pour l'ensemble de vos filiales ?

– Notre philosophie est de créer une famille, un réseau d'éditeurs très indépendants, qui ont la possibilité de coopérer ensemble mais ne sont pas sommés de le faire. Nous ne cherchons pas à nous focaliser sur une politique centralisée de best-sellers. Cela peut arriver ponctuellement mais toujours en respectant

l'autonomie et le jugement des éditeurs locaux. L'édition est une industrie locale et pas globale. Nous sommes américains aux Etats-Unis, anglais à Londres, allemands en Allemagne. Et en France, nous serons très français... C'est la seule façon de faire de l'édition.

– Les best-sellers coûtent de plus en plus cher et rapportent de moins en moins. Ils ont souvent permis de publier des livres peu rentables.

– Ce système de compensation n'est plus adapté à l'édition d'aujourd'hui. Vous devez chercher pour chaque livre son marché spécifique. Les prix payés pour les best-sellers vont continuer à augmenter. Les best-sellers ne représentent pas seulement un succès commercial. Ils sont stimulants pour l'ensemble d'une maison. Mais leur importance va baisser. La variété des programmes et des fonds va devenir de plus en plus importante et notre dépendance à l'égard de quelques best-sellers sera moins forte.

– L'achat des Mémoires de Bill Clinton a été estimé à plus de 10 millions de dollars. Comment rentabiliser de tels mouvements ?

– Sans commenter le prix, je dirais que quelques semaines après avoir annoncé cet accord il est clair que le prix que l'on a payé était le bon, en raison de l'intérêt apparu aux Etats-Unis, mais aussi dans le reste du monde et les importantes sommes payées pour les droits étrangers. Les risques de publication ont été largement réduits. Une part significative de notre à-valoir est d'ores et déjà couverte. Maintenant nous avons seulement besoin du livre...

Propos recueillis par Alain Salles

– Comment intégrez-vous les médias électroniques, maintenant que l'on est sorti du discours euphorique sur l'e-book ?

– L'impact d'Internet sur notre business est important, mais il n'est pas énorme. Les ventes sur Internet représentent 7 %. Le chiffre est stable, il ne devrait pas dépasser 10 % à 15 % de la vente des livres. L'importance du livre électronique va augmenter mais même dans cinq ou dix ans les livres imprimés représenteront plus de 90 % du marché. Nous devons être engagés dans tous les domaines où les nouvelles technologies peuvent avoir un impact sur l'édition. Cela nécessite des investissements et actuellement nous dépensons de l'argent sans en gagner. Particulièrement pour l'e-book. Par contre, l'impression à la demande commence à avoir un impact positif, en termes de ventes additionnelles des titres de nos fonds. A terme cela contribuera positivement à nos résultats. »

Propos recueillis par Alain Salles

La culture contre l'obscurantisme au Maghreb des livres

Les ors de l'Hôtel de Ville de Paris, où il se déroulait pour la première fois, ont porté chance au Maghreb des livres : six mille trois cents personnes l'ont visité, les 20 et 21 octobre, soit un nombre d'entrées « deux fois plus important » que l'an passé, ont précisé les responsables de l'association Coup de soleil, organisatrice, pour la huitième année consécutive, de ce Salon culturel franco-maghrébin.

Le nouveau maire de la capitale, le socialiste Bertrand Delanoë, natif de Tunisie, a ouvert le bal, aux côtés de la ministre de la culture, Catherine Tasca, soulignant, la veille au soir, lors d'une réception officielle, l'importance des cultures maghrébines, à des années-lumière de l'obscurantisme taliban. Outre les ambassadeurs de Tunisie, d'Algérie et du Maroc, de nombreuses personnalités étaient présentes, comme Germaine Tillion. Un portrait inédit de l'ethnologue des Aurès, *Les Images oubliées de Germaine Tillion*, film réalisé par François Gauduchon et Augustin Barbara, a d'ailleurs été présenté dimanche.

Des ouvrages érudits des éditions Bouchène aux récits militants des éditions Tarik, des beaux livres publiés chez Paris-Méditerranée aux romans algériens découverts par Marsa, c'est à un choix très large, mais de qualité, qu'étaient conviés les amateurs. Durant les séances de dédicace, on a pu voir le chan-

teur Enrico Macias (*Mon Algérie*, Plon) entouré d'une foule bruyante, pieds-noirs et Algériens mêlés, côtoyant Hervé Bourges (*De mémoire d'éléphant*, Grasset), Mohamed Charfi (*Islam et liberté*, Albin Michel) ou Ahmed Marzouki (*Tazmamart, cellule 10*, éd. Paris-Méditerranée/Tarik). Même diversité au café-buvette oriental, où l'on pouvait croiser la déléguée générale de Palestine, Leïla Chahid, accompagnée d'un couple d'amis israéliens, l'historien Mohamed Harbi (*Une vie debout*, La Découverte) ou encore Hanifa Cherifi, membre du Haut Conseil à l'intégration. Quelques corridors plus loin, une foule hétéroclite, mélangeant tout-petits et gens âgés, écoutait Renée Xuereb, Nora Aceval, Sonia Koskas ou Simon Elbaz dire des contes, des blagues ou des histoires de Joha.

Des trois tables rondes, la première sur le conte maghrébin, la deuxième sur la richesse plurielle de l'histoire de la Tunisie, la troisième sur la répression antialgérienne d'octobre 1961 – avec, notamment, les chercheurs Benjamin Stora et Jean-Luc Einaudi –, c'est cette dernière qui, sans conteste, a drainé les foules. « La manifestation du 17 octobre, j'en ai entendu parler l'an dernier, seulement, dans une émission de France-Inter », avoue Christophe, vingt ans. « Pourquoi ça n'est pas prévu dans les manuels scolaires ? »

Catherine Simon

AGENDA

● DU 26 AU 28 OCTOBRE. ÉDITION. A Grigny (69) a lieu le 4^e Salon de l'édition, autour du thème « De l'écrit à l'écran », où sera rendu un hommage au poète René Guy Cadou, avec une projection de *La Reine Margot* de Patrice Chéreau (à partir de 11 heures, rens. : 04-72-24-16-98).

● LES 26, 27 ET 28 OCTOBRE. MODERNITÉ. Au château de Castries (34) se déroule un colloque sur le thème « Que reste-t-il de la modernité ? Les avant-gardes en littérature » (à 18 h 30 le 26, 16 h 30 le 27 au château de Castries, 11 heures le 28 à Montpellier, salle Pétrarque ; rens. : 04-67-22-81-41 ou crllr@cr-languedoc-croussillon.fr).

● LE 27 OCTOBRE. CAMUS. A Aix-en-Provence, pour le cinquantième de la publication de *L'Homme révolté*, la mairie propose une journée rencontre-débat avec Jean-Pierre Cometti et Jacqueline Lévi-Valensi (15 heures, Cité du livre, salle Armand-Lunel, 8-10, rue des Allumettes, 13100 Aix-en-Provence).

● LES 27 ET 28 OCTOBRE. CINÉMA. A Paris s'ouvre le 10^e Salon du livre de cinéma avec une exposition de portraits de personnalités du cinéma et plus de cent cinquante éditeurs (à partir de 11 heures, Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 14, rue

Bonaparte, 75006 Paris ; rens. : 01-53-65-74-76 ou cinematec-fr@free.fr).

● LE 27 OCTOBRE. WEIL. A Saint-Denis, l'université Paris-VIII-Vincennes et le Centre d'études féminines consacrent une journée d'études autour de l'œuvre de Simone Weil sur le thème « La passion de la raison » (à partir de 9 heures, salle des thèses [A 010] 2, rue de la Liberté, Saint-Denis ; rens. : 01-49-40-68-13 ou fzenati@univ-paris8.fr).

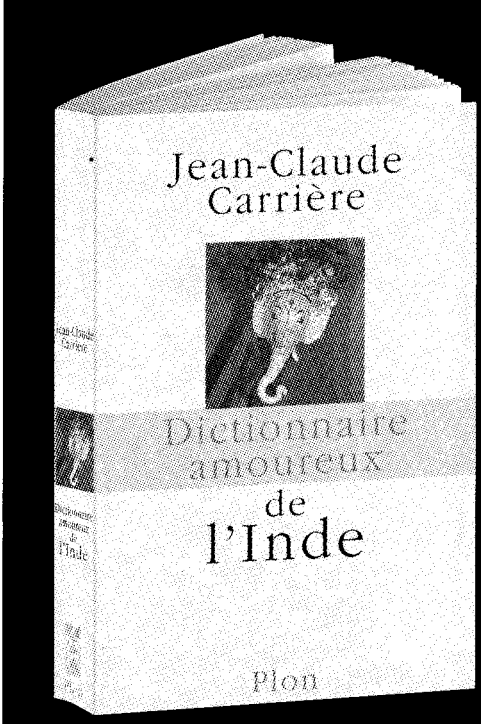
● LE 30 OCTOBRE. HUSTON. A Paris, le Théâtre Molière-Maison de la poésie organise une lecture-rencontre avec Nancy Huston (à 21 heures, passage Molière, 157, rue Saint-Martin, 75003 Paris ; rens. : 01-44-54-53-00).

● LES 2, 3 ET 4 NOVEMBRE. ALLEMAGNE. Brive-la-Gaillarde (19) célèbre le 20^e anniversaire de sa Foire du livre, présidée par Edmonde Charles-Roux, avec l'Allemagne qui est l'invitée des rencontres (rens. : 05-55-92-38-78 08-78 ou www.brive.net).

● JUSQU'AU AU 10 NOVEMBRE. DICTIONNAIRE. A Belfort (90) se tient la 8^e édition du Festival du livre qui met l'accent sur l'univers des dictionnaires et encyclopédies avec, entre autres, la présentation de cent planches originales du dictionnaire Larousse, réalisées entre 1898 et 1957 (rens. : 03-84-54-25-24).

L'EDITION FRANÇAISE

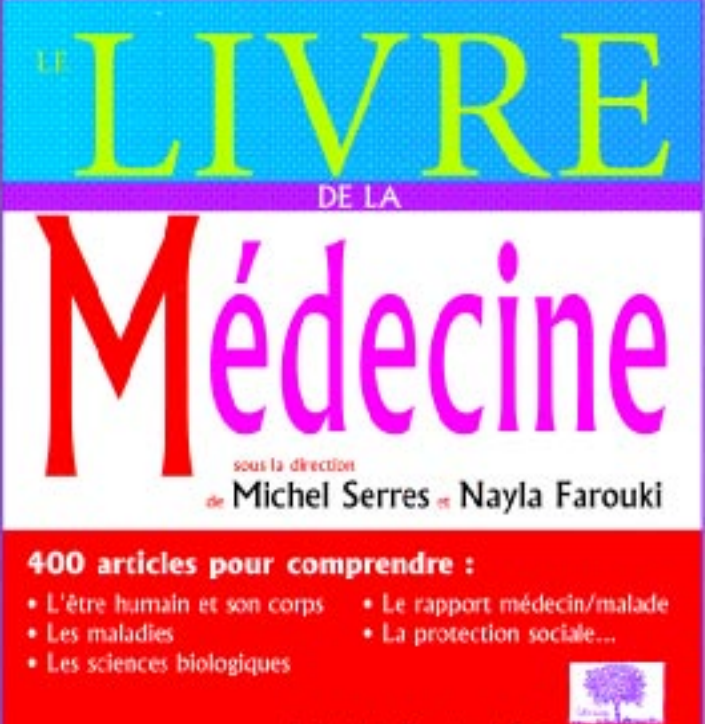
● Polémiques autour de Christophe Donner. Le père de Christophe Donner, Jean-Claude Quiniou, a diffusé un communiqué dans lequel il estime que, dans *L'Empire de la morale* (Grasset), son fils « porte atteinte à [sa] vie privée et à [son] honneur ». Il a demandé à Olivier Nora, PDG de Grasset, de retirer le bandeau « Le fils du fossile et de la marteau ». Celui-ci a accepté de le modifier, en accord avec Christophe Donner. L'écrivain est également attaqué par Christine Angot, pour avoir tenu, en septembre, des propos qui l'ont blessée, lors de l'émission littéraire de Frédéric Beigbeder sur Paris Première. A propos de l'errance d'une femme suicidaire, Christophe Donner y a dit : « Je me suis demandé si c'était pas Christine Angot. » Selon son avocat, Emmanuel Pierrat, Christine Angot demande que Christophe Donner « exprime publiquement ses regrets ».



Un voyage où érudition, curiosité et humour font partie des réjouissances.

Alexandra l'Emasson, *L'Express*

PLON



400 articles pour comprendre :

- L'être humain et son corps
- Le rapport médecin/malade
- Les maladies
- La protection sociale...
- Les sciences biologiques

En librairie le 25 octobre / 45 €